

Manuel du conducteur FORD **MUSTANG**



Juillet 2015
Première impression



GR3J19A321 AGA



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : GR3J19A321 AGA 06/2015 20150611182228

Sommaire

Introduction

A propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement des données.....	9
Recommandations pour les pièces de rechange	10
Équipement de communication mobile.....	11

Bref aperçu

Vue d'ensemble extérieure avant.....	12
Vue d'ensemble extérieure arrière.....	13
Vue d'ensemble de l'intérieur du véhicule.....	14
Vue d'ensemble de la planche de bord - Conduite à gauche.....	15
Vue d'ensemble de la planche de bord - Conduite à droite.....	16

Sécurité des enfants

Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	18
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	21

Ceintures de sécurité

Bouclage des ceintures de sécurité.....	24
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées.....	25

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Principes de fonctionnement.....	26
Airbag conducteur.....	26
Airbag passager.....	27
Système d'occupation de siège avant passager.....	27
Airbags latéraux.....	30
Airbags genoux conducteur et passager.....	30
Airbags rideau latéraux - Coupé.....	31

Capteurs d'impact et témoin d'airbag	31
--	----

Protection des piétons

Principes de fonctionnement.....	34
----------------------------------	----

Clés et télécommandes

Informations générales sur les fréquences radio.....	37
Télécommande.....	37
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue.....	39

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	40
Création d'une MyKey.....	41
Effacer toutes les clés MyKeys	42
Contrôle de l'état du système MyKey	44
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance.....	45
Diagnostic de MyKey.....	45

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	47
Ouverture sans clé.....	50

Sécurité

Dispositif antivol passif.....	53
Alarme antivol - Véhicules avec: Alarme périmétrique.....	53
Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur.....	54
Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée.....	55

Volant de direction

Réglage du volant.....	58
Commandes audio.....	58
Commande vocale.....	59
Régulateur de vitesse.....	59

Sommaire

Contrôle de l'affichage d'information.....	59
---	----

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces de pare-brise.....	60
Essuie-glaces automatiques.....	60
Lave-glaces de pare-brise.....	61

Eclairage

Généralités.....	63
Commandes d'éclairage.....	63
Allumage automatique des phares.....	64
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	65
Retard de sortie de phare.....	65
Feux de jour.....	65
Antibrouillards.....	66
Feux arrière de brouillard.....	66
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	66
Clignotants.....	68
Eclairage d'accueil.....	68
Eclairage intérieur.....	68
Eclairage ambiant.....	68

Vitres et rétroviseurs

Lève-vitres électriques.....	69
Ouverture générale	69
Rétroviseurs extérieurs.....	70
Rétroviseur intérieur.....	71
Pare-soleil.....	72

Combiné des instruments

Instruments.....	73
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	75
Signaux sonores et indicateurs.....	78

Affichages d'informations

Généralités.....	79
------------------	----

Messages d'information.....	88
-----------------------------	----

Commande de climatisation

Principes de fonctionnement.....	97
Ouïes d'aération.....	97
Climatisation manuelle.....	98
Commande de climatisation automatique.....	100
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle	102
Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants.....	104
Filtre à air d'habitacle	105

Sièges

S'asseoir dans la position correcte.....	106
Appuis-tête.....	106
Sièges à réglage manuel.....	108
Sièges électriques.....	108
Sièges arrière.....	109
Sièges à régulation de température.....	110

Points d'alimentation auxiliaire

Points d'alimentation auxiliaire.....	111
Allume-cigares.....	111

Compartiments de rangement

Porte-gobelets.....	112
Console centrale.....	112
Porte-verre.....	112

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	113
Démarrage sans clé.....	113
Verrou de direction.....	114
Démarrage d'un moteur à essence.....	114
Chauffe-bloc moteur.....	117

Sommaire

Carburant et ravitaillement

Précautions de sécurité.....	119
Qualité du carburant.....	120
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant.....	120
Panne sèche.....	120
Convertisseur catalytique.....	122
Ravitaillement.....	122
Consommation de carburant.....	124

Transmission

Transmission manuelle.....	126
Transmission automatique.....	126

Pont arrière

Différentiel à glissement limité.....	130
---------------------------------------	-----

Freins

Généralités.....	131
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	131
Frein de stationnement.....	132
Aide au démarrage en côte.....	132

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	134
Utilisation de l'antipatinage.....	134

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	135
Utilisation du programme de stabilité électronique.....	136

Dispositifs d'aide au stationnement

Principes de fonctionnement.....	140
Système d'aide au stationnement arrière.....	141
Caméra de recul.....	142

Régulateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	146
Utilisation du régulateur de vitesse.....	146

Aides à la conduite

Contrôle de conduite.....	148
---------------------------	-----

Chargement du véhicule

Généralités.....	150
------------------	-----

Remorquage

Traction d'une remorque.....	151
Points de remorquage.....	151
Transport du véhicule.....	151
Remorquage du véhicule sur ses quatre roues.....	152

Capote

Ouverture de la capote.....	153
Fermeture de la capote.....	154

Conseils pour la conduite

Rodage.....	156
Performance réduite du moteur.....	156
Conduite économique.....	157
Précautions nécessaires par temps froid.....	157
Conduite sur route inondée.....	157
Tapis de sol.....	158

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Feux de détresse.....	160
Trousse de premiers secours.....	160
Triangle de signalisation.....	160
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	160
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants.....	161
Système d'alerte post-collision.....	163

Sommaire

Fusibles

Tableau de spécification des fusibles.....	164
Remplacement d'un fusible.....	172

Entretien

Généralités.....	173
Ouverture et fermeture du capot.....	174
Vue d'ensemble sous le capot - 2.3L EcoBoost™.....	175
Vue d'ensemble sous le capot - 5.0 L.....	176
Jauge de niveau d'huile moteur.....	177
Contrôle de l'huile moteur.....	177
Contrôle du liquide de refroidissement.....	178
Contrôle d'huile de transmission automatique.....	179
Contrôle du liquide de frein.....	179
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	180
Contrôle du liquide lave-glace.....	180
Filtre à carburant.....	180
Remplacement de la batterie 12 V.....	180
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	182
Remplacement des balais d'essuie-glaces - Conduite à gauche.....	183
Remplacement des balais d'essuie-glaces - Conduite à droite.....	183
Réglage des projecteurs - Conduite à gauche.....	184
Réglage des projecteurs - Conduite à droite.....	186
Remplacement d'une ampoule.....	187
Tableau de spécification des ampoules.....	191

Nettoyage du véhicule

Nettoyage de l'extérieur.....	192
Nettoyage de l'intérieur.....	192

Réparation des dégâts mineurs de peinture.....	193
Nettoyage des jantes en alliage.....	193

Jantes et pneus

Généralités.....	195
Kit de mobilité temporaire.....	195
Entretien des pneus.....	202
Utilisation de pneus été.....	202
Utilisation de pneus hiver.....	203
Utilisation de chaînes à neige.....	203
Système de surveillance de la pression des pneus.....	204
Remplacement d'une roue.....	209
Conduite à grande vitesse.....	214
Spécifications techniques.....	215

Quantités et spécifications

Dimensions du véhicule - Coupé.....	217
Dimensions du véhicule - Cabriolet.....	218
Plaque d'identification du véhicule.....	219
Numéro de châssis du véhicule.....	220
Quantités et spécifications - 2.3L EcoBoost™.....	220
Quantités et spécifications - 5.0 L.....	222
Données sur la consommation de carburant.....	224

Système audio

Généralités.....	226
Autoradio - Véhicules avec: Autoradio AM/FM/CD de qualité supérieure.....	227
Radio numérique.....	229
Port USB.....	230
Passerelle multimédia.....	230

SYNC™ 2

Généralités.....	231
Réglages.....	240
Divertissement.....	255

Sommaire

Téléphone	264
Information.....	273
Climat	278
Navigation	281
Diagnostic de SYNC™.....	292

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....	301
Contrat de licence d'utilisateur final.....	302
Homologations.....	328

Introduction

A PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Note : *Ce manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même que ces fonctions et options ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont le véhicule que vous avez acheté n'est pas équipé.*

Note : *Certaines des illustrations de ce manuel peuvent présenter des fonctions utilisées sur différents modèles ; elles peuvent donc vous sembler différentes dans le cas de votre véhicule.*

Note : *Veillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements en vigueur.*

Note : *Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Dans ce manuel, il peut être précisé qu'un composant se trouve du côté gauche ou droit. Le côté est déterminé en regardant vers l'avant quand on est assis sur le siège.



E154903

- A Côté droit
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici certains des symboles que vous pourriez observer sur votre véhicule.



Alerte de sécurité



Se reporter au Manuel du propriétaire



Système de climatisation



Système de freinage antiblocage

Introduction



Interdiction de fumer ; flammes et étincelles interdites



Température du liquide de refroidissement



Batterie



Huile de transmission



Acide de batterie



Gaz explosifs



Liquide de frein - base non pétrolière



Attention, ventilateur



Système de frein



Boucler la ceinture de sécurité



Filtre à air d'habitacle



Airbag avant



Vérifier le bouchon de réservoir de carburant



Feux de brouillard avant



Verrouillage ou déverrouillage de la sécurité enfant sur les portes



Réinitialisation de la pompe à carburant



Ancrage inférieur de siège enfant



Boîte à fusibles



Ancrage de sangle de siège enfant



Feux de détresse



Régulateur de vitesse



Lunette arrière chauffante



Ne pas ouvrir à chaud



Pare-brise chauffant



Filtre à air du moteur



Ouverture intérieure du coffre à bagages



Liquide de refroidissement moteur



Cric



Tenir hors de la portée des enfants

Introduction



Commande d'éclairage



Pneus sous-gonflés



Vérifier le niveau de liquide



Noter les instructions de fonctionnement



Alarme de détresse



Aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Vitres électriques avant/arrière



Verrou de vitres électriques



Entretien moteur



Airbag latéral



Se protéger les yeux



Contrôle de stabilité



Nettoyage et balayage du pare-brise

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

De nombreux composants électroniques de votre véhicule contiennent des modules de stockage de données. Ceux-ci conservent, de façon temporaire ou permanente, des données techniques relatives à l'état du véhicule, aux événements et aux dysfonctionnements.

En général, ces données techniques fournissent des informations sur l'environnement ou sur l'état des pièces, des modules ou des systèmes :

- Les conditions de fonctionnement des composants du système (par exemple le niveau de remplissage).
- Les messages d'état du véhicule et de ses composants individuels (par exemple, le nombre de tours de roue/la vitesse de rotation, la décélération, l'accélération latérale).
- Les dysfonctionnements et les défauts constatés au niveau des composants de certains systèmes importants (par exemple, l'éclairage ou le système de freinage).
- La réaction du véhicule lors de situations de conduite particulières (par exemple, le gonflage d'un airbag ou l'activation du système de réglage de la stabilité).
- Les conditions environnementales (par exemple, la température).

Ces données sont stockées à des fins techniques exclusivement, afin de faciliter l'identification et la correction des dysfonctionnements, et aider à l'amélioration des fonctions du véhicule. Ces données ne permettent pas de créer des profils de déplacement indiquant les trajets effectués.

Introduction

Si des opérations d'entretien sont effectuées (par exemple, des réparations, des procédures de service, des opérations d'entretien effectuées dans le cadre de la garantie ou de l'assurance qualité), les employés du service d'entretien (y compris les fabricants) sont en mesure d'extraire ces données techniques des modules de stockage de données sur les événements et les dysfonctionnements à l'aide d'outils de diagnostic spécifiques. Si nécessaire, vous recevrez de plus amples informations. Une fois le dysfonctionnement corrigé, ces données sont soit constamment écrasées, soit supprimées du module de stockage des dysfonctionnements.

Lorsque le véhicule est en cours d'utilisation, il se peut que, dans certaines situations, des données techniques relatives à d'autres informations (rapports d'accidents, dommages subis par le véhicule, déclarations faites par un témoin, etc.) soient associées à une personne en particulier, éventuellement avec l'aide d'un expert.

Des fonctions supplémentaires peuvent faire l'objet d'un accord contractuel avec le client (par exemple, la localisation d'un véhicule en cas d'urgence). Ces fonctions supplémentaires autorisent la transmission à partir du véhicule de certaines données spécifiques le concernant.

RECOMMANDATIONS POUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes en utilisant des pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces Ford et Motorcraft authentiques chaque fois que vous confiez votre véhicule

pour une réparation ou un entretien planifié. Vous pouvez facilement identifier les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant la présence de la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien programmé et réparations mécaniques

Un des meilleurs moyens de préserver le bon fonctionnement de votre véhicule au fil des ans consiste à le faire entretenir dans le respect de nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le présent Manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft authentiques respectent ou dépassent ces spécifications.

Réparations en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais personne n'est à l'abri d'un accident. Les pièces de rechange Ford authentiques utilisées en cas de collision respectent nos strictes exigences en matière d'ajustement, de finition, d'intégrité structurelle, de protection contre la corrosion et de résistance aux bosses. Au cours du développement d'un véhicule, nous nous assurons que ces pièces offrent le niveau de protection voulu en tant que système global. Pour avoir l'assurance de bénéficier de ce niveau de protection, il vous suffit d'utiliser des pièces de rechange Ford authentiques.

Garantie des pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft authentiques sont les seules à bénéficier d'une Garantie Ford. Les dégâts provoqués au véhicule suite à la défaillance de pièces non-Ford risquent de ne pas être couverts par la Garantie Ford. Pour plus d'informations, se reporter aux conditions de la Garantie Ford.

EQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des équipements de communication mobiles tient une place de plus en plus importante aujourd'hui, tant dans la sphère personnelle que professionnelle. Elle ne doit toutefois en aucun cas compromettre votre sécurité ni celle des autres. Les communications mobiles peuvent renforcer la sécurité et la sûreté des individus lorsqu'elles sont utilisées correctement, en particulier dans les situations d'urgence. Pour ne pas compromettre les avantages des équipements de communication mobiles, la sécurité doit rester prioritaire. Par équipements de communication mobiles, on entend notamment les téléphones cellulaires, pagers, les appareils portables de consultation de la messagerie électronique et de messages texte, ainsi que les radios bidirectionnelles portables.

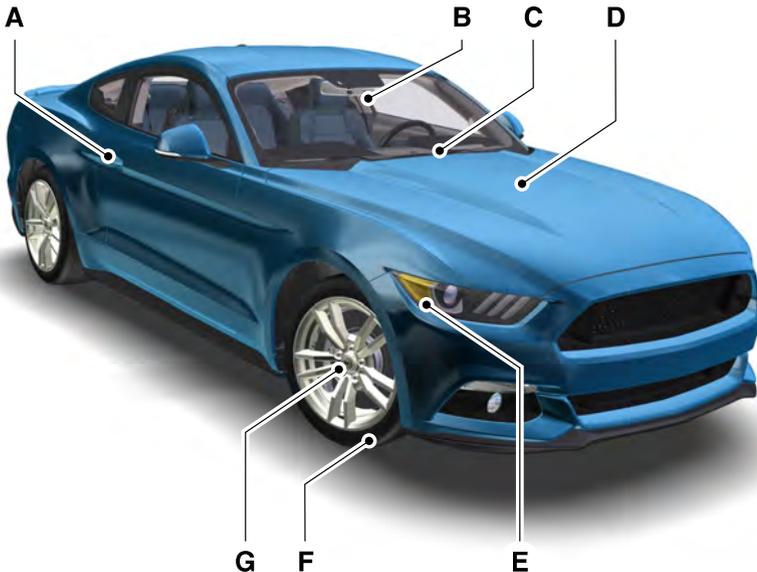
AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Bref aperçu

VUE D'ENSEMBLE EXTÉRIÈRE AVANT

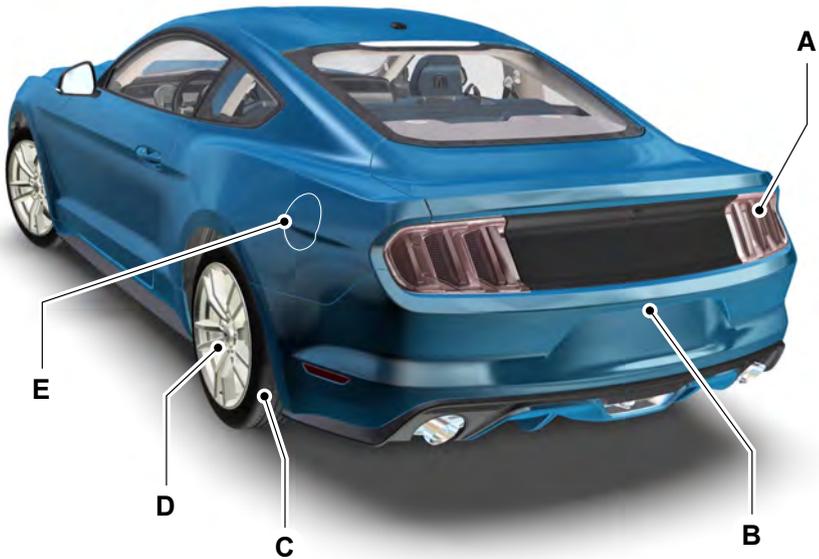


E177478

- A Serrures. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 47).
- B Capteur de pluie. Voir **Essuie-glaces automatiques** (page 60). Voir **Allumage automatique des phares** (page 64).
- C Balais d'essuie-glace avant. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glaces** (page 183).
- D Moteur Voir **Entretien** (page 173).
- E Eclairages extérieurs avant. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 187).
- F Pressions des pneus. Voir **Spécifications techniques** (page 215).
- G Roues. Voir **Remplacement d'une roue** (page 209).

Bref aperçu

VUE D'ENSEMBLE EXTÉRIÈRE ARRIÈRE

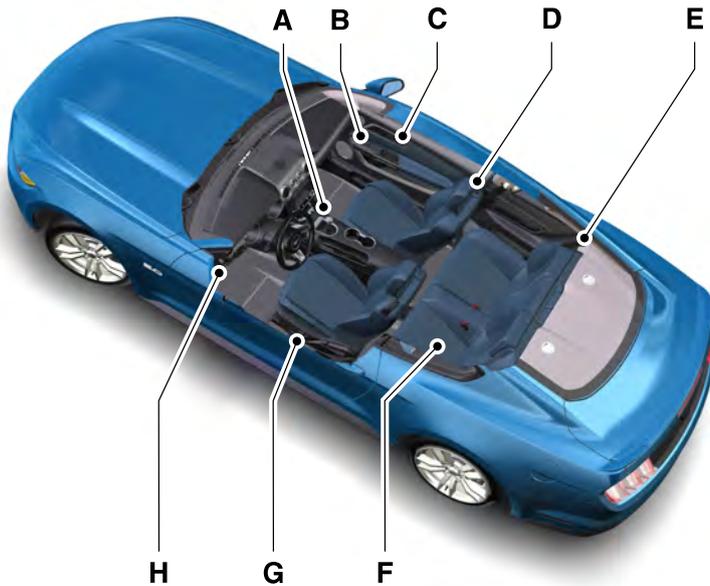


E206022

- A Eclairages extérieurs arrière. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 187).
- B Bouton de déverrouillage du coffre à bagages. Voir **Serrures** (page 47).
- C Pression de gonflage des pneus. Voir **Spécifications techniques** (page 215).
- D Roues. Voir **Remplacement d'une roue** (page 209).
- E Trappe de remplissage du réservoir de carburant. Voir **Ravitaillement** (page 122).

Bref aperçu

VUE D'ENSEMBLE DE L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

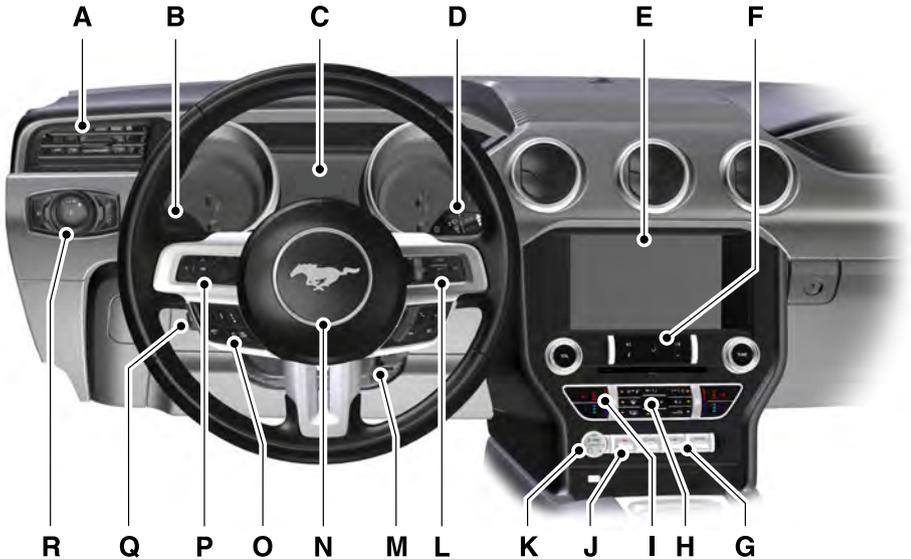


E177481

- A Levier de vitesses Voir **Transmission** (page 126).
- B Commutateurs de vitres électriques. Voir **Lève-vitres électriques** (page 69).
- C Levier de déverrouillage intérieur. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 47).
- D Appuie-têtes. Voir **Appuis-tête** (page 106).
- E Ceintures de sécurité. Voir **Bouclage des ceintures de sécurité** (page 24).
- F Sièges arrière. Voir **Sièges arrière** (page 109).
- G Sièges avant. Voir **Sièges** (page 106).
- H Levier de déverrouillage de capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 174).

Bref aperçu

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANCHE DE BORD - CONDUITE À GAUCHE



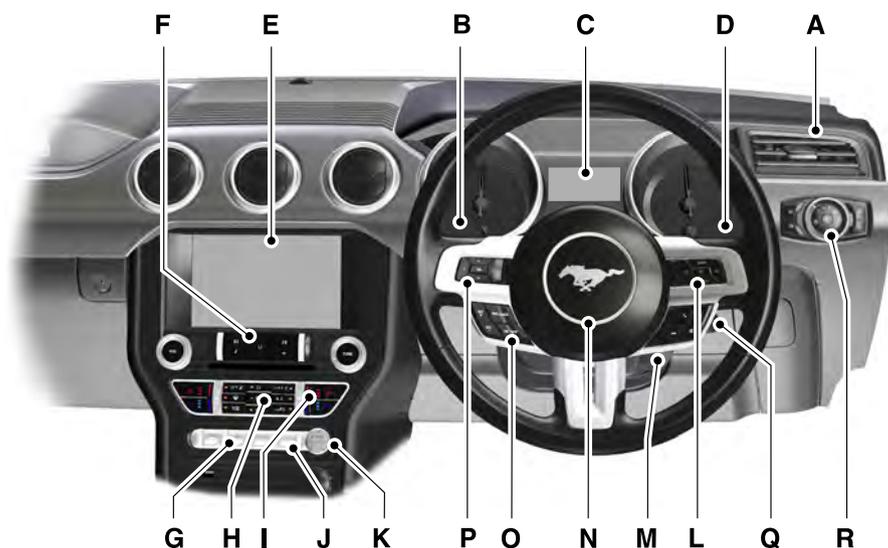
E206023

- A Aérateurs. Voir **Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle** (page 102).
- B Indicateurs de direction. Voir **Clignotants** (page 68).
- C Combiné des instruments. Voir **Instruments** (page 73).
- D Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 60).
- E Afficheur multifonction. Voir **SYNC™ 2** (page 231).
- F Autoradio. Voir **Système audio** (page 226).
- G Commutateurs de contrôle de conduite. Voir **Contrôle de conduite** (page 148).
- H Commandes de climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 97).
- I Sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 110).
- J Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 160).

Bref aperçu

- K Bouton de démarrage sans clé. Voir **Démarrage sans clé** (page 113).
- L Commande audio. Voir **Commandes audio** (page 58).
- M Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 58).
- N Avertisseur sonore.
- O Commutateurs de régulateur de vitesse. Voir **Régulateur de vitesse** (page 146).
- P Commandes d'affichage d'information. Voir **Contrôle de l'affichage d'information** (page 59).
- Q Bouton de déverrouillage du coffre à bagages. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 47).
- R Commande d'éclairage. Voir **Eclairage** (page 63).

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANCHE DE BORD - CONDUITE À DROITE



E199408

Bref aperçu

- A Aérateurs. Voir **Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle** (page 102).
- B Indicateurs de direction. Voir **Clignotants** (page 68).
- C Combiné des instruments. Voir **Combiné des instruments** (page 73).
- D Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 60).
- E Afficheur multifonction. Voir **SYNC™ 2** (page 231).
- F Autoradio. Voir **Système audio** (page 226).
- G Commutateurs de contrôle de conduite. Voir **Contrôle de conduite** (page 148).
- H Commandes de climatisation. Voir **Commande de climatisation** (page 97).
- I Sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 110).
- J Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 160).
- K Bouton de démarrage sans clé. Voir **Démarrage sans clé** (page 113).
- L Commande audio. Voir **Commandes audio** (page 58).
- M Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 58).
- N Avertisseur sonore.
- O Commutateurs de régulateur de vitesse. Voir **Régulateur de vitesse** (page 146).
- P Commandes d'affichage d'information. Voir **Contrôle de l'affichage d'information** (page 59).
- Q Bouton de déverrouillage du coffre à bagages.
- R Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 63).

Sécurité des enfants

INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



E161855



E68916

AVERTISSEMENTS

 N'installez JAMAIS un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIF, sous peine de BLESSER GRAVEMENT OU MORTELLEMENT L'ENFANT.

 Utilisez un siège de sécurité enfant agréé pour attacher les enfants mesurant moins de 150 cm sur le siège arrière.

 Lisez et suivez les instructions du fabricant lorsque vous installez un siège pour enfants.

AVERTISSEMENTS

-  Ne modifiez pas les sièges pour enfants de quelque manière que ce soit.
-  Ne tenez jamais un enfant assis sur vos genoux lorsque le véhicule se déplace.
-  Pour éviter tout risque de blessure, ne laissez pas des enfants ou des animaux sans surveillance dans votre véhicule.
-  Si votre véhicule a été impliqué dans une collision, faites contrôler les sièges pour enfants par un concessionnaire agréé.

Seuls les sièges pour enfants conformes à la norme ECE-R44.03 ou ultérieure ont été testés et approuvés pour être utilisés dans votre véhicule. Les concessionnaires agréés proposent plusieurs types de sièges enfants.

Note : *les obligations relatives aux sièges pour enfants varient d'un pays à l'autre.*

Note : *Les enfants doivent être correctement attachés en position assise à l'arrière à chaque fois que cela est possible.*

Dispositifs de retenue pour enfants pour les différentes catégories de poids

Utilisez le dispositif de retenue pour enfant correct :

Sécurité des enfants

Siège de sécurité enfant



E68920

Attachez les enfants dont le poids est compris entre 13 kg et 18 kg dans un siège de sécurité enfant (groupe 1) sur le siège arrière.

Rehausseurs

AVERTISSEMENTS

-  N'installez pas un siège rehausseur avec la seule sangle ventrale de la ceinture de sécurité.
-  N'installez pas un siège rehausseur avec une ceinture de sécurité détendue ou vrillée.
-  La ceinture de sécurité ne doit pas être placée sous le bras ou derrière le dos de l'enfant.
-  N'utilisez pas d'oreillers, de livres ou de serviettes pour rehausser votre enfant.
-  Veillez à ce que votre enfant soit assis en position verticale.
-  Assurez-vous que le siège enfant est bien appuyé contre le siège du véhicule. Ajustez le dossier de siège en position droite si nécessaire. Il peut également s'avérer nécessaire de soulever ou retirer l'appui-tête. Voir **Appuis-tête** (page 106).

AVERTISSEMENTS

-  Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le siège de sécurité enfant. Voir **Appuis-tête** (page 106).

Placez les enfants pesant plus de 15 kg mais mesurant moins de 150 cm sur un siège ou coussin rehausseur.

Note : si vous utilisez un siège enfant sur un siège arrière, réglez le siège avant de façon à éviter tout contact avec le passager arrière, les pieds ou les jambes de l'enfant.

Siège rehausseur (groupe 2)



E70710

Nous vous recommandons d'utiliser un rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausseur uniquement. La position d'assise surélevée permettra de placer la sangle diagonale de la ceinture de sécurité au centre de l'épaule de votre enfant et la sangle ventrale bien ajustée sur son bassin.

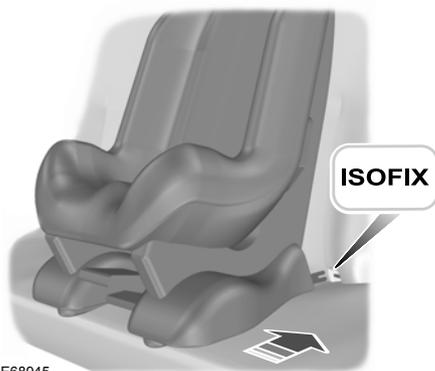
Sécurité des enfants

Coussin rehausseur (groupe 3)



E68924

Points d'ancrage ISOFIX



E68945

AVERTISSEMENT



Utilisez un appareil anti-rotation lors de l'utilisation du système ISOFIX.

Nous recommandons l'utilisation d'un amarrage supérieur ou d'une patte de support.

Votre véhicule possède des points d'ancrage ISOFIX qui acceptent les bases de fixation pour siège enfant ISOFIX homologuées de façon universelle.

Le système ISOFIX est composé de deux bras rigides sur le dispositif de retenue pour enfants qui se fixent sur des points d'ancrage prévus sur les sièges arrière extérieurs, à l'endroit où le coussin et le dossier se rencontrent. Les points d'ancrage des sangles d'arrimage se trouvent à l'arrière des sièges arrière extérieurs pour les sièges pour enfants munis d'un ancrage supérieur.

Note : Lors de l'achat d'un dispositif de retenue ISOFIX, veiller à connaître le groupe de masse et la catégorie de taille ISOFIX corrects pour l'emplacement d'assise prévu. Voir **Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant** (page 21).

Points d'ancrage de sangle supérieure



E174400

Les points d'ancrage de sangle supérieure sont situés à l'arrière du dossier de siège arrière.

Fixation d'un siège de sécurité enfant avec sangles d'ancrage supérieures

AVERTISSEMENT



Ne fixez pas la sangle d'amarrage supérieure à un autre endroit que le point d'ancrage d'amarrage supérieur correct.

Sécurité des enfants

Pour installer un siège enfant avec point d'ancrage supérieur, suivez les instructions du fabricant du siège enfant.

1. Acheminer la sangle d'amarrage jusqu'au point d'ancrage.



E87145

2. Pousser le dossier de siège de sécurité enfant fermement pour engager les points d'ancrage inférieurs ISOFIX.
3. Serrez la sangle d'ancrage.

Fixation d'un siège enfant avec pied de soutien

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Assurez-vous que le pied de soutien est suffisamment long pour atteindre le plancher du véhicule.
- ⚠ Vérifiez que le fabricant du siège pour enfants a répertorié votre véhicule comme adapté à l'utilisation de ce type de siège pour enfants.

Suivez les instructions du fabricant du siège lorsque vous installez un siège pour enfants avec un pied de soutien.



E165606

POSITIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

AVERTISSEMENTS

- ⚠ N'installez pas un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal.
- ⚠ En cas d'utilisation d'un siège pour enfants avec un pied de soutien, le pied de soutien doit prendre solidement appui sur le plancher.
- ⚠ En cas d'utilisation d'un siège enfant avec une ceinture de sécurité, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne présente pas de mou et qu'elle ne soit pas entortillée.

Sécurité des enfants

AVERTISSEMENTS



Le siège pour enfants doit être solidement plaqué contre le siège du véhicule. Il pourra être nécessaire d'élever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Appuis-tête** (page 106).

Note: Lorsque vous utilisez un siège enfant sur le siège avant, reculez systématiquement le siège passager avant au maximum. S'il s'avère difficile de serrer l'enrouleur de la ceinture de sécurité sans qu'il n'y ait de mou, ajuster le dossier en position haute et régler la hauteur du siège. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 106).

Sièges	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	Jusqu'à 10 kg	Jusqu'à 13 kg	9 - 18 kg	15 - 25 kg	22 - 36 kg
Siège passager avant avec airbag ON	X	X	UF ¹	UF ¹	UF ¹
Sièges arrière	X	X	X	X	X

X Inapproprié pour les enfants dans cette catégorie de poids.

UF¹ Approprié pour les dispositifs de retenue pour enfant de type face à la route universels homologués pour cette catégorie de poids. Toutefois, nous vous recommandons d'attacher les enfants sur les sièges arrière.

Les sièges passagers extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage inférieurs ISOFIX. Tous les sièges passagers extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage supérieurs ISOFIX. Voir **Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant** (page 18).

Le siège passager avant n'est pas équipé de points d'ancrage inférieurs ou supérieurs ISOFIX. Nous vous recommandons d'attacher les enfants sur les sièges arrière.

Sécurité des enfants

Sièges pour enfants ISOFIX

Sièges		Catégories de poids			
		0	0+	1	
		Orienté vers l'arrière		Orienté vers l'avant	Orienté vers l'arrière
		Jusqu'à 29 lbs (13 kg)		20 - 40 lbs (9 - 18 kg)	
Siège passager avant	Classe de taille	Non équipé ISOFIX			
	Type de siège				
ISOFIX de siège extérieur arrière	Classe de taille	X	B, B1 ¹	X	
	Type de siège	IL ²	IL ² , IUF ³	IL ²	

IL Approprié pour certains dispositifs de retenue pour enfants ISOFIX de la catégorie semi-universelle. Veuillez consulter les listes de recommandation véhicule des fournisseurs de dispositifs de retenue pour enfants.

IUF Approprié pour certains dispositifs de retenue pour enfants orientés vers l'avant de la catégorie universelle approuvés pour cette catégorie de poids et cette classe de taille ISOFIX.

¹La classe de taille ISOFIX pour les systèmes de siège pour enfants universels et semi-universels est déterminée par une lettre majuscule, de A à G. Cette lettre d'identification est indiquée sur le siège pour enfants ISOFIX.

²A la date de publication, le siège de sécurité pour bébé ISOFIX de groupe O+ recommandé est le Britax Romer Baby Safe. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

³A la date de publication, le siège enfant ISOFIX de groupe 1 recommandé est le Britax Romer Duo. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Ceintures de sécurité

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

 Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Si vous n'entendez pas ce déclic, c'est que vous n'avez pas bouclé correctement la ceinture de sécurité.

 Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien enroulée et qu'elle ne se trouve pas à l'extérieur du véhicule lorsque vous fermez la porte.

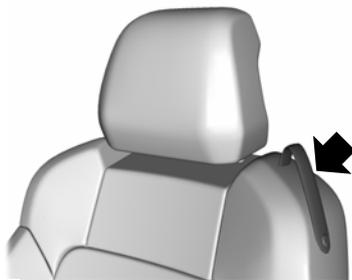
Le côté des sièges avant est doté d'un guidage de ceinture de sécurité. Selon la taille et la position de l'occupant, il peut s'avérer nécessaire de faire passer la ceinture à travers le guidage pour un bon ajustement. Si la ceinture de sécurité ne se positionne pas au centre de l'épaule, faites passer la ceinture à travers le guidage.

Décapotable



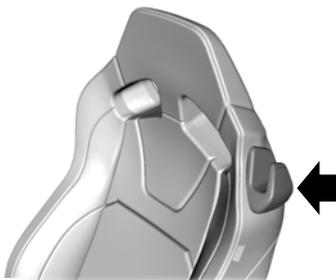
E175860

Coupé

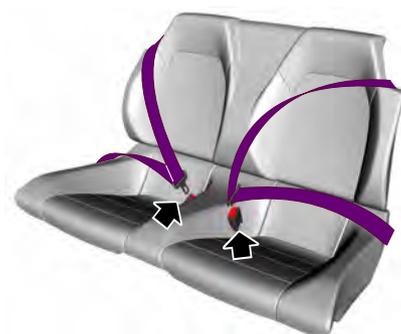


E175859

Recaro



E175163



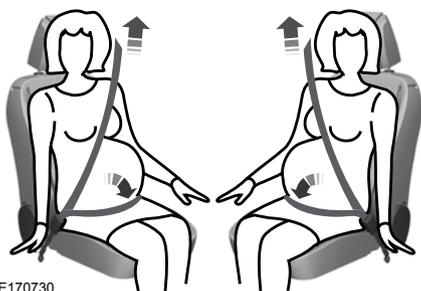
E204921

Ceintures de sécurité

Déroulez régulièrement la ceinture. Elle peut se bloquer si vous tirez dessus trop violemment ou si le véhicule se trouve sur une pente.

Appuyez sur le bouton rouge de la boucle pour détacher la ceinture. Maintenez la languette et laissez-la laisser s'enrouler complètement et en douceur jusqu'en position de rangement.

Utilisation des ceintures de sécurité lors de la grossesse



E170730

AVERTISSEMENT



Positionnez la ceinture de sécurité correctement afin de vous protéger et de protéger votre bébé. N'utilisez pas la sangle ventrale ou la sangle épaulière seule.

Les femmes enceintes doivent impérativement attacher leur ceinture de sécurité. La sangle ventrale d'une ceinture passant par les épaules et l'abdomen doit être placée en dessous des hanches, sous le ventre, et être aussi ajustée que possible. La sangle épaulière de la ceinture de sécurité doit être placée de façon à passer au milieu de l'épaule et de la poitrine.

RAPPEL DE CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES

AVERTISSEMENT



Le système n'offre une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Le témoin s'allume et un avertissement sonore est émis si :

- Les ceintures de sécurité avant n'ont pas été bouclées.
- Le véhicule dépasse une certaine vitesse, relativement basse.

Il s'allume également, et l'avertissement sonore retentit, lorsqu'une ceinture de sécurité est détachée alors que le véhicule roule.

Si vous ne bouclez pas votre ceinture de sécurité, l'avertissement s'arrête automatiquement au bout de cinq minutes environ.

Désactivation du rappel de ceinture de sécurité

Contactez un concessionnaire agréé.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Danger extrême ! Ne jamais installer un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire la mort de l'enfant.

 Ne modifiez pas l'avant du véhicule de quelque manière que ce soit. Ceci pourrait affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 Bouclez votre ceinture de sécurité et maintenez une distance suffisante entre vous et le volant. Pour retenir le corps dans une position permettant à l'airbag d'assurer une protection optimale, la ceinture de sécurité doit être correctement utilisée. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 106). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 Les réparations sur le volant, la colonne de direction, les sièges, les airbags et les ceintures de sécurité doivent être exécutées par un concessionnaire agréé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 Maintenir exempt d'obstruction l'espace situé devant les airbags. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles d'airbags. En cas d'impact, des objets durs peuvent causer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

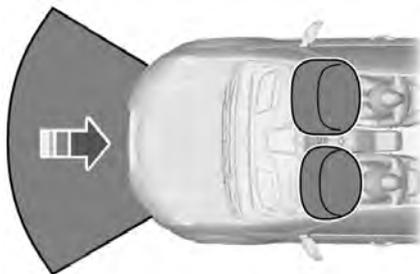
 Veillez à ne pas transpercer le siège avec des objets pointus. Ceci pourrait endommager et affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 Utilisez des housses conçues pour les sièges équipés d'airbags latéraux. Confiez la pose de ces équipements à un concessionnaire agréé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Note : le déploiement d'un airbag produit une détonation et un nuage de résidus poudreux inoffensifs. C'est normal.

Note : pour nettoyer les couvercles d'airbag, utilisez un chiffon humide seulement.

AIRBAG CONDUCTEUR



E74302

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde et se dégonfle au contact avec l'occupant, amortissant son mouvement vers l'avant. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision frontale mineure, de basculement, de collision arrière ou latérale.

AIRBAG PASSAGER



E151127

L'airbag passager se déploie lors d'importantes collisions frontales ou à proximité de la zone frontale. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde et se dégonfle au contact avec l'occupant, amortissant son mouvement vers l'avant. Les collisions frontales mineures, le basculement, les collisions arrière et les collisions latérales ne déclenchent pas l'airbag passager frontal.

SYSTÈME D'OCCUPATION DE SIÈGE AVANT PASSAGER

AVERTISSEMENTS

-  Même si le véhicule est équipé de dispositifs de retenue avancés, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être correctement attachés en position assise à l'arrière. Le non-respect de cette consigne peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.
-  N'installez pas un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal.
-  Le fait de ne pas être correctement assis, de ne pas être assis dans la bonne position ou avec le dossier trop incliné vers l'arrière risque de ne pas faire peser suffisamment de poids sur le coussin de siège, et donc d'influer sur les décisions du système de détection du passager avant. Ceci peut se solder par des blessures graves, voire la mort, en cas d'accident. Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier, vos pieds reposant sur le sol.
-  Pour réduire les risques de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le bac de rangement du dossier de siège et ne suspendez rien au dossier de siège si un enfant est installé sur le siège passager avant. Ne placez aucun objet sous le siège passager avant ni entre le siège et la console centrale. Vérifiez le témoin de désactivation de l'airbag passager pour connaître le statut d'activation de l'airbag. Le non-respect de ces consignes peut interférer avec le bon fonctionnement du système de détection de passager avant.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

AVERTISSEMENTS



L'altération ou la modification du siège passager avant peut altérer les performances du système de détection.

Ce système fonctionne avec des capteurs intégrés dans le siège passager avant et la ceinture de sécurité. Ils permettent de détecter la présence d'un passager correctement assis et de déterminer si l'airbag frontal du passager avant doit être activé (c'est-à-dire qu'il peut se déployer) ou non.



E179527

Le système de détection du passager avant utilise un témoin de désactivation de l'airbag passager qui s'allume et reste allumé afin de vous rappeler que l'airbag frontal du passager avant est désactivé.

Ce témoin se trouve sur la console de pavillon.

Note : lorsque le contact est établi, le témoin s'allume brièvement pour confirmer son bon fonctionnement.

Le système de détection de passager avant est conçu de manière à désactiver l'airbag frontal du passager avant (c'est-à-dire que celui-ci ne se déploiera pas) si un siège enfant dos à la route ou face à la route ou un rehausseur est détecté. Même si le véhicule est équipé de cette technologie, il est **fortement**

recommandé aux parents d'attacher correctement leurs enfants sur le siège arrière. Lorsque le siège passager est vide, le capteur désactive également l'airbag frontal passager et l'airbag latéral monté dans le siège.

- Lorsque le système de détection de passager avant désactive l'airbag frontal du passager avant (c'est-à-dire qu'il ne se déploiera pas), le témoin s'allume et reste allumé pour vous rappeler que l'airbag frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant a été installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le siège enfant du véhicule, puis réinstallez-le en respectant les instructions du fabricant.

Le système de détection du passager avant est conçu de manière à activer l'airbag frontal du passager avant (c'est-à-dire que celui peut se déployer) dès qu'il détecte une personne de taille adulte assise correctement sur le siège passager avant.

- Lorsque le système de détection du passager avant active l'airbag frontal du passager avant (c'est-à-dire que celui-ci peut se déployer), le témoin ne s'allume pas et reste éteint.

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège passager avant, mais que le témoin de désactivation de l'airbag passager est allumé, il est possible que cette personne ne soit pas assise correctement. Si cela se produit :

- Coupez le contact et demandez à la personne de redresser au maximum le dossier du siège.
- Demandez à la personne de se tenir droite dans le siège, au centre du coussin et les jambes confortablement allongées.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

- Redémarrez le véhicule et demandez à la personne de conserver cette position pendant environ deux minutes. Cela permettra au système de détecter cette personne et d'activer l'airbag frontal du passager.
- Si le témoin reste tout de même allumé, il faut conseiller à la personne de s'assois sur le siège arrière pendant le trajet.

Occupant	Témoin de désactivation de l'airbag passager	Airbag passager
Vide	Eteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Eteint	Activé

Note : lorsque le témoin de désactivation de l'airbag passager avant est allumé, l'airbag latéral passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour éviter tout risque de blessures corporelles liées au déploiement de l'airbag.

Une fois que les occupants ont réglé leurs sièges et mis leurs ceintures de sécurité, il est essentiel qu'ils restent correctement assis. Pour être assis correctement, un occupant doit se tenir droit, appuyé contre le dossier et au centre du coussin de siège et ses jambes doivent être confortablement allongées sur le plancher. Une mauvaise position peut augmenter le risque de blessures lors d'une collision. Par exemple, si un occupant est avachi, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'avant du siège, se penche vers l'avant ou les côtés, lève ses jambes, le risque de blessures en cas de collision augmente considérablement.

Si vous pensez que le témoin de désactivation de l'airbag passager est allumé ou éteint par erreur, vérifiez les éléments suivants :

- Objets coincés sous le siège
- Objets placés entre le coussin de siège et la console centrale
- Objets accrochés au dossier du siège

- Objets rangés dans le bac de rangement du dossier
- Objets placés sur les genoux de l'occupant
- Chargement interférant avec le siège.
- D'autres passagers poussant ou tirant le siège
- Pieds d'un passager arrière s'appuyant sur le siège ou le poussant

Si une ou plusieurs des conditions décrites ci-avant sont vérifiées, le poids d'un passager correctement assis peut être mal interprété par le système de détection du passager avant. La personne assise sur le siège passager avant peut paraître plus lourde ou plus légère.



Assurez-vous que le système de détection du passager avant fonctionne correctement. Voir **Capteurs d'impact et témoin d'airbag** (page 31).

Si le témoin de l'airbag est allumé, procédez comme suit :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont coincés sous le siège passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Si des objets sont coincés ou un chargement interfère avec le siège, suivez cette procédure pour enlever l'objet :

- Arrêtez le véhicule.
- Coupez le moteur du véhicule.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont coincés sous le siège passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez le ou les objets (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes et vérifiez que le témoin de l'airbag est bien éteint.
- Si le témoin de l'airbag reste allumé, ce problème peut être dû au système de détection du passager avant.

Ne tentez aucune réparation ou maintenance sur le système. Emmenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire agréé.

AIRBAGS LATÉRAUX

AVERTISSEMENT



Utilisez des housses conçues pour les sièges équipés d'airbags latéraux. Confiez la pose de ces équipements à un concessionnaire agréé.

Coupé



E152533

Décapotable



E174777

Les airbags sont situés dans les dossiers des sièges avant. Une étiquette fixée sur le côté du dossier indique la présence des airbags.

AIRBAGS GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

AVERTISSEMENTS



Laissez la boîte à gants fermée pendant que vous conduisez pour assurer une performance optimale de l'airbag genoux passager en cas de collision.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessure, veillez à ne pas obstruer ni à placer d'objets dans le champ de déploiement de l'airbag genoux.

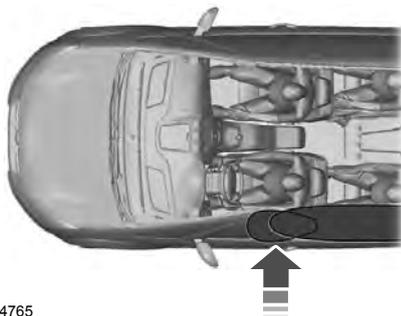
Un airbag genoux conducteur se trouve sous ou dans la planche de bord. Un airbag genoux passager se trouve dans le panneau ouvrant de la boîte à gants. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les airbags genoux passager et conducteur en fonction de la gravité de l'impact et de l'état des occupants. Dans certaines conditions, en fonction de la gravité de l'impact et de l'état des occupants, les airbags genoux passager et conducteur peuvent se déployer sans que l'airbag frontal conducteur ne s'active. En ce qui concerne les airbags frontaux et latéraux, il est important que les occupants soient correctement assis et attachés afin de réduire le risque de blessures graves voire mortelles.



Assurez-vous que les airbags genoux fonctionnent correctement. Voir **Capteurs**

d'impact et témoin d'airbag (page 31).

AIRBAGS RIDEAU LATÉRAUX - COUPÉ



E204765

Les airbags sont situés au-dessus des vitres latérales avant et arrière.

Les airbags se déploient lors de certaines collisions importantes ou lorsque le capteur de tonneaux détecte un possible renversement. Les airbags rideaux latéraux peuvent se déployer en cas d'importante collision frontale latérale.

CAPTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN D'AIRBAG

AVERTISSEMENT



Toute modification ou ajout d'équipement sur la partie avant du véhicule (y compris le capot, berceau, système de pare-chocs, structure de carrosserie d'extrémité avant, crochets de remorquage et axes du capot) peut affecter le fonctionnement du système de capot déployable et des airbags, et augmenter le risque de blessures. Ne modifiez pas la partie avant du véhicule.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Votre véhicule est équipé d'un ensemble de capteurs d'impact, d'occupation de siège et de piétons, qui fournissent des informations au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les prétensionneurs de ceinture de sécurité avant, l'airbag conducteur, l'airbag passager, le/les airbag(s) genoux, les airbags latéraux montés dans les sièges, les airbags rideaux latéraux et le système de capot déployable (pour la protection des piétons). En fonction du type de collision (impact frontal, latéral, tonneau ou choc piéton), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité adaptés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille également la disponibilité des dispositifs de sécurité cités ci-dessus, ainsi que les capteurs d'impact, d'occupation de siège et de piétons. La disponibilité du système de sécurité est indiquée par un témoin d'avertissement dans le combiné des instruments ou par un avertisseur sonore si le témoin ne fonctionne pas. L'entretien régulier des airbags et du système de capot déployable n'est pas requis.

Tout problème rencontré par le système est indiqué par un ou plusieurs des éléments suivants :



Le témoin ne s'allume pas dès que le contact est mis.

- Le témoin clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips se fait entendre. Ce type d'avertissement se répète régulièrement jusqu'à ce que le problème, le témoin ou bien les deux aient été réparés.

Si l'une de ces situations survient, même par intermittence, faites immédiatement réparer le dispositif de retenue supplémentaire et le système de capot déployable par un concessionnaire agréé. Dans le cas contraire, le système pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision.

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire d'airbag avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisamment forte pour entraîner le déploiement d'un dispositif de sécurité par le module de commande des dispositifs de retenue.

Le fait que les prétensionneurs de ceinture de sécurité ou que les airbags frontaux ne s'activent pas pour les deux occupants des sièges avant dans le cas d'une collision, ou que le système de capot déployable ne s'active pas dans le cas d'un choc piéton, ne signifie pas que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de l'impact, utilisation des ceintures de sécurité) ne nécessitaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les airbags frontaux sont conçus pour se déclencher uniquement dans le cas de collisions frontales ou à proximité de la zone frontale (pas dans le cas de tonneaux, d'impacts latéraux ou arrière, à moins que la collision ne provoque une décélération frontale suffisamment forte).
- Les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déclencher lors de collisions frontales, à proximité de la zone frontale et latérales.
- Le/les airbag(s) genoux peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et de l'état des occupants.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

- Les airbags latéraux sont conçus pour se gonfler lors de certaines collisions latérales. Les airbags rideaux latéraux sont conçus pour se gonfler lors de certaines collisions latérales et lorsque le capteur de tonneaux détecte un possible renversement. Les airbags latéraux et les airbags rideaux latéraux peuvent se déclencher dans le cas d'autres types de collisions, si le véhicule enregistre un mouvement latéral suffisamment marqué, subit des déformations ou risque de partir en tonneaux.
- Le système de capot déployable est conçu pour se déclencher lors d'un choc piéton à des vitesses approximativement comprises entre 20 km/h et 50 km/h. Tout impact similaire à un choc piéton peut provoquer le déploiement du système de capot. Voir **Protection des piétons** (page 34).

Protection des piétons

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avec le capot ouvert.



Ne placez pas sur ou à proximité des dispositifs de levage du capot les mains, des objets ou des équipements de fixation susceptibles d'entrer en contact avec un dispositif qui se déploie. Le non respect des ces instructions peut provoquer des blessures graves lors d'un déploiement.



N'essayez pas d'entretenir, réparer ou modifier les dispositifs de levage du capot sous peine de vous blesser gravement ou mortellement. Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible.



N'essayez pas d'entretenir, réparer ou modifier les charnières de capot sous peine d'endommager le système de déploiement du capot. Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible.



Si le système de capot déployable s'est déployé, il ne fonctionnera plus. Le système de capot déployable, y compris le capot, les charnières, les dispositifs de levage du capot, le système de pare-chocs et les capteurs d'impact doivent être inspectés et entretenus par un concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENTS



Toute modification ou ajout d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule (y compris le capot, système de pare-chocs, cadre, structure de carrosserie d'extrémité avant, crochets de remorquage et axes du capot) peut affecter les performances du système de capot déployable et augmenter les risques de blessure. Ne modifiez pas l'extrémité avant de votre véhicule et n'y ajoutez pas d'équipement.

Votre véhicule est équipé d'un système de protection des piétons amélioré en cas d'impact avec un piéton. Le pare-chocs inclut dans sa construction un matériau à absorption d'énergie ainsi que des capteurs capables de détecter un choc piéton et de déclencher un système de capot déployable.

Système de capot déployable



E94698

Le système libère les charnières de capot et lève le bord arrière du capot d'environ 100 mm. Cela augmente l'espace entre le capot et les composants situés à l'intérieur du compartiment moteur pour fournir un amortissement supplémentaire au cas où un piéton entre en contact avec le capot.

Protection des piétons

Le système de capot déployable comprend les éléments suivants :

- Capot.
- Charnières de capot.
- Dispositifs de levage du capot situés à proximité des charnières de capot.
- Capteurs d'impact et système de surveillance avec témoin. Voir **Capteurs d'impact et témoin d'airbag** (page 31).
- Etiquettes de précaution du système de capot déployable placées sous le capot à proximité des dispositifs de levage du capot pour identifier leur emplacement pour le personnel de service et de secours.



E199514

Ces étiquettes illustrent l'emplacement des dispositifs de levage du capot pour le personnel de service et de secours.

Le système de capot déployable est actif uniquement lorsque le contact est mis et que le véhicule se déplace à des vitesses approximativement comprises entre 20 km/h et 50 km/h.

Après déploiement

Après un choc ayant entraîné l'activation du système de capot déployable, ce dernier est levé et demeure définitivement fixé au véhicule via les charnières de capot et le crochet. Le véhicule ne doit pas être conduit lorsque le capot s'est déployé. Si le système de capot déployable a été activé, arrêtez le véhicule aussi tôt que la sécurité le permet et faites-le transporter chez le concessionnaire agréé le plus proche.



Si le témoin demeure allumé, le véhicule doit être transporté chez le concessionnaire agréé le plus proche.

Le capot peut être ouvert à l'aide du crochet de capot après un déploiement. Assurez-vous que le capot est fermement fermé et verrouillé avant de transporter le véhicule chez le concessionnaire agréé le plus proche.

Système de surveillance du capot déployable

Le système de capot déployable ne nécessite aucun entretien de routine.



Si un défaut est détecté dans le système, le système de surveillance allume le témoin sur le combiné des instruments.

Si le témoin est allumé, procédez comme suit :

Ne tentez aucune réparation ou maintenance sur le système. Emmenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire agréé.

Protection des piétons

Si le système de capot déployable est activé, nous recommandons de remplacer les pièces suivantes :

- Capot.
- Charnières de capot.
- Dispositifs de levage du capot.

Ces pièces doivent être inspectées par un concessionnaire agréé et remplacées en cas de nécessité :

- Capteurs d'impact.
- Pare-chocs et matériau à absorption d'énergie.

Mise au rebut des dispositifs de levage du capot

Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible. Les dispositifs de levage du capot doivent être mis au rebut par du personnel qualifié.

Clés et télécommandes

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FRÉQUENCES RADIO

Note : *les modifications ou changements non approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation de l'équipement de l'utilisateur.*

La portée de fonctionnement type de votre émetteur est d'environ 10 m.

La portée de fonctionnement peut diminuer en fonction :

- des conditions climatiques ;
- de la proximité d'émetteurs radio ;
- des structures entourant votre véhicule ;
- ou encore des autres véhicules stationnés à proximité de votre véhicule.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut également l'être par d'autres émetteurs radio, par exemple des radios amateurs, un équipement médical, des casques sans fil, des télécommandes sans fil, des téléphones portables et des systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *assurez-vous que votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.*

Note : *si vous vous trouvez dans la plage de fonctionnement de la télécommande, celle-ci fonctionnera si vous pressez une touche de manière non intentionnelle.*

Note : *la télécommande renferme des composants électriques sensibles. Toute exposition à l'humidité ou tout impact peut entraîner des dommages permanents.*

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent



E186183

Vos clés d'accès intelligent activent les serrures électriques. La clé doit être à l'intérieur de votre véhicule pour pouvoir utiliser le démarrage par bouton-poussoir.

Lame de clé escamotable

La clé d'accès intelligent renferme également une lame de clé escamotable que vous pouvez utiliser pour déverrouiller votre véhicule.



E151796

Faites glisser le cache situé au dos de la télécommande, puis déposez-le pour accéder à la lame de clé.

Clés et télécommandes

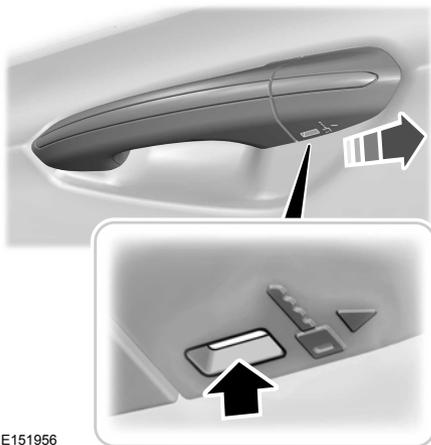


E151795

Note : *l'étiquette de sécurité fournie avec les clés de votre véhicule contient des informations importantes sur la taille de clé. Conservez cette étiquette dans un lieu sûr pour référence ultérieure.*

Utilisation de la lame de clé

Le barillet de serrure est situé sous un cache de la poignée de porte conducteur. Pour déposer le cache :



1. Insérez la lame de clé dans la fente située sous la poignée, puis appuyez vers le haut.

2. Tout en maintenant la pression vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le dégager. Ce faisant, déposez doucement la clé.

Pour poser le cache :



E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Tout en appuyant sur le cache, déplacez-le vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit en place. Il est possible que vous entendiez un déclic une fois le cache en place.

Assurez-vous que le cache est correctement posé en essayant de le déplacer vers l'arrière.

Remplacement de la pile de la télécommande

Note : *reportez-vous aux réglementations locales applicables à la mise au rebut des piles d'émetteurs.*

Note : *n'essayez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuit imprimé.*

Note : *le remplacement de la batterie n'efface pas les clés programmées sur votre véhicule. L'émetteur devrait fonctionner normalement.*

Clés et télécommandes

Lorsque la pile de la télécommande est faible, un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 88).

Clé d'accès intelligent

La télécommande est alimentée par deux piles bouton au lithium 3 V, CR2025 ou équivalent.



E151796

1. Faites glisser le cache situé au dos de la télécommande, puis déposez-le en le faisant pivoter.



E153890

2. Insérez une pièce dans la fente, puis tournez-la pour séparer le boîtier.



E176226

3. Déposez les piles.
4. Posez des piles neuves, leur + étant orienté l'un vers l'autre.

Note: assurez-vous de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.

5. Remettez le couvercle de la pile.

REPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Les concessionnaires agréés peuvent programmer des télécommandes pour votre véhicule. Voir **Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue** (page 39).

Pour reprogrammer le dispositif antivol passif, contactez un concessionnaire agréé.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

MyKey vous permet de programmer des clés en mode de conduite restreint afin de favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule, à l'exception d'une seule, peuvent être activées avec ces modes restreints.

Toute clé qui n'a pas été programmée est appelée une clé administrateur ou clé Admin. Ces clés peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les paramètres MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsqu'une clé MyKey a été programmée, vous pouvez accéder aux informations suivantes à partir de l'écran d'information :

- Le nombre de clés Admin et MyKey programmées pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue par votre véhicule en utilisant une clé MyKey.

Note : *les paramètres réglés sont les mêmes pour toutes les clés MyKey programmées. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *pour les véhicules avec accès intelligent équipés d'un système de démarrage avec bouton-poussoir de démarrage, lorsqu'une clé MyKey et une clé d'accès intelligent admin (corps de clé) sont toutes les deux présentes, le corps de clé admin est détecté par le véhicule lorsque le contact est établi pour le démarrer.*

Paramètres non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par l'utilisateur d'une clé Admin :

- Rappel de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. Le système audio est mis en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement précoce de niveau de carburant bas. L'avertissement de niveau de carburant bas est activé plus tôt, ce qui permet à l'utilisateur MyKey de disposer de plus de temps pour faire le plein.
- Si votre véhicule en est équipé, les fonctions d'aide à la conduite ne peuvent être désactivées : aide au stationnement arrière, système de surveillance d'angle mort avec alerte de circulation transversale, avertissement de changement de voie, système d'avertisseur de collision et navigation.
- Le mode Circuit, si votre véhicule en est équipé, est limité.

Paramètres configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey lorsque vous créez la première clé MyKey et avant de recycler la clé ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les paramètres ultérieurement avec une clé Admin.

- Il est possible de définir une limite de vitesse du véhicule. Quand le véhicule atteint la vitesse définie, des avertissements visuels sont affichés, suivis d'un signal sonore. Vous ne pouvez pas dépasser la vitesse définie en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur ou en réglant le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limitation de vitesse maximale MyKey à un niveau qui empêche le conducteur de maintenir une vitesse sûre au regard des limites de vitesse imposées et des conditions de conduite dominantes. Il incombe toujours au conducteur de conduire de manière adaptée aux conditions de circulation dominantes tout en respectant la législation locale. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des accidents ou blessures corporelles.

- Il est possible de définir plusieurs rappels de vitesse du véhicule. Une fois la vitesse sélectionnée, elle s'affiche à l'écran et un signal sonore retentit lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximum du système audio de 45 %. Un message s'affiche à l'écran en cas de tentative de dépassement du volume limité. La fonction de contrôle du volume en fonction de la vitesse ou de compensation automatique du bruit est également désactivée.
- Réglage « Marche perm. ». Si ce réglage est activé, vous ne pouvez pas désactiver le système antipatinage, l'assistance d'urgence ou la fonction Ne pas déranger (si votre véhicule est en équipé) et le mode Sport n'est pas disponible pour les conducteurs MyKey.

CRÉATION D'UNE MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez dans le contacteur d'allumage la clé que vous souhaitez programmer. Si votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage, insérez la télécommande dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 114).
2. Mettez le contact.
3. Accédez au menu principal avec les commandes de l'écran d'information. A l'aide des flèches, accédez aux sélections de menu suivantes :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.

Lorsque vous y êtes invité, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande d'étiqueter cette clé comme une clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La création de la clé MyKey a réussi. Veuillez à étiqueter la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des paramètres configurables pour la(les) clé(s). Reportez-vous à

Programmation/Modification des paramètres configurables.

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur la flèche droite.

Note : *vous pouvez effacer ou modifier vos paramètres MyKey à tout moment pendant le même cycle de clé que celui pendant lequel vous avez créé la clé MyKey. En revanche, une fois que vous avez arrêté le moteur, vous devrez utiliser une clé Admin pour modifier ou effacer vos paramètres MyKey.*

Programmation/modification des paramètres configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos paramètres configurables MyKey.

1. Mettez le contact en utilisant une clé admin ou une télécommande.
2. Accédez au menu principal avec les commandes de l'écran d'information. A l'aide des flèches, accédez aux sélections de menu suivantes :

EFFACER TOUTES LES CLÉS MYKEYS

Vous pouvez effacer ou modifier vos paramètres MyKey à l'aide des commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction. Voir **Affichages d'informations** (page 79).

Mettez le contact en utilisant une clé admin ou une télécommande.

Pour effacer toutes les clés MyKey de l'ensemble des paramètres MyKey, appuyez sur le bouton avec une flèche vers la gauche pour accéder au menu principal et faites-le défiler jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Appuyez sur la touche OK et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le message suivant apparaisse.

MyKey™

Message	Action et description
Tous MyKeys effacés	

Note : *lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur statut d'origine de clé Admin.*

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

les clés MyKey programmées en utilisant les commandes de l'écran d'information sur le volant. Voir **Affichages d'informations** (page 79).

Vous pouvez trouver des informations sur

Pour obtenir des informations sur une ou des clés MyKey programmées, appuyez sur le bouton avec une flèche vers la gauche pour accéder au menu principal et faites-le défiler jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez un des éléments suivants :	
Parc. MyKey	Affiche la distance lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La seule manière d'effacer la distance cumulée consiste à utiliser une clé Admin pour effacer vos clés MyKey. Si la distance n'est pas totalisée comme elle le devrait, cela signifie que l'utilisateur prévu n'emploie pas la clé MyKey ou bien qu'un utilisateur de clé Admin a récemment effacé et recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer lorsqu'une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés Administrateur	Indique le nombre de clés Admin programmées sur votre véhicule. Utilisez cette fonction pour déterminer le nombre de clés non restreintes dont vous disposez pour votre véhicule et détecter si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY AVEC DES SYSTÈMES DE DÉMARRAGE À DISTANCE

MyKey n'est pas compatible avec des

systèmes de démarrage à distance de seconde monte qui ne sont pas agréés par Ford. Si vous décidez d'installer un système de démarrage à distance, consultez un concessionnaire agréé qui pourra vous renseigner un système agréé par Ford.

DIAGNOSTIC DE MYKEY

Condition	Causes potentielles
Je n'arrive pas à créer une clé MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne dispose pas de privilèges d'administration. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé Admin (il doit toujours rester au moins une clé Admin). • Véhicules avec démarrage sans clé : l'émetteur du démarrage sans clé ne se trouve pas en position de sécurité. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 113). • Le dispositif antivol passif SecuriLock est désactivé.
Je n'arrive pas à programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne dispose pas de privilèges d'administration. • Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir Création d'une MyKey (page 41).
Je n'arrive pas à effacer les clés MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne dispose pas de privilèges d'administration. • Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir Création d'une MyKey (page 41).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé auprès d'un concessionnaire agréé.

MyKey™

Condition	Causes potentielles
J'ai perdu une clé.	Contactez un concessionnaire agréé.
Le kilométrage MyKey n'augmente pas.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey.• Un utilisateur de clé Admin a effacé les clés MyKey et en a programmé de nouvelles.• Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande Admin est présente au moment du démarrage du véhicule.• Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir Création d'une MyKey (page 41).

Serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de serrure de porte électrique ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Serrures de porte électriques

La commande de serrure de porte électrique est située sur les panneaux de la porte côté conducteur et de la porte avant côté passager.



E180791

- A Déverrouiller.
- B Verrouiller.

Témoin de verrouillage des portes

Une LED s'allume sur chaque garnissage de vitre de porte lorsque vous verrouillez la porte. Elle reste allumée pendant 10 minutes maximum une fois que le contact a été coupé.

Verrouillage du contacteur de serrure de porte

Lorsque votre véhicule est verrouillé électroniquement, le contacteur de serrure de porte électrique est désactivé passé un délai de 20 secondes. Vous devez déverrouiller votre véhicule à l'aide de la télécommande ou mettre le contact pour réactiver ces contacteurs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir (page 79).

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Note : Le bouton de déverrouillage du coffre à bagages fonctionne uniquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : la porte conducteur peut être déverrouillée à l'aide de la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plusieurs semaines, la télécommande se désactive. Le véhicule doit être déverrouillé et le moteur démarré avec la clé. Le fait de déverrouiller et de démarrer une fois le véhicule active la télécommande.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur soit déverrouillée.

Serrures

Appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant trois secondes pour basculer entre le mode de déverrouillage de la porte conducteur ou de toutes portes. Les clignotants s'allument deux fois pour indiquer le changement du mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage porte conducteur permet de déverrouiller seulement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage toutes portes permet de déverrouiller toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande. Vous pouvez également passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir (page 79).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les indicateurs de direction clignotent.

Note : *si une porte ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot est ouvert sur les véhicules équipés d'un système d'alarme antivol ou de démarrage à distance, les clignotants ne s'allument pas.*

Double verrouillage des portes

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Il n'est pas possible de déverrouiller ni d'ouvrir les portes de l'intérieur si elles sont verrouillées à double tour.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur. Il fonctionne uniquement si toutes les portes sont complètement fermées.



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Reverrouillage automatique

Les portes se reverrouillent automatiquement si vous n'ouvrez pas une porte dans un délai de 45 secondes après le déverrouillage à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à l'état précédent. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir (page 79).

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

Utilisez la commande de serrure de porte électrique située sur les panneaux de la porte conducteur et de la porte passager avant.

Serrures

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé

Verrouillage des portes



E180643

Si le verrouillage centralisé ne fonctionne pas, il est possible de verrouiller chacune des portes individuellement en orientant la clé comme décrit dans l'illustration.

Côté gauche

Pour verrouiller, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Côté droit

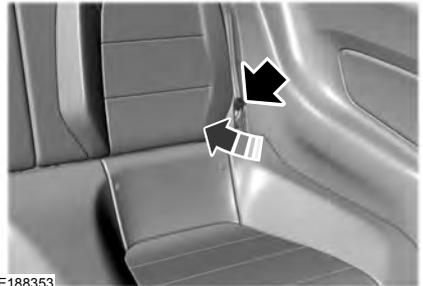
Pour verrouiller, tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Déverrouillage des portes

Si le verrouillage centralisé ne fonctionne pas, il est possible de déverrouiller la porte conducteur et ensuite toutes les autres portes individuellement en tirant les poignées intérieures des portes correspondantes.

Note : si les portes ont été déverrouillées grâce à cette méthode, chaque porte doit être verrouillée jusqu'à ce que le verrouillage centralisé soit réparé.

Déverrouillage du coffre à bagages (uniquement pour les véhicules cabriolet)



E188353

Si le couvercle de coffre à bagages électrique ne fonctionne pas parce que la batterie est déchargée, suivez les consignes ci-après :

1. Tirez le coussin du dossier de siège arrière gauche.
2. Insérez la lame de la clé dans la fente de clé.
3. Tournez la clé pour déverrouiller le coffre à bagages.

Ouverture du coffre à bagages

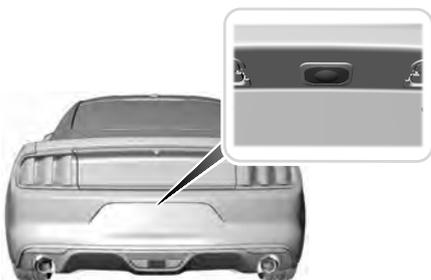
Depuis l'intérieur du véhicule



E188015

Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

De l'extérieur du véhicule



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le coffre à bagages. Le véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m du coffre à bagages.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois en moins de trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

OUVERTURE SANS CLÉ

Informations générales

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie de votre véhicule est déchargée.
- La batterie de la clé est déchargée.
- Les fréquences de clé passive sont brouillées.

Note : si le système ne fonctionne pas, utilisez la lame de clé pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 37).

Le système permet de déverrouiller, faire fonctionner et verrouiller votre véhicule sans utiliser de clé ou de commande à distance.



E78276

Pour que le verrouillage et le déverrouillage passifs s'effectuent, une clé passive valide doit être présente dans l'une des trois zones de détection externes. Ces zones se situent à 1,5 m environ des poignées de porte avant et du compartiment à bagages.

Serrures

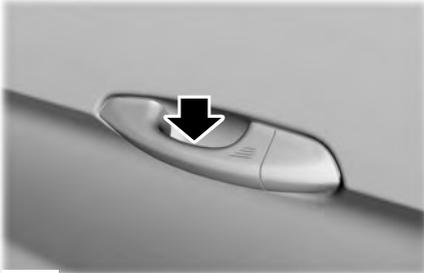
Note : le système peut ne pas fonctionner si la clé passive se trouve à proximité d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques comme des clés ou des téléphones portables.

Clé passive

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule à l'aide de la clé passive. Vous pouvez également utiliser la clé passive comme une télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 47).

Verrouillage du véhicule

Note : votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. Si vous n'appuyez pas sur un capteur de verrouillage, votre véhicule reste déverrouillé.



E180792

Touchez le haut de la poignée de porte pour verrouiller votre véhicule. Vous devez attendre un court moment avant de pouvoir déverrouiller à nouveau le véhicule.

Note : maintenez la poignée de porte propre afin d'assurer un fonctionnement correct du système.

Note : votre véhicule reste verrouillé pendant environ une seconde. Lorsque ce délai de temporisation est écoulé, vous pouvez de nouveau ouvrir les portes, à condition que la clé passive se situe dans la zone de détection appropriée.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule, les clignotants clignotent deux fois pour confirmer que votre véhicule est verrouillé et que l'alarme est activée.

Déverrouillage du véhicule

Tirez sur une poignée de porte extérieure pour déverrouiller et ouvrir la porte. Ne touchez pas le capteur de verrouillage situé sur l'avant de la poignée.

Note : une clé passive doit se trouver dans la plage de détection.

Lorsque vous déverrouillez votre véhicule, les clignotants clignotent une fois pour confirmer que votre véhicule est déverrouillé et que l'alarme est désactivée.

Déverrouillage de la porte conducteur uniquement

Vous pouvez programmer le système de manière à ce que seule la porte conducteur soit déverrouillée. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 47).

Serrures

Lorsque la fonction de déverrouillage est reprogrammée de façon à déverrouiller uniquement la porte conducteur :

- Si la porte conducteur est la première porte ouverte, la porte passager demeure verrouillée. Vous pouvez déverrouiller la porte passager depuis l'intérieur de votre véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage situé sur les panneaux de porte conducteur et passager. Les portes peuvent être déverrouillées individuellement en tirant sur les poignées de porte intérieures correspondantes.
- Si la porte passager est la première porte ouverte, la porte conducteur se déverrouille également.

Dans le compartiment à bagages



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur caché au-dessus de la plaque d'immatriculation

Note : *une clé passive doit se trouver dans la plage de détection.*

Clés passives désactivées

Les clés passives laissées à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est verrouillé sont désactivées.

Vous ne pouvez pas utiliser une clé passive désactivée pour mettre le contact.

Vous devez réactiver l'ensemble des clés passives pour pouvoir les utiliser. Pour activer toutes vos clés passives, déverrouillez votre véhicule à l'aide d'une clé passive valide. Vous réactiverez les clés passives désactivées lorsque vous mettez le contact avec une clé valide.

Note : *lorsque la clé passive est en position de secours, vous pouvez toujours démarrer votre véhicule. Voir **Démarrage sans clé** (page 113).*

Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé



E151796

Faites glisser le cache situé au dos de la télécommande, puis déposez-le pour accéder à la lame de clé. Voir **Télécommande** (page 37).

Note : *seule la poignée de porte conducteur est équipée d'un barillet de serrure.*

DISPOSITIF ANTIVOL PASSIF

Principes de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du moteur avec une clé codée incorrecte.

Note : *Ne laissez pas des clés dont l'encodage est correct à l'intérieur du véhicule. Prenez toujours vos clés avec vous et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

Clés codées

Si vous perdez une clé, vous pouvez vous procurer une clé de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Si possible, indiquez-lui le numéro de clé figurant sur l'étiquette fournie avec les clés d'origine. Vous pouvez également obtenir des clés supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : *Si vous perdez une clé, faites effacer le code de toutes les clés restantes et programmer un nouveau code. Faites coder des clés de rechange et recoder vos clés existantes en même temps. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.*

Note : *Évitez que des objets métalliques ne fassent écran aux clés. Cela peut empêcher l'émetteur de reconnaître une clé codée.*

Activation du système d'immobilisation

Lorsque vous coupez le contact, le système d'immobilisation est automatiquement activé après une courte période.

Désactivation du système d'immobilisation

Lorsque vous établissez le contact, le système d'immobilisation est automatiquement désactivé si une clé correctement codée est utilisée.

Si vous n'avez pas pu démarrer votre véhicule avec une clé correctement codée, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

ALARME ANTIVOL - VÉHICULES AVEC: ALARME PÉRIMÉTRIQUE

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes et le capot. Elle protège également le système audio.

Si l'alarme est déclenchée, la sirène retentit et les feux de détresse clignotent.

Rapportez toutes les télécommandes à un concessionnaire agréé en cas de problème avec l'alarme sur votre véhicule.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule. Voir **Serrures** (page 47).

Désactivation de l'alarme

Désactivez et arrêtez l'alarme en déverrouillant les portes et en démarrant votre véhicule, ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

Note : *Pour l'entrée sans clé, une clé passive valide doit se trouver dans la zone de détection de la porte dont la poignée a été actionnée. Voir **Ouverture sans clé** (page 50).*

ALARME ANTIVOL - VÉHICULES AVEC: CAPTEUR INTÉRIEUR

Système d'alarme

AVERTISSEMENT



N'armez pas l'alarme en mode de protection totale si des passagers, des animaux ou des objets mobiles se trouvent dans le véhicule.

Alarme périmétrique

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes et le capot. Elle protège également le système audio.

Capteurs d'habitacle

Les capteurs d'éclairage intérieur sont situés sur la console de pavillon.

Note : *Ne couvrez pas les capteurs de l'éclairage intérieur.*

Les capteurs jouent le rôle de dispositif anti-intrusion dissuasif en détectant tout mouvement à l'intérieur de votre véhicule.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans utiliser une clé valide ou la télécommande.
- Si quelqu'un retire l'autoradio ou le système d'aide à la navigation.

- Si votre véhicule est mis en marche sans clé correctement codée.
- Si les capteurs d'habitacle détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.

Si l'alarme est déclenchée, la sirène se fait entendre pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant 5 minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer une des opérations ci-dessus entraîne un nouveau déclenchement de l'alarme.

Modes de protection totale et réduite

Prot. totale

Le mode de protection totale est le réglage standard.

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Protection réduite

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Sélection de la protection totale ou réduite

Vous pouvez sélectionner le mode de protection réduite ou complète à l'aide de l'affichage d'information. Voir

Généralités (page 79).

Demander à la sortie (le cas échéant)

Vous pouvez configurer le système pour que l'afficheur multifonction vous demande à chaque fois le niveau de protection souhaité.

Sécurité

A l'aide des commandes de l'écran d'information, faites défiler jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
Régl. véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Alarme	Appuyez sur la touche OK .
Sur demande	Appuyez sur la touche OK .
Réduite	S'affiche sur l'écran d'information chaque fois que vous arrêtez votre véhicule. Pour armer l'alarme en mode de protection réduite, appuyez sur le bouton OK lorsque ce message s'affiche. Si vous souhaitez armer la protection totale, quittez le véhicule sans appuyer sur le bouton OK .

Note : La sélection de la surveillance réduite ne configure pas l'alarme en mode de protection réduite permanente. Le mode de protection réduite n'est défini que pour le cycle de verrouillage actuel.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule.
Voir **Serrures** (page 47).

Désactivation de l'alarme

Désactivez et arrêtez l'alarme en déverrouillant les portes et en démarrant votre véhicule, ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

Note : Pour l'entrée sans clé, une clé passive valide doit se trouver dans la zone de détection de la porte dont la poignée a été actionnée. Voir **Ouverture sans clé** (page 50).

ALARME ANTIVOL - VÉHICULES AVEC: BATTERIE INTÉGRÉE

Système d'alarme

AVERTISSEMENT



N'armez pas l'alarme en mode de protection totale si des passagers, des animaux ou des objets mobiles se trouvent dans le véhicule.

Alarme périmétrique

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes et le capot.

Capteurs d'habitacle

Les capteurs d'éclairage intérieur sont situés sur la console de pavillon.

Note : Ne couvrez pas les capteurs de l'éclairage intérieur.

Sécurité

Les capteurs jouent le rôle de dispositif de protection contre les accès non autorisés en détectant tout mouvement à l'intérieur de votre véhicule.

Alarme sonore avec batterie

L'alarme sonore avec batterie est un système d'alarme supplémentaire qui active une sirène si la batterie du véhicule ou l'alarme sonore avec batterie est déconnectée. Elle est armée lorsque vous verrouillez votre véhicule. Cette alarme, qui a sa propre batterie, déclenche une sirène même si l'intrus débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans utiliser une clé valide ou la télécommande.
- Si quelqu'un retire le système audio ou le système d'aide à la navigation.
- Si votre véhicule est mis en marche sans clé correctement codée.
- Si les capteurs d'habitacle détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Sur les véhicules équipés d'une alarme sonore avec batterie, si quelqu'un débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Si l'alarme est déclenchée, la sirène se fait entendre pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant 5 minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer une des opérations ci-dessus entraîne un nouveau déclenchement de l'alarme.

Modes de protection totale et réduite

Prot. totale

Le mode de protection totale est le réglage standard.

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Protection réduite

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Sélection de la protection totale ou réduite

Vous pouvez sélectionner le mode de protection réduite ou complète à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 79).

Demander à la sortie (le cas échéant)

Vous pouvez configurer le système pour que l'afficheur multifonction vous demande à chaque fois le niveau de protection souhaité.

A l'aide des commandes de l'écran d'information, faites défiler jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
Param. véhic.	Appuyez sur la touche OK .
Alarme	Appuyez sur la touche OK .

Sécurité

Message	Action et description
Sur demande	Appuyez sur la touche OK .
Réduite	S'affiche sur l'écran d'information chaque fois que vous arrêtez votre véhicule. Pour armer l'alarme en mode de protection réduite, appuyez sur le bouton OK lorsque ce message s'affiche. Si vous souhaitez armer la protection totale, quittez le véhicule sans appuyer sur le bouton OK .

Note : La sélection de la surveillance réduite ne configure pas l'alarme en mode de protection réduite permanente. Le mode de protection réduite n'est défini que pour le cycle de verrouillage actuel.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule.
Voir **Serrures** (page 47).

Désactivation de l'alarme

Note : Pour l'entrée sans clé, une clé passive valide doit se trouver dans la zone de détection de la porte dont la poignée a été actionnée. Voir **Ouverture sans clé** (page 50).

Alarme périmétrique

Désactivez et arrêtez l'alarme en déverrouillant les portes et en démarrant votre véhicule, ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

Alarme de catégorie 1

Désactivez et arrêtez l'alarme en déverrouillant les portes et en démarrant votre véhicule dans les 12 secondes ou en déverrouillant les portes ou le hayon à l'aide de la télécommande.

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant pendant la conduite.

Note : veuillez à vous asseoir dans la position correcte. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 106).



E176634

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position souhaitée.

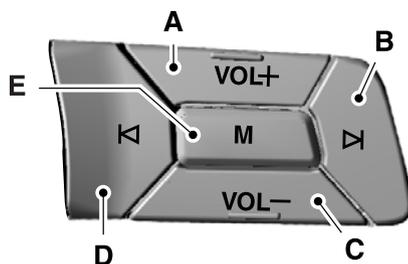


E176635

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDES AUDIO

Les fonctions suivantes peuvent être commandées à partir des commandes :



E174583

- A Augmentation du volume.
- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Diminution du volume.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Média.

MÉDIA

Appuyez sur cette touche plusieurs fois pour faire défiler les sources audio disponibles.

Recherche, suivant ou précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

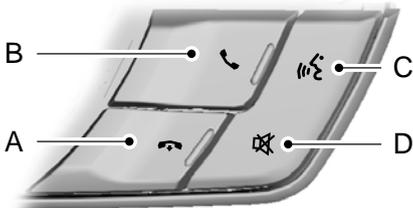
- Régler la radio sur la station pré-réglée suivante ou précédente.
- Lire la piste précédente ou la piste suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Régler la radio sur la station immédiatement au-dessus ou en-dessous dans la plage de fréquences.
- Naviguer ou activer l'avance rapide dans une plage.

Volant de direction

COMMANDE VOCALE

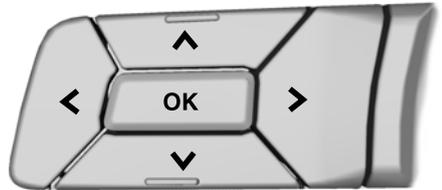


E174584

- A Terminer un appel.
- B Répondre à un appel.
- C Reconnaissance vocale.
- D Mode silencieux.

Consultez vos informations SYNC.

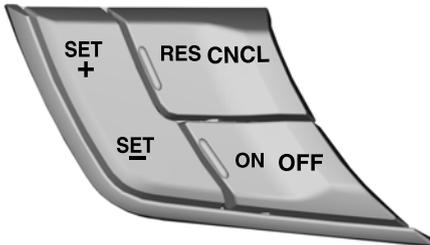
CONTRÔLE DE L’AFFICHAGE D’INFORMATION



E174595

Voir **Affichages d'informations** (page 79).

RÉGULATEUR DE VITESSE



E174594

Voir **Régulateur de vitesse** (page 146).

Essuie-glaces et lave-glaces

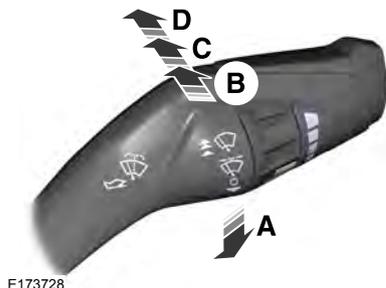
ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Note : dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.

Note : assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant d'amener le véhicule dans une station de lavage.

Note : nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des traînées ou des traces sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.

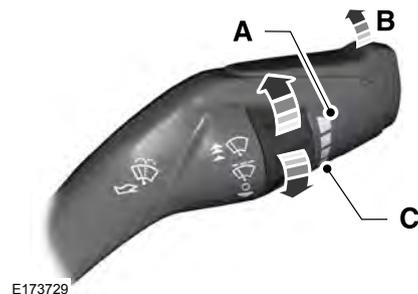
Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Cela pourrait rayer la vitre, endommager les balais des essuie-glaces ou faire griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glaces avant de mettre en marche les essuie-glaces sur un pare-brise sec.



E173728

- A Balayage unique
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage rapide

Balayage intermittent



E173729

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler l'intervalle de balayage.

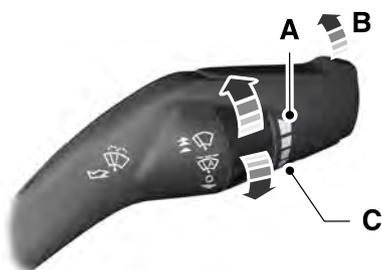
Essuie-glaces soumis à la vitesse

Quand la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle de balayage diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Cette fonctionnalité utilise un capteur de pluie. Il se trouve dans la zone qui entoure le rétroviseur intérieur. Le capteur de pluie surveille le niveau d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Il règle la vitesse de balayage en fonction du niveau d'humidité qu'il détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer et désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir (page 79).

Essuie-glaces et lave-glaces



E173730

- A Sensibilité la plus élevée
- B Marche
- C Sensibilité la plus faible

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité du capteur de pluie. Il y a six réglages de sensibilité. Lorsque vous réglez la commande sur la sensibilité faible (première position), les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur détecte une grande quantité d'eau sur le pare-brise. Lorsque vous réglez la commande sur la sensibilité élevée (sixième position), les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur détecte une faible quantité d'eau sur le pare-brise.

Maintenez la partie externe du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible. Si la zone située autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se déclencher lorsque des saletés, de la brume ou des insectes frappent le pare-brise.

Par temps humide ou hivernal accompagné de verglas, de neige ou lorsque les routes sont salées, les essuie-glaces peuvent effectuer un balayage irrégulier et imprévu ou laisser des traces. Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour maintenir votre pare-brise dégagé :

- Abaisser la sensibilité des essuie-glaces automatiques pour réduire les traces.
- Passer au balayage à vitesse normale ou rapide.
- Désactiver les essuie-glaces automatiques.

Note : *dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.*

Note : *assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant d'amener le véhicule dans une station de lavage.*

Note : *nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des traînées ou des traces sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.*

Note : *si vous activez les phares à allumage automatique en même temps que les essuie-glaces automatiques, vos feux de croisement s'allumeront automatiquement lorsque le capteur activera les essuie-glaces de pare-brise sur la vitesse normale.*

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Note : *n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.*

Essuie-glaces et lave-glaces



E173731

Pour actionner le lave-glace et vaporiser du produit sur le pare-brise, maintenez le levier tiré vers vous.

Eclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les blocs de feux

L'éclairage extérieur est équipé de buses pour s'adapter aux fluctuations normales de la pression de l'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Si de l'air humide pénètre dans le bloc de feux par les buses, de la condensation peut se former lorsque la température est basse. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine couche de buée peut apparaître à l'intérieur de l'optique. Cette couche finit par disparaître et la buée est évacuée via les buses pendant le fonctionnement normal.

La disparition de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Voici quelques exemples de condensation normale :

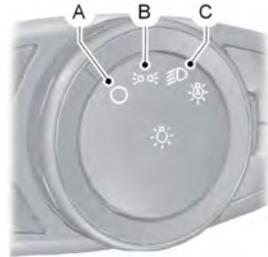
- Présence d'une fine couche de buée (sans taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes).
- Une fine couche de buée couvre moins de 50 % de l'optique.

Voici quelques exemples de condensation anormale :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Des taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes à l'intérieur de l'optique.

Si vous remarquez la présence de condensation anormale, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Désactiver radio
- B Feux de stationnement, éclairage de la planche de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Eclairage

Appel de phares



E162680

Tirez le levier légèrement vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES

AVERTISSEMENT



La position de phares à allumage automatique du commutateur n'allume pas les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous que vos phares sont toujours en position automatique ou allumés, selon la situation, en cas de faible visibilité. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une collision.

Lorsque la commande d'éclairage est en position de phares à allumage automatique, les phares s'allument automatiquement en cas de faible visibilité ou lorsque les essuie-glaces fonctionnent.

Si le véhicule en est équipé, les systèmes suivants sont également activés lorsque la commande d'éclairage est en position de phares à allumage automatique et que vous les activez sur l'écran d'information :

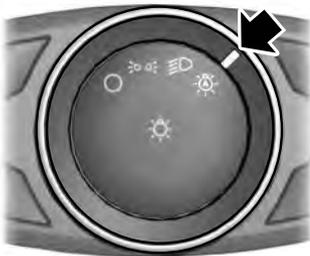
- Feux de jour configurables.
- Commande de feux de route automatiques.
- Commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps une fois le contact coupé. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler le délai d'allumage des phares. Voir **Affichages d'informations** (page 79).

Note : avec les phares en position d'allumage automatique, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de phares à allumage automatique n'a pas allumé les feux de croisement.

Phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise

Les phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise s'allument dans un délai de 10 secondes lorsque les essuie-glaces de pare-brise sont activés et que la commande d'éclairage est sur la position de phares à allumage automatique. Ils s'éteignent environ 60 secondes après l'arrêt des essuie-glaces de pare-brise.



E142451

Eclairage

Les phares ne sont pas allumés à l'activation des essuie-glaces :

- Lorsque les essuie-glaces sont activés pour retirer la buée.
- Lorsque les essuie-glaces sont activés pour essuyer le liquide de lave-glace lors du nettoyage du pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : *si vous activez les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS

Note : *Le réglage manuel est désactivé lorsque vous sélectionnez le réglage automatique depuis l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 79).*

Note : *si vous débranchez la batterie, ou si elle se décharge, les composants allumés passent sur le réglage maximum.*



E161902

Appuyez plusieurs fois sur le bouton, ou maintenez-le enfoncé jusqu'au niveau souhaité.

RETARD DE SORTIE DE PHARE

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares en tirant vers vous le levier de clignotants. Un signal sonore bref se fait entendre. Les phares s'éteignent automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau vers vous le levier de clignotants ou en mettant le contact.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Veillez à toujours allumer les phares en conditions de faible éclairage ou d'intempéries. Le système n'active pas les feux arrière et peut ne pas offrir un éclairage adéquat dans de tels cas. Le fait de ne pas activer les phares dans ces conditions peut entraîner une collision.

Pour activer le système :

1. Mettez le contact.
2. Placez la commande d'éclairage en position d'arrêt ou d'allumage automatique.

Eclairage

ANTIBROUILLARDS



E132709

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre les feux de brouillard.

Vous pouvez allumer les feux de brouillard avec la commande d'éclairage dans n'importe quelle position, sauf la position d'arrêt.

Note : Utilisez les feux de brouillard uniquement lorsque la visibilité est réduite, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de forte pluie.

Note : Si les phares à allumage automatique sont activés, vous ne pouvez allumer les feux de brouillard que si la fonction d'allumage automatique a déjà allumé les phares.

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD



E132710

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre les feux de brouillard.

Vous ne pouvez allumer les feux de brouillard arrière que si les feux de brouillard avant ou les feux de croisement sont déjà allumés.

Note : Utilisez les feux de brouillard arrière uniquement lorsque la visibilité est inférieure à 164 pieds (50 mètres).

Note : Ne pas utiliser les feux arrière de brouillard en cas de pluie ou de neige.

Note : Si les phares à allumage automatique sont activés, vous ne pouvez allumer les feux de brouillard que si la fonction d'allumage automatique a déjà allumé les phares.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS

1. Appuyez pour déverrouiller le bouton à éjection.

Eclairage



E132711

2. Faites tourner la commande jusqu'au réglage requis.
3. Enfoncez le bouton à la position verrouillée.

Réglez la hauteur des phares en fonction de la charge transportée dans le véhicule.

Positions recommandées pour le commutateur de réglage de hauteur des phares

Charge		Charge dans le coffre à bagages	Position du commutateur
Sièges avant	Sièges de deuxième rangée		
1-2	-	-	0
2	2	-	0,5
2	2	Max	1
1	-	Max	1

Eclairage

CLIGNOTANTS



E162681

Soulevez ou abaissez le levier pour utiliser les clignotants.

Note : *Soulevez ou abaissez légèrement le levier pour que les clignotants clignotent à trois reprises afin d'indiquer un changement de voie.*

ECLAIRAGE D'ACCUEIL

Lampes de projection Mustang

Les lampes se trouvent en bas du boîtier des rétroviseurs extérieurs. Elles projettent une image sur le sol tout près de votre véhicule lorsque l'éclairage d'accueil ou d'entrée s'allume.

Note : *l'humidité, la formation de gel et de glace ou d'autres types de contaminations de la surface de l'optique du feu peuvent provoquer une déformation temporaire de l'image ou en réduire la luminosité. N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'optique.*

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsque :

- Vous ouvrez l'une des portes.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur un bouton du lecteur de cartes.

Lecteurs de cartes



E175199

- A Lecteur de cartes côté gauche.
- B Lecteur de cartes côté droit.

Vous pouvez allumer les lecteurs individuellement en appuyant sur les boutons.

ECLAIRAGE AMBIANT

Vous pouvez ajuster le système d'éclairage ambiant de votre écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 79).

Vitres et rétroviseurs

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule, ou jouer avec les lève-vitres électriques. Ils risquent de se blesser gravement.



Lors de la fermeture des lève-vitres électriques, vous devez vous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle à la fermeture et qu'aucun enfant ou animal ne se trouve à proximité des baies de vitre.



E180087

Note : Il se peut que vous entendiez un bruit de pulsation lorsqu'une seule des vitres est ouverte. Baissez légèrement la vitre opposée afin de réduire ce bruit.

Note : Utilisez la commande unique (selon l'équipement) pour ouvrir les deux vitres arrière.

Appuyez sur le contacteur pour ouvrir la vitre.

Soulevez le contacteur pour fermer la vitre.

Ouverture à une impulsion

Enfoncez complètement le contacteur et relâchez-le. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fermeture à une impulsion (Coupé uniquement)

Soulevez complètement le contacteur et relâchez-le. Appuyez dessus ou soulevez-le de nouveau pour stopper la vitre.

Fonction anti-pincement (Coupé uniquement)

La vitre s'arrête automatiquement pendant la fermeture. Le mouvement est inversé sur une certaine distance en cas d'obstacle.

Neutralisation de la fonction anti-pincement

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction anti-pincement, la vitre n'inverse pas son mouvement si un obstacle est détecté. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

Tirez le commutateur de vitre et maintenez-le pendant deux secondes jusqu'à ce que la vitre soit en position anti-pincement. La vitre remonte sans protection anti-pincement. La vitre s'arrête si vous relâchez le commutateur avant sa fermeture complète.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez continuer d'utiliser les contacteurs de vitre pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce que l'une des portes avant soit ouverte.

OUVERTURE GÉNÉRALE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour commander les vitres alors que le contact est coupé.

Vitres et rétroviseurs

Note : Vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver cette fonction depuis l'écran d'information ou vous rendre chez un concessionnaire agréé. Voir (page 79).

Note : Pour activer cette fonction, la temporisation des accessoires ne doit pas être activée.

Ouverture des vitres

Vous pouvez ouvrir les vitres quelques instants après le déverrouillage de votre véhicule avec la télécommande. Une fois que vous avez déverrouillé votre véhicule, maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage de la télécommande pour ouvrir les vitres. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour arrêter le mouvement.

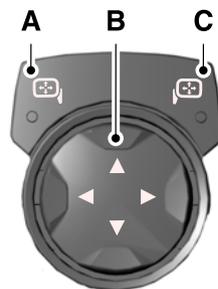
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs électriques

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite.



E176804

- A Rétroviseur côté gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur côté droit

Pour régler la position d'un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande du rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la vitre de la porte. Veillez à engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez à sa position d'origine.

Vitres et rétroviseurs

Rétroviseurs électriques rabattables



E176805

Appuyez sur la commande pour rabattre le rétroviseur vers le verre de vitre de la porte. Appuyez de nouveau sur la commande pour déplier le rétroviseur dans sa position initiale.

Rétroviseur instable

Si vos rétroviseurs électriques rabattables ont été rabattus manuellement, ils sont susceptibles de ne pas fonctionner correctement, même après leur repositionnement. Vous devez les réinitialiser dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs vibrent pendant que vous conduisez.
- Les rétroviseurs sont instables.
- Les rétroviseurs ne restent pas dans la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs n'est pas dans sa position normale pour la conduite.

Pour réinitialiser la fonction électrique de rabattement, utilisez la commande de rétroviseur électrique rabattable pour déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un bruit fort lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs électriques rabattables. Ceci est normal. Répétez cette procédure si nécessaire chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants** (page 104).

Rétroviseurs avec témoin d'indicateur de direction

Lorsque vous activez un clignotant, la partie extérieure du boîtier du rétroviseur correspondant clignote également.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur pendant la conduite.

Note : ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur selon vos préférences. Outre l'axe de pivotement classique, ce rétroviseur inclut un second axe qui vous permet de l'orienter vers le haut ou le bas et d'un côté ou de l'autre.

Rétroviseur anti-éblouissement

Note : ne bloquez pas les capteurs sur l'avant et sur l'arrière du rétroviseur. Cela est susceptible d'affecter les performances du rétroviseur. Un passager sur le siège arrière central ou un appui-tête central arrière relevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Vitres et rétroviseurs

Pour réduire l'éblouissement, le rétroviseur s'assombrit automatiquement lorsqu'il détecte des lumières vives depuis l'arrière du véhicule. Il revient automatiquement à une réflexion normale lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R) pour vous garantir une bonne visibilité lorsque vous reculez.

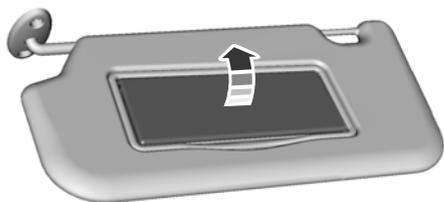
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la vitre latérale et étendez-le vers l'arrière pour avoir plus d'ombre.

Eclairage du miroir de courtoisie

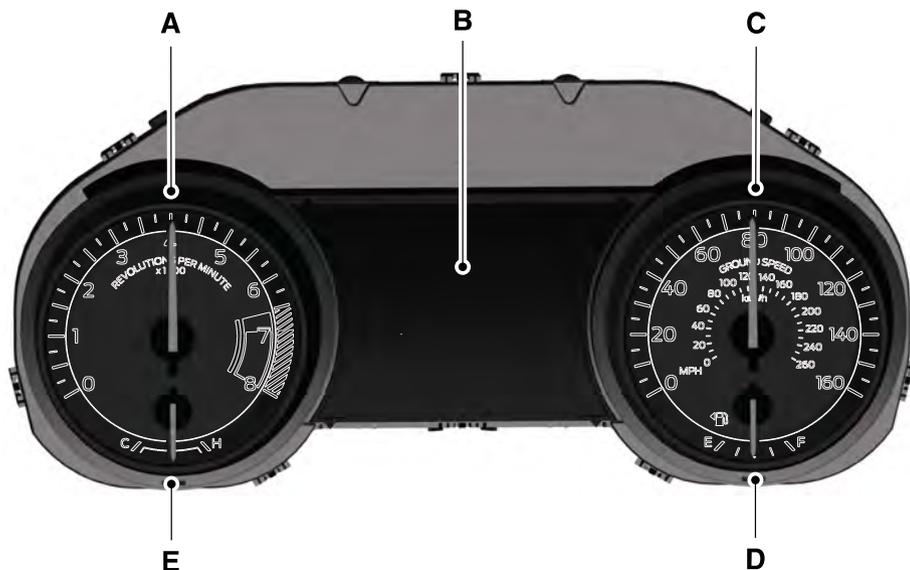


E162197

Soulevez le cache pour allumer la lampe.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS



E174486

- A Compte-tours (tours par minute)
- B Affichage des informations
- C Compteur de vitesse (vitesse au sol)
- D Jauge de carburant
- E Thermomètre de température d'eau

Écran d'informations

Totalisateur

Situé en bas de l'écran d'informations.
Enregistre la distance cumulée parcourue
par votre véhicule.

Ordin. de bord

Voir (page 79).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir (page 79).

Combiné des instruments

Jauge de carburant

Note : *L'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.*

Mettez le contact. La jauge de carburant indique approximativement la quantité de carburant restante dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

L'aiguille doit se déplacer vers le F lorsque vous faites le plein de carburant. Si l'aiguille pointe vers le E après avoir rempli le réservoir de carburant, cela indique que votre véhicule a rapidement besoin d'une révision.

Une certaine instabilité de l'aiguille est normale après le remplissage du réservoir :

- L'aiguille peut mettre un peu de temps à atteindre le F lorsque vous quittez la station-service. Ce phénomène est normal et dépend de l'inclinaison de la chaussée à la station-service.
- La quantité de carburant alimentée dans le réservoir est un peu moins ou un peu plus élevée que la quantité indiquée par la jauge. Ce phénomène est normal et dépend de l'inclinaison de la chaussée à la station-service.
- Si le pistolet de la station-service s'arrête avant le remplissage total du réservoir, essayez un autre pistolet.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche lorsque l'autonomie est inférieure à 80 km, avec des rappels ultérieurs lorsque l'autonomie est de 40 km, 20 km et 0 km à condition que le message soit effacé à chaque fois. Un rappel supplémentaire à une autonomie de 120 km se déclenche lorsque MyKey est activé.

Variations :

Note : *Le rappel de bas niveau de carburant et le rappel d'autonomie peuvent apparaître à différentes positions de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.*

Type de conduite (conditions d'économie de carburant)	Autonomie	Position de la jauge de carburant
Conduite sur autoroute	80 km	Réservoir rempli à 1/8
Conduite en conditions difficiles (remorquage, ralenti fréquents)	80 km	Réservoir rempli à 1/4

Combiné des instruments

Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est en marche ou chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. A la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous avertissent d'un état du véhicule susceptible de devenir grave. Certains voyants s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule pour indiquer qu'ils fonctionnent correctement. Si certains témoins restent allumés après avoir démarré votre véhicule, reportez-vous aux explications sur les témoins correspondants pour en savoir plus.

Note : certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins d'avertissement mais ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Unité SI de courant



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système. Le système de freinage normal (sans ABS) reste totalement opérationnel, sauf si le témoin du système de freinage est également allumé. Faites contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Pile



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique une anomalie. Coupez tous les accessoires électriques inutiles et faites immédiatement contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est mis et que le capot n'est pas complètement fermé.

Coffre ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est mis et que le coffre n'est pas complètement fermé.

Circuit de freins



Il s'allume lorsque vous mettez le frein de stationnement et que le contact est mis.

S'il s'allume pendant la conduite, contrôlez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas appliqué, il indique que le niveau de liquide de frein est bas, ou une anomalie de fonctionnement du système de freinage. Faites immédiatement contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Conduire votre véhicule avec ce témoin allumé est dangereux. Les performances de freinage peuvent baisser sensiblement. Une distance plus longue sera nécessaire pour arrêter votre véhicule. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé. Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement serré peut entraîner une défaillance du freinage, avec des risques de blessures corporelles.

Régulateur vitesse



Il s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Indicateur de direction



Il s'allume lorsque le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse sont allumés. Si ces indicateurs restent allumés ou clignotent plus rapidement, vérifiez si une ampoule a grillé. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 187).

Porte ouverte



S'affiche lorsque le contact est mis et qu'une portière n'est pas complètement fermée.

Température de liquide de refroidissement



Il s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement moteur est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 178).

Huile moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche ou pendant la conduite, il indique une anomalie dans le système. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 177).

Note : *s'il s'allume bien que le niveau soit correct, ne pas reprendre la route. Faites immédiatement contrôler le système par votre concessionnaire agréé.*

Boucler la ceinture de sécurité



Il s'allume, accompagné d'un signal sonore, pour vous rappeler d'attacher votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de ceintures de sécurité non bouclées** (page 25).

Airbag avant



Si ce témoin reste éteint au démarrage du véhicule, s'il continue à clignoter ou s'il reste allumé pendant la conduite, cela indique une anomalie. Faites contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Projecteurs antibrouillard



S'allume lorsque les projecteurs antibrouillard sont activés.

Feux de route



Il s'allume lorsque vous activez les feux de route. Il clignote lorsque vous effectuez un appel de phares.

Combiné des instruments

Dysfonctionnement d'un feu de croisement



Il s'allume en cas d'anomalie au niveau des ampoules de feu de croisement.

Bas niveau de carburant



Il s'allume lorsque le niveau de carburant est faible ou que le réservoir est presque vide. Faites le plein de carburant dès que possible.

Système de surveillance de la pression des pneus



Il s'allume lorsque la pression des pneus est faible. Si ce témoin reste allumé lorsque le moteur est en marche ou pendant la conduite, contrôlez la pression des pneus dès que possible.

Par ailleurs, ce témoin s'allume brièvement lorsque vous mettez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact ou s'il se met soudainement à clignoter, faites contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Feux de stationnement



Il s'allume lorsque vous activez les feux de stationnement.

Témoin de feux de brouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Entretien moteur



Si le témoin d'entretien moteur reste allumé une fois que vous avez démarré le moteur, cela indique que le système de diagnostic embarqué (OBD) a détecté une anomalie du système antipollution du véhicule. Reportez-vous à la section consacrée au Diagnostic embarqué (OBD) dans le chapitre sur le ravitaillement en carburant pour en savoir plus sur la marche à suivre.

Si ce témoin clignote, c'est que le moteur connaît des ratés, susceptibles d'endommager le convertisseur catalytique. Conduisez avec retenue (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites réparer votre véhicule immédiatement.

AVERTISSEMENT



En cas de ratés du moteur, des températures trop élevées des gaz d'échappement risquent d'endommager le convertisseur catalytique, le système d'alimentation, les revêtements de plancher intérieurs ou d'autres composants du véhicule, et de provoquer un incendie. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Le témoin d'entretien moteur s'allume lorsque vous mettez le contact avant de démarrer le moteur afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule et d'indiquer si le véhicule est prêt pour un test d'inspection/de maintenance (I/M).

Combiné des instruments

Normalement, le témoin d'entretien moteur reste allumé jusqu'à ce que vous démarriez le moteur, puis il s'éteint automatiquement si aucun dysfonctionnement n'a été détecté. Toutefois, si au bout de 15 secondes, le témoin d'entretien moteur clignote huit fois, cela indique que le véhicule n'est pas prêt pour un test I/M.

Contrôle de stabilité



Il clignote lorsque le système est actif. Si le témoin reste allumé ou ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact, cela indique un dysfonctionnement. Le système se désactive pendant toute la durée du dysfonctionnement. Faites immédiatement contrôler le système par votre concessionnaire agréé. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 136).

Contrôle de stabilité désactivé



Lorsque vous désactivez le système, le témoin s'allume. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 136).

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS

Alerte pour les véhicules sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous sortez de votre véhicule avec la clé d'accès intelligent et que le contact du véhicule est en position ON, ce qui indique qu'il est toujours en marche. L'avertisseur sonore retentit également deux fois lorsque vous sortez de votre

véhicule et tentez de verrouiller les portières manuellement alors que la clé d'accès intelligent est restée à l'intérieur. Les portières ne se verrouillent pas si la clé d'accès intelligent est restée à l'intérieur du véhicule.

Sonnerie d'avertissement de phares allumés

Elle retentit lorsque vous sortez la clé du véhicule si vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Sonnerie d'avertissement de frein de stationnement serré

Un signal sonore retentit lorsque vous conduisez le véhicule alors que le frein de stationnement est appliqué. Si la sonnerie d'avertissement reste active après avoir relâché le frein de stationnement, faites immédiatement contrôler le système par votre concessionnaire agréé.

Affichages d'informations

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

 Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque c'est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Différents systèmes de votre véhicule peuvent être contrôlés à l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant de direction. Des renseignements correspondants sont affichés sur l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information



E174488

- Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options et les mettre en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur la flèche vers la droite pour entrer dans un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la flèche vers la gauche et maintenez-la enfoncée pour revenir à tout moment à l'affichage du menu principal (touche Escape).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer des réglages ou des messages.

Affichages d'informations

Menu

Info moteur
Ord./carb.
Track Apps™
Ass. conduct.
Réglages



Cette icône vous permet d'activer ou désactiver une fonction. Lorsque la case est cochée, la fonction est activée et lorsqu'elle n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Note : L'affichage de certaines options peut être légèrement différent, ou certaines options peuvent ne pas apparaître du tout si les éléments sont des options.

Info moteur

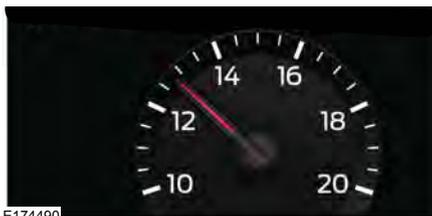
Autonomie		
Pression pneus		
Récapitulatif jauge	Ratio air/carburant	Affichage de jauge virtuelle
	Booster/Vide	
	Temp. tête cylindre	
	Temp. admission air	
	Pression de l'huile	
	Température huile	
	Temp. transm. huile	
	Tension batterie	

Note : afin de fournir des valeurs en temps réel, certaines jauges peuvent afficher plus de fluctuations de valeur que d'autres pendant le fonctionnement normal.

Certaines jauges affichent des mesures standard. Similaires aux mesures métriques.

Ratio air/carburant

Affiche le mélange air/carburant en cours dans le moteur.



E174490

Affichages d'informations

Booster/Vide

Affiche la pression de décompression ou de suralimentation.



Pression de l'huile

Affiche la pression d'huile moteur. Si la pression est constamment trop haute ou très basse, contactez un concessionnaire agréé.



Temp. tête cylindre

Affiche la température de la culasse du moteur.



Température huile

Affiche la température d'huile moteur. Si la température augmente jusque dans la zone rouge, arrêtez le véhicule en lieu sûr et laissez-le refroidir. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire agréé.



Temp. admission air

Affiche la température de l'air dans le tube d'admission d'air froid.



Affichages d'informations

Temp. transm. huile

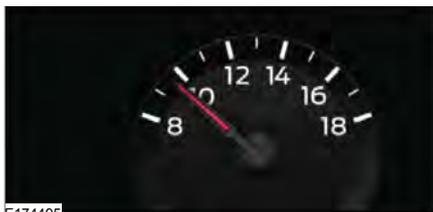
Affiche la température de fonctionnement du liquide de transmission. Si la température augmente jusque dans la zone rouge, arrêtez le véhicule en lieu sûr et laissez refroidir la transmission. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire agréé.



E174494

Tension batterie

Affiche la tension de la batterie de votre véhicule. Si la tension est constamment trop haute ou très basse, contactez un concessionnaire agréé.



E174495

Ord./carb.

Trajet 1 ou Trajet 2 - Compteur de trajets, Distance du trajet, km en E et l/100 km

Économie carburant

Economie de carburant actuelle

l/100 km

km à E

Historique consomm.

Les 30 dernières minutes

l/100 km

km à E

Vitesse moyenne

Note : Appuyez sur le bouton **OK** et maintenez-le enfoncé pour réinitialiser les informations actuellement affichées.

Affichages d'informations

Option de menu	Pièce
Durée conduite	Enregistre la durée des parcours individuels.
Distance partielle	Enregistre le kilométrage parcouru sur un parcours donné.
km à E	Affiche la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avant de manquer de carburant.
l/100 km	Affiche la consommation de carburant moyenne dans le temps.
Economie de carburant actuelle	Affiche la consommation de carburant actuelle.
Historique consomm.	La consommation de carburant est représentée par un graphique à barres basé sur le temps. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de l'économie de carburant réalisée pendant 30 minutes de conduite.

AVERTISSEMENT



Track Apps est destiné uniquement à être utilisé sur des pistes de circuit. N'oubliez pas que même les

technologies les plus avancées n'échappent pas aux lois de la physique. La perte de contrôle d'un véhicule peut survenir à tout moment lorsque les décisions du conducteur sont inappropriées par rapport aux conditions. Une conduite agressive, quel que soit l'état de la chaussée, peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, augmentant ainsi le risque de blessures corporelles ou de dommages matériels.

Note: Track Apps est destiné uniquement à être utilisé sur des pistes de circuit. Il ne doit pas être utilisé dans d'autres conditions de conduite.

Note: le véhicule doit être complètement arrêté avant de pouvoir utiliser des résultats consultés ou effacés. La flèche droite du menu d'affichage est inactive. Si votre véhicule n'atteint pas 100 mph (160 km/h) pendant le fonctionnement de Track Apps, il se peut que votre résultat 1/4 mile ne s'affiche pas.

Note: le système désactive le système d'avertissement de collision pendant l'utilisation de Track Apps ou lorsque vous désactivez l'ESC.

Affichages d'informations

Track Apps™		
Accéléromètre	Affichage de jauge virtuelle	
Chrono. d'accélération	Sélectionnez vos réglages de vitesse, distance et début	
Performance freinage	Sélectionnez le réglage	
Chronomètre de tour	Circuit (XXX)	
Contrôle démarrage	RPM	Sélectionnez le réglage
Voir/Effacer résultats	Chrono. d'accélération	
	Performance freinage	
	Meilleur score	
	Effacer données sauveées	
	Effacer meilleur score	
	Effacer accélération	

Accéléromètre

Affiche le taux d'accélération ou de décélération de votre véhicule.



Le point rouge se déplace vers la zone d'accélération ou de décélération.

- Accélération ou décélération GAUCHE
- Pendant une accélération ou une décélération à gauche, le point rouge se déplace vers la droite de l'accéléromètre.
- Accélération ou décélération DROITE
- Pendant une accélération ou une décélération à droite, le point rouge se déplace vers la gauche de l'accéléromètre.

Chrono. d'accélération

Affiche le taux d'accélération de votre véhicule.

1. Choisissez la vitesse ou la distance souhaitée.
2. Choisissez Démarrage automatique ou Démarrage par compte à rebours.
3. Suivez les instructions à l'écran.

Affichages d'informations

Performance freinage

Affiche le taux de décélération de votre véhicule

1. Choisissez la vitesse souhaitée pour commencer l'enregistrement des données.
2. Suivez les instructions à l'écran.

Chronomètre de tour

Permet au conducteur d'enregistrer trois temps par tours distincts.

Contrôle démarrage

Maximise la traction à partir d'un départ arrêté.

Blocage des freins avant

Verrouille les freins avant et permet aux roues arrière de tourner librement.

Voir/Effacer résultats

Permet d'afficher et d'effacer les derniers résultats ainsi que les résultats enregistrés pour la minuterie d'accélération, les performances de freinage et le meilleur résultat de tous les temps.

Note : certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas apparaître.

Ass. conduct.

ESC

Démarrage en côte

Aide stationnement arrière

Ceintures sécurité

Contrôle pression pneus

Affichages d'informations

Pression pneus

Affiche les pressions actuelles des pneus du véhicule.



E205145

Note : certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas apparaître.

Réglages

Réglages				
Réglages véhicule	Alarme	Sur demande		
	Éclairage	Éclairage Home	Sélectionnez le réglage	
		Feux jour		
	Serrures	Ouvrir automatique	Sélectionnez le réglage	
		Defaut fermé		
		Refermer automatiquement		
		Ouvrir		
		Interrupteurs inactifs		
	Réinit. durée de l'huile			
	Ctrl park lock			
	Télédémar- rage	Climatisation	Sélectionnez le réglage	
		Sièges		
		Durée		
		Système		
	Vitre	Ouvrir toutes		
Fermer toutes				
Essuie- glaces	Lave-glace auto			
	Capteur pluie			

Affichages d'informations

Réglages		
Réglages véhicule	Alarme	Sur demande
MyColour	Couleur de jauge	Sélectionnez la couleur
	Éclairage ambiance	Éclairage ambiance
		Luminosité ambiance
		Couleur ambiance
	Régler MyColour	Régler MyColour 1 - 3
MyKey	Info MyKey	Sélectionnez le réglage
	Créer MyKey	
	Aide à l'Appel de Détresse	
	ESC	
	Ne pas déranger	
	Vitesse maximum	
	Alarme vitesse	
	Limite de volume	
Effacer MyKeys	Sélectionnez le réglage	
Réglages affichage	Unité de mesure	Sélectionnez le réglage
	Unité température	
	Pression pneus	
	Langue	

Affichages d'informations

MESSAGES D'INFORMATION

Note : en fonction des options de votre véhicule et du type de combiné des instruments posé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles. L'écran d'information peut abrégé ou raccourcir certains messages.

Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer réception et supprimer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information supprime automatiquement d'autres messages après quelques instants.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.



E174595

Airbag

Message	Mesure
Capteur passager bloqué Enlever objets siège passager	Le système détecte une anomalie due à un blocage de capteur. Eliminez le blocage.

Alarme

Message	Mesure
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Alarme enclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 55).
Alarme Protection totale Protection réduite	Tous les capteurs de périmètre sont activés. Voir Alarme antivol (page 55).

Affichages d'informations

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure
Vérifier système de recharge	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez dès que possible un concessionnaire agréé.
Système de recharge Réviser bientôt	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez dès que possible un concessionnaire agréé.
Système de recharge Révision immédiate	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Batterie État de charge faible	Le système de gestion de batterie a détecté un problème de batterie faible. Coupez le contact dès que possible pour économiser la batterie. Ce message s'efface lorsque vous redémarrez votre véhicule et que le niveau de charge de la batterie est correct.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Un problème prolongé de basse tension a été détecté par le système de gestion de batterie. Plusieurs fonctions de votre véhicule vont être désactivées afin d'économiser la batterie. Veuillez éteindre toutes les charges électriques possibles au plus vite pour faire remonter la tension du système. Si vous parvenez à rétablir la tension du système, les fonctions désactivées reprennent un fonctionnement normal.
Couper alimentation pour économiser batterie	Le système de gestion de batterie a détecté un problème de batterie faible. Coupez le contact dès que possible pour économiser la batterie. Ce message s'efface lorsque vous redémarrez votre véhicule et que le niveau de charge de la batterie est correct. La désactivation des charges électriques superflues permet une récupération plus rapide du niveau de charge de la batterie.

Portes et serrures

Message	Mesure
Portière X ouverte	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre ouvert	Le coffre n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Changements interdits Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.

Affichages d'informations

Contrôle électronique de stabilité

Message	Mesure
ESC Révision nécessaire	Le système détecte une anomalie due à un blocage de capteur.
ESC désactivé/activé	Le conducteur a désactivé ou activé le système antipatinage.
ESC Sport mode	Le système est en mode Sport.

Moteur

Message	Mesure
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Le moteur est en surchauffe et sa puissance a été limitée pour aider à réduire sa température. Arrêtez-vous dans un endroit sûr dès que possible.

Carburant

Message	Mesure
Niveau carburant faible	Premier rappel d'un niveau de carburant bas.
Vérifier admission essence	L'admission de carburant n'est peut-être pas correctement fermée.

Aide au démarr. en côte non disponible

Message	Mesure
Assistance au démarrage en côte indisponible	L'assistant de démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire agréé. Voir Aide au démarrage en côte (page 132).

Affichages d'informations

Clés et accès intelligent

Message	Mesure
Appuyez sur le frein pour démarrer	Ce message vous rappelle d'enfoncer le frein lorsque vous démarrez le véhicule.
Appuyer sur embrayage pour démarrer	Ce message vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lors du démarrage du véhicule équipé d'une transmission automatique.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte pas de clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 113).
Redémarrer ou une clé sera nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton start/stop pour couper le moteur et votre véhicule ne détecte pas de clé d'accès intelligent à l'intérieur de votre véhicule.
Accessoire électrique actif	Votre véhicule se trouve en mode de démarrage des accessoires.
Système de démarrage Anomalie	Il y a un problème avec le système de démarrage du véhicule. Veuillez contacter un concessionnaire agréé.
Programme clé réussi	Vous avez correctement programmé une clé d'accès intelligent pour le système.
Programme clé : Echec	Vous n'avez pas correctement programmé de clé d'accès intelligent pour le système.
Nombre maximum de clés enregistré	Vous avez programmé le nombre maximum de clés pour le système.
Nombre de clés insuffisant	Vous n'avez pas programmé assez de clés pour le système.
Pile de clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur en marche	Prévient le conducteur qu'il quitte le véhicule en laissant le moteur en marche.

Affichages d'informations

Entretien

Message	Mesure
Pression de l'huile de moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès que possible et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Changer huile moteur bientôt	La durée de vie restante de l'huile moteur est égale ou inférieure à 10 %. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 177).
Vidange d'huile requise	L'huile a atteint la fin de sa durée de vie. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 177).
Niveau de liquide de frein insuffisant	Le niveau de liquide de frein est bas, faites contrôler le système de freinage immédiatement. Voir Contrôle du liquide de frein (page 179).
Vérifier le système de freins	Le système de freinage doit être soumis à une révision. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Contactez un concessionnaire agréé.
Mode transport / Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est encore en mode transport ou en mode usine. Certaines fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire agréé.
Cf. manuel	Le groupe motopropulseur doit être soumis à une révision en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey.
MyKey active Conduite prudente	MyKey est activé.
Vitesse limitée à XX mph / km/h	Lorsque vous démarrez votre véhicule et qu'une clé MyKey est utilisée, affiche que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse maximale presque atteinte	MyKey est utilisé, la vitesse limite MyKey est activée et la vitesse du véhicule s'approche de 80 mph (130 km/h).
Véhicule à vitesse maximale Réglage MyKey	Vous avez atteint la vitesse limite définie pour votre MyKey.
Vérifier vitesse Conduite prudente	Vous avez activé MyKey avec une vitesse limite programmée.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Buckle up to unmute audio	Le rappel de ceinture de sécurité est activé quand MyKey est utilisé.
MyKey ESC on	Quand MyKey est utilisé, l'ESC est activé.
MyKey Traction control on	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, le système antipatinage est activé.
MyKey Park Pilot cannot be deactivated	Quand MyKey est utilisé, l'aide au stationnement est toujours activée.

Frein à main

Message	Mesure
Frein à main serré	Vous avez serré le frein de stationnement et conduit le véhicule à plus de 3 mph (5 km/h). Si le message reste affiché après le desserrage du frein de stationnement, contactez un concessionnaire agréé.

Pilote de stationnement

Message	Mesure
Vérifier assistance parking arrière	Le système a détecté une condition nécessitant une révision. Contactez un concessionnaire agréé. Voir Système d'aide au stationnement arrière (page 141).
Assist. parking arrière Activée Désactivée	Affiche le statut de l'aide au stationnement.

Sièges

Message	Mesure
Rappel mémoire non autorisé en conduisant	Rappelle que la mémoire des sièges n'est pas disponible pendant la conduite.
Mémoire {0} sauvegardée	Affiche l'endroit où vous avez enregistré vos réglages de mémoire.

Affichages d'informations

Systeme de demarrage

Message	Mesure
Appuyer sur le frein pour demarrer	Ce message vous rappelle d'appliquer le frein lorsque vous démarrez le véhicule.
Appuyer sur embrayage pour demarrer	Vous rappelle d'enfoncer l'embrayage lorsque vous démarrez le véhicule.
Temps de demarrage depasse	Le démarreur a dépassé le temps de lancement lors de la tentative de démarrage du véhicule.
Demarrage du moteur en cours Veuillez patienter	Le démarreur tente de démarrer le véhicule.
Demarrage du moteur annule	Le système a annulé le démarrage en cours.

Systeme de direction

Message	Mesure
Anomalie de direction Révision immédiate	Le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.
Direction Perte totale Stopper SVP	Le système de direction assistée ne fonctionne pas. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Contactez un concessionnaire agréé.
Direction assistée Anomalie Révision nécessaire	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le système de direction assistée ou le système d'entrée/de démarrage passif doit être révisé. Contactez un concessionnaire agréé.
Verrou de direction Anomalie Révision immédiate	Le système antivol de direction a détecté une condition qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.
Verrou de direction Réinsérer clé en tournant le volant	Vous devez tourner votre volant de direction pendant que vous démarrez le véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.

Affichages d'informations

Anti-patinage

Message	Mesure
Anti-patinage désactivé / Anti-patinage activé	Etat du système antipatinage après désactivation ou activation. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 134).
Clign. d'urgence activ. dérapage détecté	Un dérapage a été détecté et les feux de détresse sont allumés.

Transmission

Message	Mesure
Boîte de vitesses Anomalie Révision immédiate	Contactez votre concessionnaire agréé.
Boîte de vitesses en surchauffe Stopper SVP	La transmission surchauffe et a besoin de refroidir. Arrêtez-vous dans un endroit sûr dès que possible.
Boîte de vitesses en surchauffe Stopper SVP	La transmission a surchauffé et a besoin de refroidir. Arrêtez-vous dans un endroit sûr dès que possible.
Boîte de vitesses Révision nécessaire	Contactez votre concessionnaire agréé.
Boîte de vitesses en surchauffe Appuyer sur le frein	La transmission est en train de chauffer. Arrêtez-vous pour la laisser refroidir.
Boîte de vitesses Fonction limitée Cf. manuel	S'affiche quand la transmission a surchauffé et que ses fonctionnalités sont limitées. Voir Transmission automatique (page 126).
Réchauffage boîte de vitesses Veuillez patienter	La transmission est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de conduire.
Boîte de vitesses pas en position Park	S'affiche pour rappeler au conducteur d'enclencher la position de stationnement.
Appuyer sur la pédale de frein	S'affiche pour vous rappeler d'appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner un rapport.
Boîte de vitesses ajustée	S'affiche quand la transmission a réglé la stratégie de changement de vitesses.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Boîte de vitesses Adapt-Mode	S'affiche quand la transmission est en cours de réglage de la stratégie de changement de vitesses.
Boîte de vitesses Verrouillage sur mode indicatif	S'affiche lorsque le levier sélecteur de transmission est verrouillé et qu'il est impossible de sélectionner une vitesse.
Boîte de vitesses Déverrouillage sur mode indicatif	S'affiche lorsque le levier sélecteur de transmission est déverrouillé et qu'il est possible de sélectionner une vitesse.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure
Pression pneus faible	Un ou plusieurs pneus du véhicule présentent une faible pression. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 204).
Surveillance pression de pneus Anomalie	Le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez un concessionnaire agréé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 204).
Capteurs de pression de pneu Anomalie	Un capteur de pression des pneus est défectueux ou la roue de secours est utilisée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 204). Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez dès que possible un concessionnaire agréé.

Commande de climatisation

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Air extérieur

Gardez les entrées d'air devant le pare-brise exemptes d'obstruction (par exemple de la neige ou des feuilles) pour permettre le bon fonctionnement du circuit de chauffage, ventilation et climatisation.

Air recirculé

AVERTISSEMENT



Une utilisation prolongée de la fonction de ventilation en circuit fermé peut être à l'origine d'un embuage des vitres. Si les vitres s'embuent, suivez les réglages de désembuage du pare-brise.

L'air présent dans l'habitacle est recirculé. L'air extérieur ne pénètre pas dans votre véhicule.

Chauffage

L'efficacité du chauffage dépend de la température du liquide de refroidissement.

Généralités sur le contrôle de la température et de l'humidité dans l'habitacle

Fermez complètement toutes les vitres.

Chauffage de l'habitacle

Orientez le flux d'air vers vos pieds. Par temps froid ou humide, orientez une partie de l'air vers le pare-brise et les vitres de portes.

Refroidissement de l'habitacle

Orientez le flux d'air vers votre visage.

Climatisation

Le système dirige l'air par le biais de l'évaporateur pour le refroidissement. L'évaporateur extrait l'humidité de l'air pour éviter l'embuage des vitres. Le système dirige la condensation qui en résulte vers l'extérieur du véhicule, ce qui peut entraîner la formation d'une petite flaque d'eau sous le véhicule. C'est normal.

Note: La climatisation se déclenche uniquement lorsque la température est supérieure à 4°C.

Note: Lorsque vous utilisez la climatisation, la consommation de carburant de votre véhicule augmente.

OUIES D'AÉRATION

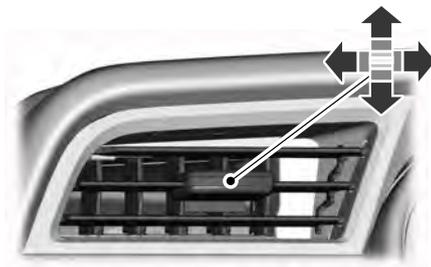
Buses d'aération centrales



E204054

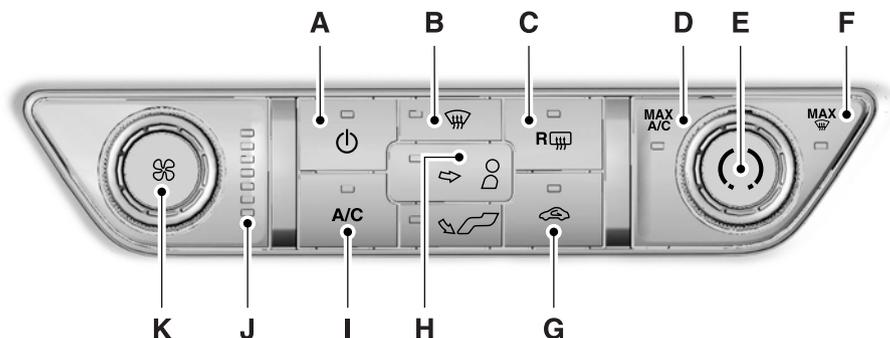
Commande de climatisation

Buses d'aération latérales



E204055

CLIMATISATION MANUELLE



E174095

- A **Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système. Le fait d'arrêter le système empêche l'air extérieur de pénétrer dans le véhicule.
- B **Dégivrage** : sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de pare-brise. La répartition d'air de la planche de bord et des buses de plancher avant s'arrête. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une fine couche de givre.
- C **Lunette arrière chauffante** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage de la lunette arrière. Voir **Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants** (page 104).

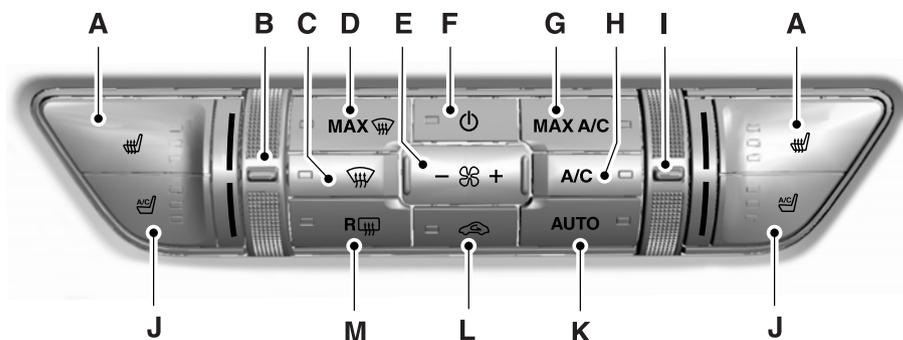
Commande de climatisation

- D **MAX A/C** : réglez la commande sur la position de refroidissement maximal pour obtenir un refroidissement maximal. L'air recirculé traverse les buses d'aération de la planche de bord, la climatisation est activée automatiquement et la vitesse du ventilateur est réglée automatiquement sur la vitesse la plus élevée.
- E **Commande de température** : contrôle la température de l'air qui circule dans votre véhicule.
- F **Dégivrage MAX** : réglez la commande sur la position de chaleur maximale pour activer le dégivrage. L'air extérieur traverse les buses d'aération de pare-brise, la climatisation est activée automatiquement et la vitesse du ventilateur est réglée automatiquement sur la vitesse la plus élevée. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une fine couche de givre. La lunette arrière chauffante est aussi activée automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximum.
- Remarque** : pour éviter l'apparition de buée sur les vitres, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximum est activé.
- G **Air recirculé** : appuyez sur la touche pour passer de la ventilation avec apport d'air extérieur à la ventilation avec air recirculé et vice-versa. Lorsque vous sélectionnez l'air recirculé, l'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut raccourcir le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsque vous utilisez la **climatisation** en même temps) et réduire la pénétration d'odeurs indésirables dans le véhicule.
- Remarque** : l'air recirculé peut s'arrêter automatiquement (ou son activation être bloquée) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** afin de prévenir l'apparition de buée. L'air recirculé peut aussi être activé et désactivé automatiquement en mode **Planche de bord** ou **Planche de bord et débit d'air** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- H **Commande de répartition d'air** : réglez la commande pour activer ou désactiver la circulation de l'air au niveau du pare-brise, de la planche de bord ou des buses de plancher. Vous pouvez répartir l'air via une et/ou plusieurs buse(s) d'aération.
- I **A/C** : appuyez sur la touche pour mettre en marche et arrêter la climatisation. La climatisation refroidit votre véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.
- Remarque** : dans certaines conditions (par exemple, en dégivrage maximum), le compresseur de climatisation continue de fonctionner même si la climatisation est éteinte.

Commande de climatisation

- J **Témoins de vitesse de ventilateur** : s'allument pour indiquer la vitesse du ventilateur.
- K **Commande de vitesse du ventilateur** : adapte le volume d'air qui circule dans le véhicule.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE



E174096

- A **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage des sièges. Voir **Sièges à régulation de température** (page 110).
- B **Commande de température conducteur** : règle la température à l'aide de la commande côté conducteur.
- C **Dégivrage** : sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de pare-brise. La répartition d'air de la planche de bord et des buses de plancher avant s'arrête. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une fine couche de givre.
- D **Dégivrage MAX** : appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur traverse les buses d'aération de pare-brise, la climatisation est activée automatiquement et la vitesse du ventilateur est réglée automatiquement sur la vitesse la plus élevée. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une fine couche de givre. La lunette arrière chauffante est aussi activée automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximum.

Commande de climatisation

- Remarque :** pour éviter l'apparition de buée sur les vitres, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximum est activé.
- E** **Commande de vitesse du ventilateur :** adapte le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- F** **Marche/arrêt :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système. Le fait d'arrêter le système empêche l'air extérieur de pénétrer dans le véhicule.
- G** **MAX A/C :** appuyez sur cette touche pour obtenir un refroidissement maximum. L'air recirculé traverse les buses d'aération de la planche de bord, la climatisation est activée automatiquement et la vitesse du ventilateur est réglée automatiquement sur la vitesse la plus élevée.
- H** **A/C :** appuyez sur la touche pour mettre en marche ou arrêter le compresseur de climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.
- Remarque :** dans certaines conditions (par exemple, en dégivrage maximum), le compresseur de climatisation continue de fonctionner même si la climatisation est éteinte.
- I** **Commande de température passager :** règle la température du côté passager.
- J** **Sièges à régulation de température (selon l'équipement) :** appuyez sur la touche pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 110).
- K** **AUTO :** appuyez sur cette touche pour activer le fonctionnement automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système règle la vitesse de ventilateur, la répartition d'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'air extérieur ou l'air recirculé pour chauffer ou refroidir le véhicule afin de conserver la température souhaitée. Vous pouvez également utiliser la touche **AUTO** pour désactiver le fonctionnement double zone en appuyant sur cette touche et en la maintenant enfoncée pendant plus de deux secondes.
- L** **Air recirculé :** appuyez sur la touche pour passer de la ventilation avec apport d'air extérieur à la ventilation avec air recirculé et vice-versa. Lorsque vous sélectionnez l'air recirculé, l'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut raccourcir le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsque vous utilisez la **climatisation** en même temps) et réduire la pénétration d'odeurs indésirables dans le véhicule.
- Remarque :** l'air recirculé peut s'arrêter automatiquement (ou son activation être bloquée) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** afin de prévenir l'apparition de buée. L'air recirculé peut aussi être activé et désactivé automatiquement en mode **Planche de bord** ou **Planche de bord et débit d'air** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- M** **Lunette arrière chauffante :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage de la lunette arrière. Voir **Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants** (page 104).

Commande de climatisation

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT



en cas d'utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé, de la buée peut se former sur les vitres. Si les vitres s'embuent, suivez les réglages de désembuage du pare-brise.

Note : vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Note : pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : ne placez aucun objet sous les sièges avant, car cela peut gêner le flux d'air vers les sièges arrière.

Note : retirez la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Climatiseur manuel

Note : pour limiter l'embuage du pare-brise lorsque le temps est humide, réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération du pare-brise.

Climatisation automatique

Note : il n'est pas nécessaire de modifier les réglages lorsque l'intérieur du véhicule est extrêmement chaud ou froid. Le système procède automatiquement aux réglages pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin d'atteindre la température sélectionnée le plus rapidement possible. Pour permettre un fonctionnement efficace du système, les buses d'aération de planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes.

Note : si vous sélectionnez **AUTO** lorsque la température ambiante est basse, le système dirige le flux d'air vers les buses d'aération des vitres latérales et du pare-brise. Par ailleurs, le ventilateur peut tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé.

Note : si vous sélectionnez le mode **AUTO** lorsque la température ambiante est élevée ou lorsqu'il fait chaud à l'intérieur du véhicule, le système utilise automatiquement la recirculation d'air afin d'optimiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement en mode d'apport d'air extérieur.

Commande de climatisation

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec climatisation manuelle	Véhicule avec climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse rapide.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température sur la température la plus élevée.	Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité.
3	Sélectionnez les buses d'aération de plancher avant à l'aide des touches de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

	Véhicule avec climatisation manuelle	Véhicule avec climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur en position centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus chaud.	Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.
3	Sélectionnez les buses d'aération de plancher avant à l'aide des touches de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec climatisation manuelle	Véhicule avec climatisation automatique
1	Réglez la commande de température en position MAX A/C .	Appuyez sur la touche MAX A/C .
2	Conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.	

Commande de climatisation

Réglages recommandés pour le refroidissement

	Véhicule avec climatisation manuelle	Véhicule avec climatisation automatique
1	Réglez la vitesse du ventilateur en position centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus froid.	Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.
3	Sélectionnez les buses d'aération de planche de bord à l'aide des touches de répartition d'air.	

Désembuage des vitres latérales par temps froid

	Véhicule avec climatisation manuelle	Véhicule avec climatisation automatique
1	Sélectionnez les buses d'aération de pare-brise à l'aide des touches de répartition d'air.	Appuyez sur la touche de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C si le témoin est éteint.	Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.
3	Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse rapide.	

VITRES CHAUFFANTES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : assurez-vous que le moteur tourne avant d'actionner les vitres chauffantes.



Appuyez sur ce bouton pour dégivrer et désembuer la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après un court laps de temps. Démarrez le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Commande de climatisation

Note : *n'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour retirer des autocollants de l'intérieur de la lunette arrière chauffante. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés aux conduites de grille de lunette arrière chauffante.*

Rétroviseur extérieur chauffant (le cas échéant)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : *n'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est bloqué à cause du gel.*

Note : *ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle qui vous offre ainsi qu'à vos passagers les avantages suivants :

- Une amélioration de votre confort de conduite grâce à une réduction de concentration de particules.
- Une amélioration de la propreté dans l'habitacle.
- Une protection des composants de la climatisation contre les dépôts de particules.

Vous pouvez localiser le filtre à air d'habitacle derrière la boîte à gants.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en permanence. Il empêche la pénétration de corps étrangers dans le système. Le fonctionnement du système en l'absence de filtre peut entraîner une dégradation ou un endommagement du système.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Pour plus d'informations sur le filtre à air d'habitacle ou sur son remplacement, consultez un concessionnaire agréé.

Sièges

S'ASSEOIR DANS LA POSITION CORRECTE

AVERTISSEMENTS



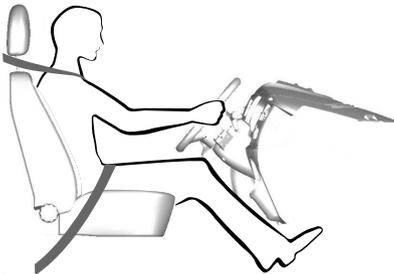
N'inclinez pas trop le dossier de siège, au risque de glisser sous la ceinture de sécurité. Ceci pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Une position assise non correcte, une mauvaise position générale ou un dossier de siège trop incliné peuvent être à l'origine de blessures graves, voire de décès, en cas d'accident. Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier de siège, vos pieds reposant sur le sol.



Ne transportez pas d'objets plus hauts que le dossier du siège, afin de limiter le risque de blessures graves en cas de collision ou de freinage brutal.



E68595

Moyennant une utilisation adaptée, le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les airbags vous assurent une protection optimale en cas d'accident.

Nous vous recommandons de suivre les consignes ci-dessous :

- Asseyez-vous bien droit, en calant le bas de votre colonne vertébrale aussi loin que possible dans le siège.
- N'inclinez pas votre dossier de siège de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé.
- Maintenez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous vous recommandons d'établir une distance minimum de 10 pouces (25 centimètres) entre votre sternum et le couvercle de l'airbag.
- Tenez le volant avec les bras légèrement pliés.
- Pliez légèrement les jambes de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- Placez la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sur le centre de votre épaule et ajustez la sangle ventrale pour qu'elle soit bien serrée au niveau de votre bassin.

Assurez-vous d'avoir une position de conduite confortable et d'être en mesure de garder le parfait contrôle de votre véhicule.

APPUIS-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Relever l'appui-tête arrière lorsque le siège concerné est occupé par un passager.

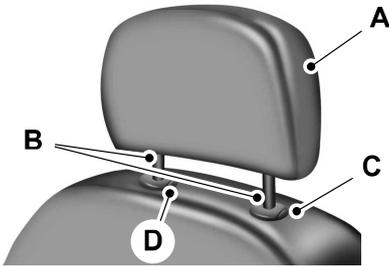


Ne pas déposer les appuie-têtes avant lorsque les sièges avant sont occupés.

Sièges

Note : Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête.

Appui-tête de siège avant



E138642

Les appuis-tête sont composés :

- A d'un appui-tête à absorption d'énergie
- B de deux tiges en acier
- C d'un bouton de réglage et de déverrouillage de manchon de guidage
- D d'un bouton de déverrouillage et de dépose de manchon de guidage

Réglage de l'appui-tête

Élévation de l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut.

Abaissement de l'appui-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appui-tête vers le bas.

Dépose de l'appui-tête

1. Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appui-tête vers le haut.

Pose de l'appui-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage et poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Inclinaison des appui-tête

Il est possible d'incliner l'appui-tête avant pour un plus grand confort. Pour incliner l'appui-tête, suivez cette procédure :



E144727

1. Réglez le dossier de siège en position de conduite droite.
2. Faites pivoter l'appui-tête en avant vers votre tête jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Une fois que l'appui-tête a atteint la position d'inclinaison maximale vers l'avant, faites-le à nouveau pivoter pour le libérer vers la position arrière, non inclinée.

Sièges

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENT

⚠ Après avoir lâché le levier, essayez de faire bouger le siège vers l'avant et l'arrière pour vous assurer qu'il est bien enclenché.

Les sièges avant à commande manuelle peuvent être équipés :



E174553

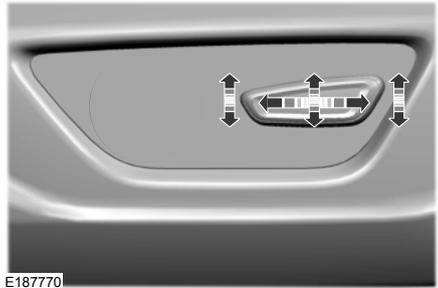
- A Barre permettant d'avancer et de reculer le siège.
- B Levier permettant de régler la hauteur du siège.
- C Levier permettant de régler l'inclinaison du dossier de siège.

SIÈGES ÉLECTRIQUES

AVERTISSEMENTS

⚠ Ne réglez pas le siège conducteur ou son dossier pendant la conduite. Si vous réglez votre dossier de siège pendant que le véhicule se déplace, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

⚠ Lorsque le dossier est incliné vers l'arrière, l'occupant du siège risque de glisser sous la ceinture de sécurité, ce qui pourrait entraîner de graves blessures en cas d'accident.



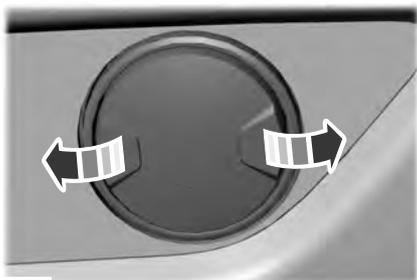
E187770

La commande du siège à réglage électrique se trouve sur le côté du siège. Déplacez la commande en direction des flèches pour relever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

Support lombaire électrique (le cas échéant)

La commande du support lombaire électrique se trouve sur le côté du siège conducteur.

Sièges



E187771

Appuyez sur un côté de la commande pour augmenter la fermeté dans le bas du dos. Appuyez sur l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté dans le bas du dos.

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous rabattez un dossier, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature du siège.



Veillez à ce que les assises et les dossiers soient bien fixés et complètement engagés dans leurs verrouillages.

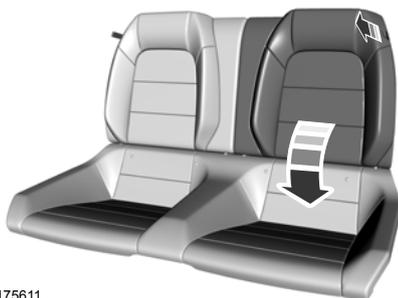
Note : votre véhicule peut être équipé de dossiers de siège distincts qui doivent être pliés séparément.



E207088

Utilisez la poignée de déverrouillage de dossier de siège avant afin de rabattre le dossier de siège avant pour accéder aux sièges arrière. La poignée de déverrouillage se trouve en haut à l'arrière du siège avant. Le dossier de siège possède une mémoire et se verrouille automatiquement dans la position d'origine.

Siège arrière de deuxième rangée rabattable séparément (le cas échéant)



E175611

Pour rabattre le(s) dossier(s) de siège :

1. Tirez sur la sangle pour libérer le dossier de siège.
2. Rabattez le dossier de siège vers le bas.

Sièges

Lorsque vous relevez le(s) dossier(s) de siège, assurez-vous que vous entendez le verrou de siège qui se bloque en position. Tirez sur le dossier de siège pour être sûr qu'il est verrouillé.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE

Sièges chauffants (le cas échéant)

AVERTISSEMENT



Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique doivent rester vigilantes lors de l'utilisation du siège chauffant. Le siège chauffant peut provoquer des brûlures même à basse température, surtout s'il est utilisé sur des périodes prolongées. Veillez à ne pas placer de matériaux isolants sur les sièges, tels qu'une couverture ou un coussin, au risque de provoquer une surchauffe du dispositif de chauffage de siège.

Note : *Veillez à ne pas :*

- placer des objets lourds sur le siège ;
- utiliser le chauffage de siège si de l'eau ou tout autre liquide est renversé sur le siège. Laissez d'abord sécher complètement le siège ;
- utiliser les sièges chauffants lorsque le moteur ne tourne pas ; Cela risque de décharger la batterie.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour naviguer entre les différents paramètres de chaleur et désactiver la fonction. L'intensité de la chaleur réglée est proportionnelle au nombre de voyants allumés.

Sièges refroidissants (le cas échéant)

Les sièges refroidissants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.



E146309

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour naviguer entre les différents paramètres de refroidissement et désactiver la fonction. L'intensité réglée est proportionnelle au nombre de voyants allumés.

Si le régime moteur devient inférieur à 350 tr/min pendant que les sièges refroidissants fonctionnent, la fonction est automatiquement désactivée. Vous devrez alors la réactiver.

Points d'alimentation auxiliaire

Prise d'alimentation 12 volts CC

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares (le cas échéant).

L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par votre garantie et peut provoquer des incendies ou des blessures corporelles graves.

Faites tourner le véhicule pour une utilisation optimale de la prise d'alimentation. Pour éviter toute décharge accidentelle de la batterie :

- N'utilisez pas la prise d'alimentation plus de temps que nécessaire lorsque le véhicule ne tourne pas.
- Ne laissez pas d'appareil branché la nuit ou lorsque votre véhicule reste en stationnement pendant des périodes prolongées.

Note : si la batterie est sollicitée alors que le véhicule ne tourne pas, elle se décharge. Il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.

Note : insérez uniquement une prise accessoire dans la prise d'alimentation. Tout autre objet endommagerait la sortie d'alimentation et grillerait les fusibles.

Note : ne suspendez aucun accessoire ou support d'accessoire depuis la prise.

Note : n'utilisez pas la prise d'alimentation au-delà de la capacité du véhicule, soit 12 volts CC à 180 watts maximum, au risque de faire griller un fusible.

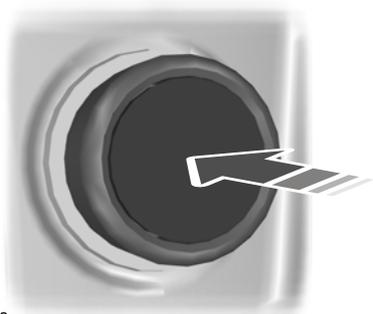
Note : fermez systématiquement le cache de la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Emplacements

Vous pouvez trouver les prises d'alimentation :

- sur la planche de bord,
- à l'intérieur du compartiment de rangement de la console centrale.

ALLUME-CIGARES



E103382

Enfoncez l'élément chauffant pour utiliser l'allume-cigares. Il est éjecté automatiquement.

Note : Ne maintenez pas l'élément chauffant de l'allume-cigares enfoncé.

Note : Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, mettez le contact.

Note : Si vous utilisez la prise lorsque le moteur est arrêté, il est possible que la batterie se décharge.

Note : Lorsque vous mettez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des équipements électriques de 12 volts, à une intensité maximale de 15 ampères.

Compartiments de rangement

PORTE-GOBELETS

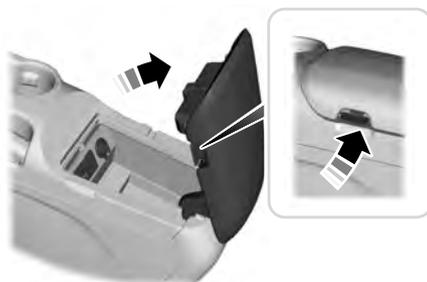
AVERTISSEMENTS



Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.



E175706

CONSOLE CENTRALE

Faites attention lorsque vous placez des objets dans le porte-gobelet car ils risquent de tomber en cas de freinage ou d'accélération brutal(e) ou de collision ; notamment avec des boissons chaudes qui pourraient alors de se renverser.

La console comprend :

- Porte-gobelet.
- Compartiment de rangement.



E209039

Soulevez le verrou pour ouvrir le compartiment de rangement et utiliser les éléments suivants :

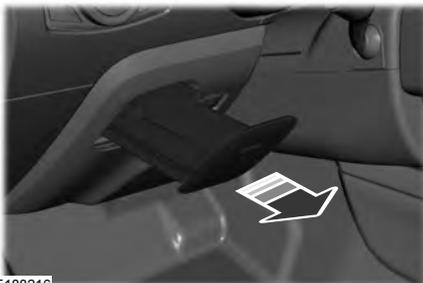
- Prise d'alimentation auxiliaire.
- Prise d'entrée audio auxiliaire.
- Port USB.
- Passerelle multimédia.

Vide-poche verrouillable (le cas échéant)

Le vide-poche se verrouille lorsque les portes sont verrouillées électroniquement. Il se déverrouille lorsque la porte conducteur est déverrouillée électroniquement à l'aide de la télécommande.

Note : *il est impossible de verrouiller le vide-poche lorsque le contact est mis.*

PORTE-VERRE



E188216

Appuyez à proximité du centre de la porte pour l'ouvrir. Extrayez le plateau.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à un régime moteur élevé peut provoquer des températures extrêmement élevées au niveau du moteur et du système d'échappement, entraînant un risque d'incendie ou d'autres dommages.



Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, faites-le contrôler immédiatement par un concessionnaire agréé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, il se peut que votre véhicule présente des caractéristiques de conduite inhabituelles sur environ 5 miles (8 kilomètres) suite à son rebranchement. Ceci se produit car le système de gestion moteur doit se resynchroniser avec le moteur. Vous pouvez ignorer ces caractéristiques de conduite inhabituelles sur cette distance.

Le système du groupe motopropulseur est conforme à toutes les exigences de la norme canadienne sur les équipements pouvant causer des interférences concernant le champ électrique d'impulsion ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et pendant cette opération. N'utilisez la pédale d'accélérateur que si vous avez du mal à démarrer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note : le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques tels que des téléphones cellulaires.

Note : une clé valide doit être présente dans l'habitacle pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E146431

Le système de démarrage sans clé compte trois modes :

Désactivé : coupe le contact.

- Lorsque le contact est en mode activé ou que le moteur est en marche mais que le véhicule est immobile, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le sans enfoncer la pédale de frein.

Activé : tous les circuits électriques sont opérationnels et les voyants et indicateurs s'allument.

Démarrage et arrêt du moteur

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.

Démarrer : démarre le moteur.

- Appuyez sur la pédale de frein (transmission automatique) ou la pédale d'embrayage (transmission manuelle), puis appuyez sur le bouton pendant un certain temps. Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est mis et que le moteur démarre.

VERROU DE DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'un antivol de direction à commande électronique qui fonctionne automatiquement.

Le système verrouille le volant de direction peu après que vous avez garé votre véhicule et que la clé passive est en dehors de votre véhicule, ou lorsque vous avez verrouillé le véhicule.

Note : *Le système ne verrouille pas le volant de direction lorsque le contact est établi ou lorsque votre véhicule se déplace.*

Déverrouillage du volant

Mettez le contact pour déverrouiller le volant de direction.

Note : *Vous devez peut-être tourner légèrement le volant de direction pour permettre le déverrouillage.*

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Lorsque vous démarrez le moteur, la vitesse de ralenti augmente pour chauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé.

Note : *vous pouvez lancer le moteur pendant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage ne se désactive temporairement. Les 60 secondes ne sont pas forcément consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes, sans que le moteur ne démarre, vous avez atteint la limite de temps définie de 60 secondes. Un message s'affiche sur l'écran d'information et vous prévient à chaque fois que vous dépassez le temps de démarrage. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à un temps de démarrage moteur de 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer de nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Avant de démarrer le moteur, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez le levier sélecteur de transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle)

Note : *n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

Note : *la clé d'accès intelligent doit être présente dans le véhicule afin de quitter la position de stationnement P.*

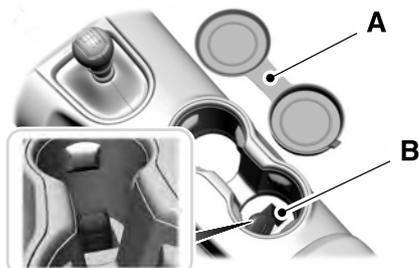
1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé sont brouillées.
- La batterie de la clé est déchargée.

Démarrage et arrêt du moteur

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E174956

1. Déposez le cache en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours (B) en orientant les boutons face vers le haut et l'anneau de la clé vers l'avant du véhicule.
3. Une fois la clé dans cette position, appuyez sur la pédale de frein (transmission automatique) ou sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle), puis appuyez sur le bouton START pour mettre le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide vous permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant l'arrêt, même si aucune clé valide n'est présente.

Dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du moteur, appuyez sur la pédale de frein (transmission automatique) ou sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle), puis appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pouvez plus redémarrer le moteur si la clé n'est pas présente à l'intérieur du véhicule.

Une fois le moteur démarré, il reste en fonctionnement jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton, même si aucune clé valide n'est détectée par le système. Si vous ouvrez ou fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si aucune clé valide n'est détectée par le système dans un délai de 20 secondes.

Démarrage impossible

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après trois tentatives, patientez 10 secondes, puis suivez la procédure suivante :

1. Si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle, enfoncez complètement la pédale d'embrayage et actionnez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur de transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est aussi coupé afin d'économiser la batterie. Avant que le moteur s'arrête, un message apparaît sur l'écran d'information avec un compte à rebours de 30 secondes. Si vous

Démarrage et arrêt du moteur

n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. Un autre message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que le moteur s'est arrêté afin d'économiser le carburant. Démarrez le véhicule normalement.

Dérivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : *vous ne pouvez pas désactiver définitivement la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous la désactivez temporairement, elle s'active de nouveau au cycle de démarrage suivant.*

Vous pouvez désactiver l'arrêt du moteur ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant que les 30 secondes ne soient écoulées grâce aux actions suivantes :

- Vous pouvez réinitialiser le compte à rebours en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, par exemple).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt lorsque le contact est mis (uniquement pour le cycle de démarrage en cours). La désactivation est disponible à partir de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 79).
- Lors du compte à rebours avant l'arrêt du moteur, vous êtes invité à appuyer sur OK ou RESET (en fonction du type d'écran d'information) pour désactiver temporairement la fonction (uniquement pour le cycle de démarrage en cours).

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

1. Placez le levier sélecteur de transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *cela coupe le contact, tous les circuits électriques, les voyants et les indicateurs.*

Note : *si le moteur tourne au ralenti pendant 30 minutes, le contact se coupe et le moteur s'arrête automatiquement.*

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore peut entraîner une diminution des capacités de freinage et de la direction assistée. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort plus important est nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les airbags et certains voyants et indicateurs peuvent aussi être coupés. Si le contact a été coupé par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

1. Déplacez le levier sélecteur de transmission en position neutre et utilisez les freins pour arrêter votre véhicule en toute sécurité.
2. Une fois le véhicule arrêté, placez le levier sélecteur de transmission en position de stationnement (P) (transmission automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde ou appuyez dessus trois fois en deux secondes.
- Serrez le frein de stationnement.

Protection contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, faites-le contrôler immédiatement par votre concessionnaire agréé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous sentez une odeur de gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les précautions nécessaires pour éviter ses effets néfastes.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des procédures ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 2,5 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

CHAUFFE-BLOC MOTEUR (le cas échéant)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des consignes concernant le chauffe-moteur pourrait provoquer des dommages matériels ou des blessures corporelles graves.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le dispositif de chauffage avec des systèmes électriques non reliés à la terre ou avec des adaptateurs à deux griffes, cela présente des risques d'électrocution.

Note : le dispositif de chauffage atteint un maximum d'efficacité lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).

Le dispositif de chauffage agit comme un dispositif d'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement moteur. Cela permet au circuit de chauffage, ventilation et climatisation de réagir rapidement. L'équipement inclut un élément chauffant (posé dans le bloc-cylindres) et un faisceau de câblage. Vous pouvez connecter le système à une source électrique de 220-240 volts CA mise à la terre.

Nous vous recommandons de procéder comme suit pour une utilisation correcte et en toute sécurité :

- Utilisez une rallonge adaptée à une utilisation en extérieur et par des températures froides. Il doit être clairement indiqué que la rallonge peut être utilisée avec des équipements d'intérieur. N'utilisez pas une rallonge d'intérieur à l'extérieur. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
- Utilisez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas plusieurs rallonges.
- Assurez-vous que les connexions entre les prises de rallonge et les prises du dispositif de chauffage sont libres et qu'elles ne sont pas en contact avec de l'eau. Cela peut provoquer des électrocutions ou des incendies.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre, sans combustibles à proximité.
- Assurez-vous que le dispositif de chauffage, le cordon du dispositif de chauffage et la rallonge sont fermement branchés.
- Vérifiez qu'aucune chaleur ne se dégage de l'ensemble de la connexion électrique lorsque le système fonctionne depuis environ 30 minutes.
- Vérifiez que le système est débranché et correctement rangé avant de démarrer et de conduire le véhicule. Assurez-vous que le couvercle de protection scelle les griffes de la prise du cordon du chauffe-bloc lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Faites vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que les bornes du boîtier sont propres et sèches avant de l'utiliser. Le cas échéant, nettoyez-les avec un chiffon sec.

Le dispositif de chauffage utilise entre 0,4 et 1,0 kilowattheures d'énergie par heure d'utilisation. Le système ne dispose pas d'un thermostat. Il atteint la température maximale après environ trois heures de fonctionnement. L'utilisation du dispositif de chauffage pendant plus de trois heures n'améliore pas la performance du système et entraîne une consommation inutile d'électricité.

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe de remplissage du carburant (système Easy Fuel sans bouchon), ne refaites pas l'appoint en carburant tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir et d'entraîner des blessures graves.



Les carburants automobiles peuvent être à l'origine de blessures graves, voire de décès, en cas de mauvaise utilisation ou manipulation.



La circulation de carburant via un pistolet de pompe à essence peut produire de l'électricité statique. Cela peut déclencher un incendie si vous remplissez un bidon de carburant non relié à la terre.



L'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un agent cancérigène.



Lorsque vous faites l'appoint d'essence, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près du goulot de remplissage. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Evitez d'inhaler une grande quantité de fumée.

- Eteignez tout produit pour fumeur et toute flamme nue avant de faire l'appoint de carburant.
- Coupez systématiquement le moteur de votre véhicule avant de faire l'appoint de carburant.
- Les carburants automobiles peuvent s'avérer nocifs, voire mortels en cas d'ingestion. Les carburants comme l'essence sont hautement toxiques et peuvent entraîner la mort ou des blessures irréversibles en cas d'ingestion. En cas d'ingestion de carburant, appelez immédiatement un médecin, même si aucun symptôme n'est encore apparent. Les effets toxiques du carburant peuvent rester imperceptibles pendant plusieurs heures.
- Evitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation de vapeurs de carburant de tout type en trop grande quantité peut entraîner des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'inhalation excessive ou prolongée de vapeurs de carburant peut entraîner des maladies graves et des blessures irréversibles.
- Evitez toute projection de carburant dans les yeux. Si vous recevez des projections de carburant dans les yeux, retirez vos lentilles de contact (le cas échéant), rincez immédiatement à l'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Le fait de ne pas demander un avis médical compétent peut se solder par des blessures irréversibles.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent également s'avérer nocifs lorsqu'ils pénètrent l'épiderme. En cas de projection de carburant sur la peau, les vêtements ou les deux, retirez immédiatement les vêtements souillés et lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Un contact répété ou prolongé de la peau avec du carburant sous forme liquide ou avec des vapeurs de carburant peut provoquer des irritations cutanées.
- Soyez particulièrement vigilant si vous êtes sous "Antabuse" ou tout autre traitement à base de disulfirame contre l'alcoolisme. L'inhalation de vapeurs de carburant ou le contact cutané avec ces produits sont susceptibles d'entraîner des effets indésirables. Chez les sujets sensibles, des blessures ou maladies graves peuvent survenir. En cas de projection de carburant sur la peau, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition d'effets indésirables.

QUALITÉ DU CARBURANT

AVERTISSEMENTS



Ne mélangez pas l'essence avec de l'huile, du diesel ou d'autres liquides. Ceci pourrait déclencher une réaction chimique.



N'utilisez pas de l'essence plombée ou avec des additifs contenant d'autres composés métalliques (à base de manganèse par exemple). Ils pourraient endommager le système antipollution.

Note : Nous recommandons l'utilisation d'un carburant de haute qualité uniquement.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs ou d'autres traitements pour moteur dans le cadre d'une utilisation normale du véhicule.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 95 et répondant à la spécification définie par la norme EN 228, ou à la spécification nationale équivalente.

Des mélanges d'éthanol ne dépassant pas 10 % (E5 et E10) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Stockage à long terme

L'essence contient généralement de l'éthanol. Nous vous recommandons de remplir le réservoir d'un carburant ne contenant pas d'éthanol si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois. Vous pouvez également demander conseil à un concessionnaire agréé.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve dans le logement de la roue de secours.

PANNE SÈCHE

Le fait de tomber en panne de carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Carburant et ravitaillement

Si vous tombez en panne de carburant :

- Ajoutez 5 L de carburant minimum pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule se trouve sur une forte pente lorsqu'il tombe en panne d'essence, il peut être nécessaire d'ajouter une quantité plus importante de carburant.
- Après avoir ajouté le carburant, il peut être nécessaire de couper, puis de remettre le contact plusieurs fois afin de permettre au système d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Le démarrage du moteur prend alors quelques secondes de plus qu'en temps normal.

Remplissage d'un bidon de carburant

Veillez respecter les consignes suivantes pour éviter la formation de charges électrostatiques lors du remplissage d'un bidon de carburant non relié à la terre :

- Lorsque vous transférez du carburant dans votre véhicule, utilisez uniquement un bidon de carburant approuvé. Lors du remplissage, posez le bidon sur le sol.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve à l'intérieur du véhicule (y compris dans la zone de chargement).
- Faites en sorte que l'embout de la pompe à carburant reste en contact avec le bidon pendant le remplissage.
- N'utilisez aucun dispositif pour retenir le pistolet de pompe à essence en position de remplissage.

Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le bec verseur d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du système d'alimentation. Cela risquerait d'endommager le goulot de remplissage du système d'alimentation ou le joint. Le carburant risquerait alors de fuir sur le sol.



Ne forcez pas l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.



Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec le véhicule. Voir

Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant (page 120).

Note : *n'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas compatibles avec le système d'alimentation sans bouchon et risqueraient de l'endommager.*

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez entièrement la trappe de remplissage du réservoir de carburant jusqu'en butée, puis retirez le bouchon de remplissage du réservoir.

Note : *les systèmes d'alimentation sans bouchon ne disposent pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

Carburant et ravitaillement

- Insérez entièrement l'entonnoir en plastique dans l'orifice du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



E157452

- Remplissez le réservoir de votre véhicule à l'aide du bidon de carburant.
- Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
- Remettez en place le bouchon de remplissage de réservoir de carburant, puis fermez la trappe de remplissage.
- Nettoyez l'entonnoir en plastique, puis rangez-le à l'intérieur de votre véhicule ou mettez-le au rebut en respectant la réglementation.

Note : si vous choisissez de mettre l'entonnoir au rebut, vous pouvez acheter des entonnoirs supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENT

- ⚠ Ne pas garer le véhicule ou laisser le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. L'échappement émet une quantité considérable de chaleur pendant le fonctionnement du moteur mais aussi un certain temps après la coupure du contact. Risque d'incendie.

Conduite avec un convertisseur catalytique

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Evitez de tomber en panne de carburant.
- ⚠ N'actionnez pas le démarreur pendant de longues périodes consécutives.
- ⚠ Ne faites pas fonctionner le moteur lorsqu'un fil de bougie est débranché.
- ⚠ Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 161).
- ⚠ Ne coupez pas le contact pendant la conduite.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Les vapeurs de carburant peuvent brûler violemment et la combustion du carburant peut causer des blessures graves.
- ⚠ Lisez et suivez les consignes affichées dans les stations-service.

Carburant et ravitaillement

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Evitez d'inhaler une grande quantité de fumée.



Restez à l'extérieur du véhicule et ne laissez pas la pompe à carburant fonctionner sans surveillance lorsque vous faites le plein de carburant. La loi l'interdit dans certains endroits.



Tenez les enfants à l'écart de la pompe à carburant ; ne les laissez jamais faire le plein.



Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.



Cessez de faire l'appoint lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la deuxième fois. Le non respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.



Lors du ravitaillement, laissez le pistolet de distribution complètement inséré.

Veuillez respecter les consignes suivantes pour éviter la formation de charges électrostatiques pouvant provoquer des étincelles lors du remplissage d'un bidon de carburant non relié à la terre :

- Placez le bidon de carburant approuvé sur le sol.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (même dans la zone de chargement).
- Faites en sorte que l'embout de la pompe à carburant reste en contact avec le bidon pendant le remplissage.
- N'utilisez aucun dispositif permettant de retenir la poignée de la pompe à carburant en position de remplissage.

Système d'alimentation sans bouchon Easy Fuel™

AVERTISSEMENT

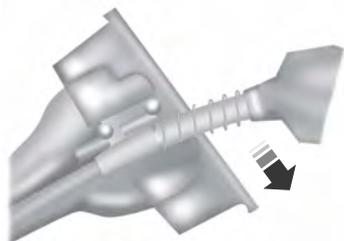


Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Du carburant pourrait jaillir, situation susceptible d'entraîner des blessures graves.

Lorsque vous faites le plein de votre véhicule :

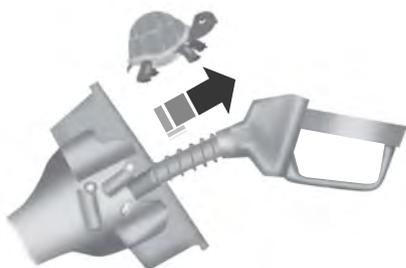
1. Une fois le véhicule arrêté, passez en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant jusqu'au dé clic.

Carburant et ravitaillement



E156032

3. Insérez le pistolet de pompe à essence jusqu'à la première encoche du pistolet. Tenez la poignée un peu plus en hauteur pendant l'insertion pour faciliter l'accès. Laissez le pistolet de remplissage complètement inséré pendant le ravitaillement.



E154765

4. Retirez le pistolet de distribution de carburant, puis rabattez complètement la trappe de remplissage.

Note : *un remplissage excessif du réservoir risque d'entraîner un écoulement de carburant. Faites attention à ne pas trop remplir le réservoir de carburant. Le tuyau de remplissage est équipé d'un orifice d'évacuation. Le surplus de carburant en cas de remplissage excessif peut s'écouler via cet orifice sur le sol.*

Si le clapet d'admission de remplissage de carburant n'est pas correctement fermé, un voyant d'entretien moteur peut s'allumer sur le combiné des instruments.

Dès que possible, suivez cette procédure :

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et passez la transmission en position de stationnement (P).
2. Coupez le contact.
3. Ouvrez la trappe de remplissage de carburant, puis retirez tout débris visible de l'ouverture de remplissage.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet ou l'entonnoir de remplissage, fourni avec le véhicule, pour permettre à l'admission de se fermer correctement. Cette opération permettra de déloger tout débris empêchant la fermeture de l'admission.

Si cette opération a résolu le problème, le message peut ne pas se réinitialiser immédiatement. Plusieurs cycles de conduite peuvent être nécessaires pour que le message disparaisse. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid (après plus de 4 heures d'arrêt du moteur), suivi d'un trajet en ville ou sur autoroute. Si vous continuez à conduire avec le message affiché, le voyant d'entretien moteur proche peut également s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Les données sur le CO₂ et la consommation de carburant sont dérivées lors de tests en laboratoire en conformité avec le Règlement (CE) 715/2007 ou or CR (CE) 692/2008 et ses modifications successives.

Carburant et ravitaillement

Ils sont conçus en guise de comparaison entre les marques et les modèles de véhicules. Ils ne sont pas destinés à représenter la consommation de carburant réelle de votre véhicule.

La consommation de carburant réelle est régie par de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires posés, la charge utile et le remorquage.

La capacité annoncée est la somme de la capacité indiquée et de la réserve. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir et celle présente lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. La réserve correspond à la quantité de carburant restant dans le réservoir après que la jauge de carburant a indiqué qu'il était vide.

Note : *La quantité de carburant dans la réserve varie et vous ne devez pas vous y fier pour parcourir plus de kilomètres. Lorsque vous refaites le plein de votre véhicule après que la jauge de carburant ait indiqué que le réservoir était vide, il est possible que vous ne puissiez pas faire le plein à la capacité annoncée du réservoir, la réserve de carburant étant toujours présente dans le réservoir de carburant.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats constants lors du remplissage :

- Coupez le contact.
- Ne dépassez pas deux arrêts automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage utilisée est la même.

Calcul des économies de carburant

Ne mesurez pas les économies de carburant sur les premiers 1 600 km parcourus (il s'agit de la période de rodage du moteur). Une mesure plus précise est obtenue après avoir parcouru entre 3 200 km et 4 800 km. Les dépenses en carburant, la fréquence de remplissage ou les relevés de la jauge de carburant ne constituent pas des méthodes fiables pour mesurer les économies de carburant.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le relevé initial du compteur.
2. Chaque fois que vous remplissez le réservoir, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir consommé au moins trois pleins de carburant, remplissez le réservoir de carburant et notez le relevé du compteur kilométrique.
4. Soustrayez le relevé initial du compteur du nouveau relevé.

Pour calculer la consommation de carburant en l/100 km (litre par 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez le chiffre obtenu par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation de carburant en MPG (miles par gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

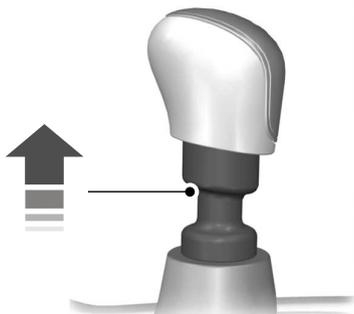
Notez les valeurs obtenues pendant au moins un mois et renseignez également le type de conduite (ville ou autoroute). Cela fournit une estimation précise des économies de carburant de votre véhicule correspondant aux conditions de conduites actuelles. En notant ces valeurs en été et en hiver, vous pourrez voir l'impact de la température sur les économies de carburant.

Transmission

TRANSMISSION MANUELLE

Engagement de la marche arrière

N'engagez pas la marche arrière pendant que votre véhicule est en mouvement, faute de quoi la boîte de vitesses pourrait être endommagée.



E99067

Soulevez la bague en engageant la marche arrière.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez la clé quand vous quittez le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de trois secondes limite le régime moteur ; il peut alors être difficile de maintenir la vitesse dans la circulation, ce qui risque de provoquer de graves blessures.

Explication des positions de la transmission automatique

Engagement d'un rapport :

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton situé sur le dessus du levier de changement de vitesses et maintenez-le enfoncé.
3. Placez le levier de vitesses sur le rapport souhaité.
4. Relâchez le bouton et la transmission reste sur la vitesse sélectionnée.



E174572

Stationnement (P)

Cette position verrouille la transmission et empêche les roues arrière de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de quitter ou d'engager la position de stationnement (P).

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de changement de vitesses est en position de marche arrière (R), le véhicule peut se déplacer vers l'arrière. Veillez à toujours vous arrêter complètement avant de quitter ou d'engager la marche arrière (R).

Transmission

Neutre (N)

Lorsque le levier de changement de vitesses est au point mort (N), vous pouvez démarrer le véhicule qui se trouve alors en roue libre. Maintenez la pédale de frein enfoncée lorsque vous êtes dans cette position.

Marche avant (D)

Pour une conduite normale et une consommation de carburant optimisée, la position de marche avant (D) permet d'utiliser les vitesses une à six.

Sport (S)

Mettez le levier de vitesses en position Sport (S) :

- Fournit un freinage (frein moteur) supplémentaire et plus de couple à bas régime pour améliorer les performances en côte, sur les terrains accidentés ou dans les zones montagneuses. Cela peut augmenter le régime moteur lors du freinage moteur.
- Fournit plus de couple à bas régime via la stratégie de changement de vitesses de la transmission automatique.
- Permet de sélectionner les rapports plus rapidement et à des régimes moteur plus élevés.

Transmission SelectShift Automatic™

Votre transmission SelectShift Automatic vous permet de changer de vitesses manuellement.

Lorsque votre véhicule est en marche avant (D), les palettes au volant vous offrent un contrôle manuel temporaire. Elles vous permettent de changer de vitesse rapidement, sans avoir à enlever vos mains du volant de direction. Le système détermine lorsque le contrôle manuel temporaire n'est plus utilisé et à quel moment reprendre le contrôle automatique.

Vous pouvez obtenir un plus grand contrôle manuel en passant le levier de changement de vitesses en position Sport (S).



- Tirez et relâchez la palette de droite (+) en montée des rapports.
- Tirez et relâchez la palette de gauche (-) en descente des rapports.

Procédez aux changements de vitesse en haut recommandés conformément au tableau suivant :

Montées des rapports lors de l'accélération (recommandées pour une meilleure économie de carburant)	
Passage de vitesse :	
1 - 2	15 mph (24 km/h)
2 - 3	25 mph (40 km/h)
3 - 4	40 mph (64 km/h)
4 - 5	45 mph (72 km/h)
5 - 6	50 mph (80 km/h)

Transmission

Le combiné des instruments affiche la vitesse sélectionnée actuellement. La transmission passe automatiquement au rapport supérieur si le régime moteur est trop élevé ou rétrograde automatiquement s'il est trop bas.

Le système reste en contrôle manuel jusqu'au passage d'un autre rapport (par ex. marche avant [D]).

Note: vous pouvez endommager le moteur si vous continuez à augmenter le régime moteur sans changer de vitesse.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas le véhicule sans vous assurer que les feux stop fonctionnent.



Lors de cette procédure, le véhicule quitte la position de stationnement, ce qui signifie qu'il est en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.



Si le frein de stationnement est totalement desserré mais que le voyant de frein reste allumé, il est possible que les freins ne fonctionnent pas correctement. Contactez votre concessionnaire agréé.

Note: contactez un concessionnaire agréé dès que possible si vous utilisez cette procédure.

Note: dans certains pays, cette fonctionnalité peut être désactivée.

Utilisez l'interverrouillage du levier sélecteur pour sortir le levier de changement de vitesses de la position de stationnement en cas d'incident électrique ou si la batterie est déchargée.

Serrez le frein à main et coupez le contact avant de suivre cette procédure.



E184747

1. A l'aide d'un tournevis plat ou d'un outil similaire, retirez l'encadrement chromé et le support à la base du levier de changement de vitesses.



E174501

2. Repérez le levier de déverrouillage blanc et faites-le glisser vers l'avant tout en tirant le levier de changement de vitesses hors de la position de stationnement (P) et en l'amenant en position neutre (N).
3. Remettez en place la console.
4. Démarrez le véhicule et relâchez le frein de stationnement.

Transmission

Apprentissage adaptatif de la transmission automatique

Cette fonctionnalité permet d'augmenter la longévité du véhicule et offre une sensation constante lors des changements de vitesse tout au long de sa durée de vie. Sur une transmission neuve ou un véhicule neuf, les changements de vitesses peuvent être fermes ou doux. Ce phénomène est normal et n'a pas d'impact sur le fonctionnement ni la longévité de la transmission. Au fil du temps, le processus d'apprentissage adaptatif adapte totalement le fonctionnement de la transmission. En outre, chaque fois que vous débranchez la batterie ou en posez une neuve, le système doit de nouveau acquérir la stratégie.

Si votre véhicule est immobilisé dans de la boue ou de la neige

Note : *ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière si le moteur n'est pas à une température de fonctionnement normale ; vous risqueriez d'endommager la transmission.*

Note : *ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière pendant plus d'une minute sous peine d'endommager la transmission et les pneus ou de provoquer une surchauffe du moteur.*

Si votre véhicule est coincé dans de la boue ou de la neige, vous pouvez le dégager en alternant la marche avant et la marche arrière et en faisant une pause entre chaque changement de manière régulière. Appuyez doucement sur l'accélérateur pour chaque vitesse.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ

Cet essieu renforce la traction sur les surfaces glissantes, en particulier lorsqu'une roue se trouve sur une surface à faible traction. Dans des conditions normales, l'essieu à glissement limité fonctionne comme un essieu arrière standard. L'essieu peut produire une vibration ou un bruit léger dans les virages serrés lorsque la vitesse du véhicule est peu élevée. Ce comportement est normal et indique que l'essieu fonctionne.

GÉNÉRALITÉS

Note : *il est normal d'entendre un bruit occasionnel en provenance des freins. S'il s'agit d'un bruit de métal contre métal, d'un grincement continu ou d'un crissement aigu continu, les garnitures de frein sont peut-être usées. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé. Si le volant de direction vibre ou tremble en continu lors du freinage, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.*

Note : *la poussière de frein peut s'accumuler dans les roues, même lors de conditions normales de conduite. La présence de poussière est inévitable au fur et à mesure que les freins s'usent ; ceci n'est pas à l'origine du bruit émis par les freins. Voir **Nettoyage des jantes en alliage** (page 193).*



Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 75).

Lorsque les freins sont mouillés, l'efficacité du freinage diminue. A la sortie d'une station de lavage ou après avoir roulé sur de l'eau stagnante, exercez plusieurs pressions légères sur la pédale de frein pour sécher les freins.

Freinage en cas de blocage de la pédale d'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se bloque ou se coince, appuyez fermement et de manière constante sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce problème se présente, freinez et arrêtez le véhicule en lieu sûr. Placez la transmission en position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur n'est pas entravée. Si la pédale d'accélérateur n'est pas entravée et si le problème persiste, faites remorquer le véhicule jusqu'au concessionnaire agréé le plus proche.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte tout freinage brusque en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Assurant une efficacité de freinage maximum tant que vous enfoncez la pédale, elle peut raccourcir les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freinage antiblocage

En évitant le blocage des freins, ce système vous aide à conserver la maîtrise de la direction lors d'un freinage d'urgence.



Ce témoin s'allume temporairement lorsque vous mettez le contact. S'il ne s'allume pas au démarrage, s'il reste allumé ou s'il clignote, le système est peut-être désactivé. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage standard continue de fonctionner normalement.



Si le témoin de frein s'allume lorsque vous relâchez le frein de stationnement, faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire agréé.

CONSEILS POUR LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE

Note : *Lorsque le système fonctionne, vous pouvez ressentir des pulsations dans la pédale de frein et sa course peut être plus importante. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. C'est normal.*

Freins

Le système de freinage antiblocage n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- Vous conduisez trop près du véhicule devant vous.
- L'aquaplaning.
- Vous négociez les virages trop rapidement.
- Le revêtement de la route est mauvaise qualité.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Si le frein de stationnement est totalement desserré mais que le voyant de frein reste allumé, il est possible que les freins ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous chez votre concessionnaire agréé dès que possible.



Serrez toujours le frein de stationnement entièrement et vérifiez que la transmission est bien enclenchée en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou bien en première vitesse (1) (boîte de vitesses manuelle).

Pour serrer le frein de stationnement, tirez la poignée du frein de stationnement autant que possible.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyez sur le bouton situé à l'extrémité de la poignée du frein de stationnement et relâchez-le.
2. Tirez légèrement la poignée vers le haut, puis abaissez-la.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez toujours serrer le frein de stationnement et passer la transmission en position de stationnement (P) pour les transmissions automatiques ou en première pour les transmissions manuelles.



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



Vous êtes à tout moment responsable du contrôle de votre véhicule, de la surveillance du système et de toute intervention éventuellement nécessaire.



Si le régime moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée, le système est désactivé.

Ce système facilite le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque la fonction est active, votre véhicule reste stationnaire deux à trois secondes dans la pente après que vous ayez lâché la pédale de frein. Cela vous laisse le temps de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé un couple suffisant pour empêcher le véhicule de descendre la pente tout seul. Cette fonction est utile lorsqu'il s'agit de démarrer en côte, comme à partir de la rampe d'un parc de stationnement, de feux de circulation ou lors d'une marche arrière pour se garer dans une montée.

Freins

Le système est automatiquement activé sur toute pente pouvant entraîner un recul significatif du véhicule. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 79). Le système reste activé ou désactivé, selon son dernier réglage.

Note : *le système ne dispose pas de témoin pour indiquer s'il est activé ou non.*

Note : *Si votre véhicule est équipé d'un système de Maintien auto, le Démarrage en côte ne sera pas disponible si Maintien auto est activé.*

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte

1. Immobilisez complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée, puis enclenchez un rapport de montée (le premier (1), par exemple) lors de montée ou la marche arrière lors de descente.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule est en pente, le système est automatiquement activé.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule reste dans la pente sans rouler pendant environ deux ou trois secondes. Ce temps de maintien est automatiquement prolongé si vous êtes en train de démarrer.
4. Démarrer de la manière habituelle. Les freins sont automatiquement relâchés.

Activation et désactivation du système

Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle et d'un écran d'information, vous pouvez activer/désactiver cette fonction. Voir (page 79). Le système récupère le dernier réglage défini lorsque vous démarrez votre véhicule.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés d'une transmission manuelle et d'un écran d'information, vous ne pouvez ni activer, ni désactiver cette fonction. Le système est activé automatiquement lorsque vous mettez le contact.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction.

Si votre véhicule commence à glisser, le système applique les freins aux différentes roues et réduit simultanément, si nécessaire, la puissance du moteur. Si les roues patinent à l'accélération sur des surfaces glissantes ou instables, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la force de traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Si le système détecte un défaut, le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé en permanence. Vérifiez que le système antipatinage n'a pas été désactivé manuellement à l'aide du contacteur. Si le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé en permanence, faites immédiatement réviser le système par un concessionnaire agréé. Conduire le véhicule sans activer le système antipatinage pourrait augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Si votre véhicule est bloqué dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver le système antipatinage : cela permet aux roues de patiner.

Note : Lorsque vous désactivez le système antipatinage, le contrôle de stabilité reste entièrement actif.

Désactivation du système



E166706

Le contacteur du système de contrôle de stabilité et du système antipatinage est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message ainsi qu'une icône illuminée apparaissent sur le combiné des instruments.

Appuyez de nouveau sur le contacteur pour ramener le système antipatinage à un fonctionnement normal.

Il se peut que votre véhicule fasse l'objet de restrictions MyKey en ce qui concerne cette fonction. Voir (page 40).

Messages et témoins lumineux du système



Le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage s'allume quelques instants au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active l'un des deux systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et du système antipatinage s'allume quelques instants au démarrage du moteur et reste allumé :

- lorsque vous désactivez le système antipatinage ;
- si un problème est détecté au niveau de l'un des systèmes.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Les modifications apportées au véhicule concernant le système de freinage, les galeries de toit de deuxième monte, les suspensions, le système de direction assistée, la construction des pneus, ainsi que les dimensions des roues et des pneus peuvent affecter le comportement du véhicule et altérer le fonctionnement du système de contrôle de stabilité. De plus, la pose de haut-parleurs stéréo peut également perturber le fonctionnement de ce système et en altérer les performances. Posez les haut-parleurs stéréo de deuxième monte aussi loin que possible de la console centrale avant, du tunnel et des sièges avant afin de réduire le risque d'interférence avec les capteurs de contrôle de stabilité. Limiter l'efficacité du système de contrôle de stabilité pourrait augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.



N'oubliez pas que même les technologies les plus avancées n'échappent pas aux lois de la physique. La perte de contrôle d'un véhicule peut survenir à tout moment lorsque les décisions du conducteur sont inappropriées par rapport aux conditions. Une conduite agressive, quel que soit l'état de la chaussée, peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, augmentant ainsi le risque de blessures corporelles ou de dommages matériels. L'activation du système de contrôle de stabilité indique qu'au moins un des pneus n'est plus en mesure d'adhérer à la surface de la route, ce qui peut réduire la capacité du

AVERTISSEMENTS

conducteur à contrôler le véhicule, et éventuellement entraîner une perte de contrôle, des tonneaux, ainsi que des blessures corporelles, voire mortelles. Si le système de contrôle de stabilité s'active, RALENTISSEZ.



Si une panne a été détectée dans le système antipatinage, le témoin lumineux de contrôle de stabilité reste allumé en permanence. Vérifiez que le système antipatinage n'a pas été désactivé manuellement à l'aide du bouton de contrôle de stabilité. Si le témoin lumineux de contrôle de stabilité reste allumé en permanence, faites immédiatement réviser le système par un concessionnaire agréé. Conduire le véhicule sans activer le système antipatinage peut augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.



Le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage s'allume quelques instants au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active l'un des deux systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et du système antipatinage s'allume quelques instants au démarrage du moteur et reste allumé :

- lorsque vous désactivez le système antipatinage ;
- lorsque vous sélectionnez un mode de contrôle de stabilité alternatif ;
- si un problème est détecté au niveau de l'un des systèmes.

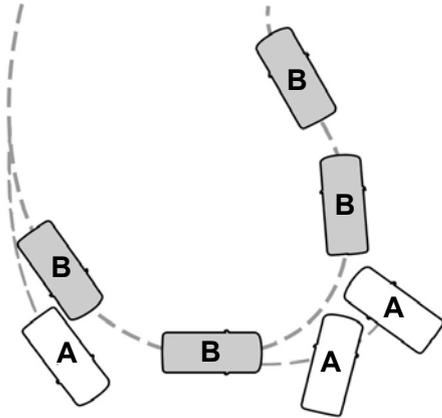
Contrôle de stabilité

Le système de contrôle de stabilité vous aide à garder le contrôle de votre véhicule sur une surface glissante. Le contrôle électronique de stabilité du système aide à éviter le patinage et les mouvements de glisse latéraux. Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 134).

UTILISATION DU PROGRAMME DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE

Contrôle électronique de stabilité

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la transmission est en marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si vous appuyez sur le bouton de contrôle électronique de stabilité et que vous le maintenez enfoncé pendant plus de cinq secondes pendant que vous appliquez le frein et que le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez désactiver indépendamment la partie contrôle de stabilité du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 134).



E72903

- A Le véhicule sans contrôle de stabilité dévie de sa trajectoire.
- B Le véhicule avec contrôle de stabilité garde le contrôle de sa trajectoire sur une surface glissante.

Contrôle de stabilité

Fonctionnalités ESC				
Fonctions de bouton	Mode	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle de stabilité électronique (ESC)	Système anti-patinage
Par défaut au démarrage	-	Allumé pendant le contrôle d'ampoule	Activé	Activé
Appui momentané du bouton	Système anti-patinage coupé	Allumé	Activé	Désactivé
Double appui rapide du bouton	Mode Sport (si présent)	Allumé	Activé	Activé
Maintien enfoncé du bouton pendant plus de cinq secondes	ESC désactivé	Allumé	Désactivé	Désactivé
Nouvel appui du bouton après désactivation	ESC complètement activé	Eteint	Activé	Activé

Note : *n'utilisez pas le mode Sport sur les voies publiques.*

Certains modèles peuvent aussi être équipés d'un mode Sport qui permet au conducteur de réduire l'intervention normale du système de contrôle de stabilité électronique pour profiter d'une expérience de conduite plus vive. Pour activer le mode Sport, appuyez rapidement deux fois sur le bouton de contrôle de stabilité. Le message qui apparaît sur l'écran d'information signale que le système est à présent en mode Sport.

Pour les véhicules équipés d'une fonction de sélection du mode de conduite, le mode Sport du contrôle de stabilité électronique n'est pas disponible. Vous pouvez utiliser le mode de contrôle de stabilité électronique orienté sur la performance en

sélectionnant le mode de conduite sur piste. Dans ce mode, l'intervention du contrôle de stabilité électronique est réduite et spécifiquement adaptée à l'utilisation sur des pistes de circuit uniquement, mais pas pour une utilisation sur les voies publiques. Dans tous les modes de conduite sélectionnables, vous pouvez désactiver l'antipatinage et le contrôle de stabilité électronique avec le contacteur de contrôle de stabilité électronique.

Contrôle de stabilité

Blocage des freins avant (le cas échéant)

Le blocage des freins avant est une fonction destinée à être utilisée uniquement sur des pistes de circuit et non sur les voies publiques. L'utilisation de cette fonction augmente considérablement l'usure des pneus arrière. Elle est conçue pour conditionner les pneus arrière de façon à maximiser la traction avant l'utilisation sur piste de circuit. Le blocage des freins avant maintient la force de freinage sur les roues avant tout en permettant aux roues arrière de tourner avec un mouvement minimal du véhicule.

Cette fonction est accessible dans le menu Track Apps. Opérez vos sélections via la commande à 5 fonctions de l'écran d'information et le bouton OK situé sur le volant de direction.

Utilisation du blocage des freins avant

Le blocage des freins avant comprend trois étapes :

- Initié.
- Enclenché.
- Libéré.

Initiation du blocage des freins avant

L'étape d'initiation vérifie si le véhicule est prêt pour le blocage des freins avant et confirme l'intention du conducteur. Suivez les invites de l'écran d'information pour initier le blocage des freins avant.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour initier le blocage des freins avant :

- Le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Le moteur est en marche.
- Le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 25 mph (40 km/h).

- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode Humidité (si présent).
- Le contrôle de stabilité électronique ne présente aucun défaut.

Si vous souhaitez annuler le blocage des freins avant une fois qu'il est initié, appuyez sur la commande gauche de l'écran d'information. Une fois initié, le blocage des freins avant prépare son activation et demeure à l'état d'initiation jusqu'à ce que le véhicule atteigne une vitesse de 25 mph (40 km/h). Si la vitesse du véhicule devient supérieure à 25 mph (40 km/h), le blocage des freins avant est automatiquement annulé.

Engagement du blocage des freins avant

Suivez les invites de l'écran d'information pour engager le blocage des freins avant après l'avoir initié. Pour engager la fonction, appliquez fermement les freins. Ensuite, appuyez sur le bouton OK. Une fois la fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant demeurent appliqués tandis que les freins arrière sont libérés. A ce stade, la minuterie d'engagement a démarré et s'affiche sur l'écran d'information du conducteur.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour engager le blocage des freins avant :

- Le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Le moteur est en marche.
- Le véhicule est arrêté.
- Le frein de stationnement n'est pas appliqué.
- La porte conducteur est fermée.
- La transmission est en marche avant.
- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode Humidité (si présent).

Contrôle de stabilité

- Le contrôle de stabilité électronique ne présente aucun défaut.
- Le volant de direction est en position de conduite en ligne droite.

Libération du blocage des freins avant

Lorsque le blocage des freins avant est engagé, vous pouvez quitter (libérer) la fonction à l'aide du bouton OK. Quand vous appuyez sur le bouton OK, le blocage des freins avant est immédiatement libéré et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Quand le blocage des freins avant est engagé, un compte à rebours indique la durée restante avant la libération automatique du blocage des freins avant. Si vous dépassez la limite de temps ou si une autre condition du véhicule exige la libération du blocage des freins avant, le système est libéré en toute sécurité et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Note : *si la pédale de frein est appliquée pendant que le blocage des freins avant est engagé, celui-ci est annulé automatiquement et la fonction de freinage normale est rétablie.*

Dispositifs d'aide au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour éviter toute blessure physique, veuillez lire et comprendre les limites du système décrites dans cette section. La détection ne constitue qu'une assistance pour éviter certains objets (généralement grands et immobiles) lorsque le véhicule se déplace à vitesse réduite sur une surface plane. Certains objets comportant des surfaces qui absorbent les ondes ultrasons, entourant les systèmes d'aide au stationnement du véhicules, les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le fonctionnement du système de détection ; cela risque alors de diminuer les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.



Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



Ce système n'est pas conçu pour empêcher un contact avec des objets de petite taille ou en mouvement. Le système est conçu pour vous alerter et vous assister dans la détection d'objets immobiles de grande taille afin d'éviter d'endommager votre véhicule. Il se peut que le système ne détecte pas les objets plus petits, en particulier ceux situés près du sol.



Certains dispositifs optionnels, par exemple des barres de remorquage de grande taille, des porte-vélos ou porte-surfs, ou tout autre dispositif susceptible d'entraver la zone de détection normale du système peuvent entraîner de fausses alertes.

Note : *les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bandeau, doivent être exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont couverts, la précision du système peut être affectée. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Un pare-chocs ou un bandeau mal centré ou tordu à la suite de dommages subis par le véhicule peut altérer la zone de détection, provoquant ainsi des erreurs lors de la mesure des obstacles ou de fausses alertes.*

Note : *Le système de détection ne peut pas être désactivé quand une clé MyKey est présente. Voir (page 40).*

Note : *Si vous fixez certains dispositifs complémentaires, tels qu'une remorque ou un porte-vélo, il se peut que le système de détection arrière les détecte et émette des avertissements. Nous vous conseillons de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un dispositif complémentaire à votre véhicule afin d'éviter ces avertissements.*

Le système de détection prévient le conducteur des obstacles situés à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'allume automatiquement quand vous démarrez le véhicule.

Le système peut être désactivé via le menu de l'écran d'information ou le message contextuel qui s'affiche quand vous placez la transmission en position de marche arrière (R). Voir (page 79).

Note : *Sur les véhicules équipés du système d'aide au stationnement avant, vous pouvez désactiver le système à l'aide du commutateur de système d'aide au stationnement.*

Si un défaut est présent dans le système, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 88).

Dispositifs d'aide au stationnement

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrières sont activés uniquement lorsque la transmission est en marche arrière (R). Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus l'intervalle entre les avertissements sonores diminue. Lorsque l'obstacle est situé à moins de 30 cm du véhicule, l'avertissement sonne en continu. Si le système détecte un objet immobile ou en train de s'éloigner à plus de 30 cm des coins du pare-chocs, l'avertisseur sonne pendant trois secondes seulement. Lorsque le système détecte un autre objet en approche, l'avertisseur sonne à nouveau.



E130178

Zone de couverture de 1,8 m maximum à partir du pare-chocs arrière. La zone de détection peut diminuer au niveau des angles extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte certains objets lorsque la transmission est en marche arrière (R) :

- que le véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse inférieure ou égale à 5 km/h ;
- Votre véhicule est immobile, mais un objet en mouvement approche de l'arrière du véhicule à une vitesse égale ou inférieure à 5 km/h.
- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 5 km/h et un objet en mouvement s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse inférieure à 5 km/h.

Le système émet des avertissements sonores uniquement lorsque votre véhicule est en mouvement ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à une distance inférieure à 30 cm du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle

(le cas échéant)

Le système fournit une indication de distance d'obstacle par le biais de l'écran d'information. L'indicateur de distance apparaît lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indicateur apparaît :

- A mesure que la distance entre l'obstacle et le véhicule diminue, le bloc indicateur s'allume et se déplace vers l'icône du véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, le bloc indicateur de distance est grisé.

Dispositifs d'aide au stationnement

CAMÉRA DE RECU

AVERTISSEMENTS



La caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide à la marche arrière ; le conducteur doit l'utiliser conjointement avec les rétroviseurs intérieurs et extérieurs pour bénéficier d'un champ de vision maximal.



Il est possible que vous ne puissiez pas voir les objets situés à proximité des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs en raison du champ de vision limité de la caméra.



Reculer aussi lentement que possible : une vitesse élevée risque de limiter votre temps de réaction si vous devez arrêter le véhicule.



Faites preuve de vigilance si vous utilisez la caméra de recul et que le coffre à bagages est ouvert. Si le coffre à bagages est ouvert, la caméra n'est pas correctement positionnée et l'image risque d'être faussée. Toutes les indications disparaissent lorsque le coffre à bagages est ouvert.

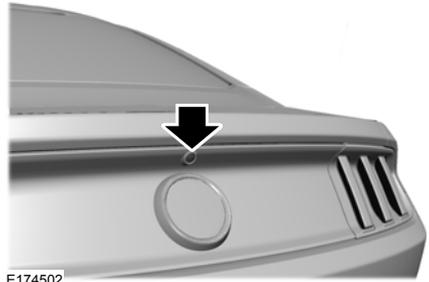


Faites preuve de vigilance quand vous activez ou désactivez les fonctionnalités de la caméra.

Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.

La caméra de recul fournit une image vidéo de la zone située derrière le véhicule.

Pendant l'utilisation, des lignes représentant la trajectoire du véhicule et la distance des objets situés derrière le véhicule apparaissent sur l'affichage.



La caméra est située dans la porte du coffre à bagages.

Utilisation de la caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche ce qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous passez la marche arrière (R).

Note : le système de détection de marche arrière ne fonctionne pas lorsque la vitesse est supérieure à 5 km/h et peut ne pas détecter certains obstacles mobiles ou situés dans les angles.

Le système utilise deux types d'indications pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière le véhicule :

- Indications fixes : montrent la trajectoire réelle du véhicule lorsque ce dernier recule en ligne droite. Cette fonctionnalité est utile lorsque vous vous engagez en marche arrière dans une place de parking ou pour aligner le véhicule avec un autre objet situé derrière vous.
- Ligne centrale : aide à aligner le centre du véhicule avec un objet.

Note : si la marche arrière (R) est engagée et que le coffre à bagages est ouvert, aucune des fonctionnalités de la caméra ne s'affiche.

Dispositifs d'aide au stationnement

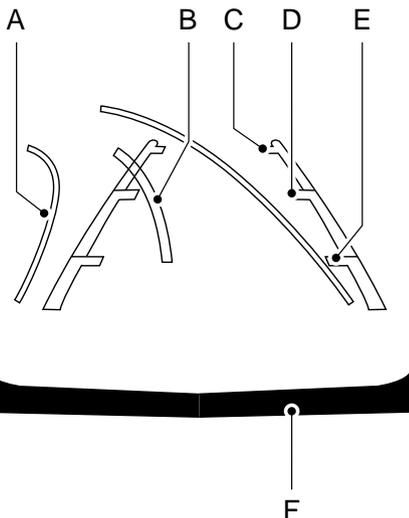
Le bon fonctionnement de la caméra peut être compromis dans les cas suivants :

- En pleine nuit ou dans les zones sombres si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque de la boue, de l'eau ou des débris obstruent le champ de vision de la caméra. Nettoyez la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.
- La caméra est mal alignée en raison de dommages à l'arrière du véhicule.

Indications de la caméra

Note : les indications actives sont disponibles uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Note : si la batterie a été débranchée, il est possible que les indications actives ne fonctionnent plus tant que le véhicule n'aura pas parcouru une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h.



E142436

- A Indications actives
- B Ligne centrale
- C Indications fixes : zone verte
- D Indications fixes : zone jaune
- E Indications fixes : zone rouge
- F Pare-choc arrière

Les indications actives s'affichent uniquement avec les indications fixes. Pour utiliser les indications actives, tournez le volant de direction pour diriger les indications vers la trajectoire voulue. Si la position du volant de direction change au cours de la marche arrière, votre véhicule risque de dévier de la trajectoire initialement prévue.

Dispositifs d'aide au stationnement

Les indications fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Les indications actives ne s'affichent pas quand le volant de direction est droit.

Reculez toujours avec précaution. Les obstacles situés dans la zone rouge sont les plus proches du véhicule et ceux situés dans la zone verte sont les plus éloignés. Lorsque les obstacles passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge, cela signifie qu'ils se rapprochent du véhicule. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur pour avoir un meilleur aperçu de ce qui se trouve sur les côtés et à l'arrière du véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, l'écran n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Faites attention aux alentours du véhicule lorsque vous utilisez le zoom manuel.

Note : le zoom manuel est disponible uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Note : lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale apparaît à l'écran.

Il est possible de sélectionner deux réglages pour cette fonctionnalité : Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole correspondant sur l'écran de la caméra pour modifier la vue. Le zoom est désactivé par défaut.

Cette fonctionnalité vous permet d'avoir une vue plus détaillée d'un obstacle situé derrière le véhicule. A titre de repère, le pare-chocs est présent sur l'image en vue rapprochée. Le zoom est actif uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée. Lorsque la transmission quitte la position de marche arrière (R), la fonctionnalité est automatiquement désactivée et devra être réinitialisée lors de la prochaine utilisation.

Paramètres du système de caméra

Pour accéder aux paramètres de la caméra de recul, sélectionnez les éléments suivants sur l'afficheur multifonction lorsque la marche arrière (R) n'est pas engagée :

Menu
Réglages
Véhicule
Réglages caméra

Aides au stationnement améliorées ou pilote de stationnement

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonctionnalité (réglages ON et OFF).

Lorsque l'un des systèmes de détection détecte un objet, une alerte rouge, jaune ou verte apparaît en superposition sur la vidéo.

Véhicules équipés de l'écran tactile

Le système fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Les zones s'affichent en vert, jaune et rouge lorsque les capteurs du système d'aide au stationnement détectent un objet dans la zone de détection.

Dispositifs d'aide au stationnement

La zone de détection s'étend jusqu'à 1,8 m autour du pare-chocs arrière. La zone de détection diminue au niveau des angles extérieurs du pare-chocs.



E130178

Pour plus d'informations sur la zone de détection et le système de détection arrière, Voir **Système d'aide au stationnement arrière** (page 141).

Retard caméra arrière

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonctionnalité (réglages ON et OFF).

La temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Lorsque vous quittez la marche arrière (R) et engagez une vitesse autre que celle de stationnement (P), l'image de la caméra reste affichée à l'écran jusqu'à ce que :

- la vitesse du véhicule soit suffisante ;
- le levier de changement de vitesses soit en position de stationnement (P) ;
- vous tiriez le frein à main sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle.

Régulateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse définie sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse dès que la vitesse du véhicule dépasse 30 km/h.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en cas de circulation dense ou lorsque la chaussée est glissante. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

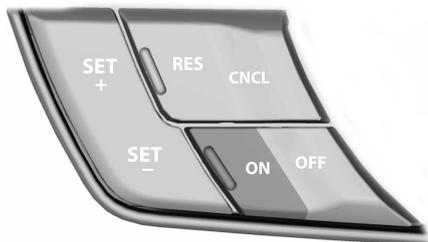


Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse peut augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système n'actionne pas les freins mais un avertissement apparaît.

Note : en montée, le régulateur de vitesse se désenclenche si la vitesse de votre véhicule est inférieure de 16 km/h à la vitesse réglée.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse



E176994

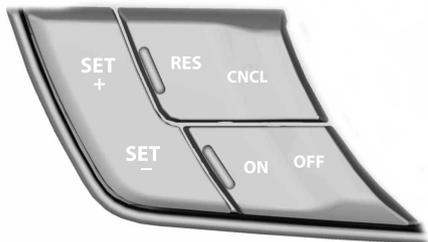
Appuyez sur la touche **ON** et relâchez-la.



Le témoin s'affiche dans le combiné des instruments.

Réglage de la vitesse de croisière

1. Conduisez à la vitesse voulue.
2. Appuyez sur la touche **SET+** et relâchez-la.
3. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.



E176993

Régulateur de vitesse

Modification de la vitesse réglée

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** et relâchez-la. Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage sur l'écran d'information, la vitesse réglée est modifiée par incréments d'environ 2 km/h. Lorsque vous sélectionnez mph comme mesure d'affichage sur l'écran d'information, la vitesse réglée est modifiée par incréments d'environ 1 mph.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Appuyez sur la touche **SET+** et relâchez-la.
- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

Annulation de la vitesse réglée

Appuyez sur la touche **CNCL** et relâchez-la ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse réglée n'est pas effacée.

Reprise de la vitesse réglée

Appuyez sur la touche **RES** et relâchez-la.

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche **OFF** et relâchez-la lorsque le système est en mode veille ou coupez le contact.

Note : *Lorsque vous coupez le système, vous effacez la vitesse réglée.*

CONTRÔLE DE CONDUITE

Modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables offrent une expérience de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes permettent d'optimiser la réaction de la direction, du groupe motopropulseur ainsi que la maniabilité du véhicule. Le contrôle des paramètres de performance de ces différents systèmes est possible depuis un seul et même emplacement.

Les modes de conduite sélectionnables se composent des systèmes suivants :

- La direction assistée électronique permet de régler la sensation et l'effort de direction en fonction du mode de conduite sélectionné.
- Le contrôle électronique de stabilité et le système antipatinage permettent de garder le contrôle de votre véhicule en cas de conditions difficiles ou de conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 135).
- La commande de papillon électronique améliore la réponse du groupe motopropulseur par rapport à vos commandes.

Utilisation des modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables permettent d'adapter automatiquement la configuration de votre véhicule en fonction du mode sélectionné.

MODE Pour modifier le réglage du mode de conduite, appuyez sur le bouton Mode ou allumez la planche de bord sous l'écran. Sous l'effet d'une première pression sur le contacteur ou le bouton Mode, le mode sélectionné s'allume. Les pressions suivantes permettent de changer le mode sélectionné.

Note : *il n'est pas possible de changer de mode de conduite lorsque le contact est coupé ou que la marche arrière (R) est enclenchée. En position marche avant (D), les modes disponibles sont : Normal, Sport+, Circuit et Neige/Humidité. En position Sport (S), les modes Normal et Neige/Humidité ne sont pas disponibles.*

Modes :

- Normal – Propose un équilibre entre confort et maniabilité. Ce mode offre une expérience de conduite intéressante ainsi qu'une connexion directe à la route, sans sacrifier tout le calme nécessaire à la conduite d'un véhicule.
- Sport – Le mode Sport est activé lorsque vous placez le levier de changement de vitesses sur la position Sport (S) pour les transmissions automatiques. Le mode Sport améliore la réaction du papillon, ce qui permet au véhicule d'accélérer plus vite, mais n'altère pas la dynamique de direction ou le système de stabilité.
- Sport+ – Offre une réaction du papillon et un confort de la direction plus sportifs. Le mode Sport+ est idéal si vous souhaitez une conduite plus vive.

Aides à la conduite

- Circuit – Propose une expérience de conduite axée sur la performance. Le moteur répond directement à vos commandes et développe plus de puissance. Le mode Circuit est adapté à une conduite où la performance est la priorité. Lorsque le mode de conduite Circuit est sélectionné, un mode antipatinage axé sur la performance est automatiquement utilisé. Avec ce mode, l'intervention du système antipatinage est réduite et réglée spécifiquement pour emprunter des circuits. Il n'est pas conçu pour être utilisé sur la voie publique. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 136).
- Neige/Humidité - Propose une expérience de conduite axée sur la maniabilité en cas d'intempéries. Ce mode offre une expérience de conduite tout en maniabilité, ainsi qu'une connexion directe à la route, sans sacrifier au calme nécessaire à la conduite.

Note : *les modes de conduite sélectionnables disposent de contrôles de diagnostic qui surveillent en permanence le système pour assurer un bon fonctionnement. Certains modes de conduite ne sont pas disponibles en fonction de la position du levier de vitesse (par exemple, le mode Neige/Humidité n'est pas disponible en position Sport (S)). Si un mode sélectionné n'est pas disponible à cause d'une défaillance d'un système ou d'un changement de la position du levier de vitesse, le mode sélectionné bascule par défaut sur le mode Normal.*

Note : *Le système d'avertissement avec aide au freinage se désactive automatiquement lorsque le mode Circuit est sélectionné.*

Direction sélectionnable

Note : *si la batterie est débranchée ou a été retirée, la direction se règle par défaut sur le mode Normal.*



Pour modifier le confort de la direction, basculez le contacteur situé sur la planche de bord.

Sous l'effet d'une première pression, le mode sélectionné s'allume. Les pressions suivantes permettent de changer le mode sélectionné.

Modes :

- Normal - Réglages d'usine par défaut.
- Sport - Demande un peu plus d'efforts de direction ; les sensations de route qui passent par le volant de direction sont plus intenses.
- Confort - Demande un peu moins d'efforts de direction ; les sensations de route qui passent par le volant de direction sont moins intenses.

Après avoir sélectionné le réglage désiré, il se peut que vous sentiez une légère secousse du volant de direction au moment où le changement s'opère.

Note : *Si votre véhicule est équipé de la fonction vous permettant de sélectionner un mode de conduite, le confort de la direction change lorsque vous sélectionnez un mode de conduite différent. Vous pouvez neutraliser la sélection automatique en appuyant sur le contacteur ou le bouton de direction.*

Chargement du véhicule

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

-  Utilisez des sangles d'amarrage conformes à une norme, par exemple DIN.
-  Fixez solidement tous les objets mobiles.
-  Placez les bagages et autres objets aussi bas et vers l'avant que possible dans l'espace de chargement.
-  Ne conduisez pas le véhicule lorsque la porte arrière ou le coffre à bagages est ouvert. Les fumées d'échappement pourraient pénétrer dans votre véhicule.
-  Ne dépassez pas la charge maximale des essieux avant et arrière de votre véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 219).
-  Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse venir en contact avec les vitres arrière.

Note : *lorsque vous chargez de longs objets dans votre véhicule, par exemple des tuyaux, des planches ou des meubles, veillez à ne pas endommager le garnissage intérieur.*

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT

 Votre véhicule n'est pas approuvé pour le remorquage. Ne tractez jamais de remorque avec votre véhicule.

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENT

 Le crochet de remorquage possède un filetage à gauche. Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le poser et assurez-vous qu'il est bien serré. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner un relâchement du crochet de remorquage.

Le crochet de remorquage est situé dans le logement de la roue de secours.

Le crochet de remorquage doit rester en permanence dans le véhicule.

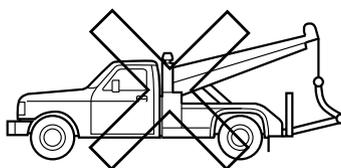
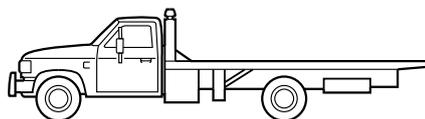
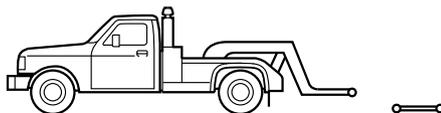


E206299



Déposez le cache et posez le crochet de remorquage.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, contactez un dépanneur professionnel ou, si vous faites partie d'un programme d'assistance dépannage, votre prestataire d'assistance dépannage.

Nous vous recommandons d'utiliser un lève-roues ainsi que des porte-roues ou un plateau pour remorquer votre véhicule. Ne remorquez pas le véhicule à l'aide de sangles de levage. La procédure de remorquage à l'aide de sangles de levage n'est pas agréée par Ford Motor Company. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Remorquage

Ford Motor Company fournit un manuel relatif aux procédures de remorquage pour tous les conducteurs de dépanneuse agréés. Le conducteur de votre dépanneuse doit se reporter à ce manuel afin d'accrocher et de remorquer correctement votre véhicule.

Les roues arrière (roues motrices) doivent être placées sur un chariot de remorquage lorsque vous remorquez votre véhicule depuis l'avant en utilisant un lève-roues. Cela évite que la transmission soit endommagée.

Les roues avant doivent être placées sur un chariot de remorquage lorsque vous remorquez votre véhicule depuis l'arrière en utilisant un lève-roues. Cela évite que le bandeau avant soit endommagé.

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR SES QUATRE ROUES

Remorquage de secours

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.

Pour remorquer à plat (les quatre roues au sol, quelle que soit la configuration du groupe motopropulseur ou de la transmission) votre véhicule en panne (sans accès à un chariot porte-roue ou à un véhicule plateau), vous devez respecter les conditions suivantes :

- Le véhicule doit être orienté vers l'avant de façon à être remorqué dans le sens de la conduite.
- Passez au point mort (N). Si vous ne pouvez pas passer au point mort (N), vous devrez peut-être neutraliser la transmission. Voir **Transmission** (page 126).
- La limite de vitesse à ne pas dépasser est de 56 km/h.
- La limite de distance à ne pas dépasser est de 80 km.

Capote (le cas échéant)

OUVERTURE DE LA CAPOTE

Pour utiliser la capote, vous devez d'abord la déverrouiller du pare-brise, puis en actionner la commande.

Note : la capote ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou que sa vitesse ne dépasse pas les 4,8 km/h. Un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, la capote se déclenche.

Note : lorsque vous verrouillez ou déverrouillez la capote, le système audio se met momentanément en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité du son dans l'habitacle en fonction de la position de la capote.

Pour déverrouiller la capote :

1. Immobilisez complètement le véhicule. Le contact doit être en marche. Nous vous recommandons de laisser le véhicule tourner lorsque vous ouvrez la capote afin d'éviter de décharger la batterie.
2. Vérifiez que le compartiment de rangement de la capote situé derrière les sièges arrière est vide. Assurez-vous que la surface extérieure de la capote est exempte de débris.
3. Abaissez la poignée de verrouillage située au-dessus du rétroviseur intérieur vers le pare-brise et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour libérer la capote.



E174571

Les fenêtres s'ouvrent automatiquement lorsque vous actionnez la commande de la capote.

Pour ouvrir la capote :

1. Appuyez sur la commande de la capote, située sur la console de pavillon, et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les fenêtres soient complètement baissées et que la capote soit complètement rentrée dans le compartiment.
2. Relâchez la commande de la capote.



E174568

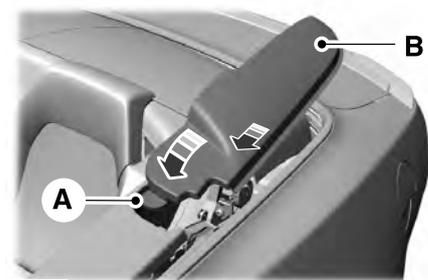
Note : ne stockez rien derrière les sièges arrière. La vitre de la lunette arrière pourrait se briser au moment où la capote s'ouvre si des objets se trouvent dans le compartiment de rangement de la capote.

Capote (le cas échéant)

Note : son ouverture lorsque le matériau de la capote est humide peut provoquer l'apparition de moisissure ou de rouille.

Utilisation des chapeaux de capote

La capote inclut également deux chapeaux qui correspondent chacun à un côté du véhicule. Ces chapeaux se rangent à l'intérieur du coffre.



E174569

A.	Bord d'attaque.
B.	Bord latéral.

Après avoir ouvert la capote, placez les chapeaux entre la capote et la moulure du garnissage du véhicule :

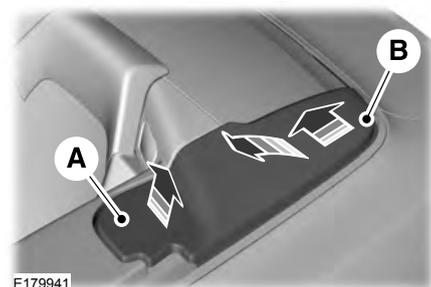
1. Insérez A en-dessous du garnissage.
2. Une fois A placé sous le chapeau de garnissage, faites basculer B de façon à ce que les bords se glissent sous la moulure avoisinante et se positionnent entre les bords du garnissage.
3. Répétez les étapes 1 et 2 sur l'autre côté du véhicule afin de poser le second chapeau de la capote.

FERMETURE DE LA CAPOTE

La fermeture de la capote se fait en trois temps : déposer les deux chapeaux, appuyer sur la commande pour fermer la capote et fermer le verrou.

Pour déposer les chapeaux :

1. Faites glisser B vers le centre du véhicule pour libérer les bords insérés dans le garnissage avoisinant.
2. Soulevez B, puis tirez la pièce vers l'arrière pour libérer A du garnissage.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule.
4. Assurez-vous de bien ranger les deux pièces dans le coffre.



E179941

Note : la capote ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou que sa vitesse ne dépasse pas les 4,8 km/h. Un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, la capote se déclenche.

Note : vous devez retirer les chapeaux avant de pouvoir fermer la capote ; dans le cas contraire, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur la planche de bord. Déposez et rangez les chapeaux, puis appuyez de nouveau sur la commande de la capote.

Note : lorsque vous verrouillez ou déverrouillez la capote, le système audio se met momentanément en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité du son dans l'habitacle en fonction de la position de la capote.

Capote (le cas échéant)

Pour fermer la capote :

1. Immobilisez le véhicule et laissez tourner le moteur. Nous vous recommandons de laisser le véhicule tourner lorsque vous ouvrez la capote afin d'éviter de décharger la batterie.
2. Appuyez sur la commande de la capote et maintenez-la enfoncée. Lorsque la poignée de verrouillage de la capote est accessible, assurez-vous qu'elle a été abaissée et tournée dans le sens des aiguilles d'une montre, afin que le verrou soit en position complètement ouverte. Continuez à appuyer sur la commande de la capote jusqu'à ce que les fenêtres soient complètement baissées et que la capote se déplie et avance vers la traverse supérieure du pare-brise.
3. Une fois que la capote est correctement alignée avec la traverse du pare-brise, relâchez la commande.



E174568

La dernière étape de la fermeture de la capote consiste à fermer le verrou.

Pour fermer le verrou de la capote :

1. Abaissez la poignée de verrouillage et faites-la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de bloquer la capote en place.
2. Une fois la capote bien en place, remontez la poignée de verrouillage en position de rangement pour fermer le verrou.



E178453

Note : si vous laissez la capote ouverte pendant une période prolongée ou si la température est basse, le matériau de la capote peut légèrement rétrécir. Dans ce cas, tirez la poignée de verrouillage pour vous assurer que la capote est bien en place.

Conseils pour la conduite

RODAGE

Pneus

AVERTISSEMENT



Les pneus neufs doivent être rodés sur une distance d'environ 500 km (300 miles). Pendant cette période, le comportement routier du véhicule peut être différent.

Freins et embrayage

AVERTISSEMENT



Évitez de solliciter fortement les freins et l'embrayage pendant les 150 premiers kilomètres (100 miles) en conduite urbaine et les 1 500 premiers kilomètres (1 000 miles) sur autoroute.

Moteur

AVERTISSEMENT



Évitez de conduire trop rapidement pendant les 1 500 premiers kilomètres (1 000 miles). Variez fréquemment la vitesse du véhicule et passez les rapports relativement tôt. Ne faites pas peiner le moteur.

Véhicules équipés d'un moteur diesel

Au cours des premiers 2 000 miles (3 000 kilomètres), il est possible qu'on bruit de tic-tac soit audible lorsque votre véhicule ralentit. Cela est dû aux réglages de votre nouveau moteur diesel et parfaitement normal.

PERFORMANCE RÉDUITE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



Si le moteur continue à fonctionner, cela augmente sa température et provoque son arrêt complet.

Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se déplace jusqu'à la limite supérieure, cela signifie que le moteur est en surchauffe. Voir **Instruments** (page 73).

Si le moteur surchauffe, vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain. Le moteur continue de fonctionner avec une puissance limitée pour une brève période.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation en carburant du moteur est réduite. La climatisation est alors arrêtée et le ventilateur de refroidissement du moteur se met à fonctionner en permanence.

1. Diminuez progressivement la vitesse et stoppez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Arrêtez immédiatement le moteur sous peine de l'endommager gravement.
3. Laissez refroidir le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 178).
5. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Conseils pour la conduite

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Les informations suivantes ont pour but de vous aider à optimiser votre consommation de carburant.

Pressions des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de vos pneus afin d'optimiser votre consommation de carburant. Pour des résultats optimaux, utilisez les pressions économiques. Voir **Spécifications techniques** (page 215).

Changement de rapport

Optez pour le rapport le plus élevé approprié aux conditions de la route.

Prévoyance

Adaptez la vitesse de votre véhicule et la distance par rapport aux autres véhicules en évitant de freiner ou d'accélérer brusquement.

Vitesse de conduite efficace

Conduire à vitesses élevées augmente la consommation de carburant. Réduisez votre vitesse de croisière sur les routes à grandes vitesses.

Accessoires

Évitez d'ajouter des accessoires non indispensables à l'extérieur du véhicule. Si vous avez une galerie de toit, pensez à la replier ou à la retirer lorsqu'elle ne sert pas.

Systèmes électriques

Coupez tous les systèmes électriques non utilisés, par exemple la climatisation. Pensez à débrancher tous les accessoires non utilisés des prises d'alimentation auxiliaires.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté par des températures inférieures à -25°C .

CONDUITE SUR ROUTE INONDÉE

AVERTISSEMENT



Ne conduisez pas votre véhicule dans un courant d'eau ou de l'eau profonde car vous risquez d'en perdre le contrôle.

Note: la conduite dans de l'eau stagnante peut endommager votre véhicule.

Note: si de l'eau pénètre dans le filtre à air, le moteur peut être endommagé.

Vérifiez la profondeur avant de circuler dans de l'eau stagnante. Ne conduisez jamais dans de l'eau arrivant plus haut que le bas de la zone de bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Conseils pour la conduite

Lorsque vous circulez dans de l'eau stagnante, conduisez très doucement et n'arrêtez pas votre véhicule. Vos capacités de traction et de freinage peuvent être limitées. Après avoir circulé dans de l'eau et dès que les conditions de sécurité le permettent :

- Enfoncez légèrement la pédale de frein pour sécher les freins et vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne.
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vous assurer que la direction assistée fonctionne.

TAPIS DE SOL

AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours des tapis de sol conçus pour correspondre au plancher de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis de sol qui laissent libre la zone des pédales. Utilisez uniquement des tapis de sol rattachés correctement aux pattes d'ancrage de telle sorte qu'ils ne puissent pas changer de position et affecter le fonctionnement des pédales ou la sécurité de fonctionnement de votre véhicule de quelque autre façon que ce soit.

 Des pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule et augmentent le risque de blessures corporelles graves.

 Assurez-vous toujours que les tapis de sol sont correctement fixés aux pattes d'ancrage dans la moquette, fournies avec votre véhicule. Les tapis de sol doivent être correctement maintenus par les deux pattes d'ancrage pour garantir qu'ils ne bougeront pas.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais dans votre véhicule un tapis de sol ou tout autre revêtement qu'il est impossible de fixer correctement pour éviter qu'il bouge et gêne les pédales ou affecte votre maîtrise du véhicule.

 Ne posez jamais de tapis de sol ou tout autre revêtement par-dessus d'autres tapis de sol déjà installés. Les tapis de sol doivent reposer sur la moquette/le tapis du plancher du véhicule et pas sur un autre tapis de sol ou un autre revêtement. Des tapis de sol supplémentaires (ou tout autre revêtement supplémentaire) réduisent le jeu des pédales et sont susceptibles d'affecter le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement si les tapis de sol sont bien fixés. Veillez à toujours reposer et fixer correctement les tapis de sol qui ont été retirés pour des questions de nettoyage ou de remplacement.

 Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber sur le plancher côté conducteur pendant que le véhicule roule. Un objet qui n'est pas fixé risque de venir se coincer sous les pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.

 Le non-respect des instructions d'installation ou de fixation des tapis de sol est susceptible d'interférer avec le fonctionnement des pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.

Conseils pour la conduite



E142666

Pour poser un tapis de sol, positionnez-le de façon à ce que chaque œillet se trouve au-dessus de la patte d'ancrage correspondante et appuyez dessus pour le verrouiller en place.

Pour retirer un tapis de sol, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

FEUX DE DÉTRESSE

Note : les feux de détresse fonctionnent quelle que soit la position du contacteur d'allumage et même si la clé n'est pas insérée dans le contacteur d'allumage. Si la batterie est utilisée lorsque le moteur est arrêté, elle se décharge. Il se peut dès lors que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le moteur.



La commande des feux de détresse se trouve sur la planche de bord près de la radio.

Utilisez-la lorsque votre véhicule est immobilisé et représente un danger pour la sécurité des autres usagers.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour faire clignoter tous les indicateurs de direction avant et arrière.
- Appuyez à nouveau sur la commande des feux de détresse pour les désactiver.

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

Le kit de premiers secours se trouve soit sous le siège passager avant, soit dans le coffre à bagages.

TRIANGLE DE SIGNALISATION

Il est possible de ranger le triangle de présignalisation sous le siège passager avant.

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION

AVERTISSEMENT



Le fait de ne pas inspecter et, si nécessaire, de ne pas réparer des fuites de carburant après une collision augmente le risque d'incendie et de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le système de carburant par un concessionnaire agréé après toute collision.

En cas de collision moyenne à grave, ce véhicule est équipé d'une fonction de coupure de la pompe à carburant qui stoppe l'approvisionnement en carburant du moteur. Tous les impacts n'entraînent pas une coupure.

Si l'alimentation en carburant de votre véhicule est coupée suite à une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage avec bouton start/stop :

1. Appuyez sur le bouton **START/STOP** pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour établir le contact.
3. Relâchez la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour couper le contact.
4. Enfoncez la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **START/STOP** ou mettez le contact en appuyant seulement sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein ou d'embrayage. Dans les deux cas, vous réactivez le système d'alimentation.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Note : quand vous essayez de redémarrer votre véhicule après une coupure de carburant, il s'assure que divers systèmes peuvent être redémarrés en toute sécurité. Quand votre véhicule a déterminé que les systèmes sont sûrs, il peut être redémarré.

Note : si votre véhicule ne redémarre pas après la troisième tentative, contactez un concessionnaire agréé.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent généralement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures corporelles. Par conséquent, veillez à empêcher que des flammes, des étincelles ou des substances incandescentes se trouvent à proximité de la batterie. Lorsque vous intervenez à proximité de la batterie, protégez systématiquement votre visage, particulièrement vos yeux. Assurez-vous que la ventilation est suffisante.



Tenez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux lorsque vous intervenez à proximité de la batterie afin de vous protéger de tout jet potentiel de solution acide. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.

Préparation du véhicule

Note : N'essayez pas de démarrer un véhicule à transmission automatique en le poussant. Le fait d'essayer de démarrer un véhicule avec transmission automatique en le poussant risque d'endommager la transmission.

Note : Utilisez uniquement une alimentation 12 V pour démarrer le véhicule.

Note : Ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique.

Garez le véhicule de dépannage près du capot du véhicule en panne ; assurez-vous que les deux véhicules ne sont pas en contact. Désactivez tous les accessoires.

Raccordement des câbles volants

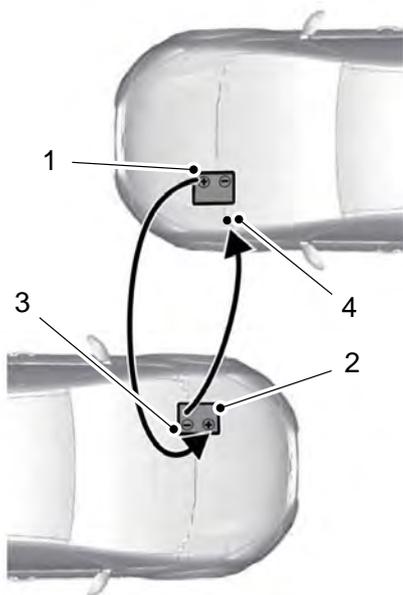
AVERTISSEMENT



Ne branchez pas les câbles aux conduites de carburant, aux cache-culbuteurs du moteur, au collecteur d'admission ou aux composants électriques pour les utiliser comme points de mise à la masse. Restez éloigné des parties mobiles. Pour éviter les branchements en polarité inversée, assurez-vous d'avoir bien identifié les bornes positives (+) et négatives (-) sur le véhicule en panne et sur le véhicule de dépannage avant de brancher les câbles.

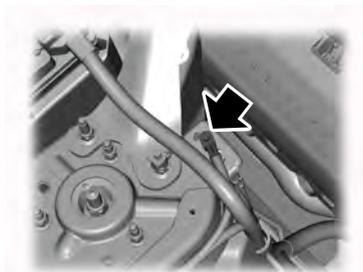
Note : sur l'illustration, le véhicule du bas représente le véhicule de dépannage.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.
4. Enfin, branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) sur une partie métallique à nu du moteur du véhicule en panne, éloignée de la batterie ou du système d'injection de carburant, ou branchez le câble négatif (-) à une connexion à la masse, si disponible.



E204033

Note : Vous pouvez utiliser la connexion optionnelle montrée ci-dessus pour la mise à la terre du véhicule.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas l'extrémité du second câble à la borne négative (-) de la batterie à recharger. Une étincelle peut provoquer l'explosion des gaz présents autour de la batterie.

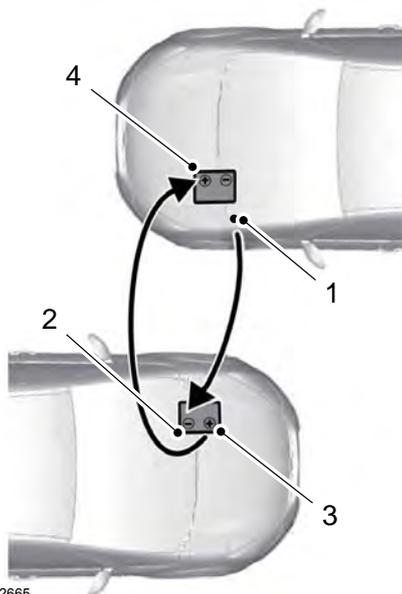
Démarrage à l'aide de câbles volants

1. Démarrez le moteur du véhicule de dépannage et faites-le tourner modérément, ou appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour conserver un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min en vous reportant aux informations indiquées par le compte-tours.
2. Démarrez le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois que le véhicule en panne a démarré, laissez tourner les deux moteurs pendant trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles volants.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Déconnexion des câbles volants

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.



E142665

1. Débranchez le câble volant de la surface métallique utilisée comme liaison à la masse, ou de la connexion de mise à la masse, le cas échéant.
2. Débranchez le câble volant négatif (-) du véhicule en panne.
3. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
5. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.

Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE POST-COLLISION

Le système déclenche les feux indicateurs de direction en cas d'impact suffisamment important pour déployer un airbag (airbag pavillon, avant, latéral ou rideau latéral) ou les prétendeurs des ceintures de sécurité.

Les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton de commande des feux de détresse ;
- vous appuyez sur le bouton d'alarme (selon l'équipement) sur l'émetteur du système d'entrée, ou ;
- la batterie du véhicule est déchargée.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



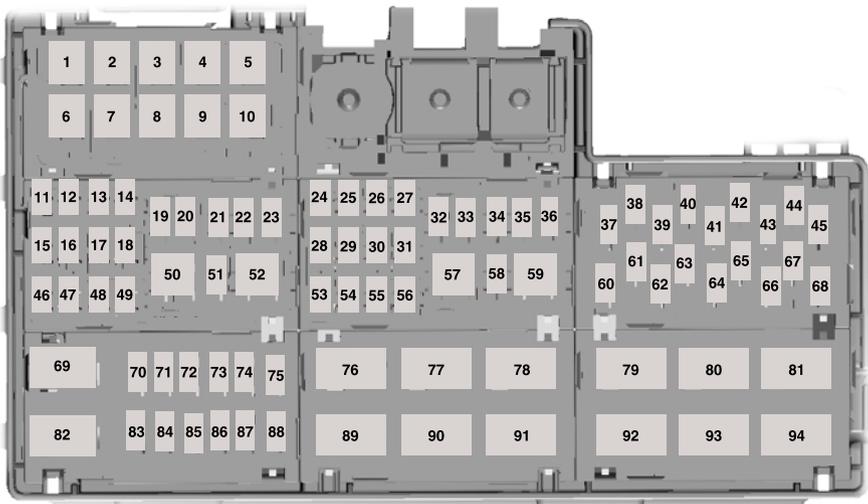
Vous devez toujours débrancher la batterie avant d'assurer l'entretien des fusibles haute intensité.



Pour réduire le risque de choc électrique, vous devez toujours replacer le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquides.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il renferme des fusibles haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques du véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 180).



E174563

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
1	—	Non utilisé.
2	—	Non utilisé.
3	—	Non utilisé.
4	—	Non utilisé.
5	50A*	Pompe de système de freinage automatique.
6	50A*	Module de commande de carrosserie.
7	60A*	Module de commande de carrosserie.
8	50A*	Module de commande de carrosserie.
9	40A*	Système de dégivrage de lunette arrière.
10	40A*	Moteur de soufflerie.
11	30A**	Vitre avant gauche.
12	30A**	Siège conducteur.
13	30A**	Siège passager.
14	30A**	Module de siège à régulation de température.
15	20A**	Moteur de la capote.
16	—	Non utilisé.
17	20A**	Moteur de la capote.
18	—	Non utilisé.
19	20A***	Relais de verrouillage de la colonne de direction.
20	10A***	Contacteur d'activation/de désactivation de frein.
21	20A***	Avertisseur sonore.
22	10A***	Relais du module de gestion moteur.
23	10A***	Embrayage de climatisation.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
24	30A**	Module de qualité de tension.
25	—	Non utilisé.
26	25A**	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
27	—	Non utilisé.
28	30A**	Soupape de système de freinage automatique.
29	30A**	Ventilateur électrique 1.
30	30A**	Solénoïde de démarreur.
31	40A**	Ventilateur électrique 3.
32	10A***	Bobine de relais de serrure.
33	20A***	Phares à décharge à haute intensité côté gauche.
34	—	Non utilisé.
35	20A***	Phares à décharge à haute intensité côté droit.
36	10A***	Sens alt.
37	—	Non utilisé.
38	20A***	Alimentation du véhicule 1.
39	—	Non utilisé.
40	20A***	Alimentation du véhicule 2.
41	15A***	Injecteurs de carburant.
42	15A***	Alimentation du véhicule 3.
43	—	Non utilisé.
44	15A***	Alimentation du véhicule 4.
45	—	Non utilisé.
46	—	Non utilisé.
47	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
48	—	Non utilisé.
49	30A**	Pompe d'alimentation.
50	—	Relais de verrouillage de la colonne de direction.
51	—	Non utilisé.
52	—	Relais d'avertisseur sonore.
53	20A**	Allume-cigares.
54	20A**	Prise d'alimentation auxiliaire.
55	25A**	Ventilateur électrique 2.
56	—	Non utilisé.
57	—	Relais d'embrayage de climatisation.
58	—	Non utilisé.
59	—	Non utilisé.
60	5A***	Module de gestion moteur
61	—	Non utilisé.
62	5A***	Commutateur de contact/démarrage des freins antiblocage.
63	—	Non utilisé.
64	5A***	Direction assistée électronique.
65	—	Non utilisé.
66	5A***	Caméra de recul. Bobines de relais de compresseur de climatisation.
67	—	Non utilisé.
68	10A***	Commutateur de réglage en hauteur des phares.
69	—	Relais de prise d'alimentation auxiliaire.
70	10A***	Rétroviseurs extérieurs chauffants.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
71	—	Non utilisé.
72	5A***	Module de capteur de pluie.
73	—	Non utilisé.
74	5A***	Débitmètre d'air massique.
75	—	Non utilisé.
76	—	Système de dégivrage de lunette arrière.
77	—	Ventilateur de refroidissement électrique 2.
78	—	Relais de phare à décharge à haute intensité côté gauche.
79	—	Relais de phare à décharge à haute intensité côté droit.
80	—	Relais d'essuie-glace de pare-brise.
81	—	Solénoïde de démarreur.
82	—	Relais du module de gestion moteur.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	—	Non utilisé.
86	—	Non utilisé.
87	—	Non utilisé.
88	—	Non utilisé.
89	—	Relais de ventilateur électrique 1.
90	—	Non utilisé.
91	—	Relais de ventilateur électrique 3.
92	—	Relais de moteur de soufflerie.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
93	—	Non utilisé.
94	—	Relais de pompe d'alimentation.

*Fusibles de classe J.

**Fusibles de classe M.

***Micro fusibles.

Boîte à fusibles de l'habitacle

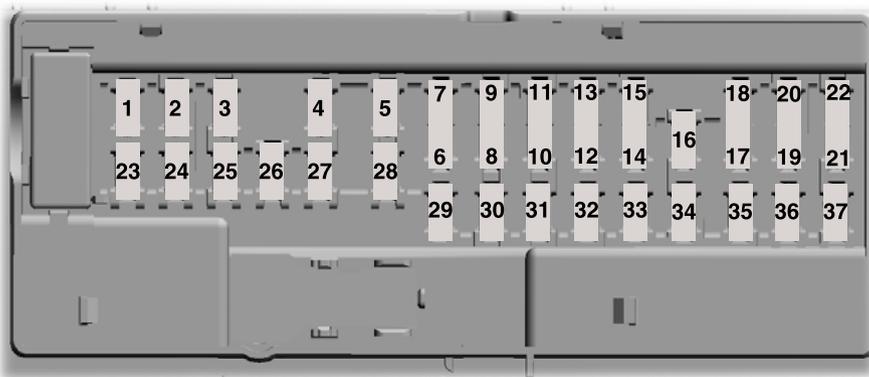
La boîte à fusibles est située du côté droit du plancher avant, côté passager, derrière un panneau de garnissage et une clé à code en plastique.

Pour déposer le panneau de garnissage, levez-le des crochets de fixation arrière tout en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour le poser de nouveau, alignez les languettes avec les rainures du panneau, remettez-le en place et fermez-le en poussant.

Pour accéder à la boîte à fusibles, déposez d'abord la clé à code.

Après avoir remplacé un fusible, remplacez la clé à code dans sa position d'origine. Pour poser de nouveau le panneau de garnissage, alignez les languettes avec les rainures du panneau, remettez-le en place et fermez-le en poussant.

Fusibles



E174564

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
1	10A	Lampes d'accueil.
2	7,5A	Module de mémoire de rétroviseur électrique.
3	20A	Déverrouillage de la console côté conducteur.
4	5A	Non utilisé.
5	20A	Amplificateur de graves.
6	10A	Emplacement libre (de secours).
7	10A	Emplacement libre (de secours).
8	10A	Emplacement libre (de secours).
9	10A	Emplacement libre (de secours).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
10	5A	Emplacement libre (de secours).
11	5A	Emplacement libre (de secours).
12	7,5A	Module de commande de chauffage, ventilation et climatisation.
13	7,5A	Module de passerelle. Module de commande de colonne de direction. Combiné des instruments.
14	10A	Emplacement libre (de secours).
15	10A	Module de passerelle.
16	15A	Déverrouillage de couvercle de coffre.
17	5A	Alarme de batterie de secours.
18	5A	Module de capteur d'intrusion.
19	7,5A	Témoin de désactivation d'airbag passager.
20	7,5A	Emplacement libre (de secours).
21	5A	Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5A	Module de système d'occupation de siège.
23	10A	Commutateurs. Lève-vitres électriques. Rétroviseur.
24	20A	Verrouillage/déverrouillage centralisé.
25	30A	Emplacement libre (de secours).
26	30A	Moteur de lève-vitre avant droit.
27	30A	Amplificateur.
28	20A	Module de carrosserie auxiliaire.
29	30A	Lève-vitre électrique arrière gauche.
30	30A	Lève-vitre électrique arrière droite.
31	15A	Emplacement libre (de secours).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Calibre du fusible en ampères	Composants protégés
32	10A	Système d'entrée sans clé à distance. Ecran multifonction. SYNC. Module du système de positionnement global. Jauges.
33	20A	Tête audio.
34	30A	Bus de contact/démarrage.
35	5A	Module de commande de dispositif de retenue.
36	15A	Module de carrosserie auxiliaire.
37	15A	Bus de contact/démarrage du boîtier de distribution électrique.
—	30A	Emplacement libre (de secours).

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

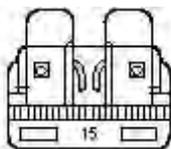
Fusibles

AVERTISSEMENT



Vous devez remplacer un fusible défaillant par un autre dont l'intensité est équivalente. Si vous utilisez un fusible d'une intensité plus importante, cela risque d'endommager gravement les câbles et de provoquer un incendie.

La défaillance d'un fusible peut être due à des composants électriques du véhicule qui ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé dans un fusible indique qu'il est défaillant. Vérifiez les fusibles concernés avant de remplacer un composant électrique.



E142430

GÉNÉRALITÉS

Faites entretenir régulièrement votre véhicule pour le maintenir en bon état de marche et préserver sa valeur de revente. Un vaste réseau de réparateurs agréés Ford met sa compétence professionnelle à votre disposition. Les réparateurs agréés sont les plus qualifiés pour assurer un entretien de qualité de votre véhicule ; ils disposent pour cela de nombreux outils spécialisés.

En plus d'un entretien régulier, nous vous recommandons d'effectuer les contrôles suivants.

AVERTISSEMENTS



Coupez le contact avant toute intervention ou tentative de réglage.



Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions.



Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement. Dans certaines conditions, le ventilateur peut continuer de tourner plusieurs minutes après la coupure du moteur.



Assurez-vous que les bouchons de remplissage sont bien fixés après les contrôles d'entretien.

Contrôles quotidiens

- Eclairage extérieur.
- Eclairage intérieur.
- Témoins et indicateurs.

Contrôle lors du ravitaillement en carburant

- Niveau de liquide de freins. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 179).
- Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 180).
- Pressions de gonflage des pneus (pneus froids). Voir **Spécifications techniques** (page 215).
- Etat des pneus. Voir **Jantes et pneus** (page 195).

Contrôles mensuels

- Niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 177).
- Niveau de liquide de refroidissement (moteur froid). Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 178).
- Etanchéité des canalisations, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.
- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Serrage des écrous de roue. Voir **Spécifications techniques** (page 215).

Entretien

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E142457

1. A l'intérieur du véhicule, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.
2. Soulevez légèrement le capot.



E174561

3. Déverrouillez le crochet du capot en appuyant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur votre gauche.



E87786

4. Ouvrez le capot. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.

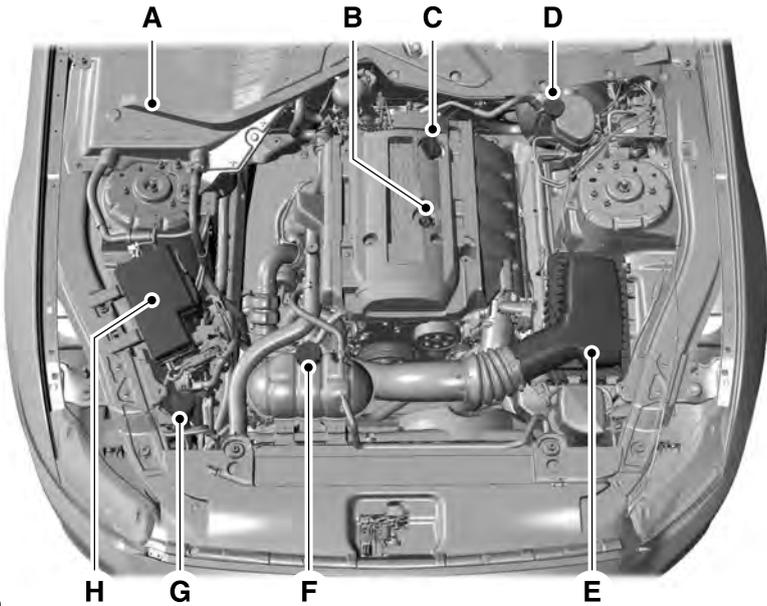
Fermeture du capot

1. Remettez la béquille de support en place.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 20–30 cm.

Note : assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 2.3L ECOBOOST™

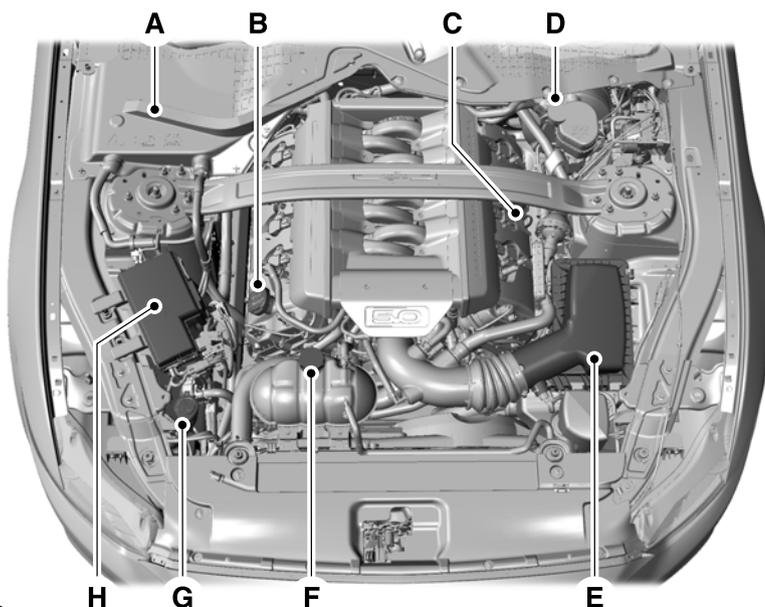


E174450

- A Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 180).
- B Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 177).
- C Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 177).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 179).
- E Ensemble de filtre à air.
- F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 178).
- G Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 180).
- H Boîte à fusibles du compartiment moteur Voir **Fusibles** (page 164).

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 5.0 L



E174560

- A. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 180).
- B. Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 177).
- C. Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 177).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 179).
- E. Ensemble de filtre à air.
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 178).
- G. Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 180).
- H. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 164).

Entretien

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR



E161560

A MIN
B MAX

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

1. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de démarrer le moteur ou coupez le moteur et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place, puis retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.

Si le niveau d'huile se situe au repère minimum, ajoutez immédiatement de l'huile. Voir **Quantités et spécifications** (page 220).

Note : assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum.

Note : Ne pas utiliser d'additifs avec l'huile moteur ou d'autres produits de protection du moteur. Dans certaines conditions, ils peuvent provoquer des dommages au moteur.

Note : la consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5 000 km.

Appoint d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



Ajoutez de l'huile uniquement lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patientez 10 minutes pour le laisser refroidir.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Entretien** (page 173).
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Quantités et spécifications** (page 220).
3. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Le tourner jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

Note : n'ajoutez plus d'huile au-delà du repère maximum. Des niveaux d'huile dépassant le repère maximum risquent d'endommager le moteur.

Note : essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

 Ne jetez pas le liquide de refroidissement moteur avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

 Ne versez pas de liquide de refroidissement moteur dans le réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement moteur est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité au travers de celui-ci sera grandement altérée.



E169064

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** sur le réservoir de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, faites immédiatement l'appoint.

Maintenez la concentration du liquide de refroidissement entre 48 et 50 %, ce qui équivaut à un point de congélation compris entre -30 °F (-34 °C) et -34 °F (-37 °C).

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut alors dépasser le repère **MAX**.

Note : N'utilisez pas de pastilles anti-fuite, de produits d'étanchéité de circuit de refroidissement ou d'additifs ; ils peuvent endommager les circuits de chauffage ou de refroidissement moteur.

Ajout de liquide de refroidissement moteur

AVERTISSEMENTS

 Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est en marche ou chaud.

 N'ajouter du liquide de refroidissement que lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patienter 10 minutes pour le laisser refroidir.

 Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

 Le liquide non dilué est inflammable et peut s'enflammer en cas de projection sur un tube d'échappement chaud.

Ford Motor Company déconseille l'utilisation de liquide de refroidissement moteur recyclé dans la mesure où aucun processus de recyclage agréé par Ford n'est actuellement disponible.

Ne mélangez pas différents types ou couleurs de liquides de refroidissement dans votre véhicule.

Note : ajoutez un mélange à 50/50 d'eau et d'antigel, ou un liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications.

Note : *Utilisez des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres fluides risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule. Voir **Quantités et spécifications** (page 217).*

Pour faire l'appoint de liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Déposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement moteur jusqu'au repère MAX, ne dépassez pas ce repère.
3. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre et jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Note : *en cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau sans liquide de refroidissement le temps de rejoindre un garage.*

Note : *L'utilisation prolongée d'une dilution inappropriée de liquide de refroidissement moteur peut endommager le moteur, notamment en entraînant l'apparition de corrosion, d'une surchauffe ou de gel.*

CONTRÔLE D'HUILE DE TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Si nécessaire, faites contrôler et remplacer l'huile de transmission par un concessionnaire agréé, dans les délais recommandés.

La transmission automatique ne dispose pas de jauge d'huile de transmission.

Consultez les informations d'entretien planifié pour connaître les périodicités de contrôle et de renouvellement des liquides. La transmission ne consomme pas d'huile. Toutefois, si la transmission glisse, change doucement de vitesse, ou si vous remarquez un signe de fuite d'huile, contactez un concessionnaire agréé.

N'utilisez pas d'agents nettoyants, de produits de protection ou d'additifs supplémentaires avec l'huile de transmission. L'utilisation de ces produits risque de compromettre le fonctionnement de la transmission et d'endommager les composants de transmission internes.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas un liquide de frein autre que celui recommandé car cela réduirait l'efficacité du freinage.

L'utilisation d'un liquide de frein non recommandé risquerait d'entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



Utilisez uniquement du liquide de frein provenant d'un flacon fermé.

Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut entraîner une défaillance des freins ou endommager le système. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



Évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Lorsque le niveau de liquide se situe entre les repères **MAX** et **MIN**, il se trouve dans la plage de fonctionnement normale et il n'est pas nécessaire de faire l'appoint. Un niveau de liquide en dehors de la plage de fonctionnement normal risque de compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit être maintenu en place et serré au maximum, sauf lorsque vous ajoutez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme aux spécifications Ford. Voir **Quantités et spécifications** (page 217).

CONTRÔLE DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les systèmes de freins et d'embrayage partagent le même réservoir de liquide. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 179).

CONTRÔLE DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter que le liquide ne gèle en hiver et améliorer les propriétés nettoyantes. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du produit.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent intégré au réservoir de carburant. Il n'est pas nécessaire de l'entretenir régulièrement ni de le remplacer.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent généralement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures corporelles. Par conséquent, veillez à empêcher que des flammes, des étincelles ou des substances incandescentes se trouvent à proximité de la batterie. Lorsque vous intervenez à proximité de la batterie, protégez systématiquement votre visage, particulièrement vos yeux. Assurez-vous que la ventilation est suffisante.

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous soulevez une batterie avec un boîtier en plastique, une pression excessive au niveau des parois d'extrémité risque de provoquer des fuites d'acide par les événements et donc d'entraîner des blessures corporelles et d'endommager le véhicule ou la batterie. Soulevez la batterie avec un porte-batterie ou en la tenant par les coins opposés.



Tenez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux lorsque vous intervenez à proximité de la batterie afin de vous protéger de tout jet potentiel de solution acide. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les plots de batterie, les bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés à base de plomb. Se laver les mains après manipulation.



Sur les véhicules équipés de la fonction Auto-Start-Stop, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie ayant exactement les mêmes spécifications.

La batterie est placée dans le compartiment moteur. Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 175).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Elle ne nécessite pas d'eau supplémentaire jusqu'à la fin de sa durée de vie.

Si la batterie de votre véhicule possède un couvercle, veillez à l'installer correctement après le nettoyage ou le remplacement de la batterie.

Pour un fonctionnement prolongé et sans incident, assurez-vous que la partie supérieure de la batterie reste propre et sèche et que les câbles de batterie sont correctement fixés aux bornes de la batterie. Si vous constatez la présence de corrosion sur les bornes ou la batterie, débranchez les câbles des bornes et nettoyez avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution composée de bicarbonate de sodium et d'eau.

Nous vous recommandons de débrancher le câble de la borne négative de la batterie si vous ne comptez pas utiliser le véhicule pendant une période prolongée.

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, si vous ajoutez des appareils électriques à votre véhicule, ne raccordez pas directement la mise à la terre à la borne négative de la batterie. Cela risquerait de générer des erreurs de mesure de l'état de la batterie et d'entraîner un fonctionnement incorrect du système.

Note: *Les accessoires ou composants électriques ajoutés au véhicule par vos soins ou par un concessionnaire agréé peuvent affecter négativement les performances de la batterie, la durabilité et les performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

S'il est nécessaire de remplacer la batterie, nous recommandons d'utiliser une batterie de rechange Ford qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Entretien

Si vous débranchez ou remplacez la batterie d'un véhicule équipé d'une transmission automatique, cette dernière doit réapprendre sa stratégie d'adaptation. C'est pour cette raison que les passages de vitesses de la transmission peuvent être fermes lors de la première conduite. Cela est normal pendant que la transmission met son fonctionnement à jour pour assurer des passages de vitesse en douceur.

Déposer et poser la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Eteignez tous les équipements électriques, notamment les phares et la radio.
3. Patientez deux minutes minimum avant de débrancher la batterie.*
4. Débranchez d'abord la borne du câble négatif de la batterie.
5. Débranchez en dernier lieu la borne du câble positif de la batterie.
6. Déposez la bride de fixation de la batterie.
7. Déposez la pile.
8. Remettez en place dans l'ordre inverse.**

*Le système de gestion moteur possède une fonction de maintien de puissance et demeure sous tension pendant un certain temps après avoir coupé le contact. Cela permet la mémorisation des tableaux adaptatifs et des diagnostics. Le débranchement immédiat de la batterie peut occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

**Avant de reconnecter la batterie, assurez-vous que le contact est coupé.

Note : Si vous ne débranchez que la borne du câble négatif de la batterie, veillez à l'isoler ou à l'éloigner de la borne de la batterie pour éviter toute connexion imprévue ou formation d'arc.

Note : Assurez-vous que les bornes des câbles de batterie sont bien serrées.

Note : Si vous débranchez ou remplacez la batterie, vous devez remettre la montre à l'heure et reprogrammer les stations de radio une fois la batterie rebranchée.

Mise au rebut de la batterie



Veillez à mettre les vieilles piles au rebut de manière à respecter l'environnement.

Renseignez-vous sur le recyclage des vieilles batteries auprès des autorités locales.

CONTRÔLE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES



E142463

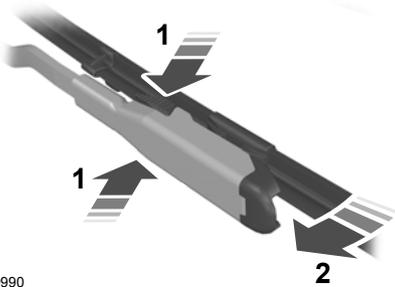
Passez le bout de vos doigts sur la lame du balai pour vérifier qu'il n'y a pas d'aspérités.

Nettoyez les balais d'essuie-glace avec du liquide de lave-glace ou de l'eau appliquée avec une éponge douce ou un chiffon.

Entretien

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES - CONDUITE À GAUCHE

1. Tirez sur le bras et le balai d'essuie-glace pour les décoller de la vitre et appuyez sur les boutons de verrouillage en même temps.



E129990

2. Faites pivoter et retirez le balai d'essuie-glace.
3. Fixez le nouveau balai sur le bras et bloquez-le en position.

Pour des performances optimales, remplacez les balais d'essuie-glace au minimum une fois par an.

Lorsque les essuie-glaces n'assurent pas un balayage correct, vous pouvez corriger ce problème en nettoyant les balais d'essuie-glaces et le pare-brise.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES - CONDUITE À DROITE

Pour des performances optimales, remplacez les balais d'essuie-glace au minimum une fois par an.

Lorsque les performances des essuie-glaces sont insuffisantes, vous pouvez les améliorer en nettoyant les balais d'essuie-glaces et le pare-brise.

Position de service

Note: Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous placez le bras d'essuie-glace en position de service.



E211254

Mettez les essuie-glace de pare-brise dans la position de service pour changer les balais. Vous pouvez déplacer manuellement les bras d'essuie-glace en position de service lorsque vous coupez le contact. Les essuie-glaces retournent en position de départ lorsque vous établissez le contact.

1. Coupez le contact.
2. Déplacez manuellement les bras d'essuie-glace en position de service.

Note: Vous ne pouvez pas déplacer manuellement les bras d'essuie-glace en position de service quand vous mettez le contact.

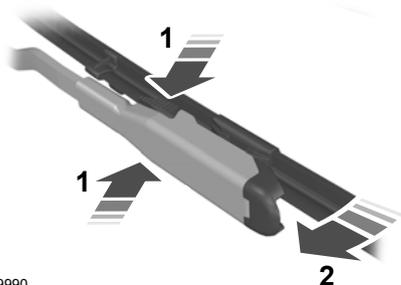
Note: Vous pouvez utiliser la position de service pour faciliter l'accès aux balais d'essuie-glace afin de les dégager de la neige ou de la glace.

Note: Assurez-vous qu'il n'y a pas de neige ni de glace sur le pare-brise avant d'établir le contact.

Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise

Note : ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.



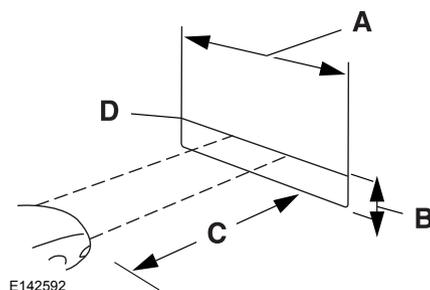
E129990

1. Relevez le bras d'essuie-glace, puis appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage de balai d'essuie-glace.
2. Faites tourner légèrement le balai d'essuie-glace.
3. Déposez le balai d'essuie-glace.
4. Remettez en place dans l'ordre inverse.

RÉGLAGE DES PROJECTEURS - CONDUITE À GAUCHE

Orientation verticale

Réglage cible des phares



E142592

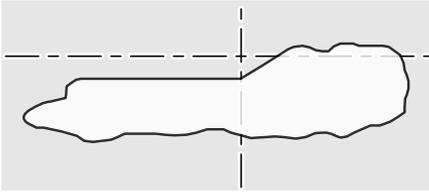
- A 8 pieds (2,4 m).
- B Distance du centre du phare par rapport au sol.
- C 25 pieds (7,6 m).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage de l'orientation verticale

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 m d'un mur ou écran vertical.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mesurez la distance entre le centre du phare et le sol.

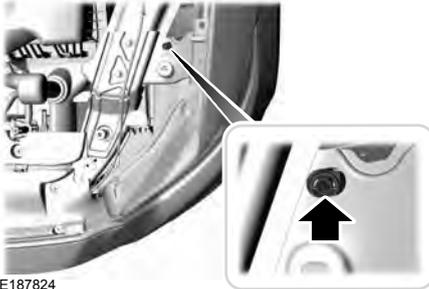
Note : Il se peut que les optiques des phares présentent une gravure pour vous aider à localiser le centre de l'ampoule.

4. Tracez une ligne de référence horizontale sur l'écran ou le mur vertical d'une longueur minimum de 2,4 m.
5. Allumez les feux de croisement, puis ouvrez le capot.



E209825

6. Une modification nette (changement de zone illuminée en zone sombre) apparaît dans la partie gauche du faisceau lumineux. Positionnez le bord supérieur de cette découpe à 7,5 cm sous la ligne de référence horizontale.



E187824

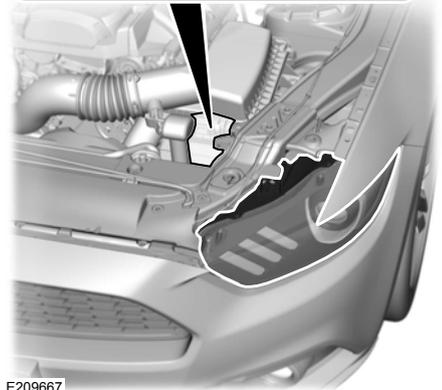
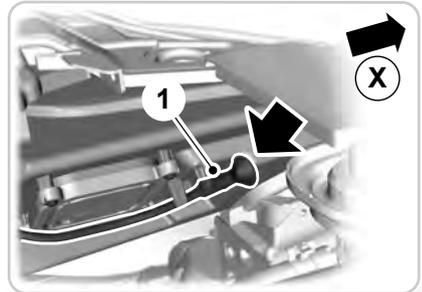
7. A l'aide d'un outil approprié, tournez le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler l'orientation verticale du phare.

Note : Pour avoir un meilleur aperçu de l'orientation du faisceau lors du réglage, vous pouvez bloquer l'éclairage d'un des phares pendant que vous réglez l'autre.

8. Fermez le capot et éteignez les feux de croisement.

Réglage de l'orientation horizontale

Bien que l'orientation horizontale puisse être réglée, cette manœuvre ne devrait pas être nécessaire.



E209667

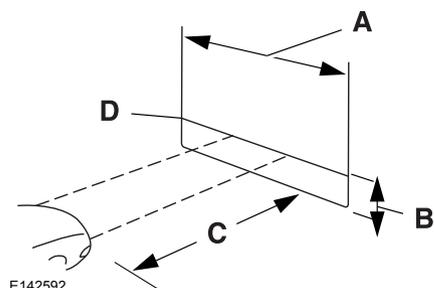
1. Localisez le dispositif de réglage au sein du tube de rallonge fixé à l'arrière de l'optique de phare.
2. A l'aide d'un outil approprié, tournez le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler l'orientation horizontale du phare.

Note : X : vers l'avant du véhicule.

RÉGLAGE DES PROJECTEURS - CONDUITE À DROITE

Orientation verticale

Réglage cible des phares



E142592

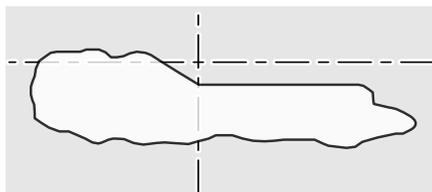
- A 8 pieds (2,4 m).
- B Distance du centre du phare par rapport au sol.
- C 25 pieds (7,6 m).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage de l'orientation verticale

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 m d'un mur ou écran vertical.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mesurez la distance entre le centre du phare et le sol.

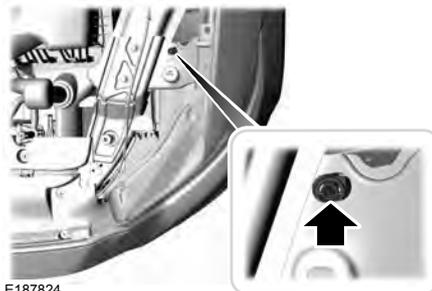
Note : Il se peut que les optiques des phares présentent une gravure pour vous aider à localiser le centre de l'ampoule.

4. Tracez une ligne de référence horizontale sur l'écran ou le mur vertical d'une longueur minimum de 2,4 m.
5. Allumez les feux de croisement, puis ouvrez le capot.



E209826

6. Une modification nette (changement de zone illuminée en zone sombre) apparaît dans la partie droite du faisceau lumineux. Positionnez le bord supérieur de cette découpe à 7,5 cm sous la ligne de référence horizontale.



E187824

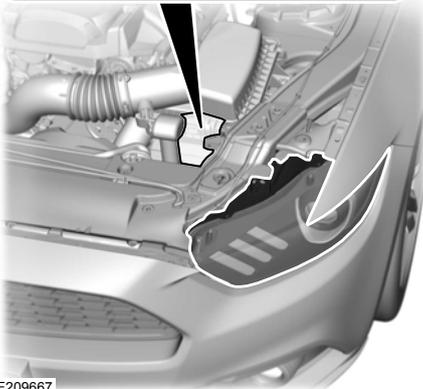
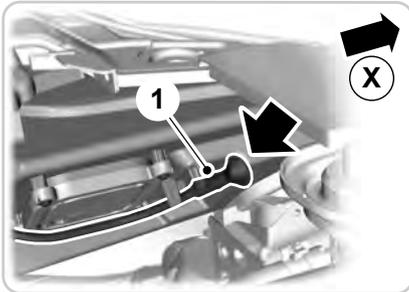
7. A l'aide d'un outil approprié, tournez le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler l'orientation verticale du phare.

Note : Pour avoir un meilleur aperçu de l'orientation du faisceau lors du réglage, vous pouvez bloquer l'éclairage d'un des phares pendant que vous réglez l'autre.

8. Fermez le capot et éteignez les feux de croisement.

Réglage de l'orientation horizontale

Bien que l'orientation horizontale puisse être réglée, cette manœuvre ne devrait pas être nécessaire.



E209667

1. Localisez le dispositif de réglage au sein du tube de rallonge fixé à l'arrière de l'optique de phare.
2. A l'aide d'un outil approprié, tournez le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler l'orientation horizontale du phare.

Note : X : vers l'avant du véhicule.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

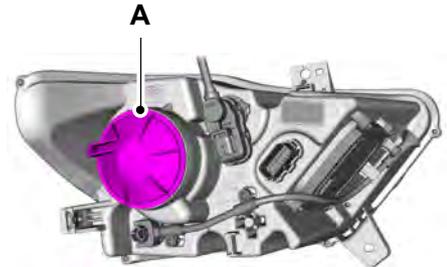
AVERTISSEMENTS

- ⚠ Eteignez les phares et coupez le contact. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles graves.
- ⚠ Les ampoules chauffent lorsqu'elles sont allumées. Laissez-les refroidir avant de les retirer.

Utilisez une ampoule conforme aux spécifications. Voir **Tableau de spécification des ampoules** (page 191).

Les instructions suivantes expliquent comment déposer les ampoules. Sauf indication contraire, la pose s'effectue dans le sens inverse de la dépose.

Phare

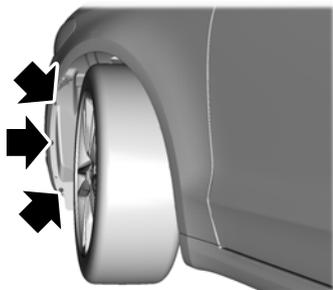


E199556

- A Feux de croisement et feux de route.

Entretien

Feu de position avant



E159695

1. Déposez les trois attaches de la protection de passage de roue.



E176616

2. Déposez l'attache de tôle de protection inférieure du moteur la plus à l'extérieur.
3. Tirez le passage de roue vers le pneu pour accéder à l'ampoule.
4. Déposez le porte-ampoule en le retirant tout droit.
5. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Feux de route et feux de croisement

Votre véhicule est équipé de phares à décharge à haute intensité. Ces phares fonctionnent grâce à une tension élevée. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

Clignotant avant



E180889

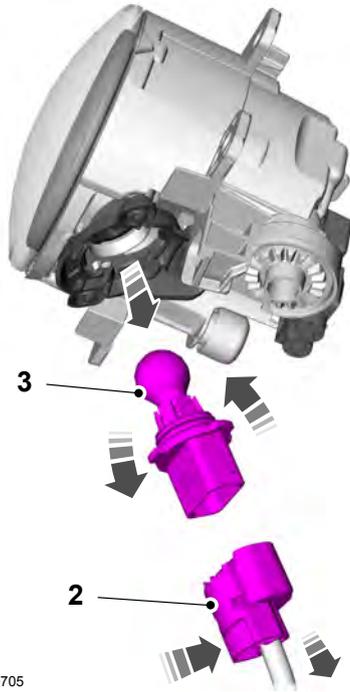
1. Remettez la protection de passage de roue en place. Reportez-vous à la section **Feu de position avant**.
2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Feu de jour

Note : *ne touchez pas le verre de l'ampoule.*

1. Remettez la protection de passage de roue en place. Reportez-vous à la section **Feu de position avant**.

Entretien



E199705

2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Note : *l'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.*

Projecteur antibrouillard

Note : *ne touchez pas le verre de l'ampoule.*

1. Remettez la protection de passage de roue en place. Reportez-vous à la section **Feu de position avant.**



E174588

2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Note : *l'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.*

Lampes à LED

Les lampes à LED ne peuvent pas être réparées. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

Les lampes/feux suivants sont des éclairages à LED :

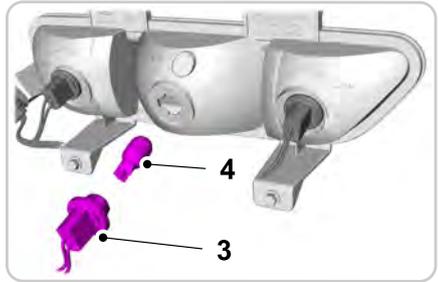
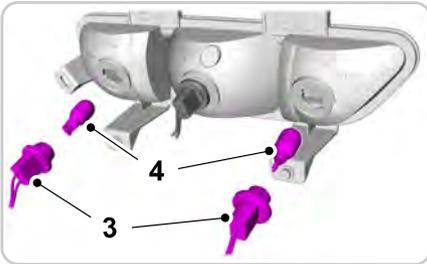
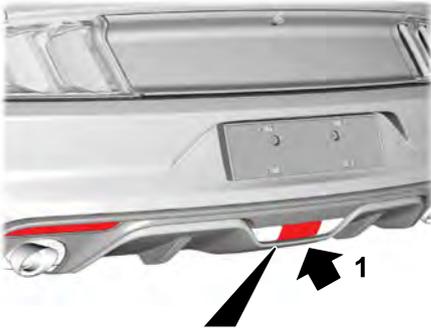
- Feu arrière.
- Feu stop.
- Troisième feu stop central.
- Feu de clignotant arrière.
- Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.

Feu de recul

1. Repérez l'ampoule de feu de recul sous le pare-chocs arrière du véhicule. Pour retirer l'ampoule, il faut accéder à l'espace derrière le pare-chocs.
2. Débranchez le connecteur.

Entretien

2. Débranchez le connecteur.



E199707

E199706

3. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

3. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
4. Déposez l'ampoule en la retirant tout droit.

Feu antibrouillard arrière

1. Repérez l'ampoule de feu antibrouillard arrière sous le pare-chocs arrière du véhicule. Pour retirer l'ampoule, il faut accéder à l'espace derrière le pare-chocs.

Entretien

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES

Eclairage extérieur

Lampe	Spécifications	Intensité (watt)
Feu de position avant.	W5W	5
Indicateur de direction avant.	PY21W	21
Feux de jour.	P13W	30
Phares à décharge à haute intensité.	D8S	HID
Projecteur anti-brouillard.	H8	60
Indicateur de direction latéral.	Voyant	Voyant
Feu stop et arrière.	Voyant	Voyant
Troisième feu stop central.	Voyant	Voyant
Indicateur de direction arrière.	Voyant	Voyant
Feu arrière de brouillard.	W16W	16
Feux de recul.	W16W	16
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	Voyant	Voyant

Note : Les LED ne peuvent pas être réparées. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

Eclairages intérieurs

Lampe	Spécifications	Intensité (watt)
Lampe de boîte à gants.	W5W	5
Plafonnier.	W5W	5
Lampe du miroir de courtoisie.	T10	3
Eclairage de coffre à bagages.	W5W	5

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Note : Si vous utilisez une station de lavage automatique avec un traitement à la cire, veillez à retirer la cire présente sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Note : Avant d'utiliser un système de lavage auto, vérifiez s'il peut être utilisé dans le cas du véhicule concerné.

Note : Certaines stations de lavage utilisent de l'eau à haute pression. De ce fait, des gouttes d'eau risquent de pénétrer dans votre véhicule et pourraient également endommager certaines de ses pièces.

Note : Démontez l'antenne avant de faire passer le véhicule dans une station de lavage.

Note : Coupez la soufflerie pour éviter une contamination du filtre d'habitacle.

Nous vous recommandons de laver votre véhicule avec une éponge et de l'eau tiède contenant un shampoing auto.

Nettoyage des phares

Note : Ne rayez pas le verre des phares. N'utilisez pas non plus des abrasifs ou des solvants alcooliques ou des solvants chimiques pour les nettoyer.

Note : N'essuyez pas les phares à sec.

Nettoyage de la lunette arrière

Note : Ne frottez pas l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas non plus d'abrasif ou de solvant chimique pour le nettoyer.

Utilisez un chiffon propre et non pelucheux ou une peau de chamois humide pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière.

Nettoyage des garnitures chromées

Note : Ne pas utiliser des produits abrasifs ou des solvants chimiques. Utiliser de l'eau savonneuse.

Note : N'utilisez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chromées pendant une durée supérieure aux recommandations.

Note : Les produits de nettoyage industriels ou les produits chimiques peuvent causer des dommages sur une certaine période.

Protection de la peinture de la carrosserie

AVERTISSEMENTS



N'appliquez pas du polish sur votre véhicule sous un ensoleillement intense.



Évitez tout contact du polish avec les surfaces en plastique. Il pourrait être difficile de l'enlever.



N'appliquez pas de polish sur le pare-brise ou la lunette arrière. Ceci pourrait rendre les essuie-glaces bruyants et inefficaces.

Nous vous recommandons de cirer la peinture une ou deux fois par an.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Note : ne laissez pas s'écouler des désodorisants et du gel désinfectant pour les mains sur les surfaces intérieures. En cas d'écoulement, essuyez immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Ceint. sécurité

Note : N'utilisez pas d'abrasif ou de solvant pour les nettoyer.

Nettoyage du véhicule

Note : ne laissez pas l'humidité pénétrer dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité.

Note : Le nettoyage peut être réalisé en toute sécurité avec du savon doux et de l'eau. Laissez-les sécher naturellement, sans chaleur artificielle.

Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio

Note : N'utilisez pas de produits abrasifs, solvants à base d'alcool ou solvants chimiques pour nettoyer les écrans du combiné des instruments, écrans LCD ou écrans de radio. Ces produits de nettoyage peuvent endommager les écrans.

Nettoyez la planche de bord et l'écran du combiné des instruments avec un chiffon propre, doux et humide, puis séchez avec un chiffon propre, doux et sec.

Lunette arrière

Note : N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'intérieur des vitres arrière.

Note : Ne posez pas d'autocollant ou d'étiquette sur l'intérieur des vitres arrière.

RÉPARATION DES DÉGÂTS MINEURS DE PEINTURE

Réparez dès que possible les dommages de peinture dus aux gravillons ou à des rayures mineures. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Otez les particules telles que fientes, résine, insectes, tâches de goudron, sel routier et retombées industrielles avant de procéder à la réparation de la peinture écaillée.

N'omettez jamais de lire et suivre les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES JANTES EN ALLIAGE

Note : N'appliquez pas d'agent de nettoyage chimique sur des jantes et des caches de roue chauds.

Note : les produits de nettoyage industriels (agressifs) ou agents de nettoyage chimiques combinés à l'agitation de la brosse pour éliminer les poussières et saletés de frein peuvent, avec le temps, user la couche de finition.

Note : N'utilisez pas d'agent de nettoyage pour roues à base d'acide fluorhydrique ou caustique en grande quantité, de laine d'acier, de carburant ou de détergent domestique puissant.

Note : Si vous envisagez de stationner le véhicule pendant une période prolongée après avoir nettoyé les roues avec un produit de nettoyage conçu à cet effet, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de l'immobiliser. Cela réduit les risques de corrosion des disques de frein, des patins de frein et des garnitures.

Note : Certaines stations de lavage automatique peuvent endommager la finition de vos jantes et caches de roue.

Les roues en alliage et les caches de roue sont recouverts d'une fine peinture de finition. Pour les maintenir en bon état, respectez les recommandations suivantes :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le produit pour pneu et roue recommandé.
- Utilisez une éponge pour éliminer l'accumulation de gros dépôts de saleté et de poussières de frein.
- Rincez-les complètement à la vapeur d'eau sous pression une fois le nettoyage terminé.

Nettoyage du véhicule

Nous recommandons l'utilisation du produit de nettoyage pour roue Ford. Veuillez à lire et suivre les instructions du fabricant.

L'utilisation d'autres produits de nettoyage non recommandés peut occasionner des dégâts cosmétiques graves et définitifs.

Jantes et pneus

GÉNÉRALITÉS

Une étiquette indiquant les pressions de gonflage est apposée dans la baie de la porte conducteur.

Contrôlez et corrigez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule et lorsque les pneus sont froids.

Note : *Contrôlez régulièrement la pression de vos pneus afin d'optimiser votre consommation de carburant.*

Note : *Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.*

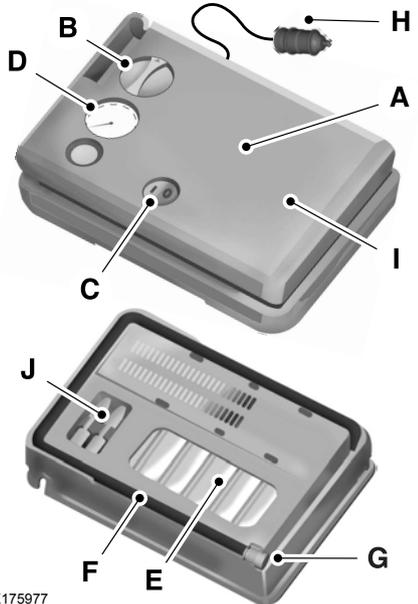
Note : *Si vous montez des pneus d'un diamètre autre que celui d'origine, il est possible que le compteur de vitesse n'indique pas correctement la vitesse. Emmenez votre véhicule chez un concessionnaire agréé pour faire reprogrammer le système de gestion moteur.*

KIT DE MOBILITÉ TEMPORAIRE

Note : *la quantité de produit d'étanchéité contenu dans la cartouche du kit de mobilité temporaire convient à la réparation d'un seul pneu. Adressez-vous à un concessionnaire Ford agréé pour obtenir d'autres cartouches de produit d'étanchéité.*

Le kit se trouve dans le coffre, sous le plancher de chargement. Il contient un compresseur pneumatique pour regonfler le pneu et une cartouche de produit d'étanchéité qui permettra de colmater efficacement la plupart des perforations causées par des clous ou objets similaires.

Ce kit offre une solution de réparation provisoire permettant de parcourir une distance maximum de 200 km en respectant une vitesse maximum de 80 km/h pour rejoindre un atelier de montage de pneumatiques.



E175977

- A Compresseur pneumatique (à l'intérieur).
- B Sélecteur.
- C Bouton de mise en marche/arrêt.
- D Manomètre.
- E Cartouche et flacon de produit d'étanchéité.
- F Flexible double utilisation : air et réparation.
- G Raccord pour valve de gonflage de pneu.

Jantes et pneus

- H Prise d'alimentation auxiliaire.
- I Boîtier/coffret.
- J Adaptateurs pour vélos/articles gonflables/ballons de sport.

Informations générales

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces indications pourrait augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures corporelles, voire mortelles.

Note : *n'utilisez pas ce kit sur un pneu très endommagé. Vous ne devez colmater, avec ce kit, que les perforations situées dans la bande de roulement du pneu.*

N'essayez pas de réparer les perforations de plus de ¼ pouces (6 millimètres) de large ou situées au niveau du flanc du pneumatique. Le pneu risquerait de ne pas être entièrement colmaté dans ce cas.

Une chute de la pression peut nuire aux performances des pneumatiques. Pour cette raison :

Note : *ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h.*

Note : *ne conduisez pas sur une distance de plus de 200 km. Contentez-vous de rejoindre le concessionnaire Ford agréé ou l'atelier de montage de pneumatiques le plus proche pour faire contrôler votre pneu.*

- Conduisez prudemment et évitez les manœuvres brusques.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage du pneu concerné ; si la pression chute, faites remorquer votre véhicule.
- Lisez la section Conseils d'utilisation du kit pour savoir comment garantir une utilisation en toute sécurité du kit et du véhicule.

Conseils d'utilisation du kit

Pour garantir une utilisation en toute sécurité du kit :

- Lisez attentivement l'ensemble des instructions et précautions d'utilisation.
- Avant d'utiliser le kit, votre véhicule doit être stationné en toute sécurité en dehors de la chaussée et à l'écart de la circulation. Allumez les feux de détresse.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement pour écarter tout risque de déplacement inattendu du véhicule.
- Ne retirez pas les corps étrangers, clous ou vis par exemple, du pneu.
- Lorsque vous utilisez le kit, laissez le moteur tourner (uniquement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un espace bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner en continu plus de 15 minutes d'affilée. Cette précaution permet d'éviter une éventuelle surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais le kit sans surveillance lors de son utilisation.
- Le produit d'étanchéité contient du latex. Les personnes allergiques au latex doivent appliquer les précautions d'usage pour éviter toute réaction allergique.
- Gardez le kit hors de portée des enfants.
- Utilisez le kit uniquement lorsque la température ambiante se situe entre -30°C et 70°C.

Jantes et pneus

- N'utilisez pas le produit d'étanchéité au-delà de sa date de péremption. La date de péremption figure sur une étiquette apposée sur la cartouche de produit d'étanchéité, visible via le carreau rectangulaire dans le bas du compresseur. Contrôlez régulièrement cette date de péremption et changez la cartouche au bout de quatre ans d'inutilisation.
- Ne rangez pas le kit n'importe où dans l'habitacle car il pourrait provoquer des blessures en cas d'arrêt brutal du véhicule ou de collision. Rangez-le toujours à l'emplacement prévu à cet effet.
- Après utilisation du produit d'étanchéité, un concessionnaire Ford agréé doit remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et la queue de soupape sur la roue.
- L'utilisation du kit peut entraîner des perturbations électriques dans le fonctionnement de la radio et du lecteur de CD/DVD.
- Dans un premier temps, gonflez le pneu avec de l'air et du produit d'étanchéité. Une fois le pneu gonflé, il faudra rouler sur une petite distance (environ 4 miles [6 kilomètres]) pour répartir le produit d'étanchéité à l'intérieur du pneu.
- Dans un second temps, contrôlez la pression de gonflage et ajustez au besoin en fonction des spécifications de gonflage de votre véhicule.

Première étape : Gonfler le pneu avec de l'air et du produit d'étanchéité

AVERTISSEMENTS



Ne vous tenez pas juste au-dessus du kit pendant le gonflage du pneu.

Si vous observez des déformations ou des renflements inhabituels dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.



Si le pneu n'atteint pas la pression recommandée dans un délai de 15 minutes, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.



Ne faites pas tourner le moteur pendant l'utilisation du kit, sauf si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un espace bien ventilé.



* Si vous n'avez besoin que de la fonction de gonflage pour un pneu ou un autre objet, le sélecteur doit se trouver sur la position Air.

Que faire face à un pneu perforé

Le kit vous permet de réparer une perforation dans la zone de la bande de roulement du pneumatique en deux étapes.

Préparation : gardez le véhicule dans un endroit sûr et plat, à l'écart de la circulation.

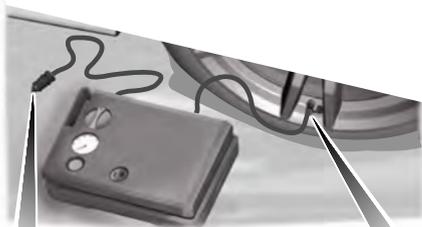
Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et coupez le moteur. Inspectez le pneu à plat à la recherche de signes visibles de détérioration.

Le produit d'étanchéité contient du latex. Appliquez les précautions d'usage pour éviter toute réaction allergique.

Jantes et pneus

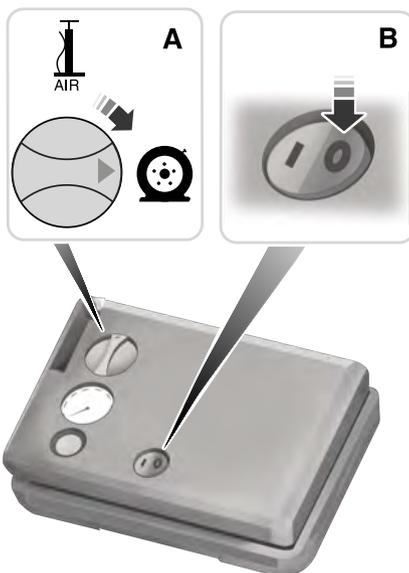
Ne retirez pas les éventuels corps étrangers qui auraient pu perforer le pneu. Si vous remarquez une perforation dans le flanc du pneu, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.

1. Retirez le capuchon de la valve de gonflage de pneu.
2. Sortez le flexible double utilisation (tube noir) de l'arrière du carter du compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de gonflage de pneu en tournant le raccord dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez correctement le raccord.



E200523

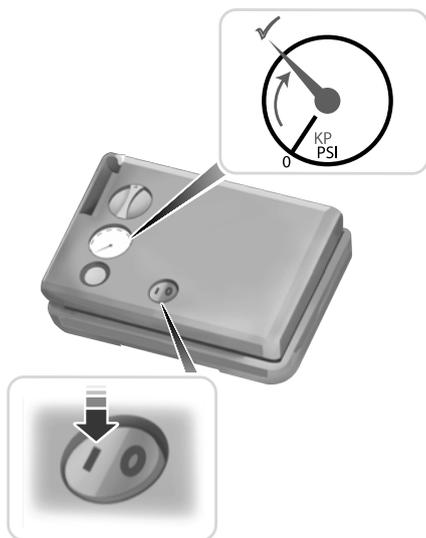
4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise 12 V du véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement qui se trouve sur le boîtier/coffret et positionnez-la sur la planche de bord ou au centre du tableau de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur tourner afin que le compresseur ne décharge pas la batterie.



E175981

7. Tournez le bouton (A) dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position Produit d'étanchéité. Mettez le kit en marche en appuyant sur le bouton de mise en marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression spécifiée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus qui se trouve sur la porte ou dans le montant de porte côté conducteur. La première indication du manomètre peut être supérieure à la valeur spécifiée sur l'étiquette lorsque vous pompez le produit d'étanchéité dans le pneu. Ce phénomène est normal et ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre indique la pression de gonflage du pneu au bout d'environ 30 secondes. Pour avoir un résultat précis, vérifiez la pression de gonflage finale une fois le compresseur éteint.

Jantes et pneus



Note: si vous constatez des vibrations, des sensations ou des bruits inhabituels pendant la conduite, réduisez votre vitesse jusqu'à pouvoir vous ranger en toute sécurité sur le côté de la route pour appeler l'assistance dépannage. Remarque : ne passez pas à la seconde étape de cette procédure.

Seconde étape : Contrôle de la pression de gonflage du pneu

AVERTISSEMENTS



Si vous avez effectué la procédure de la section Première étape :

Gonfler le pneu avec de l'air et du produit d'étanchéité, que vous avez injecté du produit d'étanchéité dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar, passez à l'étape suivante.



La prise peut être chaude après utilisation ; débranchez-la avec précaution.

E175982

9. Lorsque le pneu atteint la pression de gonflage recommandée, éteignez le kit, débranchez le câble d'alimentation et retirez le flexible de la valve de gonflage de pneu. Remettez le capuchon en place sur la valve de gonflage de pneu et rangez le kit dans son espace de rangement.
10. Roulez immédiatement, et avec précaution, sur une distance de 4 miles (6 kilomètres) pour répartir uniformément le produit d'étanchéité à l'intérieur du pneu. Ne dépassez pas une vitesse de 80 km/h (50 mph).
11. Après avoir parcouru 4 miles (6 kilomètres), arrêtez-vous et contrôlez la pression du pneu. Reportez-vous à la Seconde étape : Contrôle de la pression de gonflage du pneu.

Contrôlez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

1. Retirez le capuchon de la valve de gonflage de pneu.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur pneumatique sur la queue de soupape en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Jantes et pneus

3. Poussez et tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre sur la position Air.
4. Si nécessaire, allumez le compresseur et ajustez la pression aux recommandations de gonflage stipulées sur l'étiquette apposée sur la porte ou dans le montant de porte, côté conducteur. Pour avoir un résultat précis, vérifiez la pression de gonflage une fois le compresseur éteint.
5. Déconnectez les flexibles, remettez le capuchon en place sur la valve de gonflage de pneu et rangez le kit dans son espace de rangement.

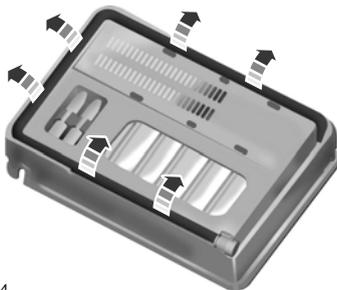
Que faire une fois le pneu colmaté

Une fois que vous avez utilisé le kit pour colmater le pneu, vous devez remplacer la cartouche de produit d'étanchéité. Vous pouvez obtenir des cartouches de produit d'étanchéité et pièces de rechange auprès d'un concessionnaire Ford agréé. Vous pouvez mettre au rebut vos cartouches vides de produit d'étanchéité chez vous. Par contre, vous devez mettre au rebut les cartouches contenant encore du produit d'étanchéité liquide via votre concessionnaire Ford ou un réparateur de pneumatiques agréé, ou conformément à la réglementation locale sur l'élimination des déchets.

Note : *après avoir utilisé le produit d'étanchéité, le véhicule ne doit pas rouler à une vitesse supérieure à 80 km/h et sur une distance supérieure à 200 km. Vous devez inspecter immédiatement le pneu colmaté.*

Vous pouvez contrôler la pression du pneumatique à tout moment au cours des 200 km en réalisant les étapes présentées plus haut dans la procédure Seconde étape : Contrôle de la pression de gonflage du pneu.

Retrait de la cartouche de produit d'étanchéité du kit



E175984

1. Sortez le flexible double utilisation (tube noir) du carter du compresseur.



E175985

2. Sortez le câble d'alimentation.



E175986

3. Retirez le capot arrière.

Jantes et pneus



E175987

4. Faites pivoter la cartouche de produit d'étanchéité de 90 degrés vers le haut et tirez à l'opposé du boîtier/coffret pour le retirer.

Mise en place de la cartouche de produit d'étanchéité dans le kit

1. En tenant la cartouche à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'embout de la cartouche dans le raccord et poussez jusqu'à ce qu'il se positionne en place.
2. Faites pivoter la cartouche de 90 degrés vers le bas dans le boîtier/coffret.



E175988

3. Remettez le couvercle en place.



E175989

4. Insérez le flexible double utilisation (tube noir) dans la gouttière dans le fond du boîtier/coffret.



E175990

5. Insérez le câble d'alimentation autour du coffret et rangez la prise d'alimentation auxiliaire dans l'espace prévu à cet effet.

Note: *si vous avez du mal à retirer ou remettre en place la cartouche de produit d'étanchéité, adressez-vous à un concessionnaire Ford agréé pour obtenir de l'aide.*

Jantes et pneus

Pensez à contrôler régulièrement la date de péremption du produit d'étanchéité. La date de péremption figure sur une étiquette apposée sur la cartouche de produit d'étanchéité, visible via le carreau rectangulaire dans le bas du kit. Il faut changer la cartouche de produit d'étanchéité au bout de quatre ans d'inutilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Note : si vos pneus présentent une usure irrégulière, veuillez consulter un concessionnaire agréé afin qu'il les vérifie et corrige tout mauvais alignement, déséquilibre ou problème mécanique avant de procéder à la permutation des pneus.

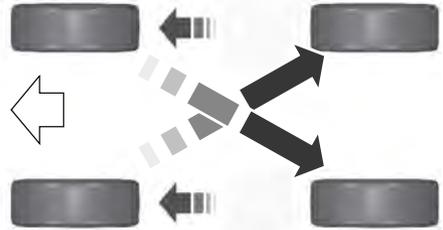
Note : votre véhicule est peut-être équipé d'une roue de secours de taille différente. On entend par roue de secours de taille différente, une combinaison roue-pneu de marque, de taille ou d'aspect différents par rapport aux roues montées d'origine sur le véhicule. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée dans le cadre de la permutation des pneus.

Note : une fois les pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et réglée en fonction des spécifications propres à votre véhicule.

La permutation des pneus réalisée à l'intervalle recommandé (comme indiqué dans le chapitre relatif à l'Entretien programmé) assure une usure plus uniforme et permet d'obtenir de meilleures performances et de prolonger la durée de vie du pneu.

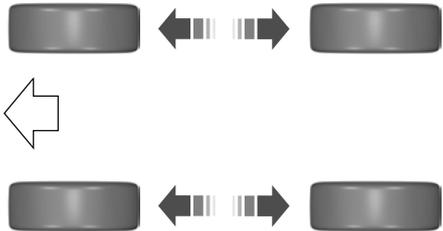
Véhicules à propulsion arrière (roues avant sur la gauche du schéma).

Pneus non-directionnels



E142548

Pneus directionnels



E70415

Parfois, l'usure irrégulière des pneus peut être corrigée en permutant les pneus.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus été offrent de meilleures performances sur les routes humides et sèches. L'indication de traction boue et neige (M+S ou M/S) n'apparaît pas sur le flanc des pneus été. Les pneus été n'affichant pas les mêmes performances de traction que les pneus quatre saisons ou neige, nous vous déconseillons d'utiliser des pneus été lorsque les températures chutent à 7°C ou en dessous (en fonction de l'usure du pneu et des conditions environnementales) ou en présence de neige ou de verglas. Comme tous les

pneus, les performances du pneu été sont affectées par l'usure et les conditions environnementales. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous vous recommandons d'utiliser des pneus M+S, M/S, quatre saisons ou neige.

Stockez systématiquement vos pneus été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C . Les composés à base de caoutchouc utilisés dans ces pneus perdent de leur flexibilité et peuvent présenter des fissures de surface au niveau des sculptures à des températures inférieures à -7°C . Si vos pneus ont été soumis à des températures de -7°C ou moins, réchauffez-les dans un espace chauffé à 5°C minimum pendant au moins 24 heures avant de les monter, de déplacer le véhicule sur lequel ces pneus ont été montés ou de vérifier leur gonflage. Ne placez pas les pneus à proximité de chauffages ou de dispositifs de chauffage utilisés pour chauffer la pièce dans laquelle les pneus sont stockés. N'appliquez pas de chaleur ou d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez systématiquement les pneus après les périodes de stockage et avant toute utilisation.

UTILISATION DE PNEUS HIVER

Si vous utilisez des pneus hiver, gonflez-les en veillant à ce que la pression de gonflage corresponde à celle répertoriée dans le tableau de gonflage. Voir **Spécifications techniques** (page 215).

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Une conduite excessivement rapide par rapport aux conditions environnantes peut provoquer la perte de contrôle du véhicule. Une conduite à très haute vitesse pendant des périodes prolongées risque d'endommager les composants du véhicule.



La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus neige doivent être identiques à ceux fournis d'origine par Ford. L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par Ford peut avoir un impact sur la sécurité et la performance du véhicule, et donc augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles. L'utilisation de pneus et de roues non recommandés peut également entraîner des défaillances au niveau de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou de l'unité de transfert de puissance.

Les pneus montés sur votre véhicule peuvent être dotés de bandes de roulement tout temps pour une meilleure adhérence en cas de pluie ou de neige. Cependant, dans certaines conditions climatiques, des pneus neige et des chaînes peuvent être nécessaires. Montez des chaînes sur vos pneus uniquement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Note: *les pare-chocs et l'isolation de la suspension contribuent à éviter les dommages à votre véhicule. Ne retirez pas ces éléments de votre véhicule lorsque vous utilisez des pneus neige et des chaînes.*

Suivez les indications ci-dessous lorsque vous utilisez des pneus neige et des chaînes :

Jantes et pneus

- Évitez, si possible, de charger complètement le véhicule.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Utilisez des chaînes à câbles à section ultra basse, de 10 mm ou moins par rapport au flanc du pneu, avec des pneus 255/40R19 sur l'essieu arrière uniquement.
- Ne montez pas de chaînes à câbles ou de chaînes à neige sur des pneus de catégorie 275/40R19.
- Les chaînes à câbles ou chaînes à neige de classe S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes de cette taille proposent un dispositif de tension.
- Achetez des chaînes ou des chaînes à câbles d'un fabricant qui indique clairement les restrictions de dimension entre la carrosserie et le pneu. Les chaînes à câbles ou chaînes à neige doivent être montés par paires sur les pneus avant ou arrière uniquement.
- Ne dépassez pas les 30 mph (50 km/h) si cela est recommandé par le fabricant des chaînes à neige.
- Posez correctement les câbles en vous assurant qu'ils n'entrent pas en contact avec un câblage, des conduites de frein ou de carburant.
- Conduisez avec prudence. Si vous entendez les câbles frotter ou claquer contre le véhicule, arrêtez-vous et resserrez-les. Si cela ne suffit pas, déposez les câbles pour éviter d'endommager le véhicule.
- Retirez les chaînes lorsqu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes sur des routes sèches.

Pour toute question relative aux chaînes à câbles ou chaînes à neige, veuillez contacter votre concessionnaire agréé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le contrôle manuel de la pression des pneus. Vous devez vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Si la pression des pneus n'est pas correctement maintenue, cela augmente les risques de défaillance des pneus, de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles.



Vous devez contrôler la pression des pneus (y compris le pneu de secours, le cas échéant) toutes les deux semaines sur des pneus froids.

Vous devez gonfler les pneus à la bonne pression.

Voir **Jantes et pneus** (page 195). La pression des pneus est également indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (située sur le bord de la porte conducteur ou sur le montant B).

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, qui fait partie des fonctions d'assistance au conducteur. Un témoin s'allume lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Si le témoin de faible pression des pneus s'allume, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, vérifiez les pneus et gonflez-les à la pression correcte.

Conduire avec des pneus sous-gonflés peut :

- provoquer leur surchauffe ;
- entraîner une défaillance des pneus ;
- augmenter la consommation de carburant ;

Jantes et pneus

- réduire la durée de vie des pneus ;
- affecter la tenue de route du véhicule ou sa capacité à s'arrêter.

Le système ne remplace pas le bon entretien des pneus.

Vous devez maintenir une pression correcte des pneus même si le sous-gonflage ne déclenche pas le témoin lumineux.

Pour contrôler les pressions des pneus via l'écran d'information, faites défiler jusqu'à:

Message	Action et description
Ass. conduct.	Appuyez sur la touche OK .
Contrôle pression pneus	Appuyez sur la touche OK . Le graphique de pression de pneu s'affiche.

Le système de surveillance de la pression des pneus dispose d'un témoin de dysfonctionnement qui vous signale lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de dysfonctionnement et le témoin de faible pression des pneus sont associés. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence se reproduit chaque fois que vous mettez le contact tant que le dysfonctionnement persiste. Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être capable de détecter ou de signaler des pressions de pneu trop faibles. Un dysfonctionnement peut survenir pour des raisons diverses, notamment la pose d'un pneu de rechange ou d'une roue de secours

qui empêche le système de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule. Assurez-vous que le système continue de fonctionner correctement avec les pneus ou roues de rechange. Reportez-vous au paragraphe **En cas de montage du pneu de secours temporaire** de cette section.

Effet de la température sur la pression des pneus

Dans des conditions de conduite normales, la pression des pneus peut augmenter au maximum de 0,3 bar par rapport à une situation de démarrage à froid.

Si le véhicule reste à l'arrêt pendant la nuit et que la température baisse de manière considérable par rapport à la température du jour, la pression des pneus peut descendre au maximum de 0,2 bar pour une chute de 31 °F (17 °C) ou plus de la température ambiante. Le système détecte cette baisse de pression comme étant considérablement inférieure à la pression de gonflage correcte et le témoin s'allume.

Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Jantes et pneus

Confiez toujours l'entretien de vos pneus à un concessionnaire agréé.

Note : *Chaque ensemble roue et pneu est équipé d'un capteur de pression situé à l'intérieur de la cavité de l'ensemble roue et pneu. Le capteur de pression se trouve sur la queue de soupape. Le pneu recouvre le capteur de pression, qui est donc visible uniquement lors de la dépose du pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur en changeant le pneu.*

Compréhension du système de surveillance de la pression des pneus

Le système mesure la pression des quatre pneus et envoie les relevés de pression des pneus au véhicule.

Le système détecte cette pression plus faible comme étant considérablement inférieure à la pression de gonflage correcte et le témoin s'allume. Vous devez gonfler les pneus à la bonne pression.

En cas de montage du pneu de secours temporaire

Si vous devez remplacer un ensemble roue et pneu de route par une roue de secours temporaire, le système continue de détecter un défaut. L'objectif est de vous rappeler que vous devez faire réparer l'ensemble roue et pneu endommagé et poser l'ensemble roue et pneu réparé sur le véhicule. Pour restaurer le fonctionnement correct du système, vous devez faire réparer l'ensemble roue et pneu et le faire remonter sur votre véhicule.

Si vous pensez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système consiste à vous avertir lorsque la pression des pneus est basse. Il peut également vous avertir si le système ne parvient plus à fonctionner correctement. Reportez-vous au tableau ci-après pour plus d'informations concernant le système :

Lors du gonflage des pneus

Lors du gonflage des pneus, le système peut ne pas répondre immédiatement à l'air ajouté dans les pneus.

Jantes et pneus

Témoins du système

Témoin	Description	Mesure
Témoin allumé en continu	Pneu(s) sous-gonflé(s)	<ol style="list-style-type: none">1. Assurez-vous que la pression des pneus est correcte. Voir Jantes et pneus (page 195). La pression des pneus est également indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (située sur le bord de la porte conducteur ou sur le montant B).2. Après avoir gonflé les pneus à la bonne pression, vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous au paragraphe Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus dans ce chapitre.
	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble roue et pneu endommagé puis posez l'ensemble réparé sur votre véhicule pour rétablir le fonctionnement correct du système.
	Dysfonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés et si la roue de secours n'est pas utilisée mais que le témoin reste allumé, cela signifie que le système a détecté une anomalie qui nécessite une révision.
Témoin allumé en continu, puis clignotement du témoin.	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble roue et pneu endommagé puis posez l'ensemble réparé sur votre véhicule pour rétablir le fonctionnement correct du système.
	Dysfonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés et si la roue de secours n'est pas utilisée mais que le témoin reste allumé, cela signifie que le système a détecté une anomalie qui nécessite une révision.

Jantes et pneus

Si le témoin d'avertissement est allumé :

1. Contrôlez chacun des pneus pour vérifier qu'aucun n'est à plat.
2. Si un ou plusieurs pneus sont à plat, effectuez les réparations selon les besoins.
3. Contrôlez la pression des pneus et gonflez tous les pneus à la pression correcte.
4. Exécutez la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Présentation

Pour conserver la capacité de charge du véhicule, la pression des pneus avant doit être différente de celle des pneus arrière.

Le système active le témoin lorsque les pressions des pneus avant et arrière sont différentes.

Pour réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus, faites défiler l'affichage jusqu'à :

Message	Description et action
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
Ass. conduct.	Appuyez sur la touche OK .
Surv. pr. pneus	Appuyer sur la touche OK et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche. Autrement, si le véhicule est équipé d'un bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'affichage d'une confirmation.

Les pneus doivent être permutés régulièrement pour assurer des performances constantes et une durée de vie maximale des pneus. Le système doit par conséquent savoir lorsque les pneus ont été permutés pour déterminer quelles paires de pneus sont montées sur les essieux avant et arrière. Grâce à ces informations, le système peut correctement détecter tout manque de pression des pneus et en avertir le conducteur.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

1. Mettez le contact.
2. En utilisant les commandes de l'écran d'information, naviguez jusqu'à Réinitialisation de la pression des pneus. Voir **Affichages d'informations** (page 79).
3. Appuyez sur la touche OK et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



L'utilisation de produit d'étanchéité pour pneumatique risque d'endommager le système de

surveillance de la pression des pneus. Ce type de produit ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence. Si vous n'avez pas d'autre choix que d'y avoir recours, utilisez le produit du kit de mobilité Ford. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et la queue de soupape située sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire agréé après utilisation du produit d'étanchéité.



Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 204).

Si le capteur de pression des pneus est endommagé, il ne fonctionne plus.

Note : *le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Afin de restaurer le fonctionnement complet du système de surveillance, toutes les roues dotées de capteurs de surveillance de la pression des pneus doivent être montées sur le véhicule.*

Si un pneu se dégonfle pendant la conduite, vous ne devez pas freiner brutalement. Il faut au contraire réduire progressivement votre vitesse. Tenez fermement le volant de direction et dirigez-vous lentement vers un endroit au bord de la route où vous arrêter en toute sécurité.

Faites réparer le pneu dégonflé par un réparateur agréé pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 204).

Remplacez dès que possible la roue de secours par une roue normale. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu dégonflé, faites contrôler le capteur du système de surveillance de la pression des pneus par le concessionnaire agréé.

Informations relatives aux roues de secours de tailles différentes

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces indications peut augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures corporelles, voire mortelles.

Si une roue de secours de taille différente est montée sur le véhicule, celle-ci est destinée uniquement à un usage temporaire. Dans ce cas de figure, vous devez la remplacer dès que possible par une combinaison pneu-roue normale, de même type et de même taille que ceux fournis d'origine par Ford. Si la roue de secours de taille différente est endommagée, il faut la remplacer et non la réparer.

Par roue de secours de taille différente, on entend une combinaison roue-pneu de secours de marque, de taille ou d'aspect différents des montages d'origine. On distingue différents types de roues :

1. **Petite roue de secours de type T :** la désignation de cette roue de secours commence par la lettre T pour la taille du pneu et l'avertissement Usage temporaire uniquement peut être moulé dans le flanc du pneu.
2. **Roue de secours de grande taille avec avertissement spécial :** cette roue de secours porte la mention ENSEMBLE DE ROUE ET PNEU A USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT.

Lorsque vous conduisez votre véhicule équipé d'une des roues de secours listées ci-dessus :

Jantes et pneus

- ne dépassez pas les 80 km/h ;
- ne dépassez pas la charge nominale maximale indiquée sur la spécification de sécurité ;
- ne montez pas de chaînes à neige sur l'essieu sur lequel la roue de secours de taille différente est montée ;
- n'utilisez pas plus d'une roue de secours de taille différente à la fois ;
- n'utilisez pas de matériel de lavage pour voitures grand public ;
- n'essayez pas de réparer la roue de secours de taille différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours listées ci-dessus pour remplacer l'une quelconque des roues du véhicule peut avoir des répercussions négatives à différents niveaux :

- maniabilité, stabilité et performance de freinage ;
- confort et niveau sonore ;
- garde au sol et stationnement en courbe ;
- capacité de conduite en conditions hivernales ;
- capacité de conduite par temps humide ;
- capacité de conduite en transmission intégrale.

3. Roue de secours de grande taille sans avertissement spécial

Lorsque vous conduisez votre véhicule équipé d'une roue de secours de grande taille :

- ne dépassez pas les 113 km/h ;
- n'utilisez pas plus d'une combinaison pneu-roue de secours de taille différente à la fois ;

- n'utilisez pas de matériel de lavage pour voitures grand public ;
- ne montez pas de chaînes à neige sur l'essieu sur lequel la roue de secours de taille différente est montée.

L'utilisation d'une roue de secours de grande taille peut avoir des répercussions négatives à différents niveaux :

- maniabilité, stabilité et performance de freinage ;
- confort et niveau sonore ;
- garde au sol et stationnement en courbe ;
- capacité de conduite en conditions hivernales ;
- capacité de conduite par temps humide ;
- capacité de conduite en transmission intégrale.

Lorsque vous conduisez votre véhicule équipé d'une roue de secours de grande taille, soyez particulièrement prudent si :

- le porte-bagages est chargé.

Conduisez avec prudence lorsque votre véhicule est équipé d'une roue de secours de grande taille et portez-le au garage dès que possible.

Procédure de remplacement des pneus

AVERTISSEMENTS



Lorsque les roues avant ne sont pas en contact avec le sol, la transmission seule ne peut empêcher votre véhicule de bouger ou de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P), ou de marche arrière (R) dans le cas des boîtes de vitesses manuelles.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

 Pour empêcher votre véhicule de bouger lorsque vous remplacez un pneu, assurez-vous que la transmission est en position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) dans le cas des boîtes de vitesses manuelles, serrez le frein à main et bloquez (dans les deux directions) la roue opposée dans la diagonale (de l'autre côté et à l'autre extrémité du véhicule) au pneu dégonflé.

 Ne vous placez jamais sous un véhicule uniquement soutenu par un cric. Si le véhicule glisse et tombe du cric, vous ou une autre personne pourriez être gravement blessés.

 Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté où circulent d'autres véhicules. Arrêtez-vous suffisamment loin de la route pour éviter d'être percuté par un véhicule lorsque vous utilisez le cric ou que vous remplacez la roue.

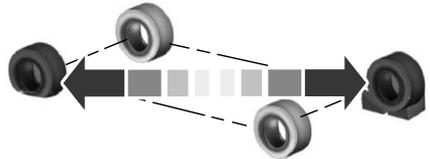
 Utilisez toujours le cric d'origine fourni avec le véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui d'origine fourni avec le véhicule, assurez-vous que sa capacité de levage est adaptée au poids du véhicule, en tenant compte du chargement et de toute modification apportée au véhicule.

 Assurez-vous que le cric n'est pas endommagé ou déformé, et que le filetage est propre et graissé.

AVERTISSEMENTS

 les passagers doivent sortir du véhicule lorsqu'il est soulevé grâce au cric.

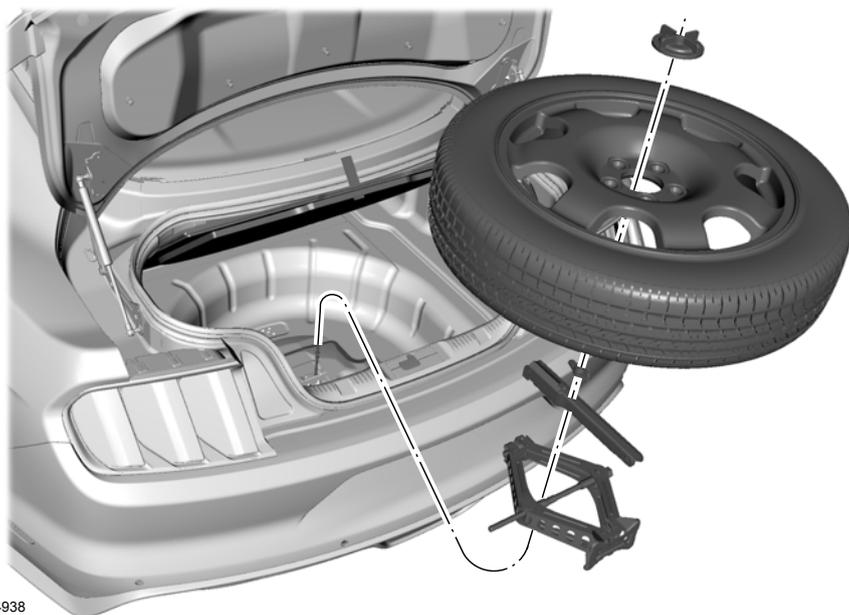
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein à main et allumez les feux de détresse.
2. Mettez la transmission en position stationnement (P) et coupez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, placez la transmission en position de marche arrière (R) après avoir coupé le moteur.



E175447

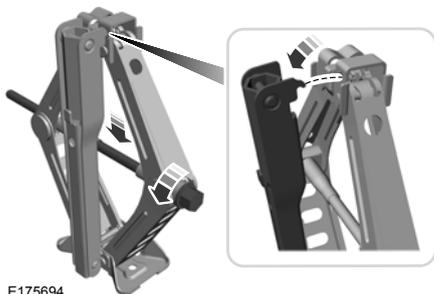
3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu dégonflé. Par exemple, si le pneu avant gauche est dégonflé, bloquez la roue arrière droite.

Jantes et pneus



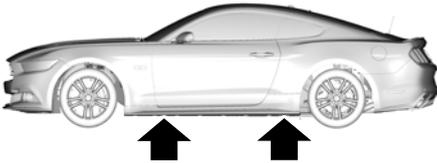
E174938

4. Récupérez la clé à écrou de roue, la roue de secours et le cric.
5. Déposez l'ornement central de la roue si nécessaire pour dégager l'accès aux écrous de roues.
6. Pour retirer la clé du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et de desserrer le verrou mécanique.
7. Desserrez chaque écrou de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les déposez pas tant que la roue est en contact avec le sol.



E175694

Jantes et pneus



E176084

Note : placez le cric aux endroits indiqués pour éviter d'endommager le véhicule.

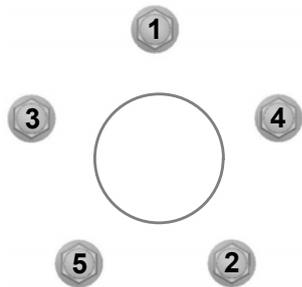
8. Les points de levage du véhicule sont indiqués ci-dessus et peuvent être identifiés à l'aide des triangles visibles sur le véhicule. Les détails sont illustrés sur l'étiquette d'avertissement du cric.



E174939

9. Placez le cric au point de levage situé à côté du pneu que vous voulez changer. Tournez la manivelle du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée du sol.
10. Retirez les écrous de roue à l'aide de la clé à écrou.

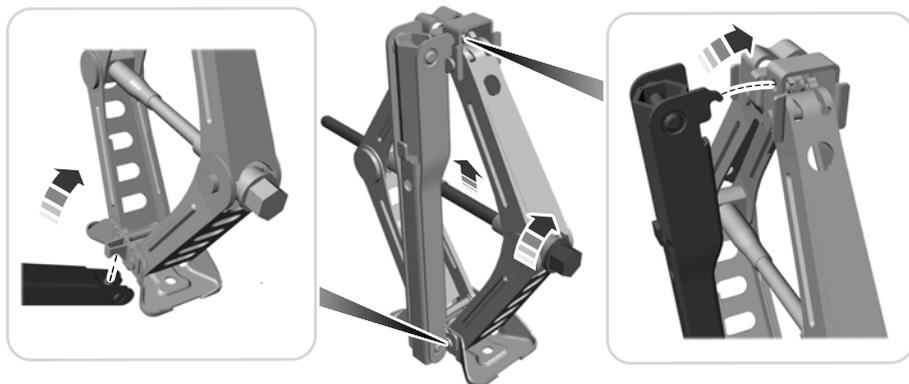
11. Remplacez le pneu dégonflé par le pneu de secours, en vérifiant que la queue de soupape est dirigée vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue jusqu'à ce que la roue soit plaquée contre le moyeu. Ne serrez pas les écrous de roue à fond tant que la roue n'a pas été abaissée. Si vous utilisez une roue de secours temporaire, les rondelles des écrous de roue n'affleureront pas contre la jante. Cela n'est normal que dans le cas de ce type de roue.
12. Abaissez la roue en tournant la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E75442

13. Déposez le cric et serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Spécifications techniques** (page 215).
14. Afin de ranger la clé repliée sur le cric, insérez le support du cric dans la clé, comme indiqué ci-dessous. Poussez-la vers le haut et réglez la hauteur du cric jusqu'à ce que la goupille entre dans le trou. Serrez l'écrou hexagonal dans le sens des aiguilles d'une montre à la main jusqu'à ce que le support soit fixé.

Jantes et pneus



E176165

15. Mettez de côté le pneu dégonflé, l'ornement de roue, le cric et la clé à écrou de roue. Assurez-vous que le cric est bien fixé afin qu'il ne fasse pas de bruit pendant que vous conduisez.
16. Débloquez la roue.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h)

AVERTISSEMENT

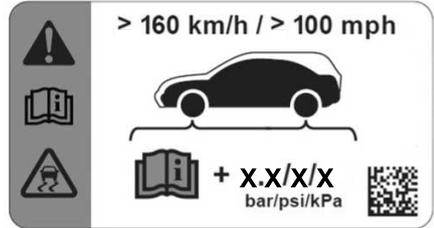


Pour réduire les risques de défaillance des pneus susceptibles de provoquer des blessures graves ou mortelles, augmentez les pressions minimales de service des pneus avant et arrière selon les valeurs indiquées sur l'étiquette d'avertissement apposée sur le montant B ou la porte côté conducteur lorsque vous conduisez à plus de 160 km/h. Ne conduisez le véhicule à des vitesses supérieures à 160 km/h qu'aux endroits autorisés et lorsque les conditions le permettent. La pression minimale de service des pneus est indiquée sur la plaquette des pneus qui se trouve sur le montant B ou la porte côté conducteur de votre véhicule.

Jantes et pneus



Avertissement : le non respect de ces instructions peut compromettre la stabilité du véhicule en cas de défaillance des pneus et entraîner des blessures graves ou mortelles. Si vous n'êtes pas certain des pressions de gonflage correctes des pneus, contactez un concessionnaire agréé ou un centre de service.



E184089

Vos pneus peuvent nécessiter une pression de gonflage supérieure à des vitesses supérieures à 160 km/h. Si cette étiquette est présente dans votre véhicule, vous devez ajuster la pression des pneus de manière adéquate.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roue

Type des roues	lb-ft (Nm)
Toutes	204 Nm

Pressions de gonflage (pneus froids)

Roue de secours

Variante	Dimension des pneus	Charge normale		Charge maximale	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		kPa	kPa	kPa	kPa
Roue de secours provisoire si différente des autres roues montées	155/60R18	420 kPa	420 kPa	420 kPa	420 kPa

Jantes et pneus

Jusqu'à 100 mph (160 km/h)

Variante	Dimension des pneus	Charge normale		Charge maximale	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		kPa	kPa	kPa	kPa
2.3L EcoBoost	255/40ZR19*	220 kPa	220 kPa	220 kPa	220 kPa
5.0L	255/40ZR19	220 kPa	-	220 kPa	-
	275/40ZR19	-	220 kPa	-	220 kPa

*Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.

Vitesse continue supérieure à 100 mph (160 km/h)

Variante	Dimension des pneus	Charge normale		Charge maximale	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		kPa	kPa	kPa	kPa
2.3L EcoBoost	255/40ZR19	220 kPa	220 kPa	220 kPa	220 kPa
5.0L	255/40ZR19	220 kPa	-	220 kPa	-
	275/40ZR19	-	220 kPa	-	220 kPa

Spécifications techniques

L'ensemble roue-pneu a déjà été équilibré à l'usine d'assemblage du véhicule. Il existe de nombreux facteurs intervenant pendant l'utilisation du véhicule qui peuvent entraîner un déséquilibre. Ces facteurs peuvent provoquer une vibration du véhicule et une usure plus importante de la direction, de la suspension et des pneus. Dans ce cas, l'ensemble roue-pneu peut nécessiter un rééquilibrage. Le déséquilibre **statique dynamique** maximal par niveau d'équilibre de roue doit être inférieur à 7 g. L'ensemble roue-pneu peut également nécessiter un rééquilibrage après le remplacement de la roue et du pneu. Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour ces interventions.

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE - COUPÉ

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 784 mm
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 080 mm
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 381 mm
Empattement.	2 720 mm
Voie avant.	1 582 mm
Voie arrière.	1 655 mm

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE - CABRIOLET

Description des dimensions	mm
Longueur maximum.	4 784 mm
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	2 080 mm
Hauteur totale - poids à vide CE.	1 394 mm
Empattement.	2 720 mm
Voie avant.	1 582 mm
Voie arrière.	1 655 mm

Quantités et spécifications

PLAQUE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

FoMoCo		FORD	
G1	G2	A	
G3	G4	B	
G5	G6	C <input type="text"/> kg	
G7		D <input type="text"/> kg	
G8	G9	1. -	E <input type="text"/> kg
G10		2. -	F <input type="text"/> kg

E218575 5U5A-3520472-AA

- A Numéro d'homologation du type
- B Numéro de châssis
- C Poids en charge maximum autorisé du véhicule (GVWR)
- D Poids de combinaison maximum autorisé (GCWR)
- E Poids maximum autorisé sur essieu avant (GAWR avant)
- F Poids maximum autorisé sur essieu arrière (GAWR arrière)
- G1 Côté conducteur
- G2 Code moteur
- G3 Code transmission
- G4 Code pont
- G5 Garnissage extérieur
- G6 Peinture extérieure
- G7 Normes antipollution
- G8 Version
- G9 Variante
- G10 Homologation type

La plaque d'identification du véhicule se situe dans l'ouverture de la porte côté passager.

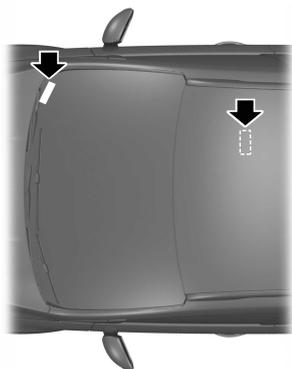
Note: la plaque d'identification du véhicule peut être différente de celle présentée ci-dessus.

Quantités et spécifications

Note : les informations indiquées sur la plaque d'identification du véhicule dépendent des exigences du marché.

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve aux emplacements suivants.



E213408

Contenances

Repère	Contenance
Capacité de remplissage d'huile moteur, filtre à huile inclus.	5,4 L
Capacité de remplissage d'huile moteur, sans filtre à huile.	5,2 L
Capacité de remplissage de liquide de refroidissement moteur.	9 L
Capacité de remplissage de l'huile pour transmission automatique.	11 L
Capacité de remplissage de l'huile pour boîte de vitesses manuelle.	2,6 L
Liquide pour essieu arrière	1,5 L

Le numéro d'identification du véhicule est estampé dans le plancher, du côté droit sous le siège avant. Il est également indiqué sur le côté droit de la planche de bord et sur la plaque d'identification du véhicule.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2.3L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT



Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Quantités et spécifications

Repère	Contenance
Modificateur de frottement d'essieu arrière	97 ml
Capacité de remplissage de réservoir de carburant.	58,8 L
Capacité de remplissage du système de lave-glace de pare-brise et de phare.	2,5 L

Appoint d'huile moteur

Quantité
0,8 L

La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum.

Spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Engine Oil - 5W-30	WSS-M2C913-D
Liquide de refroidissement Super Plus Premium Ready Mix 2U2J-19544-xxxx	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2
Huile pour transmission automatique C-ML5 7U7J-M2C938-AB	MERCON® LV WSS-M2C938-A
Huile pour boîte de vitesses 75W FE 7U7J-M2C200-BA/CA	WSS-M2C200-D2
Huile pour axe arrière SAE 75W-85 EU7J-M2C942-AA	WSS-M2C942-A
Modificateur de frottement	EST-M2C118-A
Lave-glace 2U7J-M8B16-AA/CA/DA, 3U7J-19523-GA, FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Utilisez uniquement une huile conforme aux spécifications Ford.

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C913-D, vous pouvez utiliser une huile moteur SAE 5W-30 répondant à la norme ACEA A5/B5.

Quantités et spécifications

Pour remplir complètement l'essieu Ford à glissement limité, ajoutez 97 ml de produit Additive Friction Modifier XL-3 ou un produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A. Les essieux arrière Ford contiennent un lubrifiant synthétique qui ne doit pas être changé à moins d'avoir immergé l'essieu dans l'eau.

Note : ne pas utiliser plus de 1 L entre les intervalles d'entretien réguliers.

Si vous utilisez de l'huile et des liquides qui ne répondent pas aux spécifications et à l'indice de viscosité définis, cela risque :

- d'entraîner des dommages sur des composants qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule ;
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;
- d'augmenter le niveau des émissions ;
- de réduire les performances du moteur ;
- de réduire l'économie de carburant ;
- de dégrader les performances de freinage.

Contenances

Repère	Contenance
Capacité de remplissage d'huile moteur, filtre à huile inclus.	7,6 L
Capacité de remplissage d'huile moteur, sans filtre à huile.	7,1 L
Capacité de remplissage de liquide de refroidissement moteur.	12,9 L
Capacité de remplissage de l'huile pour transmission automatique.	11,2 L
Capacité de remplissage de l'huile pour boîte de vitesses manuelle.	2,6 L
Liquide pour essieu arrière	1,5 L



Nous vous recommandons d'utiliser des huiles moteur et des lubrifiants Castrol ou Ford.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5.0 L

AVERTISSEMENT



Le système de climatisation utilise un réfrigérant sous haute pression. L'entretien du système de réfrigérant de la climatisation doit uniquement être effectué par des techniciens qualifiés. L'ouverture du système de réfrigérant de la climatisation peut entraîner des blessures corporelles.

Quantités et spécifications

Repère	Contenance
Modificateur de frottement d'essieu arrière	97 ml
Capacité de remplissage de réservoir de carburant.	61 L
Capacité de remplissage du système de lave-glace de pare-brise et de phare.	2,5 L

Appoint d'huile moteur

Quantité
1 L

La quantité d'huile moteur nécessaire pour augmenter le niveau indiqué sur la jauge et le faire passer du minimum au maximum.

Spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - 5W-20	WSS-M2C948-B
Liquide de refroidissement Super Plus Premium Ready Mix 2U2J-19544-xxxx	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2
Huile pour transmission automatique C-ML5 7U7J-M2C938-AB	MERCON® LV WSS-M2C938-A
Huile pour boîte de vitesses 75W FE 7U7J-M2C200-BA/CA	WSS-M2C200-D2
Huile pour axe arrière SAE 75W-85 EU7J-M2C942-AA	WSS-M2C942-A
Modificateur de frottement	EST-M2C118-A
Lave-glace 2U7J-M8B16-AA/CA/DA, 3U7J-19523-GA, FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Utilisez uniquement une huile conforme aux spécifications Ford.

Si vous ne parvenez pas à trouver une huile moteur qui réponde à la spécification définie par la norme WSS-M2C948-B, vous pouvez utiliser une huile moteur SAE 5W-20 répondant à la norme ACEA A5/B5.

Quantités et spécifications

Pour remplir complètement l'essieu Ford à glissement limité, ajoutez 97 ml de produit Additive Friction Modifier XL-3 ou un produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A. Les essieux arrière Ford contiennent un lubrifiant synthétique qui ne doit pas être changé à moins d'avoir immergé l'essieu dans l'eau.

Note : ne pas utiliser plus de 1L entre les intervalles d'entretien réguliers.

Si vous utilisez de l'huile et des liquides qui ne répondent pas aux spécifications et à l'indice de viscosité définis, cela risque :

- d'entraîner des dommages sur des composants qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule ;
- d'allonger les cycles de démarrage du moteur ;

- d'augmenter le niveau des émissions ;
- de réduire les performances du moteur ;
- de réduire l'économie de carburant ;
- de dégrader les performances de freinage.



Nous vous recommandons d'utiliser des huiles moteur et des lubrifiants Castrol ou Ford.

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Variante	Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO2
	L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
2.3L EcoBoost Coupé - véhicules avec transmission automatique.	14,3	7,2	9,8	225
2.3L EcoBoost Coupé - véhicules avec transmission manuelle.*	10,1	6,8	8	179
2.3L EcoBoost Cabriolet - véhicules avec transmission automatique.	13,8	7,5	9,8	225
2.3L EcoBoost Cabriolet - véhicules avec transmission manuelle.*	10,4	6,9	8,2	184
5.0L Coupé - véhicules avec transmission automatique.	18,61	8,19	12,02	281
5.0L Coupé - véhicules avec boîte de vitesses manuelle.	20,06	9,62	13,46	299

Quantités et spécifications

Variante	Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO2
	L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
5.0L Cabriolet - véhicules avec transmission automatique.	19,9	8,74	12,83	289
5.0L Cabriolet - véhicules avec boîte de vitesses manuelle.	20,13	9,81	13,61	306

* les valeurs ci-dessus ont été relevées en démarrant à l'arrêt en deuxième vitesse sur une surface de niveau. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, nous recommandons de démarrer à l'arrêt en deuxième vitesse sur un sol de niveau.

Systeme audio

GÉNÉRALITÉS

Fréquences radio et facteurs de réception

Facteurs de réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal et la réception faiblissent.
Terrain	Les collines, les montagnes, les bâtiments hauts, les ponts, les tunnels, les autoroutes à plusieurs niveaux, les parking couverts, le feuillage épais des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez à proximité d'une tour de transmission radioélectrique, un signal plus fort peut l'emporter sur un signal plus faible et provoquer des interférences au niveau du système audio.

Information concernant les CD et le lecteur de CD

Note : Les lecteurs de CD lisent uniquement des disques compacts audio de 4,75 pouces (12 centimètres) pressés commercialement. En raison d'une incompatibilité d'ordre technique, certains disques enregistrables et réinscriptibles peuvent ne pas être lus correctement lors de leur utilisation avec des lecteurs de CD Ford.

Note : N'introduisez pas de CD comportant des étiquettes en papier faites maison (autocollantes) dans le lecteur de CD ; l'étiquette pourrait se décoller et bloquer le CD. Il est recommandé d'identifier les CD faits maison avec un marqueur feutre permanent plutôt qu'avec des étiquettes autocollantes. Les stylos-billes peuvent endommager les CD. Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour en savoir plus.

Note : N'utilisez pas de CD de forme irrégulière ou munis d'un film de protection anti-rayures.

Manipulez toujours les disques par leurs bords uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit nettoyant pour CD agréé. Nettoyez le CD du centre vers le bord. Ne nettoyez pas d'un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques aux rayons directs du soleil ou à des sources de chaleur sur des périodes prolongées.

Systeme audio

Pistes MP3 et WMA et structure des dossiers

Les systemes audio a meme de reconnaître et de lire des pistes individuelles MP3 et WMA et des structures de dossiers fonctionnent de la maniere suivante :

- Il existe deux modes de lecture des fichiers MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ne tient pas compte de la structure des dossiers enregistrés sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote chaque piste MP3 ou WMA du disque (indiquée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 jusqu'à T255 maximum. Le nombre maximum de fichiers MP3 et WMA lisibles peut décroître en fonction de la structure du CD et du modèle d'autoradio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers qui comprend un seul niveau de dossiers. Le lecteur de CD numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (indiquées par l'extension de fichier MP3 ou WMA), ainsi que tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) jusqu'à F253 T255.
- Créer des disques avec un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers.

Si vous gravez vos propres disques MP3 ou WMA, il est important de comprendre comment le système lit les structures ainsi créées. Plusieurs types de fichiers peuvent être présents sur le disque (ayant une extension autre que MP3 et WMA), mais seuls ceux avec l'extension MP3 et WMA

sont lus ; le système ignore les autres fichiers. Ceci vous permet d'utiliser le même disque MP3 et WMA pour une multitude de tâches sur votre ordinateur de travail, sur votre ordinateur personnel et avec le système intégré au véhicule.

En mode piste, le système affiche et lit la structure comme si elle n'avait qu'un seul niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, quel que soit leur dossier d'origine). En mode dossier, le système ne lit que les fichiers MP3 et WMA contenus dans le dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: AUTORADIO AM/FM/ CD DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

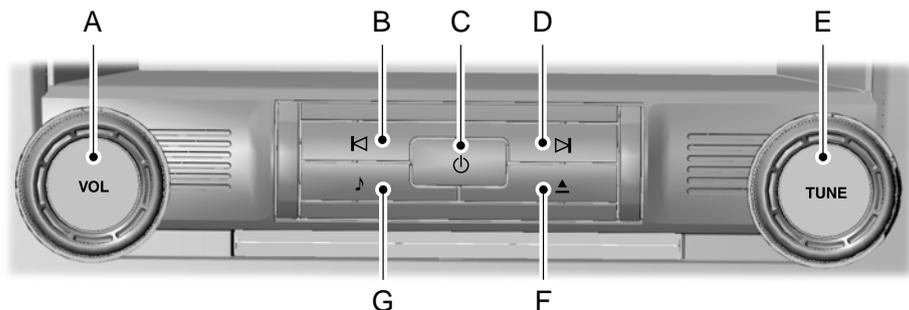
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale chaque fois que possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Note : *l'écran tactile permet de contrôler la plupart des fonctions audio. Consultez vos informations SYNC.*

Systeme audio



E174101

- A **VOL** : tournez le bouton pour régler le volume du système.
- B **Recherche et Retour** : en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête sur la première station de radio trouvée sur la bande en ordre décroissant. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour passer rapidement à la station de radio précédente ou accéder à un préréglage de mémoire. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente. Appuyez sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour revenir rapidement en arrière dans la piste en cours de lecture.
- C **Marche** : appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre le système.
- D **Recherche et Avance rapide** : en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête sur la première station de radio trouvée sur la bande en ordre croissant et maintenez-le enfoncé pour passer rapidement à la station de radio suivante ou accéder à un préréglage de mémoire. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Appuyez sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.
- E **TUNE** : une fois que vous avez sélectionné une bande de fréquences, tournez le bouton afin de trouver la station souhaitée.
- F **Ejection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- G **Son** : appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres des aigus, des médiums, des graves, de la répartition et de la balance.

Systeme audio

RADIO NUMÉRIQUE

Le système vous permet d'écouter les stations de radio numérique ou DAB (Digital Audio Broadcast).

Note : la couverture varie selon les régions et influence la qualité de la réception. La diffusion est nationale, régionale ou locale.

Les formats suivants sont acceptés :

- DAB
- DAB+
- Audio DMB (Digital Multimedia Broadcasting - Diffusion multimédia numérique)

Ensembles

Les ensembles contiennent un groupe de stations de radio. Chaque ensemble peut être composé de plusieurs stations de radio différentes.

Le nom de la station de radio s'affiche sous le nom de l'ensemble.

Note : lorsque vous passez d'un ensemble à un autre, le système peut avoir besoin d'un peu de temps pour réaliser la synchronisation de l'ensemble suivant. Le système se met en sourdine pendant la synchronisation.

Sélection d'une bande radio

DAB 1, DAB 2 et DAB 3 fonctionnent de façon identique. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 présélections dans chaque gamme.

1. Appuyez sur la touche **RADIO**.
2. Appuyez sur la touche flèche gauche pour afficher les bandes de fréquences disponibles.
3. Sélectionnez **DAB 1**, **DAB 2** ou **DAB 3**.

Note : lorsque vous atteignez la première ou la dernière station de radio dans un ensemble, vous passez à l'ensemble suivant si vous poursuivez la recherche. Il peut y avoir un décalage pendant ce changement et le système audio se met brièvement en sourdine.

Commandes de réglage des stations de radio

Recherche automatique (Alternative 1)

Appuyez sur une touche de recherche. Le système s'arrête sur la première station de radio trouvée dans la direction que vous avez choisie.

Liste des stations de radio (Alternative 2)

Cette fonction affiche toutes les stations de radio disponibles dans une liste.

1. Appuyez sur la touche de navigation.
2. Appuyez sur les flèches précédent ou suivant pour modifier d'ensemble.
3. Faites défiler la liste et sélectionnez la station voulue en appuyant sur la touche de l'écran tactile de votre station.
4. Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Note : l'écran n'affiche que les stations de radio de l'ensemble actuel.

Recherche manuelle (Alternative 3)

Appuyez sur les touches tune + ou tune -.

Touches de pré-réglage de stations de radio

Cette fonction vous permet de mémoriser jusqu'à 6 stations de radio préférées de n'importe quel ensemble dans chaque banque de pré-réglages.

1. Sélectionnez une station de radio.

Systeme audio

2. Appuyez sur l'une des touches de préréglage et maintenez-la enfoncée. Un message et une barre d'état s'affichent. Lorsque la barre d'avancement est complète, cela signifie que la station de radio a été enregistrée. Le système se met également momentanément en sourdine pour confirmer l'enregistrement.

Une fois l'enregistrement terminé, appuyez sur une touche de préréglage pour choisir l'une de vos stations de radio préférées.

Note : *les stations de radio mémorisées sur les touches de préréglage peuvent ne pas être disponibles en permanence si vous avez quitté la zone de couverture. Le système se met en sourdine lorsque cela se produit.*

Texte radio

Vous pouvez afficher des informations supplémentaires, telles que le nom de l'artiste, par exemple. Pour activer cette option, sélectionnez la fonctionnalité de texte radio dans le menu des options.

Note : *des informations supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.*

Conserver la station

Si vous quittez la zone de couverture d'une station de radio DAB, le système passe automatiquement à une station de radio FM correspondante.

Vous pouvez activer cette fonctionnalité et la désactiver.

Note : *si aucune station de radio FM ne correspond à la station de radio DAB, le système audio se met en sourdine pendant qu'il tente de changer de fréquence.*

Note : *le système affiche le symbole FM lorsque les stations de radio DAB et FM se lient.*

PORT USB (le cas échéant)



E176344

Le port USB vous permet de connecter des lecteurs multimédia et des clés USB et de recharger des appareils (si possible).

PASSERELLE MULTIMÉDIA (le cas échéant)

Le concentrateur média se trouve dans la console centrale et présente les caractéristiques suivantes :



E201595

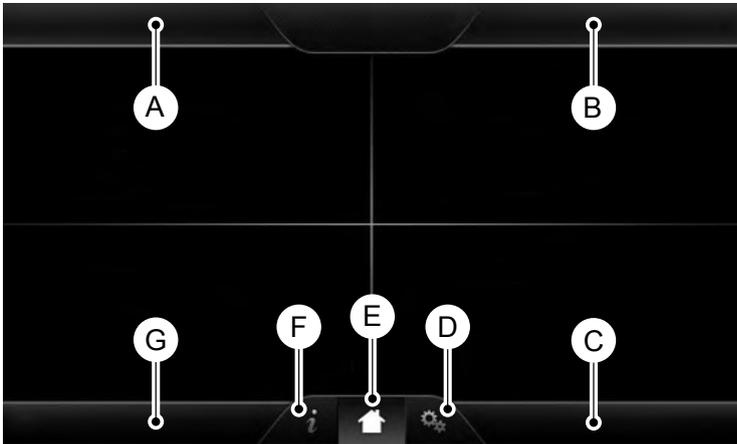
Consultez vos informations SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale chaque fois que possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.



E161891

Repère	Message
A	Téléphone
B	Navigation
C	Climatisation

Repère	Message
D	Réglages

Repère	Message
E	Maison
F	Information
G	Divertissement

Le système est divisé en quatre zones afin de fournir un accès rapide à plusieurs fonctions et réglages du véhicule. L'écran tactile facilite l'interaction avec votre téléphone cellulaire, les dispositifs multimédia, la climatisation et le système d'aide à la navigation. Les coins affichent tous les modes actifs au sein de ces menus, tels que le statut du téléphone ou la température.

Note : *certaines fonctions ne sont pas disponibles pendant la conduite.*

Note : *votre système est doté d'une fonction qui vous permet d'accéder et de contrôler les fonctionnalités audio 10 minutes après avoir coupé le contact (sans aucune porte ouverte).*

TÉLÉPHONE

Touchez l'écran pour sélectionner l'un des éléments suivants :

Message
Téléphone
Comp. abr.
Répertoire
Historie
Messagerie
Réglages

NAVIGATION

Touchez l'écran pour sélectionner l'un des éléments suivants :

Message
Mon domicile
Favorites
Destinations précédentes
Point d'intérêt
Urgence
Adresse
Intersection
Centre-ville
Latitude/Longitude
Modifier la route
Annuler route

CLIMATISATION

Touchez les icônes correspondantes pour contrôler les options suivantes :

- Réglages température côté conducteur
- Air recirculé
- Auto
- Double
- Réglages température côté passager
- A/C
- Dégivrage

SYNC™ 2

RÉGLAGES



Touchez l'écran pour sélectionner l'un des éléments suivants :

Message
Horloge
Affichage
Son
Véhicule
Réglages
Aide

MAISON



Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran d'accueil.

Note : Selon l'ensemble d'options et le logiciel de votre véhicule, les écrans peuvent être différents de ceux décrits dans cette section. Certaines fonctions peuvent également être limitées selon votre lieu de résidence. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire agréé pour connaître la disponibilité de ces fonctions.

INFORMATION



Touchez l'écran pour sélectionner l'un des éléments suivants :

Message
Circulation
Notific.
Calendrier
Applicat.
Où suis-je ?

DIVERTISSEMENT

Touchez l'écran pour sélectionner l'un des éléments suivants :

Message
AM
FM
DAB *
CD
USB
BT audio
Carte SD

* Selon l'équipement.

A l'aide des commandes audio

En fonction de votre véhicule, vous disposerez éventuellement aussi des commandes suivantes :

Commandes	Action et description
Alimentation	Pour activer ou désactiver les fonctions multimédia.
Volume	Règle le volume du support en cours d'utilisation.
Recherche	S'utilise de la même manière que dans les autres modes multimédia.
Syntoniser	S'utilise de la même manière que dans les autres modes multimédia.
Ejection	Ejecte un CD du système multimédia.
Afficher	Appuyez sur ce bouton pour désactiver l'écran d'affichage. Appuyez à nouveau sur ce bouton ou touchez l'écran pour activer l'écran d'affichage.
Source	Appuyez sur ce bouton plusieurs fois pour basculer entre les modes multimédia.
Son	Modifier les réglages pour :
	Basses
	Aigus
	Médiums
	Régler balance et répartition
	DSP
	Mode EQ
	Adapter volume

Utilisation des commandes du volant de direction

Selon votre véhicule et le groupe d'options disponibles, vous pouvez utiliser les commandes du volant de direction pour interagir avec le système d'écran tactile.

- **VOL :** permet de contrôler le volume du son.
- **Mode silencieux :** permet de couper le son.
- **Commande vocale :** appuyez sur cette touche pour démarrer une session de commandes vocales. Maintenez la touche enfoncée pour interrompre la séance de commandes vocales.

• **RECHERCHE et ACCEPTER APPEL :**

- Lorsque vous êtes en mode radio, appuyez sur cette touche pour rechercher des préséglages ou maintenez-la enfoncée pour faire une recherche parmi les stations.
- Lorsque vous êtes en mode USB ou CD, appuyez sur cette touche pour rechercher des stations ou maintenez-la enfoncée pour faire une recherche rapide.
- Lorsque vous êtes en mode Téléphone, appuyez sur cette touche pour répondre à un appel ou pour basculer entre plusieurs appels.

• **RECHERCHER et REJETER APPEL :**

- Lorsque vous êtes en mode radio, appuyez sur cette touche pour rechercher des préséglages ou maintenez-la enfoncée pour faire une recherche parmi les stations.
- Lorsque vous êtes en mode USB ou CD, appuyez sur cette touche pour rechercher des stations ou maintenez-la enfoncée pour faire une recherche rapide.
- Lorsque vous êtes en mode Téléphone, appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel ou refuser un appel entrant.
- Source : touchez ce bouton plusieurs fois pour basculer entre les modes multimédia.
- Sound : touchez ce bouton pour modifier les réglages du son. Voir **Réglages** (page 240).

Voir **Volant de direction** (page 58).

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon sec, propre et doux. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Assistance

Veillez contacter un concessionnaire agréé pour en savoir plus. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site Web Ford de votre région.

Informations de sécurité

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale chaque fois que possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

- Ne tentez aucune maintenance ou réparation sur le système. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.
 - Ne mettez pas en marche un lecteur si les fils ou les câbles d'alimentation sont cassés, coupés ou endommagés. Disposez les fils et les câbles de telle sorte qu'ils ne gênent pas le fonctionnement des pédales, des sièges, des compartiments ou n'empêchent pas de conduire en toute sécurité.
 - Ne laissez pas de lecteur en marche dans votre véhicule en cas de conditions extrêmes : il pourrait être endommagé. Pour plus d'informations, reportez-vous au guide d'utilisation de votre appareil.
 - Pour votre sécurité, certaines fonctions SYNC dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque votre véhicule ne dépasse pas les 8 km/h.
- Assurez-vous de consulter le manuel d'utilisation de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Fonctions limitées en fonction de la vitesse

Certaines fonctions peuvent être difficile à utiliser pendant la conduite. Leur usage est donc limité sauf si votre véhicule est à l'arrêt.

Reportez-vous au tableau ci-après pour des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Fonctionnalité du système	Modification des réglages alors que la caméra de recul ou l'aide active au stationnement est activée.
Vidéos, photos et illustrations	Lecture de vidéos.
Messages texte	Rédaction de messages texte
	Modification des messages texte pré-réglés.
Système de navigation	Démo de l'itinéraire de navigation.

Confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone portable à SYNC, le système crée un profil qui se lie au téléphone en question. Le système crée ce profil pour vous permettre de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et pour optimiser le fonctionnement. Ce profil peut notamment

contenir des données sur votre répertoire téléphonique, vos messages texte (lus ou non) et l'historique des appels. Cela comprend les appels passés/reçus lorsque votre téléphone portable n'était pas connecté au système. Si vous connectez un lecteur multimédia, le système crée et conserve un index des contenus multimédias pris en charge. Le système enregistre également un court journal de

développement d'environ 10 minutes pour chacune des activités récentes du système. Utilisez le profil du journal ainsi que d'autres données du système pour améliorer le système et aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil du téléphone portable, l'index des lecteurs multimédias et le journal de développement restent dans le système jusqu'à ce que vous les supprimiez. Généralement, ils sont uniquement accessibles depuis le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous conseillons d'effectuer une remise à zéro complète afin d'effacer toutes les informations enregistrées. Voir **Affichages d'informations** (page 79).

Un équipement spécifique est nécessaire pour accéder aux données du système. L'accès au module SYNC® du véhicule est également requis. Nous n'accédons pas aux données du système sans votre consentement à d'autres fins que celles décrites. Y font exception les cas suivants : une injonction d'un tribunal ou lorsque cela est exigé par les forces de l'ordre, d'autres instances gouvernementales ou tout autre tiers agissant avec un pouvoir légal. D'autres parties pourraient tenter d'accéder à ces informations indépendamment de nous. Des informations supplémentaires sur la confidentialité sont disponibles.

Utilisation de la reconnaissance vocale

Ce système vous permet de contrôler plusieurs fonctions grâce aux commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder vos mains sur le volant et vous concentrer sur la route. Le système vous répond avec une gamme de signaux sonores, de messages, de questions et de confirmations vocales, selon la situation et le niveau d'interaction choisi (voir Voice settings).

Le système pose également de brèves questions (messages de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande, ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des icônes peuvent apparaître dans la barre d'état en bas à gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de commande vocale.

Comment utiliser les commandes vocales



Voici quelques-unes des commandes vocales que vous pouvez énoncer à tout moment au cours d'une session de commande vocale.

Appuyez sur la commande vocale et, lorsque le système est prêt, dites :

Commande vocale
Menu principal
Commandes disponibles
Page précédente
Retourner
Aide

Conseils

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant des fenêtres ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales énoncées.
- Après avoir appuyé sur l'icône Commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et qu'un message s'affiche avant d'énoncer une commande vocale. Toute commande vocale énoncée avant cela n'est pas enregistrée par le système.
- Parlez de façon naturelle, sans faire de pauses trop longues entre les mots.
- Vous pouvez interrompre le système en cours de commande à tout moment en appuyant sur l'icône Commande vocale.

Accès à une liste de commandes vocales disponibles

Pour accéder à une liste des commandes vocales disponibles, vous pouvez réaliser l'une des actions suivantes.

À l'aide de l'écran tactile, appuyez sur :

Option de menu
Réglages
Aide
Commandes vocales

À l'aide de la commande du volant, appuyez sur la touche **Commande vocale** et, lorsque le système est prêt, énoncez l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales
Liste de commandes
Radio liste de commandes
Téléphone liste de commandes
Instructions vocales liste de commandes

Réglages des commandes vocales

Vous pouvez personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de réponse du système. Par défaut, le système active l'interaction standard qui utilise les listes de candidats et les messages de confirmation, car ces fonctions fournissent le niveau le plus élevé de guidage et de réponse.

Option de menu	Action et description	
Mode interaction	Débutant	Dans ce mode, le système offre une interaction et un guidage détaillés.
	Avancé	Ce mode diminue les interactions vocales et augmente les invites sonores.
Messages de confirmation	Le système utilise ces brèves questions pour confirmer votre commande vocale. Si cette option est désactivée, le système propose simplement une réponse intuitive à votre demande. Le système pourra occasionnellement vous demander de confirmer une commande vocale.	
Listes candidats téléphone	Les listes des candidats contiennent les résultats possibles générés à partir de vos commandes vocales. Le système établit ces listes de réponses lorsqu'il considère qu'il existe plusieurs réponses, toutes plausibles, à votre commande vocale.	
Listes candidats média		

À l'aide de l'écran tactile, touchez l'icône Réglages, puis :

Option de menu
Paramètres vocaux
Contrôle de la voix
Sélectionnez l'une des options suivantes :
Mode interaction
Messages de confirmation
Listes candidats média
Listes candidats téléphone
Contrôle volume de la voix

Utilisation des commandes vocales avec les options de l'écran tactile

Le système de commande vocale dispose d'un mode double qui vous permet d'alterner entre les commandes vocales et les sélections sur l'écran tactile. Cela est uniquement disponible lorsque le système affiche une liste de candidats générés pendant une session de commande vocale. Par exemple, ceci peut s'utiliser lorsque vous saisissez une adresse ou tentez d'appeler un contact depuis un téléphone jumelé au système.

RÉGLAGES



E161968

Repère	Option de menu
A	Horloge
B	Affichage
C	Son
D	Véhicule
E	Réglages
F	Aide

Horloge



Dans ce menu, vous pouvez régler l'heure, accédez aux paramètres d'affichage, de son et du véhicule et les régler. Vous pouvez également accéder aux paramètres des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Horloge	Appuyez sur les boutons + ou - pour régler l'heure. Sur cet écran, vous pouvez également effectuer d'autres réglages comme sélectionner le mode 12 heures ou 24 heures, activer la synchronisation de l'heure du GPS et la mise à jour automatique des nouveaux fuseaux horaires. Vous pouvez également activer et désactiver l'affichage de la température d'air extérieur. Cette information apparaît en haut, au centre de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Note : vous ne pouvez pas régler la date manuellement. Le GPS du véhicule effectue cette opération.

Note : si la batterie a été débranchée, votre véhicule doit trouver un signal GPS pour mettre l'heure à jour. Une fois le signal trouvé, la remise à l'heure peut prendre quelques minutes.

Ecran



Vous pouvez régler l'affichage à l'aide de l'écran tactile ou de la touche Commande vocale qui se trouve sur les commandes du volant.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Affichage	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

Mode	Vous permet de désactiver l'affichage. Vous pouvez également régler la luminosité de l'écran ou d'activer sa modification automatique en fonction de la luminosité extérieure. Si vous sélectionnez également :	
	Vent. autom.	Ces fonctions vous permettent de régler l'atténuation de votre écran.
	Nuit	
Modifier le fond d'écran	Vous permet d'afficher la photo par défaut ou de télécharger celle de votre choix.	

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Auto-réduction luminosité	Lorsque cette fonction est activée , elle vous permet d'utiliser la fonction d'auto-réduction de la luminosité. Lorsque cette fonction est désactivée , vous pouvez régler la luminosité de l'écran.
	Luminosité Augmente ou réduit la luminosité de l'écran.
Compensation man.	Vous permet de régler l'atténuation de la luminosité de l'écran alors que la nuit tombe et que la luminosité extérieure diminue.



Pour effectuer un réglage à l'aide de la touche Commande vocale, appuyez sur cette touche et, lorsque le système est prêt, dites :

Commande vocale
Réglages à l'écran

Téléchargement de photos pour le fond d'écran de l'accueil

Note : vous ne pouvez importer des photos directement depuis votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir d'un périphérique de stockage USB ou d'une carte SD.

Pour télécharger vos photos, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Affichage	
Modifier le fond d'écran	Suivez les instructions du système pour télécharger vos photographies.

Note : les photos de très grandes dimensions (2048 x 1536, par exemple) risquent de ne pas être compatibles. Une image vide (noire) apparaîtra alors à l'écran.

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour y accéder, appuyez sur :

SYNC™ 2

Seules les photographies respectant les conditions suivantes s'affichent :

- Les formats de fichier compatibles sont : JPG, GIF, PNG, BMP.
- La taille de chaque fichier doit être 1,5 Mo ou moins.

- Les dimensions recommandées sont 800 x 384.

Son



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Réglages
Son
Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :
Basses
Médiums
Aigus
Régler balance et répartition
Réglage DSP
Mode EQ
Adapter volume

Note : votre véhicule peut ne pas disposer de tous les paramètres de son indiqués ci-dessus.

Véhicule



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Réglages
Véhicule
Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

SYNC™ 2

Option de menu
Éclairage d'ambiance
Réglages caméra
Activer le mode valet

Éclairage d'ambiance (selon l'équipement)

Lorsque vous activez cette fonction, l'éclairage d'ambiance illumine le plancher et les porte-gobelets dans la couleur choisie.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Véhicule	
Éclairage d'ambiance	

- Vous pouvez ensuite toucher la couleur de votre choix.
- Pour augmenter ou diminuer l'intensité, utilisez la barre de défilement.
- Pour activer ou désactiver la fonction, appuyez sur le bouton Marche/Arrêt.

Réglages caméra



Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres de la caméra de recul.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Véhicule	
Réglages caméra	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Aide station. améliorée	
Retard caméra arrière	

Les fonctions de la caméra de recul sont détaillées dans un autre chapitre. Voir **Dispositifs d'aide au stationnement** (page 140).

Activer le mode valet



Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Pour accéder aux informations, il faut déverrouiller le système avec le code PIN correct.

Note : si le système est verrouillé et que vous devez réinitialiser le code PIN, contactez un concessionnaire agréé.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Véhicule	
Activer le mode valet	Lorsque vous y êtes invité, saisissez un code PIN à quatre chiffres deux fois.
Continuer	Après avoir appuyé sur Continuer, le système se verrouille jusqu'à ce que vous saissiez à nouveau le code PIN.

Réglages

Accédez aux paramètres du système, aux commandes vocales ainsi qu'aux réglages du téléphone, d'aide à la navigation et des fonctions sans fil.

Système



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Système	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Langue	Sélectionnez cette option pour afficher l'écran tactile dans l'une des langues proposées*.
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les unités de longueur en kilomètres ou en miles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher la température en degrés Celsius ou Fahrenheit.
Volume messages système	Règle le volume des invites vocales du système.
Bip de touche d'écran tactile	Sélectionnez cette option pour que le système confirme par un signal sonore les choix effectués via l'écran tactile.
Disposition du clavier	Sélectionnez l'affichage du clavier de l'écran tactile (format QWERTY ou ABC)
Installer applications	Permet d'installer des applications téléchargées ou d'afficher les licences logicielles actuelles.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les réglages par défaut de l'usine. Tous les réglages et données personnels seront effacés.

* Les langues proposées sont l'anglais, l'espagnol, le français, le portugais, l'allemand, l'italien, le néerlandais, le suédois, le polonais, le turc et le russe. Seules quatre de ces langues sont disponibles pour l'entrée et la sortie vocales en fonction de votre emplacement.

Contrôle de la voix



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	
Contrôle de la voix	
Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :	
Mode interaction	Le mode d'interaction standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé diminue les interactions vocales et augmente les invites sonores.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Messages de confirmation	Le système pose de brèves questions s'il n'a pas bien entendu ou compris votre demande. Remarque : même si les messages de confirmation sont désactivés, le système peut vous demander de confirmer les réglages.
Listes candidats média	Les listes des candidats contiennent les résultats possibles générés à partir de vos commandes vocales. Le système propose simplement une réponse intuitive à votre demande lorsque ces options sont désactivées.
Listes candidats téléphone	Les listes des candidats contiennent les résultats possibles générés à partir de vos commandes vocales. Le système propose simplement une réponse intuitive à votre demande lorsque ces options sont désactivées.
Contrôle volume de la voix	Vous permet de régler le volume de la voix du système.

Lecteur multimédia



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Lecteur multimédia	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

Lecture auto	Lorsque cette fonction est activée, le système bascule automatiquement sur la source multimédia lors de la première connexion. Vous pouvez ainsi écouter de la musique lors de l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne bascule pas automatiquement sur la source multimédia insérée.
Dispositifs Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez également sélectionner un appareil favori : lors de chaque cycle d'allumage, le système tentera de se connecter automatiquement à cet appareil.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Info. de données Gracenote®	Vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gestion de média Gracenote®	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit les informations de métadonnées de vos fichiers de musique. Ces informations sont prioritaires par rapport à celles de votre appareil. Cette fonction est désactivée par défaut.
Affichage de la pochette	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit les pochettes d'album de vos fichiers de musique. Ces pochettes sont prioritaires par rapport à celles de votre appareil. Cette fonction est activée par défaut dans le lecteur multimédia.

Navigation



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Navigation	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

Préférences de carte	Active et désactive les fils d'Ariane.
	Permet au système d'afficher votre liste de virages du haut vers le bas et vice versa.
	Active et désactive la notification de POI stationnement
Préférences de route	Définit l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique comme itinéraire préféré. Cet itinéraire s'affiche en premier.
	Permet d'utiliser l'itinéraire préféré à chaque fois. Si cette option est activée, le système calcule un seul itinéraire. Elle accélère le processus de saisie de la destination.
	Sélectionne un coût faible, moyen ou élevé pour l'itinéraire écologique calculé. Cela peut entraîner une pénalité horaire.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	Règle le système pour qu'il évite les autoroutes.
	Règle le système pour qu'il évite les autoroutes à péage.
	Règle le système pour qu'il évite les ferrys et les trains à voitures.
	Règle le système pour qu'il évite les tunnels.
Préférences de navigation	Règle le système pour qu'il utilise des messages de guidage.
	Règle le système pour qu'il renseigne automatiquement les informations relatives au pays.
	Attention danger (lieu) Règle le système pour qu'il active l'avertissement de zone dangereuse dans les pays où la loi l'autorise.
Préférences de circulation	Règle le système pour qu'il évite automatiquement les problèmes de circulation.
	Active et désactive les notifications d'alerte concernant la circulation
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les accidents.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les embouteillages.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les routes barrées.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les travaux.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les incidents.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les zones où les conditions de conduite peuvent être difficiles.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les routes qui risquent d'être enneigées et verglacées.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les nuages de pollution.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les alertes météorologiques.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	Règle le système pour qu'il indique les zones à visibilité réduite.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes recommandant d'allumer la radio pour diffuser les informations routières.
Régions à éviter	Saisissez les zones que vous souhaitez éviter sur des itinéraires planifiés.

Téléphone



Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Téléphone	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

Dispositifs Bluetooth	Connecte, déconnecte, ajoute ou supprime un appareil ou l'ajoute aux favoris.
Bluetooth	Active et désactive la fonction Bluetooth
Ne pas déranger	Redirige les appels vers votre messagerie vocale pour que votre téléphone ne sonne pas lorsque vous êtes en voiture. Lorsque cette fonction est activée, les notifications de message texte sont également supprimées et restent silencieuses lorsque vous êtes en voiture.
Aide à l'Appel de Détresse	Active ou désactive la fonction d'Aide à l'Appel de Détresse. Voir Information (page 273).
Sonnerie du téléphone	Sélectionne le type de notification des appels (sonnerie, signal sonore, synthèse de la parole ou alerte silencieuse).
Notification de message texte	Sélectionne le type de notification des messages texte (sonnerie d'alerte, synthèse vocale, synthèse de la parole ou alerte silencieuse).

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Connexion de données Internet	Si votre téléphone le permet, vous pouvez ajuster votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour créer votre profil de connexion dans votre réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, l'établisse uniquement sur demande, ou qu'il ne se connecte jamais en itinérance. Appuyez sur ? pour obtenir des informations supplémentaires.
Gérer le répertoire	Permet d'accéder à des fonctions telles que le téléchargement automatique du répertoire, le retéléchargement du répertoire, l'ajout de contacts depuis votre téléphone, la suppression ou la mise à jour de votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Règle le système pour qu'il vous prévienne lorsque votre téléphone est en mode itinérance.

Sans fil et Internet



Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil à l'intérieur de votre véhicule et permet ainsi aux autres appareils (ordinateurs personnels ou téléphones, par exemple) présents dans

le véhicule d'interagir, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. Grâce à cette fonction Wi-Fi, toutes les personnes se trouvant dans votre véhicule peuvent accéder à Internet si le véhicule dispose d'une connexion haut débit mobile USB, si votre téléphone prend en charge les réseaux personnels ou si vous vous garez à l'extérieur d'un point d'accès sans fil.

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Sans fil et Internet	
Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :	
Réglages Wi-Fi	Mode de réseau Wi-Fi (client) Active et désactive la fonction Wi-Fi dans votre véhicule. Pour des raisons de connectivité, assurez-vous que cette fonction est bien activée.
	Sélectionner un réseau Wi-Fi

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	<p data-bbox="341 213 967 357">Vous permet d'utiliser un réseau sans fil précédemment mémorisé. Vous pouvez les classer par ordre alphabétique, priorité et force du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir davantage d'informations, de privilégier ou de supprimer un réseau.</p> <p data-bbox="341 372 678 397">Mode passerelle (point d'accès)</p> <p data-bbox="341 412 967 531">SYNC devient un point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur lorsque ce mode est activé. Cela forme le réseau local à l'intérieur de votre véhicule qui vous permet de jouer, transférer des fichiers ou naviguer sur Internet. Appuyez sur ? pour obtenir des informations supplémentaires.</p> <p data-bbox="341 546 745 571">Réglages de passerelle (point d'accès)</p> <p data-bbox="341 586 967 635">Vous permet d'afficher et de modifier des paramètres pour utiliser SYNC comme passerelle Internet.</p> <p data-bbox="341 649 855 675">Liste des dispositifs de passerelle (point d'accès)</p> <p data-bbox="341 690 937 739">Vous permet d'afficher les dernières connexions sur votre système Wi-Fi.</p>
Haut débit mobile USB	<p data-bbox="341 756 967 966">Au lieu d'utiliser le Wi-Fi, votre système peut également se servir d'une connexion haut débit mobile USB pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre appareil haut débit mobile sur votre ordinateur personnel avant de le connecter au système). Cet écran vous permet de configurer votre zone habituelle pour la connexion haut débit mobile USB. (Les paramètres de haut débit mobile USB risquent de ne pas s'afficher si l'appareil est déjà activé). Vous pouvez sélectionner les éléments suivants :</p> <p data-bbox="341 980 391 1006">Pays</p> <p data-bbox="341 1020 493 1046">Opér. télécom.</p> <p data-bbox="341 1061 504 1086">Numéro téléph.</p> <p data-bbox="341 1101 504 1126">Nom utilisateur</p>

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	Mot de passe
Réglages Bluetooth	Affiche les appareils actuellement jumelés et vous propose les options Bluetooth habituelles pour connecter, déconnecter, supprimer, ajouter des appareils et les enregistrer en tant que favoris. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Hiérarchiser méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et modifiez-les en fonction de vos besoins. Vous pouvez également choisir de modifier l'ordre et régler le système de manière à ce qu'il essaye systématiquement de se connecter via un réseau haut débit mobile USB ou un réseau Wi-Fi.

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.



Aide



E142626

Pour effectuer un réglage à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Réglages	Appuyez sur l'icône Réglages.
Aide	

Sélectionnez ensuite l'une des options suivantes :

Informations système	Numéro de série du système d'écran tactile
	Numéro d'identification du véhicule (VIN)
	Version logiciel du système d'écran tactile
	Version du système d'aide à la navigation
	Version de la base de données cartographique
	Version de bibliothèque et informations relatives à la base de données Gracenote®

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description	
Visualiser les licences de logiciel	Affiche les licences des logiciels et applications installés sur votre système.	
Restrictions de conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.	
Aide à l'Appel de Détresse	Active ou désactive la fonction d'Aide à l'Appel de Détresse. Voir Information (page 273).	
	Composition abrégée en cas d'urgence (ICE)	Vous permet d'enregistrer jusqu'à deux numéros comme contacts ICE pour y accéder rapidement en cas d'urgence. Les contacts ICE sélectionnés apparaissent à la fin du processus d'Aide Appel Détresse.
	Modifier	Faites une sélection pour accéder à votre répertoire, puis sélectionnez les contacts de votre choix. Les numéros apparaissent ensuite comme options sur cet écran pour les touches ICE 1 et ICE 2.
Commandes vocales	Affiche les listes classées par catégories des commandes vocales.	



Vous pouvez accéder à l'Aide avec les commandes vocales. Le système propose des commandes vocales autorisées avec le mode actuel.

Appuyez sur la touche Commande vocale et, lorsque le système est prêt, dites :

Commande vocale
Aide

Vous pouvez dire Aide à tout moment pour obtenir de l'aide avec les commandes, les menus ou d'autres informations.

DIVERTISSEMENT



E161892

Message	Message et description
A	AM
B	FM
C	DAB
D	CD
E	USB
F	Touchez ce bouton pour faire défiler les options supplémentaires, comme la carte SD et la stéréo Bluetooth.

Message	Message et description
G	Ces boutons varient en fonction du mode utilisé.
H	Stations de radio préreglées et commandes CD.

Note: certaines fonctionnalités peuvent ne pas être disponibles dans votre pays. Contactez un concessionnaire agréé pour en savoir plus.

Vous pouvez accéder à ces options à l'aide de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Radio AM/FM/DAB



Les commandes suivantes sont disponibles pour la radio AM/FM/DAB

SYNC™ 2

Commandes

Repère	Action et description	
AM FM DAB	Touchez l'un des onglets pour écouter la radio. Pour passer d'un préréglage AM, FM ou DAB à l'autre, touchez simplement l'onglet AM, FM ou DAB .	
Prérégl.	Pour enregistrer une station de radio, appuyez sur l'une des touches de préréglage et maintenez-la enfoncée. Le son est brièvement interrompu lorsque la radio enregistre la station. Le son est rétabli lorsque l'enregistrement est terminé.	
Balayage	Touchez ce bouton pour passer à la prochaine station de radio AM, FM ou DAB avec une bonne réception. Le bouton est allumé lorsque la fonctionnalité est activée.	
Information	(DAB uniquement)	Lorsque vous appuyez sur la touche Info, le système affiche le numéro de bloc correspondant à la station de radio DAB active. Si vous appuyez une seconde fois sur cette touche, le nom de la station de radio s'affiche à nouveau.
Syntoniser	Pour AM et FM uniquement, touchez ce bouton pour saisir manuellement le numéro de la station souhaitée. Touchez Entrer lorsque vous avez terminé.	
TA	Activez-le pour recevoir les bulletins d'informations routières.	
Chercher	Permet de consulter une liste de toutes les stations de radio actuellement disponibles.	

Options

Option de menu	Action et description
Réglages du son	Touchez ce bouton pour régler les paramètres suivants :
	Basses
	Médiums
	Aigus
	Régler balance et répartition
	Réglage DSP

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	Mode EQ
	Adapter volume
Texte radio	Le texte radio vous permet d'afficher les informations diffusées par les stations FM.
AST	La fonction AST (Autostore) permet au système d'enregistrer automatiquement les six stations les plus puissantes de votre emplacement actuel.
Nouvelles	Si l'option Nouvelles est activée, le système interrompt la source audio active pour diffuser les dernières nouvelles, à condition que la station réglée à ce moment-là (ou la dernière station écoutée si d'autres médias sont actifs) prenne en charge les nouvelles.
Régional	Si l'option Régional est activée, le système reste sur un sous-programme régional au lieu de passer à une fréquence différente offrant une meilleure réception.
Fréquence alternative	Si l'option Fréquence alternative est activée, le système recherche une fréquence différente offrant une meilleure réception pour la même station.
Conserver la station	Si l'option Continuité est activée, le système passe automatiquement du mode DAB au mode FM, si le mode DAB n'est plus disponible.

Note : *il se peut que le véhicule ne dispose pas de tous ces réglages son.*

Commandes vocales radio



SYNC™ 2

Appuyez sur la commande vocale et, lorsque le système est prêt, dites :

Commande vocale	
Radio	
Vous pouvez alors énoncer une commande vocale similaire à celles qui suivent :	
[syntoniser] FM	Dites une fréquence ou un préréglage.
DAB	Dites un préréglage.
Désactiver radio	
aide	

CD



Touchez le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Option de menu
CD

Insérez le CD, puis sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Répéter	Ce bouton permet de répéter la piste en cours de lecture ou toutes les pistes du disque, ou de désactiver cette fonction si celle-ci est déjà activée.
Lect. aléat.	Ce bouton permet de lire les pistes ou l'album entier dans un ordre aléatoire, ou de désactiver cette fonction si celle-ci est déjà activée.
Balayage	Ce bouton permet d'écouter un court échantillon de toutes les pistes disponibles.
Plus d'infos	Ce bouton permet d'afficher les informations du disque.
Chercher	Ce bouton permet de faire défiler toutes les pistes des CD disponibles.

Pour modifier les réglages du son, sélectionnez :

Option de menu
Options
Réglages du son
Enoncez ensuite l'une des commandes suivantes :
Basses
Médiums
Aigus
Régler balance et répartition
Réglage DSP
Mode EQ
Adapter volume

Note : *il se peut que le véhicule ne dispose pas de tous ces réglages son.*

Commandes vocales CD



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche Commande vocale située sur le volant. Lorsque le système est prêt, énoncez l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas de CD, appuyez sur la commande vocale et après la tonalité, dites :

Commande vocale
CD

Si vous écoutez un CD, vous pouvez énoncer de nombreuses commandes. En voici quelques exemples :

Commande vocale
Lecture
Pause
Piste suivante
Piste précédente
aide

*Concerne uniquement les fichiers WMA ou MP3.

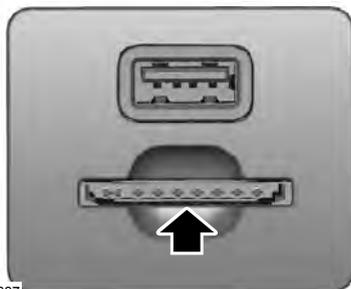
Port carte SD ou port USB

Les ports carte SD et USB sont situés dans le Media Hub. Voir **Passerelle multimédia** (page 230).

Carte SD

Note : le port de carte SD est à ressort. Appuyez sur la carte SD pour que le système l'éjecte et pour ainsi la retirer. N'essayez pas de tirer sur la carte pour la retirer car cela pourrait l'endommager.

Note : le système d'aide à la navigation utilise également ce port. Voir **Navigation** (page 281).



E196637

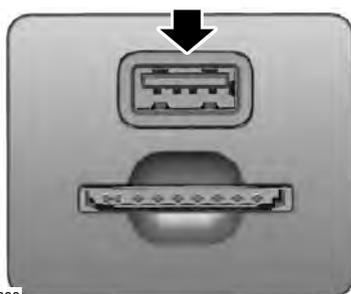
Pour accéder à la musique de votre appareil et l'écouter, touchez le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



E142620

Le logo SD est une marque déposée de SD-3C, LLC.

Port USB



E196638

Pour accéder à la musique de votre appareil et l'écouter, touchez le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

SYNC™ 2

Cette fonctionnalité vous permet de connecter des lecteurs multimédias, des cartes mémoires, des disques flash ou des clés USB, ainsi que des chargeurs s'ils sont pris en charge.

Lire de la musique à partir de votre appareil

Note : le système est capable d'indexer jusqu'à 30 000 chansons.



Insérez votre appareil, puis sélectionnez :

Message	Action et description
USB Carte SD	Une fois que le système a reconnu votre carte SD ou votre appareil USB, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :
Répéter	Cette fonction permet de rejouer la chanson ou l'album en cours de lecture.
Lect. aléat.	Ce bouton permet de lire la musique d'un album sélectionné ou d'un dossier dans un ordre aléatoire.
Musique simil.	Cette fonction permet de choisir une musique similaire à celle en cours de lecture.
Plus d'infos	Ce bouton permet d'afficher les informations du disque, par exemple le titre de la chanson en cours de lecture, le nom de l'artiste, l'album et le genre.
Options	Ce bouton permet d'afficher et de modifier les différents réglages des médias.

Son

Les réglages du son vous permettent de modifier les paramètres suivants :

Message	Action et description
Basses	
Médiums	
Aigus	
Régler balance et répartition	
Réglage DSP	
Mode EQ	

SYNC™ 2

Message	Action et description
Adapter volume	
Réglages du lecteur multimédia	Permet de sélectionner d'autres réglages, sous Lecteur multimédia. Voir Réglages (page 240).
Infos sur l'appareil	Présente des renseignements sur le logiciel et le micro-logiciel de l'appareil multimédia actuellement branché.
Mise à jour de l'index média	Indexe votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (ajout ou suppression de morceaux) pour que vous disposiez des commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Note : *il se peut que le véhicule ne dispose pas de tous ces réglages son.*

Chercher

Cette fonction vous permet d'afficher les contenus présents sur l'appareil. Elle permet également d'effectuer des recherches par catégorie, par exemple par genre, artiste ou album.

Si vous souhaitez afficher les informations disponibles sur une chanson, comme le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre, touchez la pochette de l'album sur l'écran tactile.

Vous pouvez également sélectionner :

Message	Action et description
Quelle piste ?	Permet d'entendre la façon dont le système énonce le nom de l'artiste et de la chanson en cours. Cela s'avère utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales USB et carte SD



Le système vocal vous permet de commander votre support à l'aide de commandes vocales. par exemple, si vous écoutez de la musique sur votre support USB et que vous souhaitez changer de titres, vous pouvez appuyer sur la commande vocale et le système vous fournit des instructions audio.

Appuyez sur la commande vocale et, lorsque le système est prêt, dites :

Commande vocale	
Carte SD	
USB	
Puis des commandes telles que les suivantes :	
Rechercher	
Piste suivante	
Pause	
Lecture	Dites p. ex. le nom du titre, du groupe, de l'album ou de la liste de lecture que vous souhaitez écouter.
Lecture artiste ____	*
Lecture piste ____	*
Écouter musique similaire	
Aide	

* ____ correspond à une liste dynamique ; il peut donc s'agir d'un nom quelconque, comme celui d'un groupe, d'un artiste ou d'une chanson. Par exemple, vous pouvez dire « Jouer artiste The Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».

Lecteurs multimédias pris en charge, formats et informations sur les métadonnées

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et les appareils USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Il peut également organiser les médias indexés de l'appareil utilisé grâce aux tags de métadonnées des fichiers. Les tags de métadonnées, qui sont des identifiants logiciels descriptifs intégrés dans les fichiers multimédias, permettent d'apporter des informations sur le fichier.

Si les tags intégrés dans vos fichiers multimédias indexés ne contiennent pas d'informations, le système SYNC peut classer les tags de métadonnées vides comme inconnus.

Audio Bluetooth

Le système vous permet de diffuser vos contenus audio à l'aide des haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone compatible Bluetooth et connecté.

SYNC™ 2



Touchez le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez :

Message
BT audio

Commandes vocales audio Bluetooth



Le système vocal vous permet de commander votre support à l'aide d'une simple commande vocale. Pour changer de titres par exemple, appuyez sur la commande vocale et suivez les instructions du système.

TÉLÉPHONE



E161968

Repère	Option de menu
A	Téléphone
B	Comp. abr.
C	Répertoire
D	Historie
E	Messagerie
F	Réglages

L'appel mains-libres constitue l'une des fonctions principales de SYNC. Une fois votre téléphone cellulaire jumelé, vous pouvez accéder à de nombreuses options via l'écran tactile ou les commandes vocales. Bien que le système prenne en charge un large éventail de fonctions, nombre d'entre elles dépendent de leur compatibilité avec votre téléphone cellulaire.

La plupart des téléphones cellulaires dotés de la technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au minimum les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant ;
- terminer un appel ;
- composer un numéro de téléphone ;
- notification de mise en attente d'appel ;
- identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de la compatibilité de votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, reportez-vous au guide d'utilisation de votre téléphone ou consultez votre site Web Ford local.

Jumelage initial d'un téléphone cellulaire

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque c'est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Pour pouvoir utiliser les fonctions téléphoniques de SYNC, vous devez commencer par jumeler votre téléphone portable Bluetooth avec le système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Touchez le coin supérieur gauche de l'écran tactile :

Option de menu	Action et description
Ajouter téléphone	
Trouver SYNC	Suivre les instructions sur l'écran. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est réglée sur Activé et que votre téléphone cellulaire est configuré sur le bon mode. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire si nécessaire. Sélectionnez SYNC . Un code PIN à six chiffres apparaît alors sur votre appareil.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	<p>Si vous devez entrer un code PIN sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le SSP (Secure Simple Pairing). Pour jumeler votre téléphone cellulaire, entrez le code PIN qui s'affiche sur l'écran tactile. Passez l'étape suivante.</p> <p>Lorsque la consigne correspondante s'affiche sur l'écran de votre téléphone, confirmez que le code PIN fourni par SYNC correspond au code PIN qui s'affiche sur votre téléphone. L'écran vous indique lorsque le jumelage est réussi.</p> <p>SYNC peut vous proposer d'autres options liées à votre téléphone cellulaire. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les capacités de votre téléphone, reportez-vous au manuel de votre téléphone et consultez le site Web de Ford.</p>

Jumelage de téléphones cellulaires supplémentaires

Assurez vous que la fonction Bluetooth est réglée sur **Activé** et que votre téléphone cellulaire est configuré sur le bon mode. Reportez-vous au manuel de votre appareil si nécessaire.

Pour jumeler un autre téléphone portable, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Téléphone	
Réglages	
Dispositifs Bluetooth	
Ajout. app.	
Trouver SYNC	<p>Suivre les instructions sur l'écran.</p> <p>Assurez vous que la fonction Bluetooth est réglée sur Activé et que votre téléphone cellulaire est configuré sur le bon mode. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire si nécessaire.</p> <p>Sélectionnez SYNC. Un code PIN à six chiffres apparaît alors sur votre appareil.</p> <p>Si vous devez entrer un code PIN sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le SSP (Secure Simple Pairing). Pour jumeler votre téléphone cellulaire, entrez le code PIN qui s'affiche sur l'écran tactile. Passez l'étape suivante.</p>

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
	Lorsque la consigne correspondante s'affiche sur l'écran de votre téléphone, confirmez que le code PIN fourni par SYNC correspond au code PIN qui s'affiche sur votre téléphone. L'écran vous indique lorsque le jumelage est réussi. SYNC peut vous proposer d'autres options liées à votre téléphone cellulaire. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les capacités de votre téléphone, reportez-vous au manuel de votre téléphone et consultez notre site Web.

Passer un appel



Appuyez sur la commande vocale puis énoncez une commande similaire à celles qui suivent :

Commande vocale
Appeler
Composer

Vous pouvez dire le nom d'une personne à appeler qui figure dans votre répertoire ou énoncer un numéro à composer. Par exemple, "Appeler Jeanne" ou "Composer le 867-5309".



Pour terminer l'appel ou quitter le mode téléphone, appuyez longuement sur la touche Téléphone.

Recevoir un appel

Lorsque vous recevez un appel, un signal sonore retentit. Les informations relatives à l'appel s'affichent sur l'écran si elles sont disponibles.



Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Note : vous pouvez également accepter l'appel en appuyant sur la touche Téléphone sur le volant.



Pour rejeter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Note : vous pouvez également rejeter l'appel en appuyant sur la touche Téléphone sur le volant.

Vous pouvez ignorer l'appel en ne faisant rien. SYNC l'enregistre alors en tant qu'appel manqué.

Options du menu téléphone

Touchez le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Téléphone	Touchez ce bouton pour accéder au pavé numérique de l'écran, entrer un numéro et passer un appel. Lors d'un appel actif, vous pouvez également choisir l'une des options suivantes :
	Discrétion
	Appel en attente
	Mode privé
	Conférence Fermer
Comp. abr.	Sélectionnez pour appeler des contacts enregistrés.
Répertoire	Touchez ce bouton pour accéder à votre répertoire précédemment téléchargé et appeler n'importe lequel de vos contacts. Le système trie les entrées par catégories rangées en ordre alphabétique et récapitulées en haut de l'écran.
	Pour activer les réglages d'image de contact (si votre appareil prend en charge cette fonction), sélectionnez :
	Téléphone
	Réglages
	Gérer le répertoire
	Afficher les photos du répertoire
Certains smartphones sont capables de transférer des adresses résidentielles lorsqu'elles sont répertoriées dans les informations de contact du répertoire. Si votre téléphone cellulaire le permet, vous pouvez sélectionner et utiliser ces adresses comme destinations et les enregistrer en tant que favoris.	
L'historique des appels	<p>Remarque : cette fonctionnalité dépend du type de téléphone portable. Si votre téléphone est incapable de télécharger l'historique des appels via Bluetooth, SYNC conserve une trace des appels passés depuis son système.</p> <p>Une fois votre téléphone Bluetooth connecté au système SYNC, vous pouvez accéder à tout numéro antérieurement composé et à tout appel reçu ou manqué. Vous pouvez également choisir de les enregistrer sur :</p>

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description	
	Favorites	Enreg. ds compos. abrégée
Messagerie	Vous pouvez envoyer des messages texte grâce à l'écran tactile. Voir SMS ci-après dans cette section.	
Réglages	Touchez ce bouton pour accéder à divers réglages du téléphone (activer ou désactiver le Bluetooth, gérer votre répertoire, etc.). Voir Réglages du téléphone ci-après dans cette section.	

Messages texte

Note : le téléchargement et l'envoi de messages texte via Bluetooth sont des fonctions qui dépendent de la compatibilité du téléphone.

Note : certaines fonctions de la messagerie texte sont tributaires de la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule dépasse les 8 km/h.

Note : SYNC ne télécharge pas les messages texte déjà lus depuis votre téléphone cellulaire.

Vous pouvez envoyer et recevoir des messages texte via Bluetooth, les lire à haute voix et retranscrire des acronymes de messages texte (par exemple LOL).

Touchez le coin supérieur gauche de l'écran, puis sélectionnez :

Option de menu
Téléphone
Messagerie
Énoncez ensuite l'une des commandes suivantes :

Option de menu
Écouter (icône haut-parleurs)
Composer
Envoi texte
Voir
Supprim.
Supprim. tout

Rédaction d'un message texte

Note : cette fonction est tributaire de la vitesse du véhicule. Elle est indisponible lorsque votre véhicule dépasse les 8 km/h.

Note : le téléchargement et l'envoi de messages texte via Bluetooth sont des fonctions qui dépendent de la compatibilité du téléphone.

Pour rédiger et envoyer un message texte, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Téléphone	
Messagerie	
Envoi texte	Entrez un numéro de téléphone ou sélectionnez un contact depuis votre répertoire.
Modif. texte	Vous permet de personnaliser le message prédéfini ou de créer votre propre message.
Envoyer	Envoie le message tel quel.

Vous pouvez ensuite visualiser le message texte, vérifier les destinataires ou mettre à jour la liste des messages, puis l'envoyer vers un appareil connecté (par exemple une clé USB).

Options des messages texte

les messages
Je te rappelle dans quelques minutes.
Je viens de partir et arrive bientôt.
Tu peux m'appeler ?
J'arrive bientôt.
Je suis en retard de quelques minutes.

les messages
Je vais arriver en avance.
Je suis dehors.
Je t'appelle quand j'arrive.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis coincé(e) dans la circulation.
Appelle-moi plus tard.
Mort de rire

SYNC™ 2

Réception d'un message texte

Lorsque vous recevez un nouveau message, un signal sonore retentit et une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran qui indique le nom et l'ID de l'appelant si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Action et description
Voir	Pour afficher le message texte.
Écouter	Pour que SYNC vous lise le message texte.
Composer	Pour appeler le contact.
Ignorer	Pour sortir de l'écran.

Réglages du téléphone

Pour afficher le menu des réglages du téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Téléphone	
Réglages	
Énoncez ensuite l'une des commandes suivantes :	
Dispositifs Bluetooth	Connecte, déconnecte, ajoute ou supprime un appareil ou l'ajoute aux favoris.
Bluetooth	Pour activer ou désactiver le Bluetooth.
Ne pas déranger	Si vous souhaitez que les appels soient directement redirigés vers la messagerie vocale et que votre téléphone ne sonne pas lorsque vous êtes en voiture. Lorsque cette fonction est activée, les notifications de message texte sont également silencieuses.
Aide à l'Appel de Détresse	Pour activer ou désactiver la fonction d'Aide à l'Appel de Détresse de SYNC. Voir Information (page 273).
Sonnerie du téléphone	Pour sélectionner la sonnerie que vous souhaitez entendre lorsque vous recevez un appel. Vous pouvez choisir parmi les sonneries du système, les sonneries du téléphone connecté, un bip, la synthèse vocale ou une notification silencieuse.
Notification de message texte	Pour sélectionner une notification de message texte si votre téléphone le permet. Vous pouvez choisir parmi les sonneries d'alerte du système, la synthèse vocale ou une alerte silencieuse.

SYNC™ 2

Option de menu	Action et description
Connexion de données Internet	Utilisez cet écran pour régler les paramètres de votre connexion de données Internet, si votre téléphone le permet. Sélectionnez cette option pour créer votre profil de connexion dans votre réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, l'établisse uniquement sur demande, ou qu'il ne se connecte jamais en itinérance. Appuyez sur ? pour obtenir des informations supplémentaires.
Gérer le répertoire	Pour accéder à des fonctions telles que le téléchargement automatique du répertoire, le retéléchargement du répertoire, l'ajout de contacts depuis votre téléphone, la suppression ou la mise à jour de votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Pour que le système vous prévienne lorsque votre téléphone est en mode itinérance.

Commandes vocales du téléphone



Appuyez sur la commande vocale puis énoncez l'une des commandes vocales suivantes ou une commande similaire :

Commande vocale
Appeler messagerie vocale
Écouter message
Répondre au message
Ajouter téléphone
aide

INFORMATION



E161889

Repère	Option de menu
A	Circulation
B	Notifications
C	Calendrier
D	SYNCApplications
E	Où suis-je ?

i Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, touchez le bouton **Informations** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, touchez le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Notifications

i Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, touchez le bouton I (Informations) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, touchez le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur Notifications, puis choisissez parmi les services suivants :

Option de menu	Action et description
Voir	le message complet
Supprim.	le message
Supprim. tout	les messages

Cet écran affiche tous les messages système (par exemple une carte SD défaillante).

Note : le système vous signale les messages en allumant l'icône d'information en jaune. Une fois les messages lus ou supprimés, l'icône redevient blanche.

Calendrier



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, touchez le bouton I (Informations) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, touchez le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Touchez **Calendrier**. Différents affichages du calendrier actuel sont disponibles : par jour, par semaine ou par mois.

Aide à l'appel de détresse (le cas échéant)

AVERTISSEMENTS



Pour que cette fonction puisse fonctionner, votre téléphone cellulaire doit être équipé de la technologie Bluetooth et être compatible avec le système.

AVERTISSEMENTS



Posez toujours votre téléphone dans un endroit sûr à l'intérieur de votre véhicule. Le non-respect de ces consignes est susceptible d'entraîner de graves blessures ou d'endommager le téléphone, ce qui empêcherait le fonctionnement correct de l'Aide à l'Appel de Détresse.



Si la fonction Aide à l'Appel de Détresse n'est pas activée avant une collision, le système n'essaiera pas de composer le numéro des services d'urgence, ce qui pourra retarder les secours et donc augmenter potentiellement le risque de blessures graves, voire mortelles. N'attendez pas que l'Aide à l'Appel de Détresse passe un appel d'urgence si vous êtes en mesure de le faire vous-même. composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour accélérer les secours. Si l'Aide à l'Appel de Détresse ne se déclenche pas dans les cinq secondes suivant la collision, il se peut que le système ou le téléphone cellulaire soit endommagé ou hors d'état de fonctionnement.

Note : avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis concernant l'Aide à l'Appel de Détresse ainsi que la déclaration de confidentialité relative à l'Aide à l'Appel de Détresse figurant plus loin dans cette section, qui contiennent des informations importantes.

Note : lorsque vous activez ou désactivez l'Aide à l'Appel de Détresse, ce réglage s'applique à tous les téléphones cellulaires jumelés. Si vous désactivez l'Aide à l'Appel de Détresse et qu'un téléphone préalablement jumelé se connecte lorsque vous mettez le contact, cela déclenche soit la lecture d'un message vocal, soit l'affichage d'un message ou d'une icône à l'écran (ou bien les deux).

Note : chaque téléphone cellulaire fonctionne différemment. Bien que la fonction Aide à l'Appel de Détresse fonctionne avec la plupart des téléphones cellulaires, son utilisation peut poser des problèmes à certains téléphones.

Si une collision déclenche le déploiement d'un airbag ou la coupure de l'alimentation en carburant, le système peut contacter les services d'urgence en composant le 112 (numéro d'urgence sans fil qui fonctionne dans la plupart des pays européens) au moyen d'un téléphone jumelé et connecté au système. Pour plus d'informations sur le système et l'Aide Appel Détresse, visitez le site Web Ford de votre région.

Note : en cas d'urgence et en tant qu'aide à la communication, l'Aide à l'Appel de Détresse peut vous aider à contacter des services de secours spécifiques de la sécurité publique. L'Aide à l'Appel de Détresse n'assure pas la mise en œuvre des opérations de sauvetage. Le service de sécurité publique local déploie des opérations de sauvetage spécifiques selon la situation.

Voir **Dispositif de retenue des passagers supplémentaire** (page 26). Ce chapitre contient des informations importantes concernant le déploiement des airbags.

Voir **Assistance dépannage dans les cas d'urgence** (page 160). Ce chapitre contient des informations importantes concernant la coupure de la pompe à carburant.

Activation de l'Aide à l'Appel de Détresse



Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, touchez le bouton I (Informations) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, touchez le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert. Sélectionnez ensuite :

Option de menu
Applicat.
Aide à l'Appel de Détresse
Activer



Options d'affichage

Lorsque cette fonction est activée, un message de confirmation apparaît sur l'écran lorsque votre téléphone se connecte et que vous démarrez la voiture.

Si vous désactivez cette fonction, la boîte de dialogue vous permet de configurer un rappel.

Lorsque la fonction est désactivée et qu'un rappel est configuré, un message de rappel s'affiche sur l'écran et un rappel vocal est énoncé lorsque votre téléphone se connecte et que vous démarrez la voiture.

Lorsque la fonction est désactivée sans rappel configuré, le système ne déclenche pas de rappel vocal et se contente d'afficher un message de rappel lorsque vous connectez votre téléphone.

Pour s'assurer que l'Aide à l'Appel de Détresse fonctionne correctement :

- Le système doit être alimenté et fonctionner correctement au moment de la collision et pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- Vous devez avoir activé la fonction avant la collision.
- Vous devez disposer d'un téléphone cellulaire connecté au système.
- Dans certains pays, il peut s'avérer nécessaire de disposer d'une carte SIM valide, enregistrée et créditée pour pouvoir passer un appel d'urgence.
- Un téléphone cellulaire connecté doit pouvoir passer et maintenir un appel sortant au moment de la collision.
- Un téléphone cellulaire connecté doit disposer d'une couverture réseau adéquate, d'une batterie suffisamment chargée et d'une puissance de signal assez élevée.
- La batterie de votre véhicule doit être chargée.

Note : *cette fonction ne fonctionne que dans les régions ou pays européens où la fonction Aide à l'Appel de Détresse SYNC peut appeler les services d'urgence locaux. Consultez le site Web Ford de votre région pour plus de détails.*

En cas de collision

Note : *toutes les collisions ne déclenchent pas le déploiement des airbags ou la coupure de l'alimentation en carburant (ce qui peut déclencher l'Aide à l'Appel de Détresse). Cependant, si l'Aide à l'Appel de Détresse est déclenchée, le système essaie de contacter les services d'urgence. Si le téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'est déconnecté du système, celui-ci recherche et essaie de se connecter à l'un des téléphones cellulaires préalablement jumelés. Le système essaie de composer le 112.*

Avant d'appeler :

- Si vous n'annulez pas l'appel et qu'il aboutit, un message d'introduction est lu à l'opérateur des services d'urgence. Après ce message, les occupants du véhicule entrent en communication mains-libres avec l'opérateur.
- Le système prévoit un court laps de temps (environ 10 secondes) pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système essaie de composer le 112.
- Le système lit un message vous indiquant qu'il tente de passer un appel d'urgence. Vous pouvez annuler l'appel en sélectionnant le bouton approprié ou en appuyant sur la touche Fin d'appel sur le volant.

Pendant l'appel :

- L'Aide à l'Appel de Détresse utilise les informations fournies par le réseau GPS ou le réseau de téléphonie mobile de votre véhicule lorsqu'elles sont disponibles pour déterminer quelle langue utiliser. Le système alerte l'opérateur d'urgence de la collision et délivre le message d'introduction. Cela peut comprendre les coordonnées GPS de votre véhicule.
- La langue utilisée par le système pour interagir avec les occupants de votre véhicule peut être différente de la langue utilisée pour délivrer les informations voulues à l'opérateur d'urgence.
- Une fois que le message d'introduction a été délivré, la ligne téléphonique s'ouvre pour vous permettre de parler en mode mains-libres avec l'opérateur des services d'urgence.
- Dès que la ligne est connectée, soyez prêt à donner immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et l'endroit où vous vous trouvez.

Note : *tout en fournissant des informations à l'opérateur des services d'urgence, le système lit un message vous indiquant qu'il transmet des informations importantes. Il vous informe ensuite quand la ligne est ouverte pour commencer la communication mains-libres.*

Note : *pendant une Aide à l'Appel de Détresse, un écran d'urgence prioritaire s'affiche. Il contient les coordonnées GPS du véhicule si elles sont disponibles.*

Note : *il se peut que les informations de localisation GPS ne soient pas disponibles au moment de la collision, auquel cas l'Aide à l'Appel de Détresse tente malgré tout de passer un appel d'urgence.*

Note : *il est possible que les services d'urgence ne reçoivent pas les coordonnées GPS, auquel cas la communication mains-libres avec un opérateur d'urgence est disponible.*

Note : *l'opérateur d'urgence est également susceptible de recevoir des informations du réseau de téléphonie mobile, telles que le numéro du téléphone cellulaire, l'emplacement du téléphone cellulaire et le nom du fournisseur de téléphonie mobile, indépendamment de l'Aide à l'Appel de Détresse SYNC.*

L'Aide à l'Appel de Détresse pourrait ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le système matériel d'Aide Appel Détresse a été endommagé lors de la collision ;
- l'alimentation de la batterie du véhicule ou du système est coupée ;
- votre téléphone cellulaire est éjecté du véhicule au cours d'une collision ;

- vous n'avez pas de carte SIM valide, enregistrée et créditée dans votre téléphone cellulaire ;
- vous vous trouvez dans un pays ou une région d'Europe où la fonction Aide à l'Appel de Détresse SYNC ne peut pas passer l'appel. Consultez le site Web Ford de votre région pour plus de détails.

Informations importantes concernant la fonction Aide à l'Appel de Détresse

A l'heure actuelle, la fonction Aide à l'Appel de Détresse n'appelle pas les services d'urgence dans les pays suivants : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Pays-Bas, Ukraine, Moldavie et Russie.

Consultez le site Web Ford de votre région pour accéder aux informations les plus récentes.

Déclaration de confidentialité concernant la fonction Aide à l'Appel de Détresse

Lorsque vous activez la fonction Aide à l'Appel de Détresse, cette dernière peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Cette fonction est capable de fournir des informations sur votre position à l'opérateur d'urgence, ainsi que d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, pour lui permettre de déterminer les services d'urgence les plus adéquats.

Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, désactivez la fonction.

Où suis-je ?

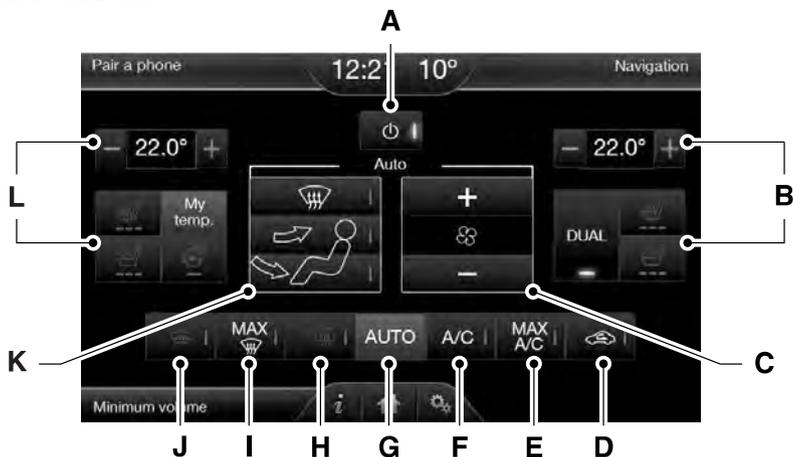
Pour obtenir des informations sur l'emplacement de votre véhicule, sélectionnez :

Option de menu	Action et description
Information	
Aide	
Sélectionnez ensuite :	
Où suis-je ?	Affiche l'emplacement actuel de votre véhicule s'il est équipé d'un système de navigation. Ce bouton n'est pas disponible si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation.

Note : vous pouvez basculer entre le mode degrés Fahrenheit et le mode degrés Celsius. Voir **Réglages** (page 240).

CLIMAT

Touchez le coin inférieur droit de votre écran tactile pour accéder aux fonctions de climatisation. Selon le groupe d'options et la série du véhicule, l'écran de climatisation peut être différent de l'écran présenté ci-dessous.



E191835

- A **Marche/Arrêt** : touchez ce bouton pour activer ou désactiver ce système. L'air extérieur ne peut pas pénétrer dans votre véhicule lorsque vous arrêtez le système.
- B **Paramètres de température coté passager** : touchez le bouton + ou – pour ajuster la température.
Touchez l'icône de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).
Touchez l'icône du siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).
Double : touchez le bouton pour activer la commande de température du côté du passager.
- C **Vitesse du ventilateur** : touchez le bouton + ou – pour ajuster la vitesse du ventilateur.
- D **Air recirculé** : touchez le bouton pour activer ou désactiver l'air recirculé. L'air recirculé peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'intérieur du véhicule et aider à empêcher que des odeurs indésirables pénètrent dans le véhicule. De plus, l'air recirculé se déclenche automatiquement lorsque vous touchez les boutons A/C MAX ou Dégivrage MAX, ou manuellement avec tout mode de débit d'air à l'exception du dégivrage. Il peut également être désactivé avec tous les modes de débit d'air sauf A/C MAX et Dégivrage MAX afin de prévenir l'apparition de buée.
- E **AC MAX** : touchez ce bouton pour refroidir votre véhicule avec l'air recirculé. Touchez une nouvelle fois ce bouton pour revenir à la climatisation normale. Le bouton A/C MAX répartit l'air via les buses de la planche de bord et aide à empêcher que des odeurs indésirables pénètrent dans le véhicule. Ce mode est plus économique et efficace que le mode A/C.
- F **A/C** : touchez ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer la performance et l'efficacité du refroidissement. La climatisation se déclenche automatiquement avec les modes A/C MAX, dégivrage et plancher avant/dégivrage.
- G **Vent. autom.** : touchez ce bouton pour déclencher le fonctionnement automatique et définir la température en utilisant la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, l'activation ou la désactivation de la climatisation et l'utilisation de l'air extérieur ou recirculé.
- H **Lunette arrière chauffante** : active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants** (page 104).
- I **Dégivrage MAX** : répartit l'air extérieur via les buses d'aération du pare-brise et active automatiquement la climatisation. Le ventilateur est réglé sur la vitesse maximum et la température sur HI. Lorsque la commande de répartition d'air est sur cette position, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé ou régler manuellement la vitesse de ventilateur et la commande de température.

- J **Pare-brise chauffant** : appuyez sur cette touche pour dégivrer et désembuer le pare-brise chauffant.
- K **Commandes manuelles de répartition de l'air** :
- Plancher avant et dégivrage** : répartit l'air via les buses de dégivrage de pare-brise, les buses de désembuage et les buses de plancher de siège avant et arrière, et fournit de l'air extérieur afin de prévenir l'apparition de buée sur les fenêtres.
- Panneau** : répartit l'air via les buses du plan de bord.
- Panneau et plancher** : répartit l'air via les buses de la planche de bord, les buses de désembuage et les buses de plancher de siège avant et arrière.
- Plancher** : répartit l'air via les buses de désembuage et les buses de plancher de siège avant et arrière.
- Dégivrage** : touchez ce bouton pour débarrasser le pare-brise de la buée et du givre. Touchez une nouvelle fois ce bouton pour revenir à la sélection de débit d'air précédente. Lorsque le dégivrage est activé, le système fournit automatiquement de l'air extérieur via les buses de dégivrage du pare-brise et les buses de désembuage afin de prévenir l'apparition de buée sur les fenêtres.
- L **Paramètres côté conducteur** : touchez le bouton + ou – pour régler la température.
- Touchez l'icône de siège chauffant pour activer et désactiver le siège chauffant (selon l'équipement).
- Touchez l'icône du siège à régulation de température pour activer et désactiver le siège à régulation de température (selon l'équipement).
- Touchez **MyTemp** pour sélectionner la température préréglée. Touchez **MyTemp** et restez appuyer pour enregistrer une nouvelle température préréglée.
- Touchez l'icône de volant de direction chauffant pour activer et désactiver le volant de direction chauffant (selon l'équipement).

Commandes vocales de la climatisation



Appuyez sur la touche Commande vocale située sur le volant. Lorsque le système est prêt, énoncez l'une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commandes vocales	
Activer climatisation	
Désactiver climatisation	
Régler température	Réglez la température entre 15°C - 30°C

NAVIGATION

Note : la carte SD de navigation doit se trouver dans la fente pour cartes SD pour permettre le fonctionnement du système d'aide à la navigation. Si vous avez besoin d'une carte SD de rechange, contactez un concessionnaire agréé.

Note : la fente pour cartes SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'y pousser et de la relâcher. N'essayez pas de dégager la carte en la tirant vers vous, car cela pourrait provoquer des dommages.

Votre système d'aide à la navigation est équipé de deux fonctionnalités principales, le mode destination et le mode carte.

Mode Destination

Pour définir une destination, touchez le coin vert de votre écran tactile, puis :

Option de menu
Dest.
Choisissez l'une des options suivantes :
Mon domicile
Favorites
Destinations précédentes
Point d'intérêt
Urgence
Adresse
Intersection
Centre-ville
Latitude/Longitude
Modifier la route
Annuler route

SYNC™ 2

Pour définir votre destination, saisissez les informations nécessaires dans les champs en surbrillance (peu importe l'ordre).

Pour saisir l'adresse de la destination, touchez :

Option de menu	Action et description
Allez	Le fait de toucher ce bouton permet d'afficher l'emplacement sur la carte.

Pour sélectionner une destination précédente, touchez :

Option de menu	Action et description
Destinations précédentes	Les 20 dernières destinations sélectionnées s'affichent.

Après avoir fait votre choix, appuyez sur :

Option de menu	Action et description	
Déf. comme destination	Permet de définir cet emplacement comme votre destination. Vous pouvez également définir cet emplacement (l'itinéraire proposé par le système vous fait passer par ce point) comme point de passage ou comme destination favorite. Vous pouvez ensuite choisir entre trois types d'itinéraires différents :	
	Plus rapide	Utilise les itinéraires les plus rapides possible.
	Plus courte	Utilise l'itinéraire le plus court possible.
	Éco-route	Utilise l'itinéraire qui consomme le moins de carburant.
Régions à éviter	Vos préférences sont pris en compte lors du calcul de votre itinéraire. Pour plus d'informations sur ces choix, consultez Réglage de vos préférences de navigation dans ce chapitre.	

Pour lancer la navigation, touchez :

Option de menu	Action et description
Démarrer guid.	Vous pouvez annuler l'itinéraire ou lancer le mode Démonstration afin que le système simule l'itinéraire.

Option de menu	Action et description
	Lors d'un guidage routier, si vous souhaitez que le système répète les instructions vocales de navigation, vous pouvez appuyer sur l'icône en forme de bulle qui apparaît dans le coin supérieur droit de l'écran (barre verte). Lorsque le système répète la dernière instruction de navigation, la distance jusqu'à la prochaine instruction de navigation est mise à jour puisque le système détecte lorsque le véhicule se déplace.

Pour définir les préférences de route, touchez :

Option de menu	Action et description
Préfér. de route	Dans les préférences de route, vous pouvez définir vos préférences par exemple, pour éviter les autoroutes, les autoroutes à péage, les ferrys et les trains à voitures ou les tunnels.

Note : *si vous ne touchez pas le bouton Démarrer guid. alors que votre véhicule se trouve sur une route connue, le système active par défaut l'option Itinéraire le plus rapide et lance la navigation.*

Guide touristique Michelin (le cas échéant)

Le guide touristique Michelin est un service qui fournit des informations supplémentaires à propos de certains points d'intérêts (POI), tels que les restaurants, les hôtels et les sites touristiques (si disponibles).

Si vous avez associé votre téléphone avec le système, vous pouvez toucher le bouton Téléphone pour appeler directement le POI sélectionné.

Note : *les fonctionnalités ne sont pas toutes disponibles dans toutes les langues et dans tous les pays.*

Catégories de points d'intérêt (POI)

Catégories principales
Station-service
Manœuvre de stationnement
Aliments, boissons et repas
Automobile
Voyage & transport
Achats
Finance
Divertissement & arts
Urgence
Sports & loisirs
Communauté
Gouvernement
Santé et médecine
Services d'entretien domestique

SYNC™ 2

Pour développer cette liste, touchez le + qui se trouve en face de la liste.

Le système vous permet également de trier les résultats par ordre alphabétique ou selon la distance.

Réglage de vos préférences de navigation



Sélectionnez les réglages que le système devra prendre en compte lors de la définition de votre itinéraire.

Pour accéder aux options de réglages, appuyez sur :

Option de menu
Réglages
Navigation
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :

Préférences de carte

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions
Préférences de carte	
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :	
Fil d'Ariane	Affiche l'itinéraire précédent avec des points blancs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction :
	Activer
Format de liste de virages	Le système affiche votre liste de virages :
	Haut vers bas
Notification de POI stationnement	Si la notification de points d'intérêt stationnement est activée, les icônes s'affichent sur la carte lorsque vous approchez de votre destination. Cet affichage peut se révéler inutile dans les zones denses et alourdir la carte lorsque d'autres points d'intérêt sont affichés. Définit la notification automatique de points d'intérêt stationnement. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction :
	Activer

Préférences de route

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions		
Préférences de route			
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :			
Route préférée	Choisissez la manière dont le système affiche le type d'itinéraire choisi.		
	Plus courte	Plus rapide	Écologique
Tjrs utiliser route préférée	Prévaut sur l'itinéraire sélectionné lors de la programmation de la destination. Le système calcule un itinéraire uniquement en fonction des paramètres de routes préférées. En cas d'activation, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire jusqu'à la destination souhaitée.		
Pénalité horaire éco.	Sélectionnez un niveau de coût pour l'éco-route calculée. Plus le paramètre est élevé, plus le temps alloué est important pour l'itinéraire.		
Éviter	En cas d'activation, vous pouvez configurer le système pour qu'il évite les autoroutes, les autoroutes à péage, les ferrys, les trains à voitures et les tunnels lorsque vous définissez votre itinéraire.		

Préférences de navigation

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions	
Préférences de navigation		
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :		
Attention danger (lieu)	Règle le système pour qu'il active l'avertissement de zone dangereuse dans les pays où la loi l'autorise.	
Messages de guidage	Sélectionne le type d'instructions que le système utilise.	
Remplir automatiquement le pays	Le système saisit automatiquement le pays en fonction des informations qui existent déjà dans le système. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction :	
	Activer	Désact.

Préférences de circulation

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions	
Préférences de circulation		
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :		
Éviter les problèmes de circulation	Vous pouvez choisir la manière dont vous voulez que le système traite les problèmes de circulation survenus sur votre itinéraire.	
	Automatique	Le système vous redirige afin d'éviter des incidents de circulation qui se développent et influencent l'itinéraire actuel. Le système ne fournit pas de notification d'alerte concernant la circulation
	Manuel	Le système vous fournit une notification d'alerte concernant la circulation pour les incidents de circulation survenus sur l'itinéraire planifié. Vous pouvez choisir d'accepter ou d'ignorer la notification avant d'effectuer la déviation d'itinéraire.
Notification alerte circulation	Active et désactive les notifications d'alerte concernant la circulation.	
Réglages des icônes de circulation	Vous pouvez choisir d'activer les réglages d'icône de circulation suivants.	
	Règle le système pour qu'il évite automatiquement les problèmes de circulation.	
	Active et désactive les notifications d'alerte concernant la circulation	
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les accidents.	
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les embouteillages.	
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les routes barrées.	
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les travaux.	

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les incidents.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les zones où les conditions de conduite peuvent être difficiles.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les routes qui risquent d'être enneigées et verglacées.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les nuages de pollution.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes indiquant les alertes météorologiques.
	Règle le système pour qu'il indique les zones à visibilité réduite.
	Règle le système pour qu'il affiche les icônes recommandant d'allumer la radio pour diffuser les informations routières.

Région à éviter

Option de menu	Messages de deuxième niveau, Actions et descriptions
Régions à éviter	Définit les zones que vous souhaitez que le système évite lors du calcul de votre itinéraire.
Sélectionnez ensuite l'une des commandes suivantes :	
Ajouter	Si vous faites un choix, le système essaiera d'éviter les zones concernées pour l'ensemble des itinéraires (si possible). Pour saisir une nouvelle entrée, touchez :
Supprim.	Pour supprimer une section, faites votre choix parmi la liste affichée à l'écran. L'écran que vous voyez changera. Touchez :

Mode Carte

Touchez la barre verte située dans le coin supérieur droit de l'écran tactile pour afficher le mode Carte. Le mode Carte présente un affichage plus détaillé, composé à la fois de cartes 2D et de points de repère 3D (si disponibles).

Les cartes 2D permettent de visualiser de façon détaillée les contours des bâtiments, l'utilisation des terres, les éléments terrestres ainsi que les infrastructures ferroviaires des villes les plus importantes du monde. Elles permettent également de visualiser certaines caractéristiques comme les éléments urbains, les empreintes des bâtiments et les chemins de fer.

Les points de repère 3D sont des objets nets et visibles généralement reconnaissables et ont une certaine valeur touristique. Les points de repère apparaissent uniquement lorsque le mode Carte 3D est activé. La couverture varie et s'améliore au fil des mises à jour de la carte.



E174016

Modifiez l'affichage de la carte en touchant plusieurs fois le bouton représentant une flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Vous pouvez choisir entre trois modes d'affichage de carte différents :



Alignement (carte 2D) :

affiche toujours la carte de sorte que le nord se trouve dans la partie supérieur de l'écran. L'échelle de la carte peut atteindre jusqu'à 5 km/h.



Nord en haut (carte 2D) :

affiche toujours la carte de sorte que le nord se trouve dans la partie supérieur de l'écran.



Carte 3D : affiche la carte avec un angle de vue plus élevé. Vous pouvez modifier cet angle de vue et faire pivoter la carte de 180 degrés en touchant deux fois

la carte, puis en faisant glisser les flèches avec votre doigt le long de la barre grisée en bas de la carte.

Vous pouvez également sélectionner les options suivantes :

Options de menu	
Voir	Permet d'afficher la carte complète, la liste des rues et de revenir à l'itinéraire lors du guidage routier.
Menu	Affiche une boîte contextuelle permettant d'accéder directement aux réglages de navigation.



Touchez le bouton Haut-parleur qui apparaît sur la carte pour désactiver le guidage routier.

Lorsque la lumière du bouton s'allume, la fonction est activée. Le bouton Haut-parleur apparaît sur la carte uniquement lorsque le guidage routier est activé.



Touchez cette icône pour recentrer la carte sur votre position lorsque vous faites défiler la carte en vous éloignant de votre position actuelle.

Zoom automatique

Touchez la barre verte pour accéder au mode Carte, puis sélectionnez les boutons de zoom + ou - pour afficher le niveau de zoom ainsi que les boutons Auto sur l'écran tactile. Lorsque vous touchez **Auto**, le zoom automatique s'active et le bouton **Auto** apparaît dans le coin inférieur gauche de l'écran sur l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise ensuite avec la vitesse du véhicule. Plus le

véhicule se déplace lentement, plus le zoom avant est important ; plus le véhicule se déplace rapidement, plus le zoom arrière est important. Pour désactiver cette fonction, touchez de nouveau les boutons **+** ou **-**.

En mode 3D, faites pivoter la carte en faisant glisser les flèches sur la barre grisée avec votre doigt.

La zone ETA (heure d'arrivée prévue) apparaît sous les boutons de zoom lorsque un itinéraire est actif et affiche la distance et le temps restant pour atteindre votre destination. Si vous touchez le bouton, une fenêtre apparaît et affiche la liste des instructions (ainsi que les points de passage, le cas échéant), le kilométrage et le temps restant pour atteindre la destination. Vous pouvez également choisir d'afficher le temps estimé pour atteindre votre destination ou l'heure d'arrivée estimée.

Icônes de la carte



Repère du véhicule : indique la position actuelle de votre véhicule. Le repère reste au centre de la carte, sauf lorsque vous la faites défiler.



Curseur de défilement : vous permet de faire défiler la carte ; l'icône fixe est au centre de l'écran. La position la plus proche du curseur se trouve dans une fenêtre au centre de la partie supérieure de l'écran.



Icône(s) par défaut des

entrées du répertoire : indique l'emplacement d'une entrée du répertoire sur la carte. Ce symbole par défaut apparaît

après avoir enregistré une entrée dans le répertoire par une autre méthode que celle qui nécessite de passer par la carte. Vous pouvez en sélectionner une parmi les 22 disponibles. Vous pouvez utiliser chaque icône plus d'une fois.



Domicile

: indique l'emplacement actuellement enregistré en tant que position du domicile sur la carte. Vous pouvez enregistrer une seule

entrée du répertoire en tant qu'adresse du domicile. Cette icône ne peut pas être modifiée.



Icônes POI (Points d'intérêt)

: indiquent les emplacements des catégories de points d'intérêt que vous choisissez d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir

d'afficher trois catégories de points d'intérêt à la fois sur la carte.



Point de départ : indique le point de départ d'un itinéraire planifié.



Point de passage

: indique l'emplacement d'un point de passage sur la carte. Le numéro à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de

passage et représente l'emplacement d'un point de passage dans les détails de l'itinéraire.



Destination : indique le point d'arrivée d'un itinéraire planifié.



Prochaine manœuvre : indique l'emplacement du prochain virage sur l'itinéraire planifié.

Boutons d'accès rapide

Lorsque vous êtes en mode Carte, touchez la carte n'importe où pour accéder aux options suivantes :



Pas de GPS : indique que les signaux GPS émis par les satellites ne sont pas suffisants pour l'emplacement actuel sur la carte. Cette icône peut s'afficher en conditions normales de fonctionnement dans des zones n'ayant pas assez de signaux GPS.

Option de menu	Action et description
Déf. comme destination	Touchez ce bouton pour définir un emplacement comme votre destination en faisant défiler la carte. Vous pouvez faire défiler la carte en touchant la carte avec votre index. Lorsque vous avez atteint l'emplacement souhaitez, retirez votre doigt et touchez ce bouton.
Déf. comme pt passage	Touchez ce bouton pour définir l'emplacement actuel comme point de passage.
Sauvegarder dans favoris	Touchez ce bouton pour sauvegarder l'emplacement actuel dans vos favoris.
Icônes POI	Touchez ce bouton pour sélectionner les icônes à afficher sur la carte. Vous pouvez afficher jusqu'à trois icônes à la fois sur la carte. Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions :
	Activer
Annuler route	Touchez ce bouton pour annuler l'itinéraire actif.

Afficher/Modifier la route

Accédez à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est actif :

Option de menu
Afficher route
Modif. destin./pt de passage
Modifier la liste de virages
Détour

Option de menu
Modifier préférences de route
Modif. préférences circulation
Annuler route

Les cartes numériques utilisées dans cette application de navigation sont fournies par HERE. Si vous rencontrez des erreurs de données sur une carte, vous pouvez en informer directement HERE en vous rendant sur www.here.com. HERE examine toutes les erreurs qui lui ont été signalées et joint le résultat de ses recherches dans son e-mail de réponse.

Mise à jour des cartes de navigation

Des mises à jour annuelles des cartes de navigation peuvent être achetées auprès de votre concessionnaire.

Commandes vocales de navigation



Lorsque vous êtes en mode Navigation, appuyez sur la touche Commande vocale située sur le volant.

Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes ou une commande similaire :

Commande vocale
Destination
Zoom arrière
Zoom avant
Où suis-je?
aide

Les commandes suivantes peuvent aussi être utilisées lorsqu'un itinéraire de navigation est actif :

Commande vocale
Détour
Annuler cet itinéraire
Afficher route complète
Prochain virage
Afficher liste de virages

Énoncé naturel de l'adresse de destination

Pour définir une destination à l'aide de commandes vocales, vous pouvez dire :

Commande vocale	Action et description
Destination adresse	Le système vous demande d'énoncer l'adresse complète. Le système affiche un exemple à l'écran.

Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement de la façon suivante, par exemple : « Un deux trois quatre Rue principale, Ville »

DIAGNOSTIC DE SYNC™

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois, en cas de questions, veuillez vous reporter aux tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford régional pour vérifier la compatibilité de votre téléphone.

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Objet :	Cause possible	Solution possible
Beaucoup de bruit de fond pendant un appel.	Les paramètres de commande audio de votre téléphone cellulaire interfèrent peut-être avec les performances de SYNC.	Consultez le chapitre relatif aux réglages audio du manuel de votre appareil.
Lors d'un appel, j'entends mes interlocuteurs, mais eux ne peuvent pas m'entendre.	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	<p>Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.</p> <p>Assurez-vous que l'option microphone pour SYNC n'est pas désactivée.</p>
SYNC n'arrive pas à télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	<p>Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.</p> <p>Essayez de déplacer les contacts de votre répertoire téléphonique dans SYNC en sélectionnant l'option d'ajout.</p>

SYNC™ 2

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Objet :	Cause possible	Solution possible
		Vous devez activer votre téléphone cellulaire et la fonction de téléchargement de répertoire automatique dans SYNC.
Le système dit que le répertoire est téléchargé, mais, dans SYNC, mon répertoire reste vide ou des contacts manquent.	Les capacités de votre téléphone cellulaire ont atteint leurs limites.	Essayez de déplacer les contacts de votre répertoire téléphonique dans SYNC en sélectionnant l'option d'ajout.
		Si les contacts manquants sont stockés sur votre carte SIM, essayez de les déplacer vers la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Supprimez toutes les images ou sonneries spéciales associées aux contacts manquants.
		Vous devez activer votre téléphone cellulaire et la fonction de téléchargement de répertoire automatique dans SYNC.
J'ai du mal à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.
		Essayez de supprimer votre appareil de SYNC et de supprimer SYNC de votre appareil, puis réessayez.
		Sur votre téléphone cellulaire, contrôlez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites concernant la connexion Bluetooth à SYNC.
		Mettez à jour le microcode de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.

SYNC™ 2

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Objet :	Cause possible	Solution possible
Les SMS ne fonctionnent pas avec SYNC.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Accédez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Accédez au menu Bluetooth. • Assurez-vous qu'aucune connexion est établie. • Appuyez sur le cercle bleu pour accéder au menu suivant. • Activez l'affichage des notifications. • Activez ensuite la synchronisation de vos contacts. <p>Votre iPhone est désormais paramétré pour transmettre les SMS entrants à SYNC. Répétez ces étapes pour chaque autre véhicule équipé de Sync auquel vous vous connectez. Votre iPhone transmettra les SMS entrants à SYNC uniquement s'il est débloqué. Vous ne pouvez pas répondre aux SMS en utilisant SYNC avec un iPhone. Les messages texte des applications WhatsApp et Facebook Messenger ne sont pas pris en charge.</p>

SYNC™ 2

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Objet :	Cause possible	Solution possible
La lecture audio des SMS ne fonctionne pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Pour recevoir des SMS entrants, votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement de SMS via Bluetooth.
		Accédez au menu des SMS de SYNC pour vérifier si votre téléphone cellulaire prend en charge cette fonction. Appuyez sur la touche PHONE , puis faites défiler l'affichage et sélectionnez l'option pour SMS, appuyez ensuite sur OK .
	Il s'agit d'une restriction liée à votre téléphone cellulaire.	Chaque téléphone cellulaire fonctionnant différemment, reportez-vous au manuel spécifique de l'appareil à jumeler. En réalité, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de leur marque, leur modèle, leur numéro de version et du fournisseur d'accès utilisé.

Problèmes USB et multimédia		
Objet :	Cause possible	Solution possible
J'ai du mal à connecter mon appareil.	Dysfonctionnement possible de l'appareil.	Essayez d'éteindre l'appareil, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.
		Assurez-vous que vous utilisez le câble du fabricant.
		Assurez-vous que le câble USB est correctement branché à l'appareil et au port USB de votre véhicule.
		Assurez-vous que l'appareil ne dispose pas d'un programme d'auto-installation ou de paramètres de sécurité actifs.

SYNC™ 2

Problèmes USB et multimédia		
Objet :	Cause possible	Solution possible
SYNC ne reconnaît pas l'appareil quand je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une restriction liée à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par des températures extrêmes (chaudes ou froides).
Le Bluetooth audio ne charge rien.	Cette fonction dépend de votre appareil.	Assurez-vous d'avoir connecté l'appareil à SYNC et d'avoir appuyé sur le bouton lecture de l'appareil.
	L'appareil est déconnecté.	
SYNC ne reconnaît pas la musique que contient mon appareil.	Vos fichiers de musiques ne contiennent peut-être pas les informations appropriées concernant l'artiste, le titre de la chanson, l'album ou le genre.	Assurez-vous d'avoir renseigné toutes les informations concernant la chanson.
	Le fichier peut être corrompu.	Essayez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version du fichier.
	La chanson est peut-être protégée par des droits d'auteur et l'appareil ne peut donc pas la lire.	Certains appareils nécessitent de modifier les paramètres USB et de passer du protocole de stockage de masse au protocole de transfert multimédia.
Lorsque je connecte mon iPhone ou mon iPod Touch simultanément via USB et Bluetooth Audio, parfois, je n'entends plus rien.	Il s'agit d'une restriction liée à l'appareil.	Depuis l'écran affichant la musique en cours de lecture de l'iPhone ou de l'iPod Touch, sélectionnez l'icône AirPlay de l'appareil audio tout en bas sur l'écran de votre iPhone ou iPod Touch.
		Pour écouter votre iPhone ou iPod Touch via Bluetooth Audio, sélectionnez SYNC.
		Pour écouter votre iPhone ou iPod Touch via USB, sélectionnez le connecteur de dock.

SYNC™ 2

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Objet :	Cause possible	Solution possible
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales.	Relisez les commandes vocales du téléphone cellulaire et multimédia au début de leurs sections respectives.
		Pendant une session de commande vocale active, reportez-vous à l'écran audio pour obtenir une liste des commandes vocales disponibles.
	Vous parlez peut-être trop tôt ou au mauvais moment.	Le microphone pour le système se trouve soit dans votre rétroviseur, soit dans la garniture de pavillon, juste au dessus du pare-brise.
SYNC ne comprend pas le nom de la chanson ou de l'artiste.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales.	Relisez les commandes vocales multimédias au début de la section multimédia.
	Vous ne prononcez peut-être pas le nom exactement comme il est enregistré dans le système.	Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement comme il est enregistré dans le système. Si vous dites « Lecture artiste Prince », le système ne lit pas les chansons de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.
		Vérifiez que vous prononcez bien le titre complet, comme « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si les titres des chansons sont enregistrés en majuscules, vous devez les épeler. LOLA nécessite que vous prononciez « L-O-L-A ».
	Le système ne « lit » peut-être pas le nom de la même façon que vous le prononcez.	N'utilisez pas de caractères spéciaux dans les titres, car le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas, ou appelle le mauvais contact quand je veux passer un appel.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales.	Relisez les commandes vocales du téléphone cellulaire au début de la section sur le téléphone cellulaire.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Objet :	Cause possible	Solution possible
		Vous pouvez également utiliser le téléphone cellulaire et les listes de suggestions multimédias pour obtenir une liste de suggestions possibles lorsque le système ne peut pas vous comprendre complètement. Voir (page 231).
	Vous ne prononcez peut-être pas le nom exactement comme il est enregistré dans le système.	Assurez-vous de prononcer le nom exactement comme il est enregistré dans le système. Par exemple, si le nom du contact est Pierre Durand, dites « Appeler Joe Wilson ».
		Le système fonctionne mieux si vous enregistrez des noms complets, comme « Joe Wilson », plutôt que « Joe ».
	Les contacts enregistrés dans votre répertoire sont peut-être très courts et similaires, ou bien ils contiennent peut-être des caractères spéciaux.	N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE puisque le système ne les reconnaît pas.
	Les contacts de votre répertoire sont peut-être enregistrés en majuscules.	Si les contacts sont enregistrés en majuscules, vous devez les épeler. JEAN nécessite que vous prononciez « Appeler J-A-K-E ».
Le système de commande vocale de SYNC a des difficultés pour reconnaître les noms étrangers enregistrés sur mon téléphone cellulaire.	Vous prononcez peut-être les noms étrangers en utilisant la langue actuellement sélectionnée pour SYNC.	SYNC applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés sur votre téléphone cellulaire.
		Conseil : vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur PHONE . Sélectionnez l'option du répertoire téléphonique, puis le nom du contact. Sélectionnez l'option de la touche programmable pour l'entendre. SYNC énonce alors le nom du contact, vous donnant une idée de la prononciation attendue.

SYNC™ 2

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Objet :	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale de SYNC a des difficultés pour reconnaître les noms des artistes, des albums, des genres et des listes de lecture étrangers enregistrés sur mon lecteur multi-média ou mon disque flash USB.	Vous prononcez peut-être les noms étrangers en utilisant la langue actuellement sélectionnée pour SYNC.	SYNC applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms enregistrés sur votre lecteur multi-média ou disque flash USB. Il est capable de faire certaines exceptions pour les noms d'artistes très populaires (U2, par exemple), de sorte que vous pouvez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots n'est pas toujours exacte dans ma langue.	SYNC utilise la technologie de synthèse de la parole à partir du texte pour ses invites vocales.	<p>SYNC utilise une voix synthétique plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC propose de nouvelles fonctions de commande vocale dans un grand nombre de langues. Appel d'un contact directement à partir du répertoire sans enregistrement préalable (par exemple, " Appeler John Smith ") ou sélection d'une piste, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste de lecture depuis votre lecteur multi-média (par exemple, « Lecture artiste Madonna »).</p>

SYNC™ 2

Général		
Objet :	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le combiné des instruments et l'écran d'information et de divertissement n'est pas la même que celle de SYNC (téléphone, USB, Bluetooth audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC ne prend pas en charge la langue actuellement sélectionnée pour le combiné des instruments et l'écran d'information et de divertissement.	<p>SYNC n'accepte que quatre langues dans un seul module pour l'affichage de texte, la commande vocale et les invites vocales. Ces quatre langues sont déterminées par le pays dans lequel vous avez acheté le véhicule, en fonction des langues les plus parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC continue d'utiliser la langue active courante.</p> <p>SYNC propose de nouvelles fonctions de commande vocale dans un grand nombre de langues. Appel d'un contact directement à partir du répertoire sans enregistrement préalable (par exemple, " Appeler John Smith ") ou sélection d'une piste, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste de lecture depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Lecture artiste Madonna »).</p>

SYNC avec réinitialisation du système d'écran tactile

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation qui peut être exécutée en cas de perte de fonctionnement d'une fonctionnalité SYNC. Cette réinitialisation permet de rétablir le fonctionnement sans effacer les informations précédemment enregistrées dans le système (dispositifs jumelés, répertoire, historique des appels, messages texte et réglages utilisateur). Afin de réinitialiser le système, maintenez la touche de recherche aval (>>) enfoncée tout en appuyant sur la touche de marche/arrêt de la radio. Environ 5 secondes après, l'écran s'éteindra. Attendez 1 ou 2 minutes que le système soit complètement réinitialisé. Vous pourrez ensuite reprendre l'utilisation du système SYNC.

Appendices

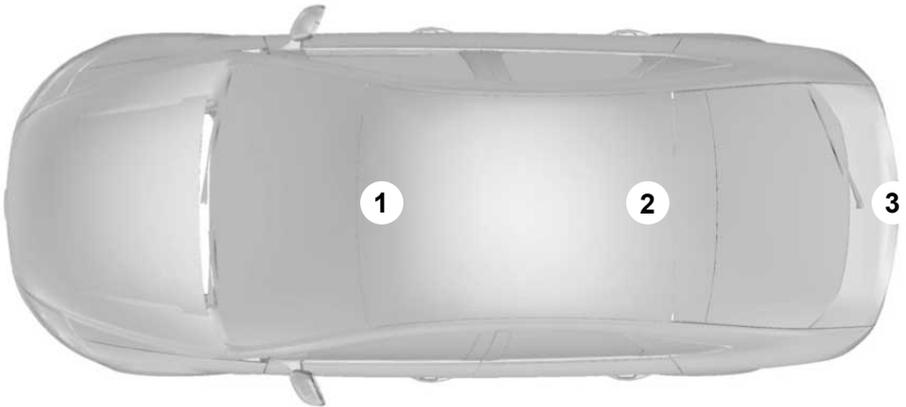
COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS

 Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la compatibilité électromagnétique (72/245/CEE, Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement que vous avez monté ou fait monter soit conforme à la législation locale en vigueur. Confiez la pose des équipements à un concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENTS

-  Vous ne devez poser que des équipements d'émission de fréquences radio, par exemple un téléphone cellulaire ou un émetteur de radio amateur, conformes aux paramètres indiqués dans le tableau ci-dessous. Leur installation ou utilisation n'est soumise à aucune disposition spéciale ou condition.
-  Ne pas monter d'émetteur-récepteur, microphone, haut-parleur ou autre objet dans le champ de déploiement des airbags.
-  Ne pas fixer les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule, les canalisations de carburant ou les tuyauteries de frein.
-  Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm de tout module électronique et airbag.



E170906

Appendices

Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50 W	3
30-54	50 W	1.2
68-87,5	50 W	1.2
142-176	50 W	1.2
380-512	50 W	1.2
806-940	10 W	1.2
1200-1400	10 W	1.2
1710-1885	10 W	1.2
1885-2025	10 W	1.2

Note : *Après la pose d'émetteurs de fréquences radios, rechercher un éventuel parasitage en provenance et sur l'équipement électrique du véhicule, à la fois dans les modes de veille et d'émission.*

Contrôler la totalité de l'équipement électrique :

- Avec le contact établi.
- Lorsque le moteur tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes.

Vérifier que les champs électromagnétiques générés dans l'habitacle du véhicule par l'émetteur installé ne dépassent pas les limites d'exposition humaine applicables.

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) SYNC

- Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« APPAREIL ») qui comprend un logiciel acquis sous licence par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY ») auprès d'une société affiliée à Microsoft Corporation (« MS »). Ces produits logiciels installés d'origine par MS, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en

Appendices

ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL MS ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS peut s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peut faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec, des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes supplémentaires d'origine FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peuvent s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peuvent faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec, des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes proposés par des fournisseurs de logiciel et de service tiers. Les logiciels et services supplémentaires d'origine tierce, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL TIERS ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL TIERS n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS TIERS sont ci-après dénommés collectivement et individuellement le « LOGICIEL ».

SI VOUS ETES EN DESACCORD AVEC CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), VEUILLEZ NE PAS UTILISER L'APPAREIL ET NE PAS COPIER LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, SON UTILISATION SUR L'APPAREIL, VAUT ACCEPTATION DU PRESENT CLUF (OU LA RATIFICATION DE TOUT CONSENTEMENT ANTERIEUR).

CONCESSION DE LICENCE

LOGICIELLE : ce CLUF vous octroie la licence suivante :

- Vous pouvez utiliser le LOGICIEL tel qu'installé sur l'APPAREIL et tel qu'il s'interface avec des systèmes et/ou services fournis par ou par l'intermédiaire de FORD MOTOR COMPANY ou ses fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comporte un ou plusieurs composant(s) de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un processus statistique par nature et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce processus. Ni FORD

Appendices

MOTOR COMPANY, ni ses fournisseurs ne sauraient être tenus pour responsables de dommages quels qu'ils soient découlant d'erreurs survenues dans le cadre du processus de reconnaissance vocale.

- **Limitations relatives à la reconstitution de la logique, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé à reconstituer la logique, à décompiler ou à désassembler, ni à permettre à quiconque de reconstituer la logique, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf si une telle opération est expressément permise par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations relatives à la distribution, reproduction, modification et création d'œuvres dérivées :** vous n'êtes pas autorisé à distribuer, reproduire, modifier le LOGICIEL ou créer des œuvres dérivées du LOGICIEL, sauf dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation.
- **CLUF unique :** la documentation destinée à l'utilisateur final pour l'APPAREIL et les systèmes et services associés peut contenir plusieurs CLUF, et notamment des traductions et/ou des versions multiples (par exemple dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, la licence qui vous est octroyée vous autorise à utiliser seulement une (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer définitivement les droits qui vous sont concédés en vertu du présent CLUF uniquement dans le cadre d'une vente ou d'un transfert de l'APPAREIL, à condition de n'en conserver aucune copie, de transférer la totalité du

LOGICIEL (y compris tous ses composants, supports et documents imprimés, toutes ses mises à niveau et, le cas échéant, le(s) Certificat(s) d'authenticité), et que le bénéficiaire accepte de se conformer aux dispositions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, toute transmission doit inclure la totalité des versions antérieures du LOGICIEL.

- **Résiliation :** sans porter atteinte à tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY ou MS pourra résilier le présent CLUF si vous n'en respectez pas les modalités.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** les propriétaires du contenu utilisent la technologie de gestion de droits numériques Windows Media (WMDRM) présente sur votre APPAREIL pour protéger leur propriété intellectuelle, y compris le contenu protégé par des droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL présent sur votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé par WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne parvient pas à protéger le contenu, les propriétaires du contenu peuvent demander à Microsoft de révoquer la capacité du logiciel à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. La révocation n'affecte pas le contenu non protégé. Lorsque vous téléchargez des licences pour du contenu protégé sur votre APPAREIL, vous consentez à ce que Microsoft puisse inclure une liste de révocation avec ces licences. Les propriétaires du contenu peuvent exiger que vous procédiez à une mise

Appendices

à niveau du LOGICIEL sur votre APPAREIL afin d'accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez pas accéder au contenu nécessitant cette mise à niveau.

- **Consentement à l'utilisation des données :** vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné puissent collecter et utiliser les informations techniques recueillies de quelque manière que ce soit dans le cadre des services d'assistance liés au LOGICIEL ou des services annexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné peuvent utiliser ces informations uniquement dans le but d'améliorer leurs produits ou de vous fournir des services ou technologies personnalisés. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné peuvent divulguer ces informations à d'autres parties, mais pas sous une forme qui vous identifie personnellement.

- **Composants de services Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services Internet. Vous reconnaissez et convenez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné puissent contrôler automatiquement la version du LOGICIEL et/ou des composants que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou suppléments au LOGICIEL, téléchargés automatiquement sur votre APPAREIL.
- **Logiciels/Services complémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, aux fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et/ou à leur représentant désigné de vous fournir ou de mettre à votre disposition des mises à jour, suppléments, modules complémentaires ou composants de services Internet associés au LOGICIEL après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans qu'aucune disposition de CLUF n'accompagne ces Composants Supplémentaires, les dispositions du présent CLUF s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans qu'aucune disposition de CLUF distincte ne les accompagne, les dispositions du présent

Appendices

CLUF s'appliquent, à ceci près que l'entité MS, Microsoft Corporation ou sa société affiliée fournissant le(s) Composant(s) supplémentaire(s) sera le concédant de licence du/des Composant(s) Supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné se réservent le droit, sans engager leur responsabilité, d'interrompre tout service Internet qui vous est fourni ou qui est mis à votre disposition par le biais de l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre de créer des liens vers des sites tiers par le biais de l'utilisation du LOGICIEL. Ces sites tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné. Ni MS, ni Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées ou leur représentant désigné ne sont responsables (i) du contenu de tout site tiers, de tout lien présent sur un site tiers, de toute modification ou mise à jour d'un site tiers, ou (ii) de la diffusion d'informations sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de la part d'un site tiers quel qu'il soit. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites tiers, ces liens vous sont fournis uniquement dans un souci de commodité, et l'inclusion d'un lien quel qu'il soit n'implique pas l'approbation d'un site tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné.
- **Obligation de conduite responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de façon responsable et de rester concentré sur la route. Vous devez lire et vous conformer aux instructions de fonctionnement de l'APPAREIL, tout particulièrement en matière de sécurité, et assumer tout risque associé à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES A NIVEAU ET SUPPORTS DE RECUPERATION : si le LOGICIEL est fourni par FORD MOTOR COMPANY séparément de l'APPAREIL sur un support tel qu'une puce ROM, un ou plusieurs disques CD ROM ou par le biais d'un téléchargement sur Internet ou de tout autre moyen, et qu'il est intitulé « A des fins de mise à niveau uniquement » ou « A des fins de restauration uniquement », vous pouvez installer une (1) copie de ce

Appendices

LOGICIEL sur l'APPAREIL en tant que copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément aux dispositions du présent CLUF, y compris toute modalité complémentaire accompagnant le LOGICIEL de mise à niveau.

DROITS DE PROPRIETE

INTELLECTUELLE : tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le LOGICIEL (y compris, de manière non exhaustive, les images, photographies, animations, musiques, textes, « mini-applications » et tout élément vidéo ou sonore intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés qui l'accompagnent et toute copie du LOGICIEL appartiennent à MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, ou leurs sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire les documents imprimés accompagnant le LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le contenu accessible en utilisant le LOGICIEL sont la propriété du propriétaire du contenu et peuvent être protégés par des lois et traités régissant les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle. Le présent CLUF ne vous concède aucun droit d'utilisation d'un tel contenu. Tous les droits n'étant pas spécifiquement concédés en vertu du présent CLUF sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur représentant désigné. L'utilisation de services en ligne accessibles via le LOGICIEL peut être régie par des conditions d'utilisation propres à ces services. Si ce LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous pouvez imprimer un exemplaire de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS A L'EXPORT : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti à la législation sur les exportations en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales en vigueur s'appliquant au LOGICIEL, y compris les « Export Administration Regulations » (réglementation en matière d'exportations en vigueur aux Etats-Unis), ainsi que les restrictions concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation finale et la destination imposées par les gouvernements américain et étrangers. Pour plus d'informations, reportez-vous à :

Site Web
http://www.microsoft.com/exporting/

MARQUES DE FABRIQUE : le présent CLUF ne vous concède aucun droit sur les marques de fabrique ou de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées ou fournisseurs.

ASSISTANCE PRODUIT : l'assistance produit pour le LOGICIEL n'est pas fournie par MS, sa société mère Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées ou filiales. En ce qui concerne l'assistance produit, veuillez vous reporter aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation relative à l'APPAREIL. Si vous avez des questions concernant le présent CLUF, ou si vous souhaitez contacter FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, veuillez utiliser l'adresse fournie dans la documentation relative à l'APPAREIL.

Appendices

Absence de responsabilité pour certains dommages : EXCEPTÉ SI LA LOI L'INTERDIT, FORD MOTOR COMPANY, LES FOURNISSEURS DE LOGICIELS OU PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU FORTUIT RESULTANT DE, OU SURVENANT EN RELATION AVEC, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL. LA PRÉSENTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI TOUT RECOURS MANQUE SON PRINCIPAL OBJECTIF. MS, MICROSOFT CORPORATION ET/OU LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE REDEVABLES DE TOUT MONTANT SUPÉRIEUR À DEUX CINQ CINQUANTE DOLLARS US (250,00 USD).

- IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES EXPRESSEMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®], une technologie détenue par Adobe Systems Incorporated. Ce [Produit logiciel] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] [Adobe® AIR®], concédé sous licence par Adobe Systems Incorporated, droit d'auteur ©1995-2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques de fabrique déposées par Adobe Systems Incorporated.

Notice de l'Utilisateur Final

Informations importantes sur la sécurité Microsoft® Windows® Mobile pour automobiles

Ce système Ford SYNC contient un logiciel concédé sous licence au constructeur FORD MOTOR COMPANY par une société affiliée à Microsoft Corporation, en vertu d'un contrat de licence. Tout retrait, toute reproduction, toute reconstitution de la logique ou toute autre utilisation non autorisée du logiciel en violation du contrat de licence est strictement interdit(e) et passible d'une action en justice.

Veillez lire et suivre les instructions suivantes : avant d'utiliser votre système Windows Automotive, veuillez lire et suivre toutes les instructions et informations sur la sécurité fournies dans le présent manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'Utilisateur »). Le non-respect des précautions mentionnées dans le présent Guide de l'Utilisateur peut causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves.

Conservez le Guide de l'Utilisateur dans le véhicule : le Guide de l'Utilisateur pourra ainsi être facilement consulté par vous et d'autres utilisateurs peu familiers du système Windows Automotive. Avant la première utilisation du système, veuillez vous assurer que tous les utilisateurs lisent attentivement les instructions et les informations sur la sécurité du Guide de l'Utilisateur.

Appendices

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Veuillez vous abstenir de modifier les paramètres du système ou de saisir des données manuellement (non verbales) pendant la conduite. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule stoppé en toute sécurité, dans un endroit autorisé. Veuillez respecter cet avertissement car le réglage ou la modification de certaines fonctions peut en effet distraire votre attention de la route et vous obliger à lâcher le volant.

Fonctionnement général

Commandes vocales : les fonctions du système Windows Automotive peuvent être exécutées uniquement à l'aide de commandes vocales. L'utilisation des commandes vocales pendant la conduite vous permet de faire fonctionner le système sans lâcher le volant.

Visualisation prolongée de l'écran : n'utilisez aucune fonction nécessitant une visualisation prolongée de l'écran pendant la conduite. Garez-vous en toute sécurité dans un endroit autorisé avant d'utiliser une fonction du système nécessitant une attention prolongée. Même de rapides coups d'œil à l'écran peuvent s'avérer dangereux si votre attention est distraite de la route à un moment critique.

Réglage du volume : n'augmentez pas le volume de manière excessive. Maintenez le volume à un niveau vous permettant d'entendre les bruits de la circulation et les signaux sonores d'urgence pendant la conduite. Le fait de conduire sans pouvoir entendre ces sons peut occasionner un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale :

le logiciel de reconnaissance vocale est un processus statistique sujet aux erreurs. Il vous incombe de contrôler les fonctions de reconnaissance vocale du système et de corriger les erreurs éventuelles.

Fonctions d'aide à la navigation : les fonctions d'aide à la navigation du système sont conçues pour vous indiquer un itinéraire jusqu'à la destination souhaitée. Veuillez vous assurer que toutes les personnes utilisant ce système lisent attentivement et suivent rigoureusement les instructions et les informations sur la sécurité.

Risque de distraction : ces fonctions d'aide à la navigation peuvent nécessiter un réglage manuel (non verbal). Effectuer des opérations de réglage ou insérer des données pendant la conduite peut distraire votre attention et causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule stoppé en toute sécurité, dans un endroit autorisé.

Fiez-vous à votre jugement : toute fonction d'aide à la navigation ne constitue qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Une telle fonction ne doit pas se substituer à votre propre jugement. Les itinéraires suggérés par le système ne doivent jamais prévaloir sur le code de la route, votre jugement personnel ou les règles de prudence en matière de conduite.

Appendices

Sécurité routière : ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous placent dans une situation dangereuse ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Le conducteur est seul responsable de la conduite de son véhicule en toute sécurité et, par conséquent, doit juger de la sécurité des itinéraires proposés.

Inexactitude potentielle des cartes : il se peut que les cartes utilisées par ce système soient inexactes en raison de modifications des routes, des contrôles de la circulation ou des conditions de conduite. Faites toujours appel à votre jugement et votre bon sens en suivant les itinéraires suggérés.

Services d'urgence : ne vous fiez pas aux fonctions d'aide à la navigation du système pour vous guider vers les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des opérateurs de services d'urgence. La base de données cartographique des fonctions d'aide à la navigation ne contient pas forcément tous les services d'urgence tels que la police, les casernes de pompiers, les hôpitaux et les cliniques.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) du Logiciel Telenav

Veillez lire attentivement les termes du présent contrat de licence avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav vaut pour acceptation de ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas le Logiciel Telenav et ne l'utilisez pas.

Les présentes conditions générales constituent un contrat (le « Contrat ») entre vous et Telenav, Inc. (« Telenav ») en ce qui concerne le Logiciel Telenav (y compris les mises à jour, modifications ou additions pour ce dernier) (collectivement le « Logiciel Telenav »). Toute référence à « vous » et « vos/votre » dans les présentes vous désigne vous, vos employés, vos représentants et sous-traitants ainsi que toute autre entité au nom de laquelle vous acceptez les présentes conditions générales, toutes ces entités étant également liées par le présent Contrat. En outre, toutes vos informations de compte ainsi que les informations de paiement et autres informations personnelles que vous fournissez à Telenav (directement ou par l'intermédiaire du Logiciel Telenav) sont soumises à la politique de confidentialité de Telenav disponible à l'adresse : <http://www.telenav.com>.

Telenav peut modifier le présent Contrat et sa politique de confidentialité à tout moment, parfois sans vous en aviser. Vous convenez de consulter de temps à autre le site <http://www.telenav.com> pour prendre connaissance de la version la plus récente du présent Contrat et de la politique de confidentialité.

1. Utilisation sûre et légale

Vous reconnaissez que le fait de concentrer votre attention sur le Logiciel Telenav peut représenter un danger pour vous-même et les autres dans des situations nécessitant toute votre attention, et vous convenez par conséquent de vous conformer aux instructions suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel Telenav : (a) respectez le code de la route et conduisez prudemment ; (b) exercez votre propre jugement en conduisant ; si vous estimez qu'un itinéraire proposé par le Logiciel Telenav vous amène à effectuer une manœuvre

Appendices

dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse ou vous dirige vers un endroit considéré comme peu sûr, ne suivez pas cet itinéraire ; (c) n'entrez pas une destination ou ne manipulez pas le Logiciel Telenav tant que votre véhicule n'est pas immobile et garé ; (d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, autres que celles prévues ou dangereuses, ou d'une manière contraire au présent Contrat ; (e) disposez tous les appareils GPS et appareils sans fil ainsi que les câbles nécessaires au fonctionnement du Logiciel Telenav de manière à ne pas gêner votre conduite ni empêcher le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un airbag).

Vous convenez d'indemniser et de mettre hors de cause Telenav contre toute réclamation résultant de toute utilisation dangereuse ou inappropriée du Logiciel Telenav dans un véhicule en mouvement, et notamment de votre manquement à vous conformer aux instructions susmentionnées.

2. Informations personnelles

Vous convenez : (a) lors de l'enregistrement du Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des informations exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et (b) d'informer rapidement Telenav de toute modification de ces informations, en veillant à ce qu'elles restent exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence du logiciel

Sous réserve de votre respect des conditions du présent Contrat, Telenav vous concède par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf autorisation expresse ci-dessous, en cas de transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav), sans droit de concéder une sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (uniquement

sous la forme de code objet) afin d'accéder audit Logiciel et de l'utiliser. Ladite licence prendra fin à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat. Vous convenez d'utiliser le Logiciel Telenav uniquement pour vos loisirs ou besoins personnels, et de ne pas fournir des services commerciaux de navigation à des tiers.

3.1 Limitations de la licence

Vous convenez de vous abstenir de : (a) reconstituer la logique, décompiler, désassembler, traduire, modifier, altérer ou changer autrement le Logiciel Telenav ou toute partie de celui-ci ; (b) tenter d'extraire le code source, l'audiothèque ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement écrit préalable et exprès de Telenav ; (c) effacer ou altérer les marques de fabrique, noms de marques, logos, mentions de brevets ou de droits d'auteur ou autres mentions ou marquages de Telenav ou de ses fournisseurs sur le Logiciel Telenav ; (d) distribuer, concéder en sous-licence ou transférer le Logiciel Telenav à des tiers, excepté dans le cadre d'un transfert permanent du Logiciel Telenav ; (e) utiliser le Logiciel Telenav d'une manière qui (i) enfreint les droits de propriété intellectuelle, les droits de publicité, le droit à la vie privée ou d'autres droits de toute partie, (ii) enfreint n'importe quelle loi, ordonnance ou réglementation, y compris, de manière non exhaustive, les lois et réglementations en matière de spams, de confidentialité, de protection des consommateurs et de l'enfance, d'obscénité ou de diffamation, ou (iii) s'avère préjudiciable, menaçante, abusive, délictueuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, autrement contestable ou constituant du harcèlement ; et (f) louer ou permettre autrement à des tierces parties d'avoir accès au Logiciel Telenav sans l'autorisation écrite préalable de Telenav.

4. Exclusion de responsabilité

Dans la limite autorisée par la loi en vigueur, Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ainsi que leurs représentants ou employés respectifs, ne sauraient en aucun cas être responsables de toute décision prise ou action entreprise par vous ou quiconque sur la base des informations fournies par le Logiciel Telenav. Telenav ne garantit pas non plus l'exactitude des cartes ou autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données ne reflètent pas toujours la réalité, en raison, notamment, de la fermeture de routes, de travaux, des conditions météorologiques, de la construction de nouvelles routes ou d'autres aléas. Vous assumez l'intégralité des risques résultant de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, vous convenez de ne pas vous fier au Logiciel Telenav pour l'aide à la navigation dans des endroits où votre bien-être ou survie ou encore le bien-être ou la survie d'autres personnes dépend de l'exactitude de la navigation, étant donné que les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçus pour des applications à haut risque, en particulier dans les zones géographiques les plus reculées.

TELENAV EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES LIÉES AU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT LÉGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES POUVANT RÉSULTER DE LA PRATIQUE OU DES USAGES COMMERCIAUX, PARMI LESQUELLES, DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE

CONTREFAÇON DES DROITS DE TIÈRES PARTIES EN RELATION AVEC LE LOGICIEL TELENNAV. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties, si bien que la présente limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TELENNAV, SES CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLES ENVERS VOUS OU N'IMPORTE QUELLE TIÈRE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL OU EXEMPLAIRE (Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES LIÉS À L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'EQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LE MANQUE À GAGNER, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU AUTRE) RÉSULTANT DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MEME SI TELENNAV AVAIT ÊTE AVISÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS LA PRÉSENTE ET TOUS LES DOMMAGES DIRECTS OU GÉNÉRAUX, À TITRE CONTRACTUEL, DÉLICTEUEL (Y COMPRIS EN CAS DE NEGLIGENCE) OU AUTRE, LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE TELENNAV OU DE SES FOURNISSEURS SERA LIMITÉE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENNAV. CERTAINS ÉTATS ET/OU

Appendices

JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSECUTIFS, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

6. Arbitrage et droit applicable

Vous convenez que tout(e) litige, réclamation ou différend résultant du ou survenant en relation avec le présent Contrat ou le Logiciel Telenav sera réglé(e) par l'arbitrage indépendant d'un arbitre neutre, conformément aux règles de l'American Arbitration Association du comté de Santa Clara, Californie, Etats-Unis. L'arbitre appliquera les règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association et sa sentence pourra être appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Aucun juge ou jury ne participe à la procédure d'arbitrage et la décision de l'arbitre liera les deux parties. Vous renoncez expressément à votre droit à un procès devant un jury.

Le présent Contrat et son exécution seront régis par le droit de l'Etat de Californie et interprétés conformément à ce dernier, sans tenir compte de ses dispositions relatives au conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice serait requise en relation avec l'arbitrage, Telenav et vous-même convenez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, Californie, Etats-Unis. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne sauriez revendre, céder ou transférer le présent Contrat ni vos droits ou obligations, sauf en totalité, dans le cadre d'un transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav et à la condition expresse que le nouvel utilisateur du

Logiciel Telenav consente à être lié par les conditions du présent Contrat. Tout(e) vente, cession ou transfert n'étant pas expressément autorisé(e) en vertu du présent paragraphe entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat, sans aucune responsabilité pour Telenav, auquel cas vous et toutes les autres parties devrez cesser immédiatement toute utilisation du Logiciel Telenav. Nonobstant ce qui précède, Telenav peut céder le présent Contrat à n'importe quelle autre partie sans notification, à condition que le cessionnaire reste lié par le présent Contrat.

8. Divers

8,1

Le présent Contrat constitue l'accord intégral entre Telenav et vous-même concernant l'objet de la présente.

8,2

A l'exception des licences limitées expressément concédées en vertu du présent Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres de propriété et intérêts dans le Logiciel Telenav, y compris, de manière non exhaustive, tous les droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Les licences ou autres droits n'étant pas expressément concédés dans le présent Contrat ne sauraient être concédés ni conférés de manière implicite, par la loi, par forclusion ou autre, et Telenav ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence se réservent par la présente tous leurs droits respectifs, autres que les licences explicitement concédées dans le présent Contrat.

Appendices

8,3

En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav toutes les communications, y compris les notifications, les contrats, les communications exigées par la loi ou d'autres informations liées au Logiciel Telenav (collectivement dénommés les « Notifications ») par voie électronique. Telenav peut vous adresser de telles Notifications en les publiant sur le site Web de Telenav ou en les téléchargeant sur votre appareil sans fil. Si vous souhaitez ne plus recevoir de telles Notifications, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

Le fait que Telenav ou vous-même manquez d'exiger l'exécution de n'importe quelle disposition n'affectera pas le droit de cette partie d'exiger une telle exécution à tout moment par la suite, de même que toute renonciation en cas de rupture ou de violation du présent Contrat ne saurait constituer une renonciation en cas de rupture ou violation ultérieure ou une renonciation à la disposition violée.

8,5

Si une disposition des présentes est jugée inapplicable, une telle disposition sera modifiée de manière à refléter l'intention des parties et les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement effectives.

8,6

Les intitulés figurent dans le présent Contrat à titre indicatif uniquement, ne font pas partie du présent Contrat et ne sauraient affecter l'interprétation du présent Contrat. Utilisés dans le présent Contrat, les mots « incluent » et « y compris » et leurs variantes ne sauraient être limitatifs, mais seront considérés au contraire comme suivis par les termes « de manière non exhaustive ».

9. Conditions générales de fournisseurs tiers

Le Logiciel Telenav utilise des cartes et autres données concédées sous licence à Telenav par des fournisseurs tiers, pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat contient des conditions applicables à ces sociétés (y compris à la fin du présent Contrat), et votre utilisation du Logiciel Telenav est également assujettie à ces conditions. Vous convenez de vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, applicables aux concédants de licences tiers de Telenav :

9.1 Contrat de licence utilisateur final exigé par HERE North America, LLC

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par Telenav ("Telenav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Appendices

Les Données concernant des régions du Canada contiennent des informations fournies avec l'autorisation des autorités canadiennes, y compris © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la société canadienne des postes, GeoBase®, © le ministère des Ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service® ») pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4® »).

© United States Postal Service ® 2014. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données concernant le Mexique contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

CONDITIONS GENERALES

9.2 Contrat de licence utilisateur final exigé par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part.

© 20xx. Tous droits réservés.

Utilisation permise.

Vous convenez d'utiliser ces Données, ainsi que le Logiciel Telenav, uniquement à des fins personnelles et commerciales internes pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler, de créer des œuvres dérivées de, ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions.

Sauf autorisation spécifique accordée par Telenav, et sans limiter le précédent paragraphe, vous ne sauriez utiliser ces Données (a) avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) avec tout système de positionnement ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA.

Avertissement.

Les Données peuvent contenir des informations inexacts ou incomplètes en raison du temps écoulé, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature des données géographiques collectées, qui peuvent générer des résultats erronés.

Appendices

Absence de garantie.

Ces Données vous sont fournies « en l'état » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (ainsi que leurs concédants de licence et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant le contenu, la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats de ces Données, ou le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des Données ou du serveur.

Exclusion de Garantie :

TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE

CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRAT OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI TELENAV OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages, de sorte que le paragraphe ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations.

Vous n'êtes autorisé à exporter aucune partie des Données ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur et avec toutes les autorisations et approbations requises par ces dernières, y compris, de manière non exhaustive, les lois, règles et réglementations appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Ministère du Commerce américain, ainsi que par le Bureau of Industry and Security du Ministère du Commerce américain. Dans la mesure où ces lois, règles ou réglementations sur les exportations interdisent à HERE d'exécuter ses obligations de fourniture ou de diffusion des Données en vertu de la présente, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une rupture du présent Contrat.

Appendices

Accord intégral.

Les présentes conditions générales constituent l'accord intégral entre Telenav (et ses concédants de licence, ainsi que leurs concédants de licence et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable.

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées], sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées] pour tout(e) litige, réclamation et action résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente.

Utilisateurs finaux gouvernementaux.

Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des Etats-Unis ou de toute autre entité faisant valoir ou exerçant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des Etats-Unis, ces Données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la Loi 48 C.F.R. (« FAR », réglementation des acquisitions fédérales) 2.101, sont concédées sous licence conformément au présent Contrat de licence utilisateur final, et chaque copie des Données fournies portera la mention « Notice d'utilisation » suivante, et sera traitée conformément à une telle Notice :

NOTICE OF USE

CONTRACTOR (MANUFACTURER/
SUPPLIER) NAME: HERE

CONTRACTOR (MANUFACTURER/
SUPPLIER) ADDRESS: c/o Nokia, 425
West Randolph Street, Chicago, Illinois
60606

This Data is a commercial item as defined in FAR 2.101 and is subject to these End-User Terms under which this Data was provided.

© 1987 – 2014 HERE – All rights reserved.

Si le fonctionnaire, l'agence du gouvernement fédéral ou n'importe quel employé fédéral signataire de la présente refuse d'utiliser la légende fournie dans la présente, il/elle doit le notifier à HERE avant de revendiquer des droits supplémentaires ou alternatifs dans les Données.

I. Etats-Unis/Canada

A. Données concernant les Etats-Unis. Pour toutes les Applications contenant des Données concernant les Etats-Unis, le Contrat de licence utilisateur final doit comprendre les mentions suivantes :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

Appendices

B. Données concernant le Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données concernant le Canada, qui peuvent contenir ou refléter des données de concédants de licence tiers (les « Données de tiers »), y compris Sa Majesté la Reine du chef du Canada (« Sa Majesté »), la société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Clause de non-responsabilité et limitation : le Client convient que son utilisation des Données de tiers est soumise aux dispositions suivantes :

a. Clause de non-responsabilité : les Données de tiers sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : les concédants de licence de Données de tiers, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne sauraient être responsables : (i) de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles Données, ou (ii) de quelque

manière que ce soit, de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : pour chaque copie de tout ou partie des Données concernant le territoire canadien, le Client doit apposer de façon bien visible l'avis de droits d'auteur ci-dessous sur au moins un des éléments suivants : (i) l'étiquette du support de stockage de la copie, (ii) l'emballage contenant la copie, ou (iii) les autres documents emballés avec la copie, comme les manuels d'utilisation ou les contrats de licence utilisateur final. "This data includes information taken with permission from Canadian authorities, including © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © The Department of Natural Resources Canada. All rights reserved."

3. Contrat de licence utilisateur final : sauf accord contraire entre les parties, dans le cadre du transfert de toute partie des Données concernant le territoire canadien à des Utilisateurs finaux tel qu'autorisé en vertu du Contrat, le Client doit communiquer auxdits Utilisateurs, de façon raisonnablement visible, les termes (stipulés dans d'autres contrats de licence utilisateur final devant être fournis en

Appendices

vertu du Contrat, ou autrement fournis, conformément à la demande du Client) incluant les dispositions suivantes au nom des concédants de licence des Données de tiers, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan :

Les Données peuvent contenir ou refléter les données de concédants de licence, y compris Sa Majesté la Reine du chef du Canada (« Sa Majesté »), la société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan »). De telles données sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne sauraient être responsables de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles données ou des Données elles-mêmes. Les concédants de licence, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne sauraient être responsables de quelque manière que ce soit de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans les données ou des Données elles-mêmes.

L'Utilisateur final est tenu d'indemniser et de mettre hors de cause les concédants de licence, y compris Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ainsi que leurs dirigeants, employés et représentants contre toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, coût, frais, dommage ou blessure (y compris les blessures ayant entraîné la mort) pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données elles-mêmes.

4. Dispositions supplémentaires : les termes contenus dans cette Section viennent s'ajouter à tous les droits et à toutes les obligations des parties prévus en vertu du Contrat. Si les dispositions de la présente Section sont incompatibles, ou entrent en conflit, avec toute autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section prévaudront.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données concernant le Mexique, qui contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données et/ou tout emballage contenant des Données concernant le Mexique doit comprendre la mention suivante : « Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) ».

III. Amérique latine

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Région	Mention
--------	---------

Equateur	« INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 » « Source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »
----------	---

Guadeloupe, Guyane, Martinique et Mexique	« Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »
---	---

IV. Moyen-Orient

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
------	---------

Jordanie	“© Royal Jordanian Geographic Centre”. The foregoing notice requirement for Jordan Data is a material term of the Agreement. If Client or any of its permitted sublicensees (if any) fail to meet such requirement, HERE shall have the right to terminate Client’s license with respect to the Jordan Data.
----------	--

B. Données concernant la Jordanie. En Jordanie, le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne sont pas autorisés à octroyer des licences et/ou à diffuser des bases de données HERE concernant la Jordanie (les « Données concernant la Jordanie ») en vue de les utiliser dans des Applications d'entreprise (i) à des entités non jordaniennes pour une utilisation des Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) à des clients basés en Jordanie. En outre, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ainsi que les Utilisateurs finaux ne sont pas autorisés à utiliser les Données concernant la Jordanie dans des Applications d'entreprise si ladite partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins de ce qui précède, les « Applications d'entreprise » dési-

Appendices

gnent les applications géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion des actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appels, les applications télématiques, les applications Internet des organisations publiques ou les applications proposant des services de géocodage.

V. Europe

A. Utilisation de certaines normes de circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Normes de circulation. Le Client reconnaît et convient que, dans certains pays du territoire européen, il doit se voir accorder des droits directement par les prestataires des systèmes RDS-TMC tiers pour pouvoir recevoir et utiliser les Normes de circulation dans les Données et fournir à des Utilisateurs finaux des transactions dérivées ou fondées sur, de quelque manière que ce soit, de telles Normes de circulation. Pour ces pays, HERE peut fournir au Client les Données intégrant des Normes de circulation uniquement après que ce dernier lui ait certifié avoir obtenu les droits nécessaires.

2. Affichage des mentions de droits de tiers en Belgique. Pour chaque Transaction utilisant des Normes de circulation pour la Belgique, le Client doit fournir à l'Utilisateur final l'avis suivant: "Traffic Codes for Belgium are provided by the Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap and the Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence concédée au Client et relative à la fabrication, à la vente ou à la diffusion de cartes papier (par ex. une carte fixée sur papier ou sur un support similaire) : (a) une telle licence concernant les Données de la Grande-Bretagne est conditionnée par la conclusion et le respect d'un contrat écrit distinct entre le Client et l'Ordnance Survey (l'« OS ») en vue de créer et de vendre des cartes papier, par le règlement par le Client à l'OS de toute redevance applicable aux cartes papier, ainsi que par le respect par le Client des exigences de la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS ; (b) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion payante des Données de la République tchèque est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'un consentement écrit préalable de Kartografie a.s. ; (c) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion des Données de la Suisse est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'une autorisation du Bundesamt für Landestopografie de Suisse ; (d) l'utilisation des Données de France par le Client en vue de créer des cartes papier d'une échelle comprise entre 1:5 000 et 1:250 000 est limitée ; et (e) le Client n'est pas autorisé à utiliser les Données en vue de créer, de vendre ou de diffuser des cartes papier identiques ou sensiblement similaires, notamment dans le contenu des données et dans l'utilisation spécifique des couleurs, symboles et échelles, aux cartes papier publiées par les agences nationales de cartographie européenne, y compris, de manière non exhaustive, le Landervermessungämter en Allemagne, le Topografische

Appendices

Dienst aux Pays-Bas, le Nationaal Geografisch Instituut en Belgique, le Bundesamt für Landestopografie en Suisse, le Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen en Autriche et le Lantmäteriet en Suède.

C Application des règles de l'OS. Sans limiter la Section IV(B) ci-dessus et en ce qui concerne les Données de Grande-Bretagne, le Client reconnaît et convient que l'Ordnance Survey (l'« OS ») peut engager directement une action à l'encontre du Client afin de faire respecter la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS (voir la Section IV(D) ci-dessous), ainsi que les exigences relatives aux cartes papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) contenues dans le présent Contrat.

D. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention
Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie et/ ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	“source: © IGN 2009 – BD TOPO ®”

Allemagne “Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen”

Grande-Bretagne “Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010”

Grèce “Copyright Geomatics Ltd.”

Hongrie “Copyright © 2003; Top-Map Ltd.”

Italie “La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana.”

Norvège “Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority”

Portugal “Source: IgeoE – Portugal”

Espagne “Información geográfica propiedad del CNIG”

Suède “Based upon electronic data © National Land Survey Sweden.”

Suisse “Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Diffusion dans chaque pays. Le client reconnaît que HERE n'a pas reçu d'autorisation concernant la diffusion des données cartographiques pour les pays suivants et dans ces mêmes pays : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE se

Appendices

réserve le droit de mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence concédés au Client en vertu du présent TL et concernant les Données de tels pays dépendent du respect par le Client de toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, de toute autorisation ou approbation requise pour la diffusion de l'Application intégrant de telles Données dans les pays respectivement concernés.

VI. Australie

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Mentions de tiers pour l'Australie. Outre ce qui précède, le Contrat de licence utilisateur final de toute Application intégrant des Normes de circulation RDS-TMC australiennes doit contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

VII. Chine

Utilisation personnelle uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données ainsi que [insérer le nom de l'Application du Client] uniquement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous êtes autorisé à copier ces Données uniquement si nécessaire à des fins personnelles en vue de (i) les consulter, et (ii) de les enregistrer, à condition que vous ne supprimiez aucune déclaration concernant les droits d'auteur et que vous ne modifiez les Données d'aucune façon. Vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions

Sauf autorisation spécifique accordée par NAV2, et sans limiter le précédent paragraphe, vous n'êtes pas autorisé à (a) utiliser ces Données avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) utiliser ces Données avec tout système de positionnement ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones

Appendices

cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA. Vous convenez de cesser toute utilisation de ces Données si vous ne respectez pas les présentes conditions générales.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront substantiellement conformément aux documents écrits qui les accompagnent pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur réception, (b) tout service d'assistance proposé par NAV2 sera sensiblement identique aux documents écrits applicables qui vous sont fournis par NAV2 et que les techniciens d'assistance de NAV2 déploieront tous les efforts commercialement raisonnables afin de résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité totale de NAV2 et de ses fournisseurs, ainsi que votre recours exclusif, engagé, à la discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, soit (b) une réparation ou un remplacement des Données n'étant pas couvertes par la Garantie limitée de NAV2 et qui sont renvoyées à NAV2 avec une copie de votre facture. La présente Garantie limitée ne peut être invoquée lorsque la défaillance des Données est imputable à un accident, une utilisation abusive ou une mauvaise application. Tout remplacement des Données est couvert par la garantie pour le restant de la période de garantie initiale ou pendant trente (30) jours, selon l'échéance la plus longue. Les recours et les services d'assistance des produits proposés par NAV2 sont uniquement disponibles sur présentation d'une preuve d'achat fournie par une entité internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

A L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITEE STIPULEE CI-DESSUS ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certaines exclusions de garantie ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRATS OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI NAV2 OU SES

Appendices

CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE ENGAGEE PAR NAV2 OU SES FOURNISSEURS EN VERTU DE LA PRESENTE NE DOIT EN AUCUN CAS EXCEDER LE PRIX PAYE. Certaines exclusions de responsabilité ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations

Vous convenez de n'exporter aucune partie des Données qui vous sont fournies ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur et avec toutes les autorisations et approbations requises par ces dernières.

Protection de la Propriété intellectuelle

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur applicables, ainsi que par d'autres droits et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement en vertu d'une licence à des fins d'utilisation et ne peuvent pas être vendues.

Accord intégral

Les présentes conditions constituent l'accord intégral entre NAV2 (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable.

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de la République populaire de Chine, sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Tout litige résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente doit être soumis à la Commission d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai.

Droits d'auteur Gracenote®

Données CD et musicales de Gracenote Inc., droits d'auteurs© 2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, droits d'auteur © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut être couvert par un ou plusieurs brevets américains parmi les suivants : Brevets #5,987,525, #6,061,680, #6,154,773, #6,161,132, #6,230,192, #6,230,207, #6,240,459, #6,330,593 et autres brevets délivrés ou en attente. Certains services sont fournis sous licence par Open Globe Inc. pour les Etats-Unis. Brevet : #6,304,523.

Gracenote et CDDB sont des marques de fabrique déposées de Gracenote. Le logo et logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de fabrique de Gracenote.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote Inc., 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Appendices

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier les fichiers musicaux et d'obtenir des informations telles que le nom du morceau, de l'artiste et de l'album (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote »), et d'accomplir d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser les Données Gracenote uniquement à l'aide des fonctions d'Utilisateur Final prévues de cet appareil.

Cet appareil peut détenir du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Si tel est le cas, toutes les restrictions stipulées dans les présentes concernant les Données Gracenote s'appliqueront également à un tel contenu, et les fournisseurs de ce contenu auront droit à tous les avantages et protections dont dispose Gracenote en vertu des présentes.

Vous convenez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre propre usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou les Données Gracenote (excepté dans un Tag associé à un fichier musical) à une tierce partie quelle qu'elle soit. VOUS CONVENEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNEES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SAUF AUTORISATION EXPRESSE EN VERTU DES PRESENTES.

Vous convenez que vos licences non exclusives pour utiliser le Contenu Gracenote, les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote seront résiliées si vous outrepasser ces restrictions. Si vos licences sont résiliées, vous convenez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel

Gracenote et des Serveurs Gracenote. Gracenote se réserve tous les droits dans les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote, les Serveurs Gracenote et le Contenu Gracenote, y compris tous les droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas vous être redevable de quelque paiement que ce soit pour toute information fournie par vous, y compris tout matériel ou toute information sur les fichiers musicaux protégé(e) par des droits d'auteur. Vous convenez que Gracenote peut vous opposer ses droits, collectivement ou séparément, directement au nom de chaque société, en vertu du présent Contrat.

Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes d'information, à des fins statistiques. Cet identifiant numérique attribué de manière aléatoire a pour objet de permettre à Gracenote de comptabiliser les demandes tout en ignorant votre identité. Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Politique de Confidentialité de Gracenote à l'adresse : www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE DONNEE GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE SONT CONCEDES SOUS LICENCE « EN L'ETAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DECLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE DONNEE GRACENOTE EMANANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RESERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET SEPAREMENT, DE SUPPRIMER LES DONNEES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIETES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER LES CATEGORIES DE DONNEES SI GRACENOTE LE JUGE NECESSAIRE. RIEN NE GARANTIT QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SONT

Appendices

DEPOURVUS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE SERA ININTERROMPU. GRACENOTE N'A PAS L'OBLIGATION DE VOUS FOURNIR DES DONNEES AMELIOREES OU SUPPLEMENTAIRES QUE GRACENOTE POURRAIT DECIDER DE FOURNIR A L'AVENIR, ET GRACENOTE EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE A TOUT MOMENT. GRACENOTE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RESULTATS QUI SERONT OBTENUS A LA SUITE DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE. GRACENOTE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSECUTIFS OU FORTUITS NI DE TOUT (E) MANQUE A GAGNER OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE.

© Gracenote 2007.

Véhicule avec SYNC seulement

Etats-Unis et Mexique

ID FCC : KMHSG1G1

IC : 1422A-SG1G1

Mexique

Modèle : KMHSG1P1

NOM-121-SCT1-2009

Le fonctionnement de cet équipement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) Cet équipement ou appareil ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) Cet équipement ou appareil doit accepter toute interférence, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.

Véhicule équipé de SYNC avec écran tactile/MyTouch

ID FCC : KMHSYNGG2

IC : 1422A-SYNGG2

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.

AVERTISSEMENT



Les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC » précédant le numéro de certification radio indique uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

L'antenne utilisée pour ce transmetteur ne doit pas être située à côté de, ou utilisée conjointement avec, une autre antenne ou un autre transmetteur.

Appendices

HOMOLOGATIONS

Logos de certification RF pour le(s) capteur(s) de surveillance de la pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC: H-13498

E207816

Argentine

TRA
REGISTERED NO:ER0130238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Abu Dhabi, Dubaï



E197509



E202555

Brésil

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

Kingdom of Jordan Type approval for tyre pressure sensor.
Model: AG2SZ4
Manufacturer: Schrader Electronics
Type Approval Number: TRC/LPD/2014/56

E207819

Jordanie

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

E207820

Malaisie

Appendices



E197811

Moldavie

Complies with
IDA Standards
DA 00461

E207822

Singapour

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc



TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud



NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines



E203899



E197844

Serbie

Appendices



CCAM14LP0090T3

E203679

Taiwan



Schrader Electronics цім стверджує, що обладнання Радіопередавач моделі AG2S24 системи контролю тиску в шині автомобіля відповідає вимогам Технічного регламенту радіоблабднання і телекомунікаційного кінцевого (термінального) обладнання (Постанова КМУ № 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація відповідності знаходиться на сайті Schrader

Electronics та надається за запитом на електронну адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine

Index

A

- A/C
Voir : Commande de climatisation.....97
- ABS
Voir : Freins.....131
- Accessoires
Voir : Recommandations pour les pièces de rechange10
- Affichages d'informations.....79
- Généralités.....79
- Aide au démarrage en côte.....132
- Activation et désactivation du système.....133
- Utilisation de l'assistance au démarrage en côte.....133
- Aides à la conduite.....148
- Airbag conducteur.....26
- Airbag passager.....27
-27
- Airbags genoux conducteur et passager.....30
- Airbags latéraux.....30
- Airbags rideau latéraux - Coupé.....31
- Alarme
Voir : Alarme antivol - Véhicules avec: Alarme périmétrique.....53
- Voir : Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée.....55
- Voir : Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur.....54
- Alarme antivol - Véhicules avec: Alarme périmétrique.....53
- Activation de l'alarme.....53
- Désactivation de l'alarme.....53
- Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée.....55
- Activation de l'alarme.....57
- Déclenchement de l'alarme.....56
- Désactivation de l'alarme.....57
- Modes de protection totale et réduite.....56
- Système d'alarme.....55
- Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur.....54
- Activation de l'alarme.....55
- Déclenchement de l'alarme.....54
- Désactivation de l'alarme.....55
- Modes de protection totale et réduite.....54
- Système d'alarme.....54
- Allumage automatique des phares.....64
- Phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise.....64
- Allume-cigares.....111
- Antibrouillards.....66
- Antipatinage.....134
- Principes de fonctionnement.....134
- Appendices.....301
- Appuis-tête.....106
- Inclinaison des appui-tête.....107
- Réglage de l'appui-tête.....107
- A propos de ce manuel.....7
- Assistance dépannage dans les cas d'urgence.....160
- Autoradio - Véhicules avec: Autoradio AM/FM/CD de qualité supérieure.....227

B

- Balais d'essuie-glace
Voir : Contrôle des balais d'essuie-glaces.....182
- Batterie
Voir : Remplacement de la batterie 12 V...180
- Boîte de vitesses
Voir : Transmission.....126
- Bouclage des ceintures de sécurité.....24
- Utilisation des ceintures de sécurité lors de la grossesse.....25
- Bref aperçu.....12
- Buses d'aération
Voir : Oûtes d'aération.....97

C

- Caméra de recul
Voir : Caméra de recul142
- Caméra de recul142
- Utilisation de la caméra de recul.....142
- Capote.....153

Index

Capteurs d'impact et témoin d'airbag.....	31
Carburant et ravitaillement.....	119
Ceintures de sécurité.....	24
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	203
Chargement du véhicule.....	150
Généralités.....	150
Chauffage	
Voir : Commande de climatisation.....	97
Chauffe-bloc moteur.....	117
Utilisation du chauffe-moteur.....	118
Clés et télécommandes.....	37
Clignotants.....	68
Climat.....	278
Commandes vocales de la climatisation.....	280
Climatisation	
Voir : Commande de climatisation.....	97
Climatisation manuelle.....	98
Combiné des instruments.....	73
Commande de climatisation automatique.....	100
Commande de climatisation.....	97
Principes de fonctionnement.....	97
Commandes audio.....	58
MÉDIA.....	58
Recherche, suivant ou précédent.....	58
Commandes d'éclairage.....	63
Appel de phares.....	64
Feux de route.....	63
Commande vocale.....	59
Compartiments de rangement.....	112
Compatibilité électromagnétique.....	301
Conduite à grande vitesse.....	214
Conduite économique.....	157
Accessoires.....	157
Changement de rapport.....	157
Pressions des pneus.....	157
Prévoyance.....	157
Systèmes électriques.....	157
Vitesse de conduite efficace.....	157
Conduite sur route inondée.....	157
Conseils de conduite ABS	
Voir : Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	131
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage.....	131
Conseils pour la conduite.....	156
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle.....	102
Chauffage rapide de l'habitacle.....	103
Conseils généraux.....	102
Désembuage des vitres latérales par temps froid.....	104
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	103
Réglages recommandés pour la fonction de chauffage.....	103
Réglages recommandés pour le refroidissement.....	104
Console centrale.....	112
Vide-poche verrouillable.....	112
Consumation de carburant.....	124
Calcul des économies de carburant.....	125
Remplissage du réservoir de carburant.....	125
Contrat de licence d'utilisateur final.....	302
Contrat de licence utilisateur final (CLUF) SYNC.....	302
Contrôle d'huile	
Voir : Contrôle de l'huile moteur.....	177
Contrôle d'huile de transmission automatique.....	179
Contrôle de conduite.....	148
Direction sélectionnable.....	149
Modes de conduite sélectionnables.....	148
Contrôle de l'huile moteur.....	177
Appoint d'huile moteur.....	177
Contrôle de liquide de refroidissement	
Voir : Contrôle du liquide de refroidissement.....	178
Contrôle de l'affichage d'information.....	59
Contrôle de l'état du système MyKey.....	44
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	182
Contrôle de stabilité.....	135
Principes de fonctionnement.....	135
Contrôle du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	180
Contrôle du liquide de frein.....	179

Index

Contrôle du liquide de refroidissement.....	178
Ajout de liquide de refroidissement moteur.....	178
Contrôle du liquide lave-glace.....	180
Convertisseur catalytique.....	122
Conduite avec un convertisseur catalytique.....	122
Création d'une MyKey.....	41
Programmation/modification des paramètres configurables.....	42
D	
Démarrage d'un moteur à essence.....	114
Arrêt automatique du moteur.....	115
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.....	116
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace.....	116
Démarrage impossible.....	115
Informations importantes concernant la ventilation.....	117
Protection contre les gaz d'échappement.....	117
Redémarrage rapide.....	115
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants.....	161
Déconnexion des câbles volants.....	163
Démarrage à l'aide de câbles volants.....	162
Préparation du véhicule.....	161
Raccordement des câbles volants.....	161
Démarrage et arrêt du moteur.....	113
Généralités.....	113
Démarrage sans clé.....	113
Modes d'allumage.....	113
Diagnostic de MyKey.....	45
Diagnostic de SYNC™.....	292
Différentiel à glissement limité.....	130
Dimensions du véhicule - Cabriolet.....	218
Dimensions du véhicule - Coupé.....	217
Dispositif antivol passif.....	53
Activation du système d'immobilisation.....	53
Clés codées.....	53
Désactivation du système d'immobilisation.....	53
Principes de fonctionnement.....	53
Dispositif de retenue des passagers supplémentaire.....	26
Principes de fonctionnement.....	26
Dispositifs d'aide au stationnement.....	140
Principes de fonctionnement.....	140
Divertissement.....	255
Audio Bluetooth.....	263
CD.....	258
Lecteurs multimédias pris en charge, formats et informations sur les métadonnées.....	263
Port carte SD ou port USB.....	260
Radio AM/FM/DAB.....	255
Données sur la consommation de carburant.....	224
DRL	
Voir : Feux de jour.....	65
E	
Eclairage ambiant.....	68
Eclairage d'accueil.....	68
Lampes de projection Mustang.....	68
Eclairage.....	63
Généralités.....	63
Eclairage intérieur.....	68
Lecteurs de cartes.....	68
Ecrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	209
Voir : Remplacement d'une roue.....	209
Effacer toutes les clés MyKeys.....	42
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant.....	120
Enregistrement des données d'un évènement	
Voir : Enregistrement des données.....	9
Enregistrement des données.....	9
Entretien des pneus.....	202
Entretien.....	173
Généralités.....	173
Équipement de communication mobile.....	11
Essuie-lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	60
Essuie-glaces automatiques.....	60

Index

Essuie-glaces de pare-brise.....	60
Balayage intermittent.....	60
Essuie-glaces soumis à la vitesse.....	60
Essuie-glaces et lave-glaces.....	60

F

Fermeture de la capote.....	154
Feux arrière de brouillard.....	66
Feux de brouillard - arrière	
Voir : Feux arrière de brouillard.....	66
Feux de détresse.....	160
Feux de jour.....	65
Filtre à air d'habitacle	105
Filtre à carburant	180
Fonction de coupure d'alimentation	
Voir : Antibrouillards.....	66
Frein de stationnement.....	132
Frein de stationnement	
Voir : Frein de stationnement.....	132
Freins.....	131
Généralités.....	131
Fusibles.....	164

G

Glossaire des symboles.....	7
Gonflage de pneu dégonflé	
Voir : Kit de mobilité temporaire	195
Gonflage de pneu percé	
Voir : Kit de mobilité temporaire	195

H

Homologations.....	328
Logos de certification RF pour le(s)	
capteur(s) de surveillance de la pression	
des pneus.....	328

I

Information.....	273
Aide à l'appel de détresse.....	274
Calendrier.....	274
Notifications.....	273
Informations générales sur les	
fréquences radio.....	37

Installation des dispositifs de retenue	
pour siège enfant.....	18
Dispositifs de retenue pour enfants pour	
les différentes catégories de poids.....	18
Fixation d'un siège de sécurité enfant avec	
sangles d'ancrage supérieures.....	20
Fixation d'un siège enfant avec pied de	
soutien.....	21
Points d'ancrage ISOFIX.....	20
Points d'ancrage de sangle	
supérieure.....	20
Rehausseurs.....	19
Instruments.....	73
Ecran d'informations.....	73
Jauge de carburant.....	74
Thermomètre de liquide de refroidissement	
du moteur.....	75
Interrupteur de coupure d'alimentation	
.....	160
Introduction.....	7

J

Jantes et pneus.....	195
Généralités.....	195
Spécifications techniques.....	215
Jauge de niveau d'huile moteur.....	177

K

Kit de mobilité temporaire	195
Conseils d'utilisation du kit.....	196
Informations générales.....	196
Première étape : Gonfler le pneu avec de	
l'air et du produit d'étanchéité.....	197
Que faire face à un pneu perforé.....	197
Que faire une fois le pneu colmaté.....	200
Seconde étape : Contrôle de la pression de	
gonflage du pneu.....	199
Kit de réparation de pneu	
Voir : Kit de mobilité temporaire	195

L

Lavage de l'extérieur du véhicule	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	192
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	192
Lave-glaces de pare-brise.....	61

Index

Lève-vitres électriques.....	69	Nettoyage de l'extérieur.....	192
Fermeture à une impulsion (Coupé uniquement).....	69	Nettoyage de la lunette arrière.....	192
Fonction anti-pincement (Coupé uniquement).....	69	Nettoyage des garnitures chromées.....	192
Ouverture à une impulsion.....	69	Nettoyage des phares.....	192
Temporisation des accessoires.....	69	Protection de la peinture de la carrosserie.....	192
M		Nettoyage de l'intérieur.....	192
Messages d'information.....	88	Ceint. sécurité.....	192
Aide au démarr. en côte non disponible.....	90	Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio.....	193
Airbag.....	88	Lunette arrière.....	193
Alarme.....	88	Nettoyage des jantes en alliage.....	193
Anti-patinage.....	95	Nettoyage du véhicule.....	192
Batterie et circuit de charge.....	89	Numéro de châssis du véhicule.....	220
Carburant.....	90	O	
Clés et accès intelligent.....	91	Ordinateur de bord	
Contrôle électronique de stabilité.....	90	Voir : Affichages d'informations.....	79
Entretien.....	92	Oùies d'aération.....	97
Frein à main.....	93	Buses d'aération latérales.....	98
Moteur.....	90	Buses d'aération centrales.....	97
MyKey.....	92	Ouverture de la capote.....	153
Pilote de stationnement.....	93	Utilisation des chapeaux de capote.....	154
Portes et serrures.....	89	Ouverture et fermeture du capot.....	174
Sièges.....	93	Fermeture du capot.....	174
Système de démarrage.....	94	Ouverture du capot.....	174
Système de direction.....	94	Ouverture générale.....	69
Système de surveillance de la pression des pneus.....	96	Ouverture des vitres.....	70
Transmission.....	95	Ouverture sans clé.....	50
MyKey™.....	40	Clé passive.....	51
Principes de fonctionnement.....	40	Clés passives désactivées.....	52
		Déverrouillage du véhicule.....	51
		Informations générales.....	50
		Verrouillage du véhicule.....	51
		Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé.....	52
N			
Navigation.....	281	P	
Boutons d'accès rapide.....	290	Panne sèche.....	120
Catégories de points d'intérêt (POI).....	283	Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant.....	121
Commandes vocales de navigation.....	291	Remplissage d'un bidon de carburant.....	121
Guide touristique Michelin.....	283	Pare-soleil.....	72
Mise à jour des cartes de navigation.....	291	Éclairage du miroir de courtoisie.....	72
Mode Carte.....	287	Passerelle multimédia.....	230
Mode Destination.....	281		
Réglage de vos préférences de navigation.....	284		

Index

PATS	
Voir : Dispositif antivol passif.....	53
Performance réduite du moteur.....	156
Plaque d'identification du véhicule.....	219
Pneus hiver	
Voir : Utilisation de pneus hiver.....	203
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	195
Points de remorquage.....	151
Points d'alimentation auxiliaire.....	111
Emplacements.....	111
Prise d'alimentation 12 volts CC.....	111
Pont arrière.....	130
Porte-gobelets.....	112
Porte-verre.....	112
Port USB.....	230
Positionnement des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	21
Sièges pour enfants ISOFIX.....	23
Précautions de sécurité.....	119
Précautions nécessaires par temps froid.....	157
Protection des piétons.....	34
Principes de fonctionnement.....	34
Q	
Qualité du carburant.....	120
Stockage à long terme.....	120
Quantités et spécifications - 2.3L	
EcoBoost™.....	220
Contenances.....	220
Spécifications.....	221
Quantités et spécifications - 5.0 L.....	222
Contenances.....	222
Spécifications.....	223
Quantités et spécifications.....	217
R	
Radio numérique.....	229
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées.....	25
Désactivation du rappel de ceinture de sécurité.....	25
Ravitaillement.....	122
Système d'alimentation sans bouchon Easy Fuel™.....	123
Recommandations pour les pièces de rechange.....	10
Entretien programmé et réparations mécaniques.....	10
Garantie des pièces de rechange.....	10
Réparations en cas de collision.....	10
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	65
Réglage des phares	
Voir : Réglage des projecteurs - Conduite à droite.....	186
Voir : Réglage des projecteurs - Conduite à gauche.....	184
Réglage des projecteurs - Conduite à droite.....	186
Orientation verticale.....	186
Réglage de l'orientation horizontale.....	187
Réglage des projecteurs - Conduite à gauche.....	184
Orientation verticale.....	184
Réglage de l'orientation horizontale.....	185
Réglage du volant.....	58
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	66
Positions recommandées pour le commutateur de réglage de hauteur des phares.....	67
Réglages.....	240
Ecran.....	241
Horloge.....	240
Réglages.....	245
Son.....	243
Véhicule.....	243
Régulateur de vitesse.....	59
Principes de fonctionnement.....	146
Régulateur de vitesse	
Voir : Régulateur de vitesse.....	146
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	146
Remorquage du véhicule sur ses quatre roues.....	152
Remorquage de secours.....	152
Remorquage.....	151
Remorquage Wrecker	
Voir : Transport du véhicule.....	151

Index

Remplacement d'une ampoule.....	187	Rodage.....	156
Clignotant avant.....	188	Freins et embrayage.....	156
Feu antibrouillard arrière.....	190	Moteur.....	156
Feu de jour.....	188	Pneus.....	156
Feu de position avant.....	188	Rodage	
Feu de recul.....	189	Voir : Rodage.....	156
Feux de route et feux de croisement.....	188		
Lampes à LED.....	189	S	
Phare.....	187	S'asseoir dans la position correcte.....	106
Projecteur antibrouillard.....	189	Sécurité des enfants.....	18
Remplacement d'une clé ou d'une		Sécurité.....	53
télécommande perdue.....	39	Serrure de capot	
Remplacement d'une roue.....	209	Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	174
Informations relatives aux roues de secours		Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	174
de tailles différentes.....	209	Serrures.....	47
Procédure de remplacement des		Sièges à réglage manuel.....	108
pneus.....	210	Sièges à régulation de	
Remplacement d'un fusible.....	172	température.....	110
Fusibles.....	172	Sièges chauffants.....	110
Remplacement de la batterie 12 V.....	180	Sièges refroidissants.....	110
Déposer et poser la batterie.....	182	Sièges arrière.....	109
Remplacement des balais		Siège arrière de deuxième rangée	
d'essuie-glaces - Conduite à		rabattable séparément.....	109
droite.....	183	Sièges électriques.....	108
Position de service.....	183	Support lombaire électrique.....	108
Remplacement des balais d'essuie-glaces		Sièges.....	106
de pare-brise.....	184	Signaux sonores et indicateurs.....	78
Remplacement des balais		Alerte pour les véhicules sans clé.....	78
d'essuie-glaces - Conduite à		Sonnerie d'avertissement de frein de	
gauche.....	183	stationnement serré.....	78
Réparation des dégâts mineurs de		Sonnerie d'avertissement de phares	
peinture.....	193	allumés.....	78
Retard de sortie de phare.....	65	Spécifications techniques	
Rétroviseur intérieur.....	71	Voir : Quantités et spécifications.....	217
Rétroviseur anti-éblouissement.....	71	SYNC™ 2.....	231
Rétroviseurs extérieurs.....	70	Généralités.....	231
Rétroviseurs avec témoin d'indicateur de		Système audio	226
direction.....	71	Généralités.....	226
Rétroviseurs électriques rabattables.....	71	Système d'alerte post-collision.....	163
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	71	Système d'immobilisation	
Rétroviseurs extérieurs électriques.....	70	Voir : Dispositif antivol passif.....	53
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	70		
Rétroviseurs			
Voir : Vitres chauffantes et rétroviseurs			
chauffants.....	104		
Voir : Vitres et rétroviseurs.....	69		

Index

Système de surveillance de la pression des pneus.....	204
Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	205
Compréhension du système de surveillance de la pression des pneus.....	206
Effet de la température sur la pression des pneus.....	205
Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.....	208
Système d'aide au stationnement arrière.....	141
Indicateur de distance d'obstacle.....	141
Système d'occupation de siège avant passager.....	27
T	
Tableau de spécification des ampoules.....	191
Tableau de spécification des fusibles.....	164
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	169
Boîtier de distribution électrique.....	164
Tapis de sol.....	158
Télécommande.....	37
Clé d'accès intelligent.....	37
Remplacement de la pile de la télécommande.....	38
Utilisation de la lame de clé.....	38
Téléphone.....	264
Commandes vocales du téléphone.....	272
Jumelage de téléphones cellulaires supplémentaires.....	266
Jumelage initial d'un téléphone cellulaire.....	265
Messages texte.....	269
Options du menu téléphone.....	267
Passer un appel.....	267
Recevoir un appel.....	267
Réglages du téléphone.....	271
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	75
Airbag avant.....	76
Bas niveau de carburant.....	77
Boucler la ceinture de sécurité.....	76
Capot ouvert.....	75
Circuit de freins.....	75
Coffre ouvert.....	75
Contrôle de stabilité.....	78
Contrôle de stabilité désactivé.....	78
Dysfonctionnement d'un feu de croisement.....	77
Entretien moteur.....	77
Feux de route.....	76
Feux de stationnement.....	77
Huile moteur.....	76
Indicateur de direction.....	76
Pile.....	75
Porte ouverte.....	76
Projecteurs antibrouillard.....	76
Régulateur vitesse.....	76
Système de surveillance de la pression des pneus.....	77
Témoin de feux de brouillard arrière.....	77
Température de liquide de refroidissement.....	76
Unité SI de courant.....	75
Traction d'une remorque.....	151
Transmission automatique.....	126
Apprentissage adaptatif de la transmission automatique.....	129
Explication des positions de la transmission automatique.....	126
Interverrouillage du levier sélecteur.....	128
Si votre véhicule est immobilisé dans de la boue ou de la neige.....	129
Transmission SelectShift Automatic™.....	127
Transmission manuelle.....	126
Engagement de la marche arrière.....	126
Transmission.....	126
Transport du véhicule.....	151
Triangle de signalisation.....	160
Trousse de premiers secours.....	160
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	203

Index

Utilisation de l'antipatinage.....	134	Vue d'ensemble extérieure arrière.....	13
Désactivation du système.....	134	Vue d'ensemble extérieure avant.....	12
Messages et témoins lumineux du système.....	134	Vue d'ensemble sous le capot - 2.3L EcoBoost™.....	175
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance.....	45	Vue d'ensemble sous le capot - 5.0 L.....	176
Utilisation de pneus été.....	202		
Utilisation de pneus hiver.....	203		
Utilisation du programme de stabilité électronique.....	136		
Blocage des freins avant.....	138		
Contrôle électronique de stabilité.....	136		
Utilisation du régulateur de vitesse.....	146		
Activation du régulateur de vitesse.....	146		
Désactivation du régulateur de vitesse.....	147		

V

Ventilation	
Voir : Commande de climatisation.....	97
Verrou de direction.....	114
Déverrouillage du volant.....	114
Verrouillage et déverrouillage.....	47
Ouverture du coffre à bagages.....	50
Reverrouillage automatique.....	48
Serrures de porte électriques.....	47
Télécommande.....	47
Verrouillage et déverrouillage des portes avec la lame de clé.....	49
Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur.....	48
Verrouillages électriques des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	47
VIN	
Voir : Numéro de châssis du véhicule.....	220
Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants.....	104
Lunette arrière chauffante.....	104
Rétroviseur extérieur chauffant.....	105
Vitres et rétroviseurs.....	69
Volant de direction.....	58
Vue d'ensemble de l'intérieur du véhicule.....	14
Vue d'ensemble de la planche de bord - Conduite à droite.....	16
Vue d'ensemble de la planche de bord - Conduite à gauche.....	15